

## LE SITE GALLO-ROMAIN DE WOLPHUS À ZOUAFQUES (62)

[Jean-Claude Routier](#), [Roland Delmaire](#), [Sébastien Lepetz](#), [Jean-Luc Collart](#)

Association Revue du Nord | [« Revue du Nord »](#)

2011/5 N° 393 | pages 79 à 165

ISSN 0035-2624

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-du-nord-2011-5-page-79.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

© Association Revue du Nord. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**JEAN-CLAUDE ROUTIER**  
**AVEC LES CONTRIBUTIONS DE ROLAND DELMAIRE**  
**ET SÉBASTIEN LEPETZ ET LA COLLABORATION**  
**DE JEAN-LUC COLLART\***

---

## Le site gallo-romain de *Wolphus* à Zouafques (62)

### AVANT-PROPOS

Cet article reprend le manuscrit inédit, prévu pour les *Documents d'Archéologie Française* consacrés aux sites fouillés sur le tracé du TGV Nord<sup>1</sup>. Pour adapter la monographie du site au souhait de la *Revue du Nord*, on y a ajouté quelques études spécifiques comme l'examen numismatique de R. Delmaire et l'analyse archéozoologique réalisée par S. Lepetz. L'intérêt est ici de présenter l'intégralité du site et du mobilier de la *villa* gallo-romaine de Zouafques.

### I. INTRODUCTION

#### 1.1. Localisation et circonstances d'intervention

Le village de Zouafques se trouve entre Saint-Omer et Ardres, à l'est de la RN 43, non loin de l'autoroute A26 vers Calais (fig. 1). La fouille est située au nord-ouest de la commune, au cœur de *Wolphus*; ce hameau est localisé au bas du versant nord de la vallée de la Hem avec une position relativement dominante sur les dernières collines de l'Artois, en limite de la plaine maritime flamande.

La *villa* des « Croisettes » se développe du nord-ouest vers le sud-est, sur une faible pente topographique à la cote de 43 m NGF. Ce site a été découvert lors de la phase de prospection dans l'emprise du tracé du TGV Nord par repérage au sol et photogra-

phie aérienne (fig. 2). À ce stade sont apparues dans les labours, les fondations de craie d'un bâtiment antique; elles ont ensuite fait l'objet d'un sondage préliminaire en février 1989, afin d'en connaître l'état de conservation et la période d'occupation.

La phase d'évaluation du site a eu lieu à partir du 15 décembre 1989 après la libération complète du terrain des nécessités agricoles. Elle a débuté par le décapage d'environ 5 000 m<sup>2</sup>, correspondant à l'emprise du bâtiment principal d'une *villa* et de son environnement immédiat<sup>2</sup>.

On note la présence d'une motte féodale circulaire avec fossé en eau, à environ 300 m au nord-est de la *villa* découverte. C'était l'assise du seigneur de *Wolphus*, dépendant de la châtelainie de Tournehem-sur-la-Hem, du comté de Saint-Omer. Un château détruit en 1944, avait perpétué au XVIII<sup>e</sup> s. le site médiéval, à quelque 200 m au nord de la motte féodale.

« *Wolphus* » et « *Zouafques* » sont de consonance germanique; le second présente une évolution toponymique marquée: nom d'homme germanique *SUABO + ACUM*, *Suaekes* en 1115, *Suavaca* en 1200, *Swaveque* en 1434<sup>3</sup>.

Le site est placé à 700 m au nord de la voie antique de Théroouanne à Sangatte, la « *Leulène* », qui croise

---

\*. — Jean-Claude ROUTIER, Inrap-Nord. Halma-Ipel 8164 (CNRS, Lille 3, MCC), courriel: jean-claude.routier@inrap.fr; Roland DELMAIRE, professeur émérite, Université Charles-de-Gaulle—Lille 3; Sébastien LEPETZ, UMR 7209 du CNRS, MNHN 55 rue Buffon 75005 Paris, courriel: lepetz@mnhn.fr; Jean-Luc COLLART, conservateur régional, SRA-Picardie, Halma-Ipel 8164 (CNRS, Lille 3, MCC), courriel: jean-luc.collart@culture.gouv.fr.

1. — Le texte a été corrigé en 1999 par J.-L. Collart, conservateur régional au SRA de Picardie (directeur scientifique de la publication envisagée à l'époque. Les figures ont été reprises en DAO par Milleton,

---

AFAN). La fouille proprement dite s'est effectuée de janvier à fin mars 1990 grâce au concours de la SNCF (Division de Saint-Omer) et au recrutement de huit archéologues de l'AFAN (C. Ansieau, S. Beaujard, D. Gaillard, N. Gressier, R. Lansival, S. Lourdeaux, T. Preux, J.-C. Routier, responsable de la fouille; coordination H. Barbé, ingénieur à la D.A.H. en 1990).

2. — G. Blanquaert et F. Bostyn 1989: *Zouafques, Wolphus, rapport de sondage 1989*; N. Vanbrugghe, cliché aérien, mars 1989 (D148); J.-C. Routier: *Zouafques, rapport d'évaluation, 1989*.

3. — DE LOISNE 1875.



FIG. 1. — Zouafques dans le réseau routier antique. (D'après Leman 2010).



FIG. 2. — Vue aérienne du site d'après le diagnostic. Cliché N. Vanbrugge.

une autre chaussée romaine de Boulogne à Cassel après franchissement de la Hem à Tournehem. La proximité de ce carrefour a peut-être conféré un rôle stratégique à Zouafques au Bas-Empire, comme le suggère une partie du mobilier de cette période, mis au jour sur le site (pièces d'équipement militaire en particulier).

Le rôle de la Leulène semble avoir été primordial dans la romanisation de ce secteur de la Morinie septentrionale, si l'on en juge par les nombreuses trouvailles, anciennes et récentes faites tout au long de son parcours, pour toute la période gallo-romaine. Beaucoup de ces découvertes, plus nombreuses pour les II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., ne sont qu'à quelques centaines de mètres de la Leulène, véritable axe de circulation vers la côte. L'établissement de Zouafques s'inscrit dans la trame dense d'une centuriation antique présentant deux orientations : l'une, résiduelle, à 32° nord-ouest, l'autre, bien marquée à 51° nord-ouest. La *villa* s'intégrerait dans le second canevas<sup>4</sup>.

## 1.2. Caractéristiques de la *villa*

### 1.2.1. Les conditions d'observation

En préambule, il est nécessaire de rappeler les limites de la zone fouillée. D'une part, l'emprise du TGV n'est à cet endroit que de 55 m, puis va en augmentant nettement sur la suite du tracé dans les deux directions. La ligne à grande vitesse recoupe le site dans sa majeure partie, ce qui en a permis une vision satisfaisante, bien que les vestiges mis au jour soient très arasés. Des fondations du bâtiment résidentiel, il ne subsiste que des lambeaux ; le plan du bâtiment principal reste lacunaire avec des structures superficielles incomplètes ou disparues ; les creusements profonds, en l'occurrence les fosses et la cave, ont livré du mobilier archéologique.

### 1.2.2. Disposition générale

Les éléments fouillés et observés sur les photographies aériennes correspondent à trois bâtiments rectangulaires, dont un corps principal d'habitation et deux annexes encadrant une cour large de 55 m et presque carrée car le pignon est du bâtiment annexe en partie dégagé, se place à 50-60 m de la façade de l'édifice principal ; aucun mur de clôture n'a été attesté (fig. 2-3).

Le bâtiment résidentiel (*pars urbana*) a été entièrement dégagé et le bâtiment annexe nord, aux deux

tiers. Son pendant symétrique au sud est bien visible sur les photographies aériennes, avec des dimensions très proches (16,50 m x 9,50 m). L'établissement était peut-être plus étendu, mais les photographies aériennes n'en font pas état. Avec une longueur estimée à une centaine de mètres, la *pars urbana* de Zouafques appartient à une *villa* de taille moyenne.

Le corps principal d'habitation, placé sur une éminence de terrain, présente un plan complexe, mais tout à fait classique, avec ses deux pièces d'angle saillantes encadrant une galerie façade ouverte au sud. Sa longueur est de 29,5 m environ pour le corps de bâtiment et de 33 m avec les ailes. La profondeur est de 13 m pour le corps de bâtiment, avec des ailes débordantes de 1 m<sup>5</sup>.

Les deux bâtiments annexes ont leur pignon nord aligné à environ 35 m de la façade du bâtiment principal, en contrebas de la cour. De plan simple, ils possèdent une salle unique.

Trois fossés parallèles, et axés sur l'orientation générale du site, ont été observés à l'ouest du bâtiment principal, respectivement à environ 20 m, 35 m et 41 m de ce dernier. Le plus au nord a livré du matériel romain, les deux autres paraissent plus récents (médiévaux ou postérieurs). C'est l'habituelle clôture qui entoure les *villae*. Les mauvaises conditions climatiques et un substrat peu lisible, n'ont pas permis de mettre en évidence son pendant au nord-ouest.

### 1.2.3. Durée d'occupation

L'occupation de la *villa* de Zouafques est manifeste depuis le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (fosse 3) jusqu'au début du V<sup>e</sup> s. (fosse 6).

Pour le Haut-Empire, les indices disponibles sont trop peu nombreux pour apporter un éclairage bien original. L'essentiel du matériel retrouvé provient du comblement de la cave de la résidence. Il appartient au IV<sup>e</sup> s. Son abondance, la variété des céramiques et des provenances, le petit mobilier, les ossements animaux, semblent indiquer une certaine prospérité pour cette période. Il nous renseigne bien sur les fonctions de la *villa* du IV<sup>e</sup> s. : témoins d'activités agricoles (grains de céréales carbonisés, ustensiles de culture) et pastorales (nombreux animaux domestiques consommés), mais également présence de matériel militaire (pièces d'équipement, *umbo*, haches). Une activité artisanale de petite métallurgie du bronze

4. — DELMAIRE 1994, p. 109-110 ; POUCHAIN 1991, p. 225-252 ; MALVACHE, POUCHAIN 1994, p. 83-98.

5. — Le plan du bâtiment principal répond au schéma classique des petites villas édifiées sous le Haut-Empire et détectées en grand nombre en Picardie par Roger Agache (AGACHE 1978) : un bâtiment

rectangulaire subdivisé à l'intérieur, avec deux tourelles d'angle reliant une galerie de façade. Le bâtiment de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. de la *villa* d'Hamblain-les-Près (Pas-de-Calais) peut servir de référence ; il est doté de deux pavillons d'angles, il mesure 29 m sur 13 m (JACQUES, TUFFREAU-LIBRE 1984).

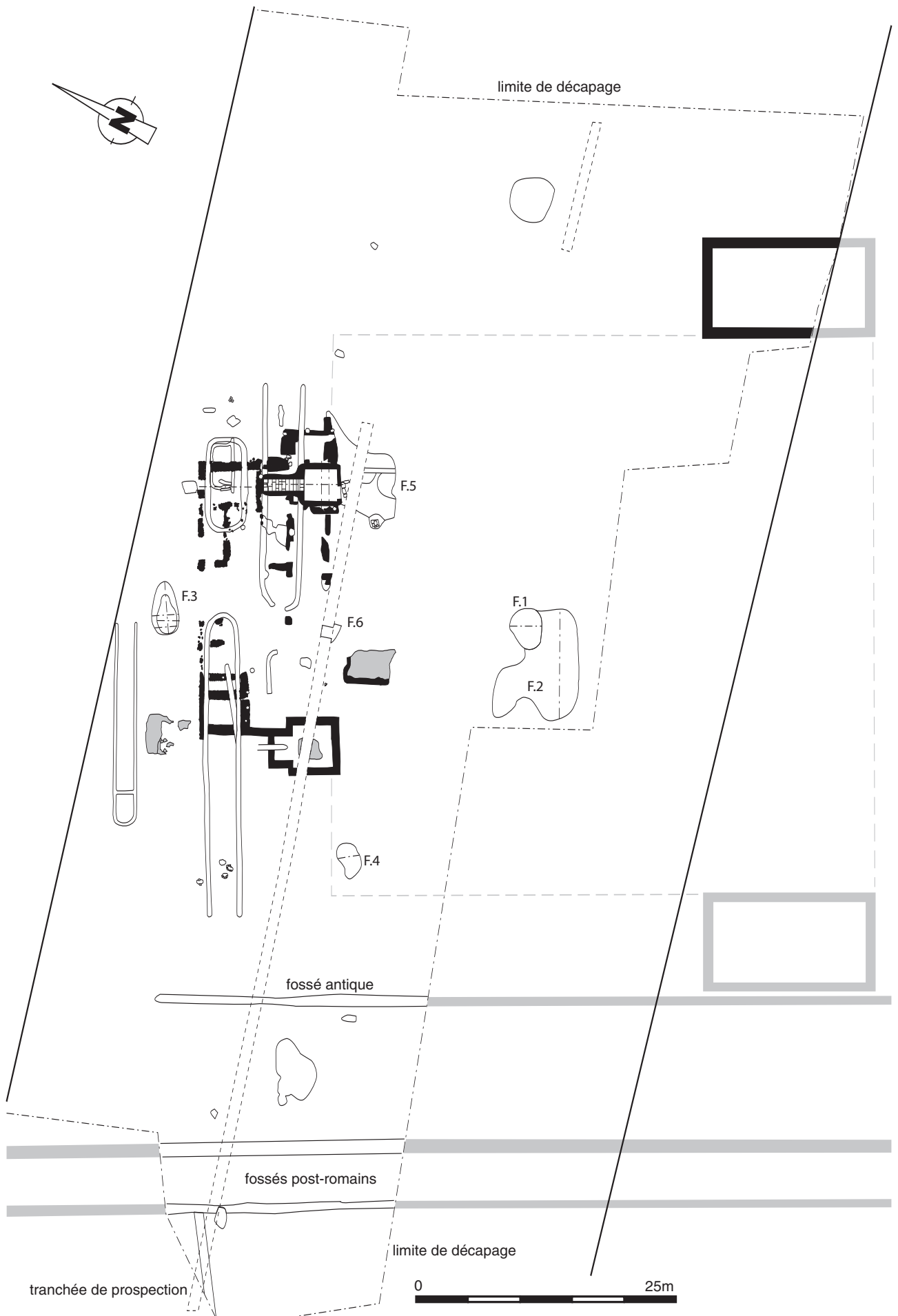


FIG. 3. — Plan général des structures du site.

(creusets, rejets de combustion) et de verrerie (creuset à verre) est attestée à la fin de l'occupation.

Vu le contexte de l'époque et le mobilier retrouvé, les occupants de la *villa* pourraient être des auxiliaires de l'armée romaine, chargés à la fois de la remise en culture des terres en friche et de la surveillance du territoire après les troubles de la fin du III<sup>e</sup> s., dans le cadre de la réorganisation du pays<sup>6</sup>.

## 2. LES STRUCTURES D'OCCUPATION ANTIQUE

### 2.1. Le bâtiment principal

Cet édifice est imparfaitement connu, en raison du degré d'arasement poussé des fondations de craie damée, en particulier dans sa partie centrale. Ce qui en apparaît est cependant clair dans ses grands traits. Le plan est classique : un rectangle allongé, long de 26 m, large de 9,10 à 9,20 m, subdivisé en petits espaces, avec en façade, une galerie de 4,40 m de profondeur, encadrée par deux pavillons d'angles (fig. 3).

#### 2.1.1. Le corps de bâtiment

La mauvaise conservation des fondations crée une marge d'incertitude importante : des murs entiers ont peut-être disparu ; de plus, on hésite sur l'interprétation de petites zones de craie damée, vestiges possibles de murs mais peut-être d'autres aménagements (fig. 4A). Il n'a pas été possible, à partir de ces maigres indices, de déterminer d'éventuels états diachroniques. Globalement, on reconnaît la disposition classique de ce type de bâtiment : deux pièces d'angles reliées par une galerie de façade derrière laquelle se développe une série de pièces de part et d'autre d'une salle centrale.

Les pièces d'angle exposées au sud sont les parties les mieux préservées du bâtiment. Le tracé de fondation de craie de la pièce occidentale 3 est assez net, car la profondeur conservée était encore de 0,15 m ; sa largeur est de 0,70 m. Le tracé est visiblement un carré de 6 m de côté. Il est prolongé au nord par une petite extension dessinée par un décrochement de 2,15 m sur 1,90 m, où une ouverture dans la fondation laisse passer un conduit en plaques de terre cuite, vraisemblablement un *praefurnium*. Un hérisson de moellons de craie est conservé au centre de la salle, il pourrait former le radier d'un sol de béton disparu.

La pièce d'angle orientale 14 se distingue fortement de sa symétrique occidentale par la présence à l'est d'une extension carrée aux fondations épaisses de 1,50 m pour les murs nord et sud, ce qui lui donne une longueur minimale de 8 m pour une largeur d'au

moins 5,40 m. L'angle sud-ouest est peut-être soutenu par un contrefort (1,20 m x 0,60 m). La faible épaisseur des murs ouest (0,60 m) et est (0,45 m) contraste de façon étonnante avec celles des autres murs.

De plus, une cave (13) logée dans les profondeurs de la partie sud, paraît être le résultat d'une réfection, au vu de ses composants architecturaux (pierres de remploi) et du mobilier découvert. La fosse d'installation de l'escalier recoupe une fondation qui sépare deux salles. Il n'est pas impossible que le renforcement de la pièce soit lié à l'aménagement de la cave.

Le périmètre extérieur de cette pièce est jonché de tuiles et de nappes cendreuse interprétées comme un niveau de destruction par incendie.

#### 2.1.2. Structures annexes au bâtiment

Un premier aménagement (A1) est proche de la galerie de la façade du bâtiment principal ; il comprend un sol aménagé de petits rognons de silex sur une surface de 9 m<sup>2</sup> (3,50 m sur 2,50 m) bordée sur trois côtés d'une fondation de craie irrégulière avec épandage de tuiles. Il s'agissait soit d'un édifice, ou du reste d'un bassin. Cette seconde hypothèse est soutenue non seulement par le radier de silex, mais surtout par sa localisation.

Le deuxième aménagement (A2) se situe à l'angle nord-ouest du bâtiment principal, lequel est précédé d'une nappe de gros silex tassés sur une surface d'environ 9 m<sup>2</sup> (4,50 m sur 2 m), qui peut s'interpréter comme une surface d'aménagement extérieur (assainissement). Très arasée, cette structure s'étendait d'après les nombreux silex épars, sur près de 25 m<sup>2</sup> (5 m de côté) jusqu'à sa liaison avec le bâtiment. L'intérieur de cette zone comporte un niveau de destruction avec des lambeaux de solin de craie, de tuiles amassées et de céramiques.

Un troisième aménagement (A3) se place à environ 12 m à l'est du précédent. Cette structure, repérée en limite d'emprise TGV, se présente comme un massif de silex, long de 1,50 m et large de 0,80 m, avec une épaisseur de 0,60 m et doté d'un léger renforcement angulaire. Situé assez loin du bâtiment, il s'agit peut-être d'un reste de clôture en dur.

#### 2.1.3. Essai de restitution du bâtiment principal (J.-L. Collart)

Les lacunes du plan occasionnées par le fort degré d'arasement des structures sont un peu corrigées par les cohérences (symétrie, répétition des mesures...) qui apparaissent au niveau des tracés. Ainsi, nous proposons à titre d'hypothèse une restitution du plan

6. — SEILLIER 1993, p. 187-193.

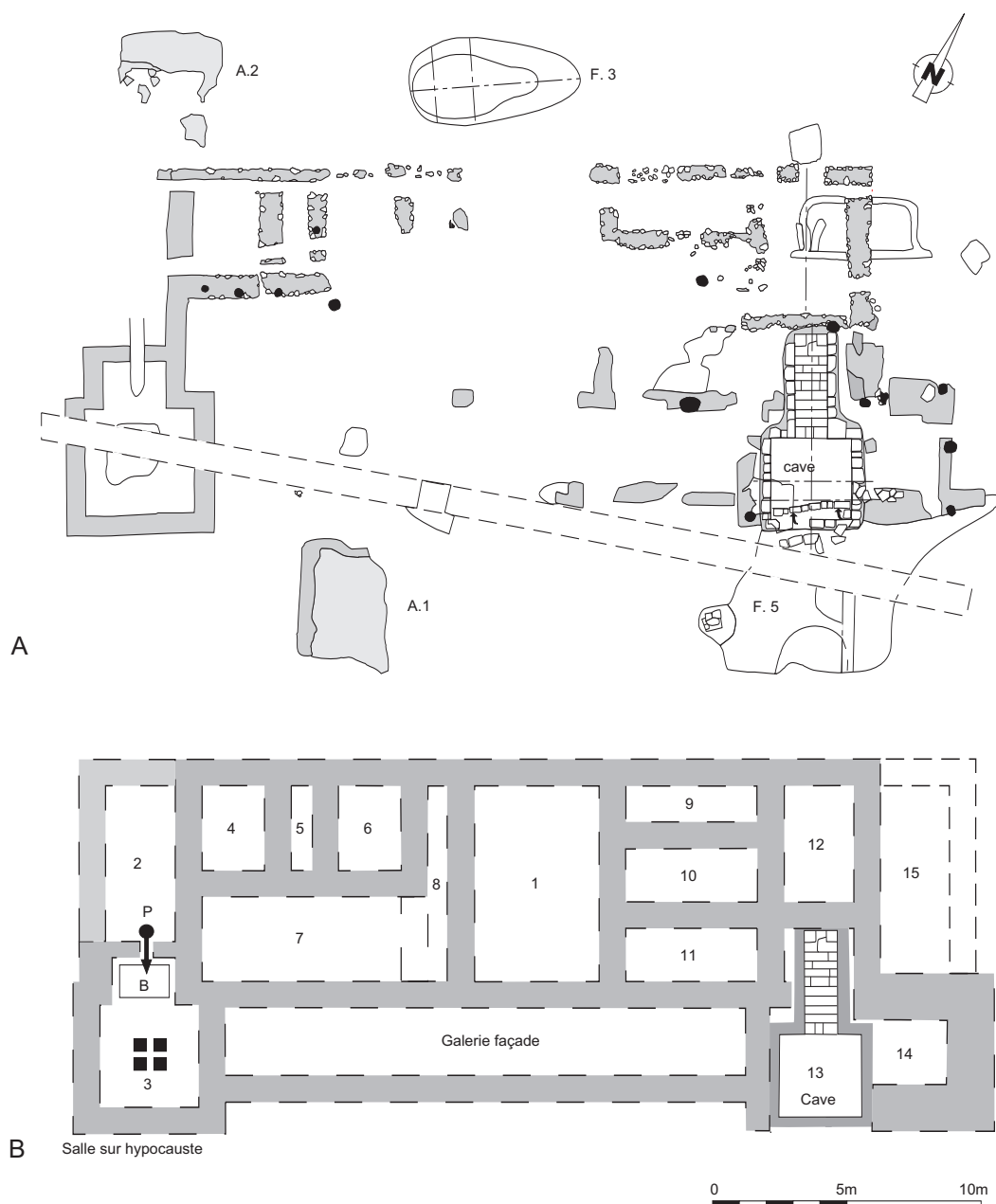


FIG. 4. — *La partie résidentielle*. A. Les vestiges (J.-C. Routier) ; B. Restitution (d'après J.-L. Collart).

(fig. 4B). Les figures géométriques simples décelées se traduisent assez bien en pieds *monetales*. Cela est particulièrement net pour la longueur du bâtiment qui mesure 100 pieds. La multiplication des observations dans ce sens conduit à penser que l'usage de cette unité est assez plausible, mais il n'est pas possible de préciser si le module est exactement de 0,296 m.

Les dimensions indiquées pour les pièces sont des cotes d'axe en axe, prises au milieu des tracés schématiques des fondations (ces axes constituent le « tracé » des pièces), puisque l'on ignore l'épaisseur

des murs. Ceux-ci étaient moins épais que les fondations. Les épaisseurs les plus plausibles, au vu de ces dernières, oscillent entre 2 et 2,5 pieds (0,59 ou 0,74 m). Les surfaces sont calculées en prenant en compte des dimensions internes théoriques, basées sur des murs de 2 pieds.

#### *La salle centrale*

Le bâtiment comptait de quatorze à seize pièces. Elles sont ordonnées en deux blocs de part et d'autre d'une vaste salle centrale (1) qui se développe, à

l'arrière de la galerie, sur toute la profondeur du corps de bâtiment, sur une largeur de 4,60 ou 6,40 m, soit un tracé voisin de 20 ou 26 pieds, et des mesures internes de 18 ou 24 pieds<sup>7</sup> selon que l'on admet, ou non, l'existence d'un « couloir » à l'ouest (8). Cette éventualité est suggérée par un maigre lambeau de fondation de 0,80 m de long dont on ne voit pas l'utilité autrement. La disposition générale du plan ne permet pas de trancher : dans les deux cas de figure, la grande salle n'est pas située exactement au milieu du corps de bâtiment. Dans l'hypothèse d'une grande pièce, basée sur 26 pieds, la distance entre sa limite externe et celles des pièces d'angle (des tracés restitués) est de 6,40 m au sud contre 4,20 m au nord. Dans le second cas de figure, le mur de séparation entre la grande salle et le « couloir » est à peu près sur l'axe du corps de bâtiment. Toutefois cette grande salle, dans sa largeur réduite, pourrait être pratiquement axiale, si les deux pavillons d'angle avaient la même longueur en façade. Ces éléments et d'autres, comme la dissymétrie considérable des pièces d'angle, conduisent à s'interroger sur un développement de l'édifice en deux états.

#### *Les pièces occidentales*

La partie occidentale comprend à son extrémité un espace (2) étroit, dont les fondations avaient entièrement disparu, sauf un minuscule segment au nord. Cet arasement complet semble indiquer une fondation moins profonde qui conforte l'impression générée par le plan : cet espace étroit (4,60 m externes, soit un tracé de 12 pieds d'axe en axe) et allongé correspond à une galerie latérale. Elle est placée dans le prolongement du pavillon d'angle et se développe sur toute la profondeur du corps de bâtiment. Elle abritait, semble-t-il, un *praefurnium* destiné à chauffer l'hypocauste que l'on croit pouvoir restituer dans la pièce d'angle.

Le reste de la partie occidentale est basé sur un tracé carré de 28 pieds de côté, coupé en deux espaces de profondeur identique, par une fondation qui se place précisément au milieu de la largeur du corps de bâtiment. Au sud, il n'y a qu'une salle (7), assez vaste (28 m<sup>2</sup>). Au nord, l'espace est divisé en trois : deux petites pièces (4 et 6) de dimensions identiques (2,50 sur 3,50 m, soit un tracé de 11 pieds de large) encadrent un couloir étroit (5, de 1 m de large, soit un tracé de 6 pieds ; 11 + 6 + 11 = 28). La modeste superficie (8 m<sup>2</sup>) de ces pièces évoque des *cubiculae*. La présence d'un couloir (8) a déjà été envisagée ; il est inté-

ressant de remarquer que son tracé serait aussi de 6 pieds.

#### *Les pièces orientales*

Cette partie est subdivisée en deux parties principales. L'espace latéral observé à l'est, est aussi présent de ce côté, sous la forme de deux pièces (12 et 13), inscrites dans un tracé de 12 pieds de large, 18 et 10 pieds de long. L'autre secteur, large de 20 pieds (6,90 m externe) est recoupé dans sa longueur en trois salles rectangulaires allongées. Les locaux 10 et 11 ont une largeur identique de 10 pieds (4 m externe). La troisième (9) est plus étroite : 8 pieds. La disposition de ces pièces est curieuse et leur fonction indéterminée.

Près du mur ouest de la pièce 12 fut observé un amas de trois ou quatre grandes tuiles (*tegulae* et quelques *imbrices*). À leur emplacement, la fondation s'interrompt. Leur bonne conservation et leur regroupement nous empêchent d'y voir là des débris de toiture comblant une fosse quelconque, mais plutôt l'état inorganisé d'une structure détruite (coffre, conduit de *praefurnium* ?).

#### *Les pièces d'angle*

Leur plan n'est pas symétrique et la disparité des fondations semble refléter un remaniement ou une différence d'époque. Le tracé de la pièce 3 est visiblement un carré de 16 pieds. Toutefois il y a une extension au nord, qui s'inscrit dans l'aile précédente décrite. Ce décrochement peut être interprété comme l'emplacement d'une baignoire avec son dispositif de chauffage (conduit en plaques de terre cuite : *praefurnium*). Le centre de la salle est occupé par un reste de hérisson de moellons de craie qui pouvait recevoir une chape de mortier hydraulique. Divers éléments de terre cuite dispersés à travers le site (dalles de *suspensura*, tubulures et plaquettes murales réfractaires) confirment la présence d'un chauffage par hypocauste dans le bâtiment.

La pièce 14 est beaucoup plus vaste et irrégulière dans son tracé que la précédente. Il est délicat d'en préciser les dimensions exactes, car les fondations sont de largeur variable. La longueur minimale est de 8 m. La largeur est d'au moins 5,40 m. Les soubassements latéraux ont une largeur voisine : 1,50 m. À l'ouest, il n'y a que 0,60 m. Au nord, l'aménagement est encore plus modeste : 0,45 m. Ces faibles épaisseurs surprennent.

7. — Ces mesures sont intéressantes, car elles correspondent avec des multiples de 6 pieds, ce qui semble être un cas de figure fréquent (à côté des multiples de 5 pieds ou 1 pas).



L'irrégularité de ce tracé semble confirmer l'idée d'un aménagement en deux étapes. Les très larges semelles ne se rencontrent que sur les trois faces de la pièce placée au nord de la cave, et qui pourrait correspondre à une extension. Le tracé initial serait un carré de 16 pieds de côté. L'extension aurait, si l'on prend en compte l'axe de la semelle restituée, 14 pieds de profondeur sur 10 en façade. Il y aurait une incohérence avec l'espace contigu, de telle sorte qu'il est nécessaire d'imaginer un axe décentré, laissant deux tiers de la fondation à l'intérieur de la pièce.

La cave logée dans les profondeurs de la pièce d'angle oriental, paraît être le résultat d'une réfection, au vu de ses composants architecturaux (pierres de remploi) et du mobilier daté du Bas-Empire. Il n'est pas impossible que l'extension de l'aile est soit liée à l'aménagement de la cave.

#### *Deux états ?*

La grande salle n'est pas exactement au milieu du corps de bâtiment tel qu'il peut être perçu à partir des fondations observées. D'autre part les pièces d'angle présentent une importante dissymétrie : celle de l'ouest, qui adopte un plan carré, pour sa partie placée à l'avant du corps de bâtiment, de 5,60 m au côté à l'extérieur (soit un tracé de 16 pieds), est beaucoup plus modeste que son pendant oriental (5,8 sur 9 à 9,50 m). Par contre la cave s'inscrit parfaitement dans un espace carré aux dimensions identiques à celles de la pièce d'angle méridionale. Ces deux observations confortent l'hypothèse de deux états dans le plan de l'édifice.

Le premier état comprendrait deux pièces d'angle carrées, de modestes dimensions (5,60 m externe au côté, soit un tracé de 16 pieds), avec un corps de bâtiment de 100 pieds de longs (98 d'axe en axe). Deux espaces latéraux (2 et 12), ou ailes, de 12 pieds de large, seraient placés dans le prolongement de ces pièces d'angle.

Dans un deuxième temps, le pavillon d'angle oriental pourrait avoir été allongé. Pour que la salle centrale trouve une position axiale par rapport à la façade, il est nécessaire de supposer une extension similaire de la pièce d'angle occidental. Il serait assez logique que le corps du bâtiment ait été lui-même augmenté d'une pièce latérale ou aile (15), portant sa longueur à environ 33,50 m soit un tracé axial de 110 pieds.

## **2.2. Le bâtiment latéral**

Fouillé aux deux tiers, car placé en limite d'emprise TGV, il mesure 9 m de large (30 pieds) et environ 16 m de long. C'est un simple rectangle sans division intérieure. Sa fondation de craie est épaisse de 0,80 m

à 1 m. Les sols d'occupation ayant disparu et en l'absence de tout aménagement, la fonction de cet édifice n'a pas été établie.

## **2.3. Fosses**

Réparties autour du bâtiment principal, les fosses sont attribuables à différentes périodes d'occupation du site.

La fosse 1 est creusée sur le pourtour de la fosse 2 (fig. 2). De forme ovale, elle mesure 1 m sur 3 m et 0,60 m de profondeur. Son remplissage de strates noires très charbonneuses, présente à la base un horizon de grains de céréales carbonisés avec deux mandibules de bœuf sur le fond de la fosse. Ces grains conduisent à envisager une interprétation comme silo qui n'est pas évidente à la lecture de la coupe. Son comblement est tardif (fin IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s.) d'après la céramique d'Argonne décorée à la molette (groupe 6 de Hübener) (fig. 16 et 17).

Placée vers le milieu de la cour, la fosse 2, n'a pas fait l'objet d'une observation minutieuse. C'est une très grande structure (10,50 x 5 m), de plan ovale, avec une excroissance. Une coupe rapide a permis d'observer le comblement grisâtre et peu profond (0,40 m), comparable au remplissage d'une mare. Cependant la juxtaposition de creusements qui semble à l'origine du plan évoque plutôt une carrière ; évidemment une utilisation secondaire comme mare n'est pas exclue. Cette dépression comporte quelques gros silex et de nombreux fragments de tuiles. Les éléments recueillis sont du Haut-Empire.

Les limites de la fosse 3 sont apparues à l'arrière de la partie résidentielle, après enlèvement d'un remblai de surface argileux masquant le remplissage noir charbonneux de la cavité. Cette fosse est de forme irrégulière, très allongée (6 m) mais étroite à ses extrémités, large au centre de 1,50 m à 2,50 m. Son profil longitudinal présente un remplissage incliné de strates jaunes argileuses et de niveaux charbonneux alternés. Le matériel céramique est intéressant : il s'agit d'un ensemble du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. ou plus vraisemblablement de la première moitié du II<sup>e</sup> s. qui associe les productions habituelles en sableuse grise (bols carénés, gobelets à col tronconique) à une proportion importante de poterie modelée à dégraissant charbonneux, montée à la main ou au tour lent, lisse ou avec décor incisé (fig. 10 et 11).

De forme ovale (4 m sur 2 m) et profonde de 0,60 m, la fosse 4 est située à quelques mètres de l'angle ouest du bâtiment. À côté de la céramique grise et noire commune furent trouvés un grand mortier en terre sigillée Drag. 45, plusieurs morceaux de bol orné Drag. 37 ainsi qu'une magnifique *œnochoé*

en bronze complète à l'exception du couvercle. La datation de cet ensemble réduit est malaisée : probablement courant III<sup>e</sup> s. (sans pouvoir exclure le début du IV<sup>e</sup> s.). L'*anochoé* est d'un type connu au III<sup>e</sup> s. (fig. 15).

La fosse 5 (fig. 4) d'environ 6 m de côté, contiguë au pavillon d'angle est, a un plan irrégulier, quoique grossièrement quadrangulaire, qui trahit les différents creusements observés à la fouille. Le passage de la tranchée d'évaluation dans son centre a eu pour conséquence une destruction partielle à un endroit peu propice. En effet, les profondeurs observées de part et d'autre de la tranchée sont bien différentes : de 0,50 m à 0,65 m, dans la zone principale à l'est, 1,40 m sur le bord de la cave. Il y a probablement deux creusements distincts, mais leur contact a été détruit par la tranchée de sondage.

Le remplissage de la fosse 5 comprend deux groupes de strates. La partie inférieure a été remblayée avec des déblais limoneux. Le dépôt supérieur, cendreuse, contient des matériaux de destruction, tuiles, mortier et céramique. La fonction de cette fosse aux contours irréguliers, ne présentant pas de niveau d'utilisation dans son état initial, et qui se place à un endroit curieux (en façade de *villa*) serait celle d'une carrière. Dans cette hypothèse, elle aurait été ouverte peu de temps, par exemple à l'occasion d'une phase de travaux, puis comblée avec les matériaux disponibles. Il est possible que la différence observée entre les deux groupes de strates résulte d'un remblaiement initial, suivi d'un tassement nécessitant un apport complémentaire de matériaux. D'ailleurs le matériel céramique paraît un peu hétéroclite sur le plan chronologique : des tessons du II<sup>e</sup> s. côtoient des vases du III<sup>e</sup> s. On relève en particulier un grand Drag. 31 archéologiquement complet, estampillé *Bellinivus*, des fragments de Drag. 33, 37, 45, 46, du Centre et de l'Est, quelques gobelets métallescents, avec un profil complet, diverses marmites, gobelets tronconiques en pâte grise et enfin, de la poterie non tournée à gros dégraissant coquillier. La nature même de la structure et de son comblement introduit une certaine suspicion à l'égard d'une chronologie basée sur du matériel de remblais, donc en dépôt probablement secondaire. Cependant aucun élément absolument caractéristique du IV<sup>e</sup> s. n'a été reconnu, et l'absence de tout numéraire, notamment des émissions inflationnistes du dernier tiers du III<sup>e</sup> s. suggère une datation dans les deux premiers tiers du siècle (fig. 12 et 13).

En avant du pavillon est, sur le bord de la fosse 5, une petite fosse abritait un carré de tuiles maçonnées

couvrant une cavité au remplissage verdâtre organique. Cet assemblage mesure 0,70 m x 0,60 m et se compose de cinq *tegulae*. S'agit-il du soubassement d'un foyer ? La petite fosse a donné quelques tessons de poterie grise atypique et près de là, une monnaie de Faustine.

La fosse 6, située près du mur externe de la galerie de façade, a été recoupée par la tranchée d'évaluation (structure III du diagnostic). C'est une cavité charbonneuse irrégulière de 1 m de large en moyenne sur 0,90 m de profondeur. Son remplissage se compose de matières brûlées (argile cuite, charbons de bois et silex brûlés). Deux zones rondes et noires sur les bords ont été interprétées comme des poteaux. Cette structure pourrait correspondre à une aire de cuisson ou un four. Le matériel se compose de fragments de poterie rouge à marron, à gros dégraissant de silex et de graviers, déformée à la cuisson, et de datation indéterminée.

### 3. LA CAVE

L'architecture et le matériel archéologique de la cave 13 du bâtiment principale mérite une présentation approfondie (fig. 5).

#### 3.1. La structure

La cave de la *villa* de Zouafques constitue la plus belle structure du site par son caractère relativement exceptionnel et la richesse archéologique de son contenu. La technique de construction particulière, qui fait usage de matériaux de réemploi, une intégration dans le plan (fondation recoupée) qui suggère une refonte du bâti conduisent à y voir un remaniement tardif du III<sup>e</sup> s.

Un projet de mise en valeur de cette cave a entraîné son démontage qui a permis de faire de bonnes observations sur son mode de construction.

Elle présente deux particularités principales. La première réside dans le fait qu'elle est construite en blocs de craie de moyen à grand appareil récupérés ; plusieurs éléments d'architecture ont été trouvés en réemploi dans l'escalier et le parement de la cave. La seconde particularité est sa voûte en berceau dont les amorces étaient encore en place. Cette technique n'est pas fréquemment rencontrée ; un exemple est connu à Amiens<sup>8</sup>.

La cave comprend une pièce carrée, ou réserve de 3 m de largeur interne et un escalier axial de 4,20 m de long et 1,10 m de large. Elle a été construite à l'intérieur d'une fosse aux parois pratiquement verticales,

8. — VASSELLE 1969.

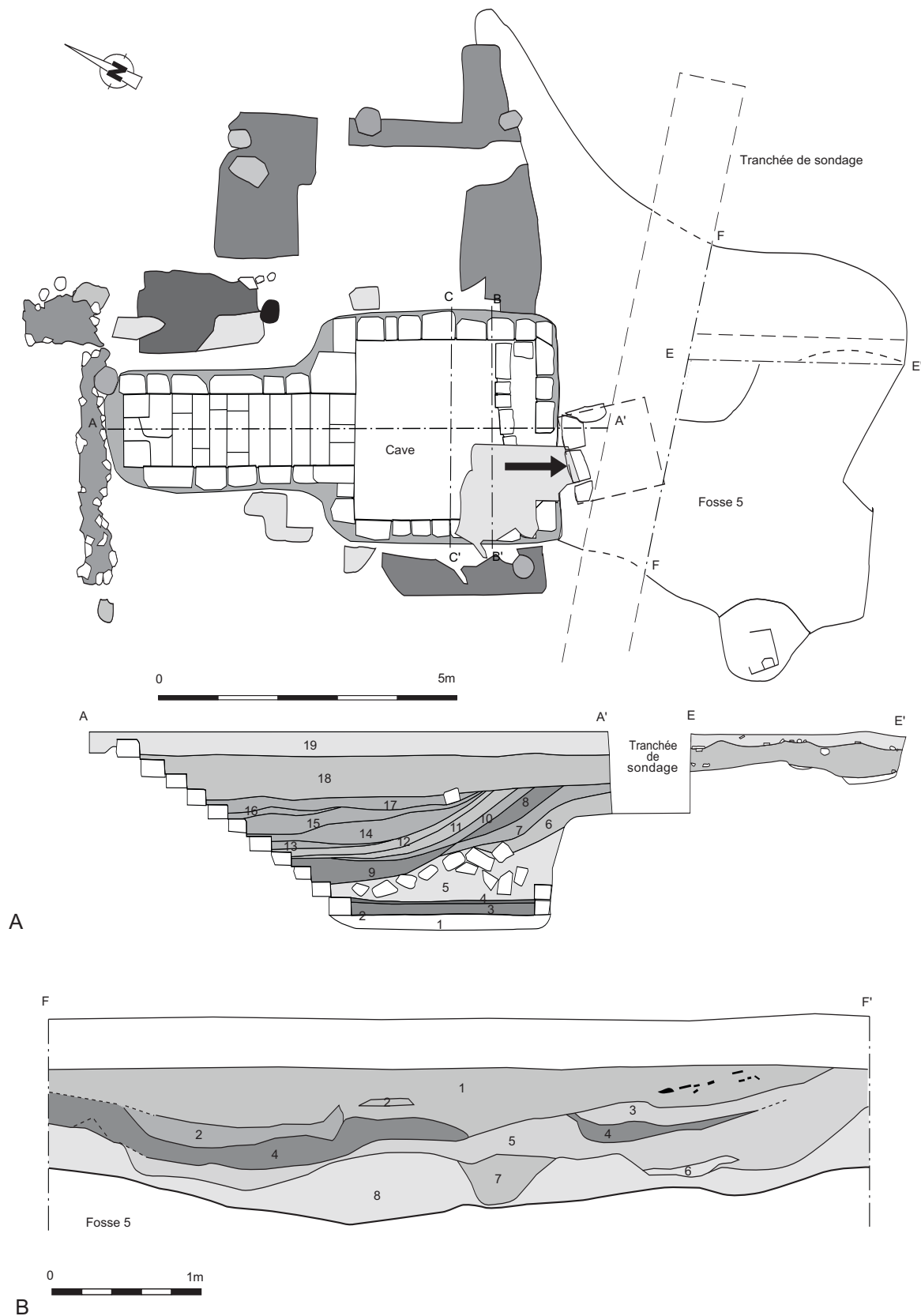


FIG. 5. — Plan et stratigraphie de remplissage de la cave.

A. 1. Chape de craie damée ; 2 à 4. Niveaux d'utilisation de la cave ; 5 à 10. Niveaux I (6, 7 et 8, niveau Ic, d, e) ; 11 à 17. Niveaux IIa et IIb ; 18 et 19. Niveaux IIIa et IIIb. B. 1. Limon brun avec nombreux fragments de tuiles et ardoises ; 2. Limon brun avec lentilles de sable vert ; 3. Limon sableux orangé ; 4. Terre gris-noir cendreuse avec céramique, granules de craie, mortier, tuile ; 5. Limon argilo-sableux gris ; 6. Limon très argileux compact beige ; 7. Limon sableux brun-gris ; 8. Limon argileux orangé.

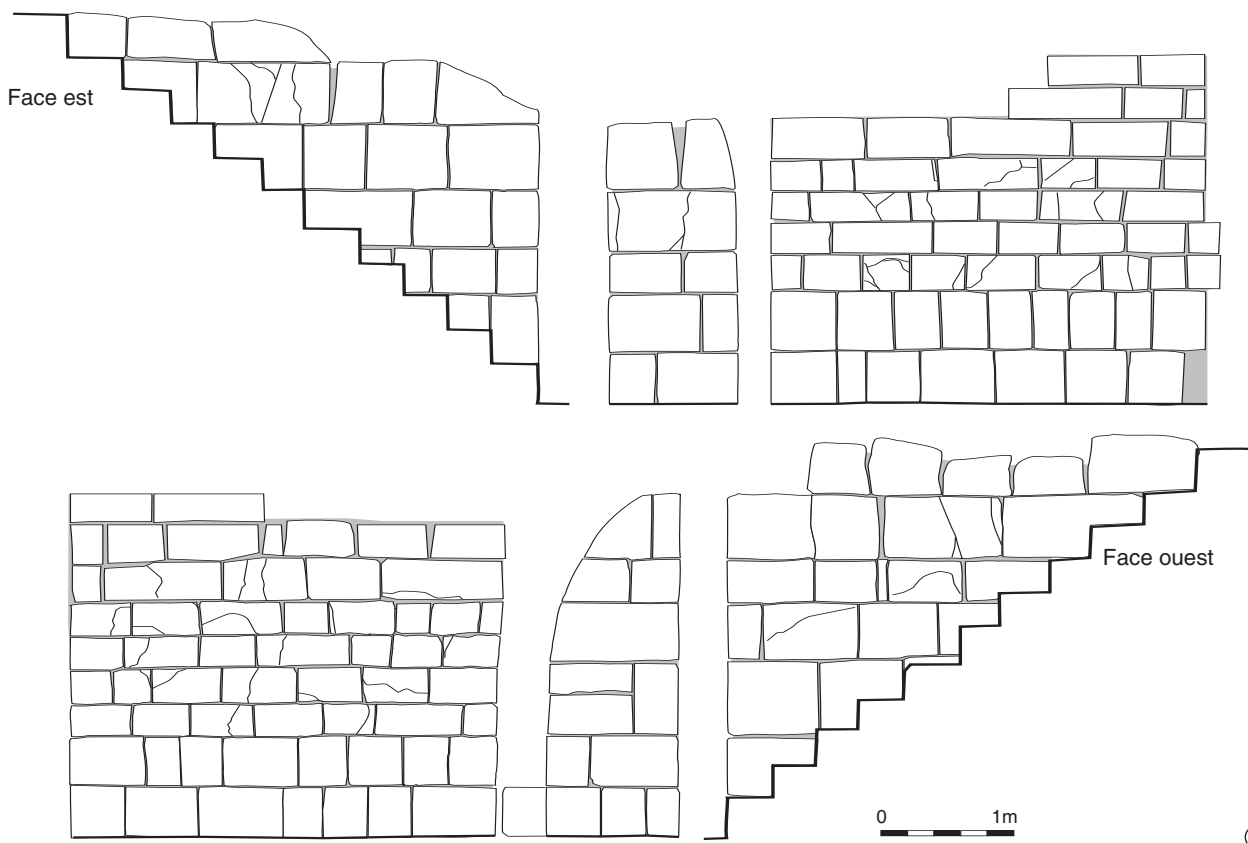


FIG. 6. — Relevé architectural des parois de la cave.

de 7,80 m de longueur sur 4 m de largeur creusée dans le limon. Les assises des blocs sont posées sans mortier et directement contre l'argile en place. Le blocage interne est fait de gros silex pour renforcer la cohésion de l'ensemble. L'épaisseur de la maçonnerie ne dépasse pas 0,50 m.

D'aspect massif, l'escalier est construit d'une manière plus solide que la réserve proprement dite. Ses murs d'enveloppe sont constitués de blocs de grand appareil, de 0,35 m à 0,55 m de hauteur. La descente mesure 1,10 m de largeur sur 4 m de longueur et présente onze marches jusqu'au sol damé de la cave, situé à 3 m de profondeur. Cinq de ces marches utilisent des demi-colonnes et des piliers quadrangulaires réemployés de 1,20 m à 1,50 m de long sur 0,40 m de large (fig. 6 et 7).

La réserve de la cave, de forme carrée, s'inscrit parfaitement dans un volume cubique de 3 m de côté (10 pieds). La hauteur est divisée en deux moitiés égales : dans la partie inférieure les murs sont verticaux ; la partie supérieure est constituée d'une voûte en plein cintre. L'ensemble de ce plan est à la fois simple et ingénieux.

La restitution du tracé de la voûte de la cave conduit à placer le sol du rez-de-chaussée de la pièce d'angle à plus de 0,50 m et sans doute même à plus de 1 m au-dessus du niveau de décapage du site.

Les murs reposaient sur une chape de craie damée haute de 0,20 m. Les murs est et ouest présentaient encore neuf assises de pierres, finement appareillées, avec départ de la voûte au niveau du quatrième rang, soit à mi-hauteur du mur. Les deux assises inférieures, plus hautes (0,40 m), sont moins usées : leur surface a conservé les marques d'outils et traces de taille. Les autres assises sont hautes de 0,25 à 0,30 m. Pour des raisons de sécurité pendant la fouille, les blocs les plus inclinés, en haut de cintre, ont dû être rapidement enlevés.

Seule la première assise du mur de fond sud fut retrouvée en place, les rangées supérieures ayant basculé les unes sur les autres dans le remplissage de la cavité. Cet effondrement total du mur étonne, étant donnée sa solidarité avec les deux murs latéraux auxquels il se rattache par des amorces saillantes. Ce côté de la cave comportait vraisemblablement un soubirail : cet aménagement a pu fragiliser le mur et



FIG. 7. — Vue générale de l'escalier de cave. © J.-C. Routier.

provoquer son affaissement. Le remblaiement de la cave s'est effectué à partir de cette brèche ouverte.

### 3.1.3. Les éléments d'architecture

Pour la construction de la cave, les maçons ont extrait d'un édifice préexistant, des blocs de grand et moyen appareil, insérés à l'état brut dans leur ouvrage. Ces pierres sont de forme parallélépipédique et de grande taille ; leur longueur varie entre 0,30 m et 1 m ; la hauteur moyenne est de 0,30 m, leur profondeur de 0,40 m. De nombreux blocs ont été ravalés pour leur utilisation en parement<sup>9</sup>.

On relève en particulier :

- deux fûts de colonnes semi-circulaires avec base en bourrelet et surface bosselée ; leur hauteur est de 1,2 m, leur diamètre de 0,30 m. Ces longues pierres en craie jaunâtre constituaient les marches 7 et 8 de l'escalier de cave (fig. 50, 1) ;

- deux piliers quadrangulaires à extrémités en bourrelet et surface bosselée ; leur hauteur est de 1,50 m, leur section de 0,30 m. Ils ont été utilisés comme marches 9 et 10 de l'escalier de cave (fig. 50, 2).

Parmi d'autres pierres de réemploi (fig. 50, 3-10), signalons :

- un tambour de colonne, d'un diamètre de 0,80 m, coupé en deux moitiés pour obtenir une face en parement ;
- de longues pierres courbes et amincies en voûtains de cave ;
- une dalle presque carrée (0,70 m, 0,60 m et 0,20 m) en craie jaune sableuse très dure, utilisée comme sixième marche de l'escalier ;
- des pierres biseautées et chanfreinées utilisées pour la voûte. Deux grosses pierres portent des encoches de levage.

9. — Ce recours à des blocs de réemploi semble une pratique courante en milieu rural comme en contexte urbain à en juger par les sites de

Attin et Cambrai où ils sont réemployés comme tels en supports d'habitat. ROUTIER, RÉVILLION 2007 ; ROUTIER 2010 ; ROUTIER 1999.

La couche de remplissage I a donné un petit fût de colonne de 0,60 m de long sur 0,40 m de diamètre. Plus de 150 pierres ont été récupérées au démontage de la cave, permettant d'observer de nombreuses traces de taille.

### 3.2. Le comblement de la cave

Le comblement de la cave s'est effectué entre le milieu du IV<sup>e</sup> s. et le début du V<sup>e</sup> s. (fig. 5, coupe AA'-BB').

Sur le fond de craie tassée (1) un niveau de circulation (2) a été observé. Il est recouvert par une couche (3) de limon marron, très compacte, apparemment en remblai. Ces deux strates ont livré quelques céramiques du Haut-Empire (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.), fragmentées par le piétinement. On y relève divers types de cruches (fig. 19, 6-9), une marmite en terre grise (fig. 19, 4), de la poterie fine d'importation et de la céramique sigillée (fig. 19, 1-3), un fond d'amphore (fig. 19, 10). Signalons aussi un fer de bêche complet; l'absence totale de monnaie dans ces premiers niveaux de la cave est à noter. La céramique est trop peu abondante pour se faire une idée précise de la phase d'utilisation initiale et de la date de mise en place du premier remblai.

Son remblaiement s'est opéré à l'opposé de l'escalier, après effondrement du mur de fond dont l'amas de pierres a servi de pente déversoir aux matériaux de remplissage entassés sur trois niveaux différents. Le comblement de la cave s'est accompli en plusieurs étapes, regroupées en cinq phases (fig. 5, coupe AA'-BB').

#### 3.2.1. Première phase : un remblai de destruction

Le niveau I est formé par l'amoncellement de matériaux lourds liés à la destruction de la cave et très vraisemblablement de la pièce d'angle, ce qui témoignait de la destruction du bâtiment principal.

Sur le lit de mortier (4) repose un amoncellement de blocs de calcaire et de silex (5), liés par une argile compacte, issus du blocage des parois de la cave. Ces éléments proviennent sans doute aussi des parties hautes du pavillon d'angle.

Ce remblai a livré, mêlés à divers débris de construction (ardoises, tuiles...), des restes d'animaux (pattes de bœuf et de cerf en connexion, cochon), des fragments de céramique et quelques objets. Parmi ces derniers, la découverte la plus intéressante consiste en un *umbo* de bouclier, trouvé à la base de la couche, sur une bande d'argile brune, à côté d'un vase à dégraisant coquiller presque complet (fig. 32, 4).

#### 3.2.2. Deuxième phase : utilisation en dépotoir

Au-dessus de cette accumulation s'opère une diversification des strates (Ia, b, c, d, e : couches 6, 7, 8, 9, 10 sur les coupes). Dans les niveaux Ia et Ib, l'abondance du matériel archéologique, sa faible fragmentation, avec de nombreux recollages indiquent plutôt un dépotoir qu'un remblai. Les différents rejets, de couleur et d'épaisseur variables, plus ou moins localisés, ont créé une stratigraphie complexe, mais il s'agit d'une même unité, caractérisée par une déclivité croissante au fil de l'accumulation.

##### *Le niveau Ia (coupe AA' : us 9)*

Elle scelle le remblai de démolition (couche I). Cette nappe noirâtre et cendreuse va en s'épaississant vers l'escalier, de telle sorte qu'elle présente une surface horizontale. Elle couvre une bonne partie du sud de la cave et renferme une masse considérable de vaisselle et de restes de boucherie.

On y a aussi trouvé des accessoires de vêtement, des objets de parure : boucles de ceinture en bronze, fibule en *oméga*, deux bracelets en pâte de verre, des épingles à cheveux, une gaine passe-courroie de bronze ajourée, une longue clé en fer, une clé en bronze, une cuiller en argent ainsi que des couteaux. Notons encore un creuset et de nombreux bois de cerf de ramassage.

Le mobilier monétaire se compose de quatorze monnaies dont une datant du dernier quart du III<sup>e</sup> s. (Probus), les autres appartiennent à la période 310-350.

##### *Les niveaux Ib, c, d, e (coupe AA' : us 6, 7, 8, 10)*

Ce niveau prolonge Ia dans la partie est de la cave. Moins compact, de couleur plus claire, il se divise en plusieurs strates, qui présentent quelques différences de composition et d'aspect, mais ont une origine identique. Elles ont livré plusieurs vases assez fragmentés mais presque complets : un grand vase Chenet 335, en terre rouge, orné sur la panse de bandes verticales réalisées à la molette et au vibreur (fig. 25, 1-1'), la majeure partie d'une assiette sigillée Curle 23 (fig. 18, 1), de la sigillée d'Argonne ainsi que de la céramique grise commune dans le même registre de formes que celle trouvée en Ia.

Les objets de parure consistent en une petite plaque-boucle réniforme à tôle d'argent rivetée, un bracelet de bronze, plusieurs épingles en os à tête sculptée.

Parmi les soixante et une monnaies, il y a deux antoniniens (268-273 ap. J.-C.), toutes les autres pièces ont été émises entre 310 et 350 ap. J.-C.

Sur les 148 monnaies trouvées dans la cave, les niveaux Ia et Ib réunissent soixante-quinze monnaies dont trois du dernier tiers du III<sup>e</sup> s. et soixante-douze de la période constantinienne (310-350 ap. J.-C.), qui confirment la chronologie indiquée par la céramique, notamment celle d'Argonne : la mise en place de ces niveaux s'est effectuée dans les deux premiers tiers du IV<sup>e</sup> s. Étant donné le peu de monnaies radiées, qui circulent pourtant en abondance jusqu'à la mise en circulation de nouvelles pièces à la fin du règne de Constantin, il est probable que l'essentiel du dépôt se place dans le deuxième tiers du IV<sup>e</sup> s. (330/340-370 ap. J.-C.).

### 3.2.3. Troisième phase : nivellement

La dépression créée vers le bas de l'escalier, par l'accumulation des déblais près de l'ouverture dans le mur de la cave, était très marquée (plus de 1 m) avec une pente à 45°. Elle est comblée par un deuxième apport de matériaux lourds (limon compact et silex) régularisés à l'horizontale. La cave à ce stade est remblayée aux deux tiers de sa hauteur ; seules les quatre premières marches d'escalier restent visibles. La distinction entre les niveaux IIa (US 10, 11, 12, 13) et IIb (US 14, 15, 16, 17) correspond à des variations légères des matériaux. Les éléments des niveaux II, tout en restant compacts, sont plus diversifiés (fig. 5, coupe BB').

Le niveau IIa (couches 10, 11, 12, 13) est un dépôt de torchis brûlé, riche en cendres et de charbons de bois. On y a recueilli six monnaies datées entre 320 et 341. La raréfaction relative du mobilier, la présence de terre brûlée en abondance nous ont conduit à le placer dans la séquence de remblai, mais il n'est pas impossible qu'il corresponde en fait au sommet des niveaux de rejet I.

Le niveau IIb présente une masse prédominante d'argile jaune (liant) mêlée de gros silex et de lentilles de cendres recouvrant un dépôt de matériaux plus légers parmi lesquels une succession de lits de craie en plaquettes interprétés comme les parements éclatés ou desquamés de la cave. Quelques rares blocs volumineux, dont un de 1 m de long sur 0,60 m de large, se rencontrent encore à ce stade du comblement. Le matériel d'occupation, notamment céramique, n'y est pas très abondant.

Il y a treize monnaies dans le niveau IIb : douze de la période 310-337 ap. J.-C. et un *aes* 4 du milieu ou de la fin IV<sup>e</sup> s., soit avec IIa, un total de dix-neuf monnaies dans les niveaux II de la cave. Il n'y a pas de différence chronologique perceptible, ces dépôts se placent dans la période 330/340-370 ap. J.-C.

### 3.2.4. Quatrième phase : utilisation en fosse-cendrier

Le comblement de la cave s'achève par des rejets de combustion (fragments d'argile cuite, cendres, craie) laissés par une activité de métallurgie.

Le niveau IIIa (coupe AA' : us 18) ne contient que des rejets brûlés épandus sur le sol. Ces remblais sont à forte proportion de terre fine cendreuse et autres particules calcinées, de petit module, et sous forme d'amas issus peut-être de structures de cuisson proches : petits foyers aménagés dans et aux abords de la fosse 5.

À côté de la poterie grise et rouge commune, on relève un Chenet 320 (fig. 30, 1), un superbe couteau à manche en os décoré et d'autres couteaux en fer ordinaires.

On dénombre quarante-six monnaies dont une du Haut-Empire, deux du dernier tiers du III<sup>e</sup> s., trente-sept de la période 310-350, un *aes* 3 émis en 350, un après 354 et un *aes* 2 de la période 379-388 ap. J.-C., trois indéterminés. Cette deuxième phase d'utilisation correspond au dernier quart du IV<sup>e</sup> s. (370-après 379).

### 3.2.5. Cinquième phase : nivellement final

Le niveau IIIb (coupe : US 19) est une longue poche de comblement limoneux avec dans sa partie supérieure, de nombreux silex, des ardoises, des moellons de craie, des tuiles (fig. 5, coupe CC'). C'est le résultat d'un nivellement du terrain. Ce dépôt renferme les éléments de datation les plus récents, dont une coupe en terre grise (imitation du Chenet 342). Quelques sigillées, céramiques grises et à dégraissant coquiller en proviennent. Parmi les petits objets, signalons un bracelet strié en bronze, un grand bracelet rigide en bronze, un creuset en terre cuite orangé. Il n'y a que cinq monnaies dont deux imitations du milieu ou de la fin IV<sup>e</sup> s., un *aes* 2 de 350, un *aes* 4 de 388-398 et une indéterminée. Le peu de mobilier recueilli ne permet pas une datation précise : fin IV<sup>e</sup> et sans doute début V<sup>e</sup> s (clos après 388).

### 3.2.6. Datation et interprétation

Le remplissage de la cave renferme trois types de matériaux de natures différentes : d'une part, des éléments de destruction de la *villa* (niveau I), en second lieu, des débris domestiques (niveaux Ia, b, c, d, e), mêlés à des rejets de combustion et des matières chauffées provenant probablement de fours culinaires et métallurgiques (bronze : niveau IIIa), et enfin des remblais (IIa, b, IIIb) contenant des déblais de destruction (moellons, tuiles), parmi lesquels on peut détecter les restes d'un éventuel incendie (IIa).

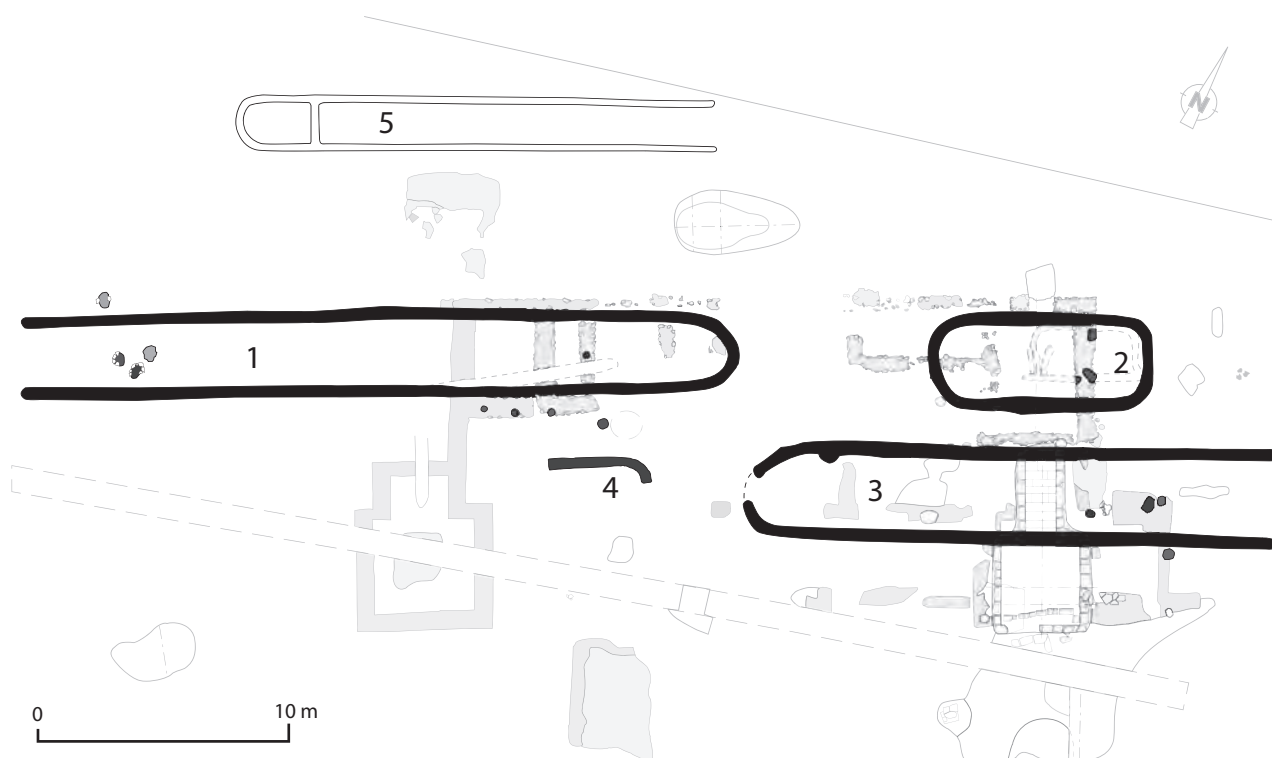


FIG. 8. — Les cabanes d'époque moderne.

L'abondant numéraire recueilli dans la cave, permet de placer la première utilisation en dépotoir (Ia, b, c, d, e) dans le second tiers du IV<sup>e</sup> s. et plus précisément avant 370, en raison de l'absence de monnaies valentiniennes que l'on trouve en abondance dans le circuit monétaire après cette date (Delmaire, étude numismatique, *infra*). D'autre part, comme il n'y a pratiquement pas de monnaies radiées, pourtant abondantes dans le premier tiers du IV<sup>e</sup> s., cette période peut être exclue. Les molettes sur sigillée d'Argonne, des groupes 2 et 3 sont compatibles avec cette chronologie (330-340 à 370 ap. J.-C.).

La seconde utilisation en dépotoir (IIIa) se place dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> s (jusque 379 au moins). Le remblaiement final (IIIb) intervient après 388. Le matériel céramique suggère une datation limitée au premier quart du V<sup>e</sup> s.

Le phénomène d'abandon des caves au IV<sup>e</sup> s. et leur utilisation comme dépotoir est bien connu (Van Ossel 1992, p. 131-134). Pour le nord de la France, les fouilles sur le tracé du TGV Nord ont livré plusieurs exemples (Roye, Rully 3, Rosières). On peut rappo-

cher la cave de Zouafques de celle de Graincourt-lès-Havrincourt, avec un matériel en grande partie analogue, dans un contexte identique (bâtiment principal) et une chronologie voisine pour le comblement (fin IV<sup>e</sup> s.)<sup>10</sup>.

#### 4. STRUCTURES POST-ROMAINES

Ce sont cinq structures dont quatre complètes se présentant comme de longues saignées comblées de limon brun et correspondant au négatif d'une paroi sur sablière basse, large de 0,40 m et profonde de 0,25 m ; elles recourent en partie le bâtiment principal de la villa (fig. 8). On ne sait si ces structures ont été délibérément appuyées sur les murs et cloisons de l'édifice antique encore visibles ou non. Quelques fragments de poterie d'époque moderne (présents fortuitement ?) ont été recueillis dans ces aménagements de cloisons en matières périssables installés sur les restes en dur de la villa. On observe deux types de plans différents : très allongé et étroit (structures 1, 3, 5) ou de plan ramassé (structure 2).

10. — MACHUT, TUFFREAU-LIBRE 1991, p. 59-172.



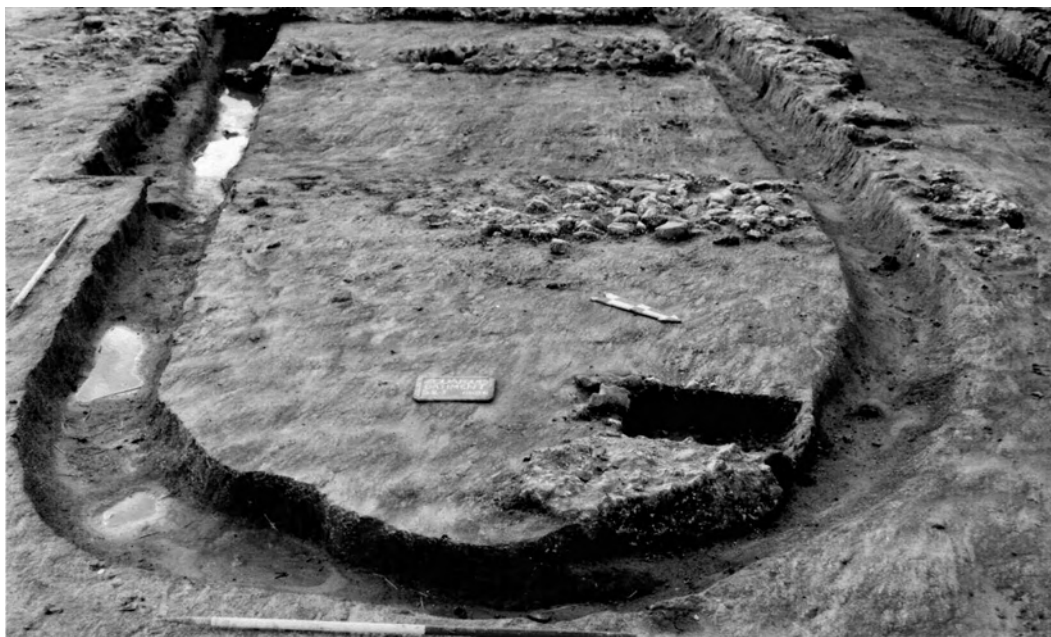


FIG. 9. — Tracé de sablière courbe de l'extrémité orientale de la cabane n° 1. © J.-C. Routier.

## 4.1. Description

### 4.1.1. Structure 2

Le tracé ovalaire de la structure 2, de 9 m sur 4 m, correspond à une cabane. Trois poteaux médians (dont deux avec silex de calage) et deux poteaux latéraux logés dans la fondation est du bâtiment gallo-romain, sont peut-être associés à ce tracé continu de sablière apparemment sans entrée (?).

### 4.1.2. Structures 1-3-5

Elles sont conçues sur le même principe : deux longues saignées parallèles, ouvertes d'un côté et terminées en arrondi ou en « fer à cheval » de l'autre (fig. 8) ; les structures 1 et 3 sont les mieux conservées.

La structure 1 mesure 29 m de longueur sur 3,50 m de largeur avec une extrémité arrondie à l'est. Près de la moitié recoupe les fondations du bâtiment antique et se termine par une section semi-circulaire (fig. 9). Le remplissage des deux sablières de ce côté est formé de terre brune et de rognons de craie arrachés des solins antiques. Le développement ouest offre deux bras parallèles creusés dans le limon, laissant le bâtiment ouvert à leurs extrémités.

Un groupe de trois trous de poteaux, présentant un calage de silex, est placé dans l'axe longitudinal de la structure, à 5 m de l'entrée ; sur le même axe, un trou

de poteau est logé dans une fondation antique, à 5 m de l'extrémité orientale. À l'extérieur de la structure, sont alignés quatre trous de poteaux, dont trois recourent une fondation de craie. Ces aménagements semblent fonctionner avec la grande structure moderne. Une paroi de clayonnage est attestée par un alignement continu et dense de trous de piquets percés dans la fondation de craie antique.

Très semblable à la structure 1, la structure 3 mesure 22 m de long pour 4 m de largeur. Des trous de poteaux à calage de silex, creusés dans les solins de craie, ont été observés à l'intérieur de la structure ; l'extrémité occidentale arrondie présente une ouverture. Dans le comblement de la sablière nord a été trouvé un tesson d'assiette faïencée peut-être intrusif, et, non loin de là, un *folis* de Constant (émis en 350 ap. J.-C.).

Plus réduite en taille que les structures 1 et 3, la structure 5 mesure 19 m de long sur 2,20 m ; la structure 4 n'est conservée que sur un tronçon de quelques mètres avec amorce d'extrémité courbe, dans un sol plastique.

## 4.2. Interprétation

Il n'est pas rare de voir un habitat pauvre de type cabane s'appuyer sur les structures d'un habitat ruiné en dur au Bas-Empire<sup>11</sup>. Mais dans le cas de Zouafques, ces installations restent énigmatiques. Les

11. — VAN OSSEL 1992 et 1995.

saignées au sol portaient sans doute une clôture palissadée, avec peut-être l'éventualité d'une couverture. On pense à une activité pastorale, à des enclos pour l'élevage ou le parcage d'animaux (moutons?), bien que leur largeur soit faible (3-4 m) par rapport à leur étendue<sup>12</sup>. La proximité de la ferme et de son château du XVIII<sup>e</sup> s. doit être prise en compte pour interpréter ces vestiges.

## 5. LES MONNAIES (R. Delmaire)

### 5.1. Analyse

Les fouilles de Zouafques ont livré au total cent cinquante monnaies d'époque impériale romaine; trois seulement ont été trouvées en dehors de la cave: un as fruste indéterminé, un as de Faustine II et un *nummus* de Constant des années 348-350. Restent cent quarante-sept monnaies provenant des niveaux de remblaiement de la cave, chiffre suffisant pour tenter une esquisse d'interprétation susceptible d'éclairer les données fournies par le reste du matériel archéologique. Nous avons résumé dans le tableau ci-dessous le classement des pièces par grandes périodes caractéristiques (pour le détail, on se reportera au catalogue qui suit); quand il y a deux chiffres, le premier indique les monnaies officielles et le second les imitations aux types émis durant cette période (tab.1)

Les monnaies sont en général assez communes; cependant, quelques-unes méritent une mention particulière:

- antoninien indéterminé, probablement entre 268 et 284, percé pour être utilisé en pendentif selon une pratique courante au Bas-Empire. Nous avons dressé ailleurs une liste des monnaies percées connues pour le département du Pas-de-Calais<sup>13</sup>. Monnaie trouvée dans le niveau IIIa (2);
- demi-*folles* de Constantin au type *Soli invicto*, beaucoup plus rare que les *folles* au type *Soli invicto comiti* (niveau IIIa 4);
- *nummus* au type *Pop romanus* émis en 330 à Constantinople; cette monnaie est très rarement signalée dans le Pas-de-Calais et nous n'en connaissons que deux autres exemplaires, un trouvé à Arras (*Bull. Commission d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais* XI, 3, 1983, p. 302) et un à Ecoust-Saint-Mein (Delmaire, Fontaine 1987, p. 356) (niveau IIIa 15).

	Ia	Ib	IIa	IIb	IIIa	IIIb
Haut-Empire						1
Antoniniens	1	2			1 + 1	
310-330	3 + 0	4 + 1	1	5	11	
330-335	3 + 5	10 + 9	2 + 3	3 + 4	8 + 3	
335-341	1	12 + 12			0 + 5	
342-348	1	9			2 + 4	
348-350		1			4	
350-353					1	1
354-365	0 + 1				1	
365-378						
Après 379					1	1
Indéterminé		2		1	3	3
Total	15	62	6	13	46	5

Tableau 1. — Les monnaies de la cave.

La répartition par ateliers est présentée sur les tableaux 2 et 3.

Le tableau de répartition des monnaies en fonction des niveaux stratigraphiques prouve que le remblaiement de la cave s'est effectué de façon apparemment homogène et en une seule fois, sauf peut-être pour le niveau IIIb. En effet, la composition des trouvailles monétaires dans les couches Ia à IIIa ne permet pas de dégager des périodes différentes de remblais; tous ces niveaux contiennent les mêmes types de monnaies, comprises – sauf une monnaie du Haut-Empire – entre 268 et 355/360 pour les niveaux Ia-IIb, mais contenant une monnaie plus récente (époque théodosienne) en IIIa et IIIb. L'absence de monnaies valentiniennes est importante à noter: ces monnaies circulent en effet en abondance dans la région, mais seulement assez tard dans le règne de Valentinien et Valens, car l'atelier de Trèves, le plus proche, ne reprend la frappe du bronze qu'en 367 et en petite quantité, et les monnaies de substitution, venant des ateliers de Lyon et Arles, puis de Rome, Aquilée et Siscia, sont pour la plupart postérieures à 367 pour les premières, à 371-372 pour les autres. L'absence de ces monnaies laisse à penser que les matériaux comblant la cave sont des débris de destruction qui dateraient du milieu du IV<sup>e</sup> s. (après 355-360 à cause des imitations minimales au type *Fel temp reparatio* au cavalier tombant, avant 370 environ à cause de l'absence totale de monnaies valentiniennes dans les remblais). Ceci ne signifie pas que le remblaiement date de cette époque, mais qu'il a

12. — LEGUILLOUX 2003, p. 339-346.

13. — DELMAIRE 1991, pour les monnaies du Haut-Empire; DELMAIRE 1991a.

Ateliers	Rome	Milan	Ticinum	indéterminé
Antoniniens	1	1	1	1

Tableau 2. — *Les antoniniens par atelier.*

	Londres	Trèves	Lyon	Arles	Siscia	Constant.	indét.
310-330	8	5	7	1	1		2
330-335		11	3	6		1	4
335-341		5	4	1			4
342-348		6	1	1			3
348-350		2				1	1
Après 350		2					

Tableau 3. — *Les monnaies tardives par atelier.*

été fait avec des déblais de cette époque déversés dans la cave probablement vers 380 ou un peu plus tard (présence d'une imitation postérieure à 379 en IIIa, d'une monnaie postérieure à 388 en IIIb). Les deux niveaux supérieurs, bien étalés et non pas déversés, peuvent d'ailleurs être un peu plus tardifs, pour niveler définitivement le sol. L'abondance des monnaies constantiniennes dans un site qui aurait, selon notre hypothèse, été détruit entre 355 et 370, ne doit pas surprendre : il s'agit d'un phénomène souvent mal saisi par les archéologues mais qui commence à être bien mis en évidence ; à notre avis, les imitations minimales aux types constantiniens (*Constantinopolis*, *Urbs Roma*, *Gloria exercitus* à un seul étendard) doivent être reportées après 348 (nous étudions ce problème dans notre publication des monnaies de Dourges-Noyelles-Godault citée plus haut) et les monnaies constantiniennes circulent encore largement à l'époque valentino-théodosienne comme l'ont prouvé les fouilles du quartier Baudimont à Arras<sup>14</sup>. La cave de Zouafques vient, à notre avis, confirmer ce fait et montrer la persistance d'une circulation tardive des monnaies constantiniennes, phénomène qu'on peut d'ailleurs constater également dans les trésors puisque les trésors constitués en majorité de monnaies théodosiennes en contiennent toujours une certaine quantité.

## 5.2. Inventaire des monnaies

### 5.2.1. Niveau Ia

1. Inv. 139. Probus, antoninien, Ticinum, 276/282 (*RIC* Probus 386); 2,84; 22; 6. Ces trois chiffres indiquent respectivement pour chaque pièce le poids en grammes, le diamètre en millimètres et l'orientation

du revers par rapport à l'axe du droit selon le code horaire (0 : même axe, 6 : axe contraire etc.).

A. IMP C M AVR PROBVS AVG, b. radié drapé cuirassé de dos à d.  
R. IOVI CONSERVAT  $\overline{VXXT}$ , Jupiter à g. tend un globe à l'empereur et tient un sceptre.

2. Inv. 122. Constantin I, *follis*, Londres, 310 (*RIC* VI Londres 124); 3,59; 23; 6.

A. IMP CONSTANTINVS P AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. SOLI INVI-CTO COMITI .  $\overline{TF}$   
PLN

Sol à g. lève la main et tient un globe.

3. Inv. 44. Constantin I, *follis*, Trèves, 316 (*RIC* VII Trèves 102); 2,74; 20; 6.

A. IMP CONSTANTINVS AVG. b. lauré cuirassé à d.

R. Même revers mais  $\overline{TF}$   
ATR

4. Inv. 138. Constantin II César, *follis*, Lyon, 323/324 (*RIC* VII Lyon 211 : Bastien 1987 : 318-337, 169); 3,03; 19; 0.

A. CONSTANTINVS IVN NOB C, tête laurée à d.

R. CAESARVM NOSTROVM, VOT-X dans une couronne, marque d'exergue : PLG croissant.

5. Inv. 137. Époque constantinienne, *follis*, Trèves, 333/334 (*RIC* VII Trèves 554 = *LRBC* I, 77); 2,20; 16; 0.

A. CONSTAN-TINOPOLIS, b. casqué à g.

R. Victoire à g. sur proue,  $\overline{\text{couronne}}$   
TR[P ou S]

6. Inv. 133. *Idem*, Trèves, 330/335 (*RIC* VII Trèves 523, 530, 543 ou 548; *LRBC* I, 52, 59, 66 ou 70); 0,88; 15; 6.

[CONSTAN-TINOPOLIS] au droit. – TR[ à l'exergue, pas de marque de champ.

7. Inv. 132. Constance II César, *follis*, Arles, 333/334 (*RIC* VII Arles 377; *LRBC* I, 380); 2,10; 18; 0.

A. FL IVL CONSTANTIVS NOB C, b. lauré drapé cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS  $\overline{\text{couronne pointée}}$   
SCONST

deux soldats tenant deux étendards.

8. Inv. 136. Imitation locale, après 335; 0,77; 13; 6.

A. Buste casqué à g. – Victoire à g. sur proue (type *Constantinopolis*).

9. Inv. 140. *Idem*; 0,65; 13; 0.

A. Même type, ]NOP[ au droit.

10. Inv. 103. Constant, *follis*, Trèves, 340/341 (*RIC* VII Trèves 111; *LRBC* I, 133); 1,13; 15; 6.

A. [CON]STANS-P F AVG, b. drapé cuirassé à diadème de rosettes à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS  $\overline{M}$   
TRS croissant

deux soldats tenant un seul étendard.

11. Inv. 119. Imitation locale, après 335; 1,36; 13; 4.

A. CONS [ , b. drapé cuirassé diadémé à d.

R. Type *Gloria exercitus*, deux soldats tenant un étendard, TRS à l'exergue.

12. Inv. 134. *Idem*; 0,51; 13; 6

A. ]NVS IVIIIIC, b. lauré cuirassé à d.

R. ]EXER[, même type, SLG à l'exergue.

13. Inv. 120. *Idem*; 1,22; 15; 6.

A. Buste fruste à d.

R. Même revers, ]CITVS

14. Inv. 131. Constance II ou Constant, *follis*, Trèves, 342/348 (*RIC* VIII Trèves 181-182; *LRBC* I, 137a); 0,53; 15; 6.

A. ]S P F AVG, b. cuirassé drapé diadémé avec rosettes à d.

R. VICTORIAE DD AVGG Q NN  $\overline{M}$   
TR[P ou S]

deux Victoires face-à-face.

14. — GRICOURT 1987.

15. Inv. 135. Imitation locale, sans doute milieu du IV<sup>e</sup> s. ; 0,20; 9; 6.  
Buste diadémé à d.  
Personnage très stylisé à g. (imitation sans doute du type *Fel temp reparatio*, l'empereur à g. frappant un cavalier qui tombe; ce type est généralement réduit dans les imitations à une partie de la représentation du revers : ici le graveur du coin a privilégié l'empereur à g. et n'a pas eu de place pour le cavalier).

### 5.2.2. Niveau I b

1. Inv. 145. Claude II, antoninien, Rome, 268/270 (*RIC* Claude 54 ou 55); 2,20; 18; 6.

A. Tête radiée à d.  
R. IOVI [VICTORI] N, Jupiter à g. avec foudre et sceptre.

2. Inv. 45. Aurélien, antoninien, Milan, 272/273 (*RIC* Aurélien 129); 3,31; 19-23; 6.

A. IMP AV[RELIANVS AVG], b. radié cuirassé à d.  
R. IOVI [CONSER], Jupiter à g. tend un globe à l'empereur et tient un sceptre, P à l'exergue.

3. Inv. 51. Constantin I, *foliis*, atelier indéterminé, 313/316; 2,84; 19; 0.

A. IMP CONSTANTINVS[ ], b. lauré fruste à d.

R. SOLI INVIC-TO COMITI S F  
[...]

Sol à g. levant la main et tenant un globe.

4. Inv. 91. Constantin I, imitation locale, vers 320; 2,53; 13; 6.

A. CONSTANTI-NVS P AG, b. casqué drapé cuirassé de dos à d., lance sur l'épaule d.  
R. VICTORIAE LAETAE PRINC PERP, deux Victoires posent un bouclier écrit VOT-PR sur un autel orné d'une étoile dans une couronne.

La légende de droit est utilisée à Londres en 316-318, de même que le revers avec étoile en couronne, mais pas avec ce type de buste; le style assez médiocre de cette pièce nous la fait considérer comme une imitation.

5. Inv. 113. Constantin II César, *foliis*, Lyon, 321 (*RIC* VII Lyon 148; Bastien 1987 : 316-337, 105); 2,86; 18; 0.

A/ CONSTANTINVS IVN N C, b. lauré drapé cuirassé de dos à d.

R/ BEATA TRANQVILLITAS C R  
PLG

autel écrit VO-TIS-XX et surmonté d'un globe et de trois étoiles.

6. Inv. 151. Constantin I, *foliis*, Lyon, 323 (*RIC* VII Lyon 198; Bastien 1987 : 316-337, 157); 2,86; 20; 6.

A. CONSTAN-TINVS AVG, tête laurée à d.  
R. BEATA TRAN-QVILLITAS PLG, même autel mais VOT-IS-XX.

7. Inv. 100. Constantin I, *foliis*, Lyon, 324/325 (*RIC* VII Lyon 225; Bastien 1987 : 316-337, 184); 2,94; 18; 0.

A. CONSTAN-TINVS AVG, tête laurée à d.  
R. PROVIDEN-TIAE AVGG PLG, porte de camp surmontée d'une étoile.

8. Inv. 31. Constantin I, *foliis*, Trèves, 332 (*RIC* VII Trèves 537; *LRBC* I, 60); 1,68; 16; 6.

A. CONSTANTI-NVS MAX AVG, b. drapé cuirassé lauré avec rosettes à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS TR•P, deux soldats tenant deux étendards.

9. Inv. 25. Constantin II César, *foliis*, Trèves, 332/333 (*RIC* VII Trèves 539; *LRBC* I, 63); 2,14; 16; 0.

A. CONSTANTINVS IVN NOB C, b. lauré cuirassé à d.

R. *Idem*.

10. Inv. 143. Constantin II César, *foliis*, Trèves, 333/334 (*RIC* VII Trèves 550; *LRBC* I, 73); 1,25; 19; 0.

Même type mais couronne.  
TR[P ou S]

11. Inv. 150. Constantin II César, *foliis*, Lyon, 332 (*RIC* VII Lyon 244; *LRBC* I, 187; Bastien 1987 : 316-337, 230); 1,76; 17; 0.

Même type mais •PLG

12. Inv. 114. Constance II César, *foliis*, Arles, 330/331 (*RIC* VII Arles 348; *LRBC* I, 354); 2,08; 17; 6.

A. FL IVL CONSTANTIVS NOB C, b. lauré cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS étoile  
SCONST

même type.

13. Inv. 143. Constantin II César, *foliis*, Arles, 332/333 (*RIC* VII Arles 366; *LRBC* I, 369); 1,64; 18; 0.

A. CONSTANTI-NVS IVN N C, b. lauré cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-[ITVS] palme  
SCONST

même revers.

14. Inv. 27. Constance II César, *foliis*, Arles 334 (*RIC* VII Arles 383; *LRBC* I, 386); 1,76; 16; 0.

A. FL IVL CONSTANTIVS NOB C, b. lauré drapé cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS chrisme  
SCONST

même revers.

15. Inv. 108. Constantin II César, *foliis*, atelier indéterminé, 330/335; 1,84; 16; 0.

A. CONSTANTINVS IVN NOB C, b. lauré cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS, même revers.

16. Inv. 112. Constantin II César, *foliis*, atelier indéterminé, 330/335; 1,84; 16; 0.

Même type; pas de marque de champ, exergue illisible

17. Inv. 95. Constantin I, *foliis*, imitation locale, après 330; 1,84; 16; 0.

A. CONSTANTI-NVS MAX AVG, b. drapé cuirassé diadémé de rosettes à d.

R. Même revers, exergue illisible, pas de marque de champ.

18. Inv. 110. Constantin ou fils, imitation locale, après 335; 0,88; 15; 6.

A. Buste lauré drapé cuirassé à d.

R. Même revers, PL à l'exergue.

19. Inv. 38. Époque constantinienne, *foliis*, Trèves, 330/331 (*RIC* VII Trèves 529; *LRBC* I, 58); 2,02; 17; 6.

A. VRBS-ROMA, b. casqué à g.

R. Louve à g. allaitant Romulus et Remus, deux étoiles dessus; marque : TRS à l'exergue.

20. Inv. 30. Imitation locale, après 335; 0,67; 13; 6.

Même type, légendes illisibles.

21. Inv. 76. *Idem*; 1,40; 15; 6.

*Idem*, marque : PCON.

22. Inv. 146. *Idem*; 0,44; 13; 9.

*Idem*, marque d'exergue éventuelle illisible.

23. Inv. 97. *Idem*; 0,47; 10; 6.

Même type.

24. Inv. 92. *Idem*; 0,70; 13; 0.

A. Même type; VRBS-[ ] au droit

R. JLG à l'exergue au revers.

25. Inv. 29. Imitation locale, après 335; 1,76; 14; 9.

A. CONSTANT-[INOPOLIS], b. casqué à g.

R. Victoire sur proue à g., TRS à l'exergue.

26. Inv. 147. *Idem*; 0,90; 14; 6.

A. Même type, CONSTANT-[ ] au droit

R. PTR au revers.

27. Inv. 34. Constant, *foliis*, Trèves, 337/340 (*RIC* VIII Trèves 46 ou 60; *LRBC* I, 110); 0,98; 14; 0.

A. [FL IVL CONSTA]NS AVG, b. drapé cuirassé lauré à d.

R; GLOR-IA EXERC-ITVS •TRS ou •TRS•, deux soldats tenant un étendard.

28. Inv. 144. Constantin II Auguste, *foliis*, Trèves, 337/340 (*RIC* VIII Trèves 57; *LRBC* I, 107); 1,10; 15; 0.

A. [CONSTAN-T]INVS AVG, b. lauré avec rosettes drapé cuirassé à d.  
R/ GLOR-IA EXERC-ITVS •TRS•, même type.

29. Inv. 115. Constant, *foliis*, Trèves, 340/341 (*RIC* VIII Trèves 111 ; *LRBC* I, 133) ; 1,08 ; 14 ; 0.

A. CONSTANS-[P F AVG], b. drapé cuirassé avec diadème de rosettes à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS  $\frac{M}{\text{TSR croissant}}$

même type.

30. Inv. 148. Constantin II Auguste, *foliis*, Lyon, 337/340 (*RIC* VIII Lyon 6 ; *LRBC* I, 241 ; Bastien 1987 : 337-363, 6) ; 1,24 ; 15 ; 0.

A. [CONSTANTI]-NVS MAX AVG, b. drapé cuirassé avec rosettes à d.

R. Même revers mais  $\frac{\text{chrisme}}{\text{PLG}}$

31. Inv. 94. Fils de Constantin, *foliis*, Lyon, 337/340 (*RIC* VIII Lyon 4-11 ; *LRBC* I, 239-244 ; Bastien 1987 : 337-363, 5-8) ; 1,18 ; 15 ; 6.

A. Buste fruste à d.

R. Même revers.

32. Inv. 149. Constance II Auguste, *foliis*, Lyon, 340/341 (*RIC* VIII Lyon 25 ; *LRBC* I, 251a ; Bastien 1987 : 337-363, 35) ; 0,92 ; 15 ; 6.

A. CONSTANTI-VS P F AVG, b. drapé cuirassé lauré à d.

R. [GLORI-A EXER]- CITVS  $\frac{Y}{\text{PLG}}$

même type.

33. Inv. 49. Constance II Auguste, *foliis*, Lyon, 340/341 (*RIC* VIII Lyon 26 ; *LRBC* I, 252 ; Bastien 1987 : 337-363, 39) ; 1,43 ; 15 ; 0.

A. CONS[TANTI]-VS P F AVG, b. lauré drapé cuirassé à d.

R. GLORI-A EXER-CITVS  $\frac{I}{\text{PLG}}$

même revers.

34. Inv. 32. Constantin I, *foliis*, Arles, 336 (*RIC* VII Arles 394 ; *LRBC* I, 398) ; 1,29 ; 15 ; 6.

A. CONSTANTI-NVS MAX AVG, b. lauré drapé cuirassé avec rosettes à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS  $\frac{\text{chrisme}}{[\text{P ou SCONST}]}$

même revers.

35. Inv. 107. Imitation locale, après 335.

Fragment de monnaie au type *Gloria exercitus*, deux soldats avec un étendard.

36. Inv. 118. Constantin ou fils, *foliis*, atelier indéterminé, 335/341 ; 0,87 ; 15 ; 6.

A. Buste drapé cuirassé diadémé à d.

R. Même type.

37. Inv. 20. Constantin I, imitation locale, après 335 ; 1,20 ; 14 ; 11.

A. ]TANTINVS AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXER-[CITVS]  $\frac{\text{TRS}}$ , même revers.

38. Inv. 75. Constantin I, imitation locale, après 335 ; 1,14 ; 15 ; 0.

A. [CONSTANTINVS]S MAX AVG, b. drapé cuirassé diadémé avec rosettes à d.

R. Même type.

39. Inv. 36. Constance II Auguste, imitation locale ; 1,10 ; 14 ; 6.

A/ ]STANTIVS AVG, même buste. Même revers.

40. Inv. 50. Constantin I ou II, imitation locale ; 0,78 ; 14 ; 6.

A. CONSTANTII, b. lauré drapé cuirassé à d.

R. *Idem*.

41. Inv. 110. Imitation locale, après 335 ; 0,88 ; 15 ; 6.

A. CONSTI, b. fruste à d.

R. *Idem*, M dans l'étendard.

42. Inv. 28. Imitation locale, après 335 ; 0,75 ; 14 ; 6.

A. Buste avec diadème de rosette à d.

R. *Idem*, II dans l'étendard.

43. Inv. 40. Imitation locale, après 335 ; 0,57 ; 12 ; 0.

A. Buste drapé cuirassé diadémé à d. Même type.

44. Inv. 109. Imitation locale, après 335 ; 0,93 ; 13 ; 8.

A. Buste lauré (?) à d. Même type.

45. Inv. 129. Imitation locale, après 335 ; 0,87 ; 11 ; ?

A. Droit fruste.

R. Revers au même type.

46. Inv. 26. Imitation locale, après 335 ; 0,39 ; 9 ; 6.

A. Buste casqué à g.

R. Revers : type *Gloria exercitus*, deux soldats avec un étendard.

Hybride combinant un droit *Urbs Roma/Constantinopolis* avec un revers *Gloria exercitus* à un étendard.

47. Inv. 41. Imitation locale, après 335 ; 0,47 ; 11 ; 0.

A. VRS-[, b. casqué à g.

R. ]-RIE, deux soldats avec un étendard.

Hybride combinant un droit au type *Urbs Roma* avec un revers *Gloria exercitus* à un étendard.

48. Inv. 24. Hélène, *foliis*, Trèves, 337 (*RIC* VIII Trèves 63 ; *LRBC* I, 112) ; 1,27 ; 15 ; 6.

A. FL IVL HE-LENAE AVG, b. drapé à d.

R. PA-X PV-BLICA  $\frac{\text{TRP}}$ , la Paix à g. avec rameau et sceptre.

49. Inv. 142. Theodora, *foliis*, atelier indéterminé (sans doute Trèves), 337 ; 1,42 ; 14 ; 6.

A. FL MAX THEO-DORAE AVG, b. drapé à g.

R. [PIETAS]-ROMANA, l'impératrice tête à d. avec un enfant ; exergue illisible.

50. Inv. 54. Constantin I divinisé, *foliis*, atelier indéterminé, 337 ; 1,23 ; 12 ; 0.

A. DIV CONSTANTI-NVS [PT AVG], b. voilé à d.

R. Quadriga à d.

51. Inv. 93. Constant, *foliis*, Trèves, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Trèves 183 ; *LRBC* I, 139) ; 0,83 ; 15 ; 6.

A. CONSTAN-S P F AVG, b. avec diadème de rosettes à d.

R. [VICTORIAE DD AVGG Q NN]  $\frac{\text{feuille}}{\text{TRP}}$

deux Victoires face-à-face.

52. Inv. 130. Constance II ou Constant, *foliis*, Trèves, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Trèves 187-188 ; *LRBC* I, 141-142) ; 0,98 ; 15 ; 6.

A. ]P F AVG, b. drapé cuirassé à diadème de rosettes à d.

R. VICTORIAE DD AVGG Q NN  $\frac{\text{étoile}}{\text{TR[P ou S]}}$

même revers.

53. Inv. 21. Constance II, *foliis*, Trèves, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Trèves 190 ; *LRBC* I, 143) ; 1,35 ; 13 ; 0.

A. CONSTANTI-VS P F AVG, même buste.

R. Même revers mais  $\frac{C}{\text{TRP}}$

54. Inv. 106. Constant, *foliis*, Trèves, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Trèves 199 ; *LRBC* I, 154) ; 1,36 ; 16 ; 6.

A. CONSTA-NS P F AVG, b. drapé cuirassé diadémé avec une rosette finale à d.

R. VICTORIAE DD AVGG Q NN  $\frac{E}{\text{TRS}}$

même type.

55. Inv. 37. *Idem* (*RIC* VIII Trèves 199 ; *LRBC* I, 154) ; 1,24 ; 15 ; 0.

A. Même type mais pas de rosette et  $\frac{E}{\text{TRS}}$

56. Inv. 35. Constant, *foliis*, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Trèves 206 ou 210 ; *LRBC* I, 160 ou 163) ; 1,42 ; 14 ; 0.

A. [CONSTAN]S P F AVG, b. drapé cuirassé diadémé à d.

R. VICTORIAE DD AVGG Q NN  $\frac{\text{palme}}{\text{TRS ou S[.]}}$

même revers.

57. Inv. 90. Constance II, *foliis*, Lyon, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Lyon 38 ; *LRBC* I, 256 ; Bastien 1987 : 337-363, 47 ou 50) ; 1,06 ; 15 ; 0.

A. [CONSTANTI]-VS P F AVG, b. lauré drapé cuirassé à d.

R. VICTORIAE DD AVGG Q NN, deux Victoires face-à-face, pas de marque de champ, exergue illisible, mais seule l'émission P/SLG a ce type de droit.

58. Inv. 96. Constance II ou Constant, *folllis*, atelier indéterminé, 342 (?)/348 ; 1,08 ; 13 ; 0.

A. Buste fruste à d.

R. *Idem*, M ou N dans le champ, exergue illisible.

59. Inv. 101. Constance II ou Constant, *folllis*, Trèves ou Lyon, 342 (?)/348 ; (RIC VIII Trèves 187-189 ou Lyon 42-44 ; LRBC I, 141-142 ou 259) ; 1,09 ; 13 ; 6.

A. Buste drapé cuirassé diadémé à d.

R. *Idem*, étoile dans le champ, exergue illisible.

60. Inv. 105. Constance II, *aes* 3, Trèves, 348/350 (RIC VIII Trèves 227 ; LRBC II, 32) ; 2,47 ; 18 ; 6.

A. DN CONSTAN-TIVS P F AVG, b. drapé cuirassé diadémé à d.

R. FEL•TEMP•REPARATIO, phénix à d. sur un bûcher.

Exergue illisible, mais le style est celui de l'atelier de Trèves (cou démesuré).

61. Inv. 23.

Monnaie brisée indéterminée.

62. Inv. 111.

Monnaie brisée et détruite au moment de sa découverte.

### 5.2.3. Niveau IIa

1. Inv. 121. Crispus, *folllis*, Siscia, 320 (RIC VII Siscia 153) ; 2,64 ; 19 ; 6.

A. IVL CRIS-PVS NOB C, tête laurée à d.

R. CAESARVM NOSTRORVM, VOT-V dans une couronne, SIS à l'exergue.

2. Inv. 98. Époque constantinienne, *folllis*, Lyon, 331 (RIC VIII Lyon 257 ; LRBC I, 200 ; Bastien 1987 : 316-337, 221) ; 2,11 ; 16 ; 0.

R. VRBS-ROMA, b. casqué à g. – Louve allaitant Romulus et Remus sous deux étoiles, à l'exergue ; PLG croissant pointé.

3. Inv. 124. *Idem*, atelier indéterminé, 330/337 ; 1,14 ; 13 ; 6.

Même type, légende et marque illisibles.

4. Inv. 99. Imitation locale, après 335 ; 0,72 ; 10 ; 0.

A. Buste casqué à g. – Victoire à g. sur proue (type *Constantinopolis*).

5. Inv. 104. Imitation locale, après 335 ; 0,86 ; 12 ; 6.

Même type.

6. Inv. 102. Imitation locale, après 335. 1,33 ; 14 ; 6.

A. VRBS-ROMA, b. casqué à g. Victoire à g. sur proue, PTR à l'exergue.

R. Hybride avec type *Urbs Roma* au droit et *Constantinopolis* au revers.

### 5.2.4. Niveau II b

1. Inv. 74. Licinius, *folllis*, Londres, 310/312 (RIC VI Londres 209 c) ; 3,76 ; 23 ; 6

A. IMP LICINIUS P F AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. GENIO-POP ROM étoile

PLN

Génie à g. avec patère et corne d'abondance.

2. Inv. 81. Constantin I, *folllis*, Trèves, 313/315 (RIC VII Trèves 45) ; 2,79 ; 20 ; 6.

A. IMP CONSTANTINVS AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. SOLI INVIC-TO COMITI T F

PTR

Sol à d., tête à g., lève la main et tient un globe.

3. Inv. 128. Constantin I, *folllis*, Londres, 317 (RIC VII Londres 111) ; 1,89 ; 18 ; 0.

A. CONSTANTINVS P F AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. Même revers mais S P

PLN

4. Inv. 79. Crispus, *folllis*, Lyon, 321/322 (RIC VII Lyon cf. 166 ; Bastien 1987 : 316-337, 145) ; 2,58 ; 20 ; 0.

A. CRISPVS-NOB CAES, tête laurée à d.

R. BEATA TRAN-QVILLITAS C R

PLG

autel écrit VO-TIS-XX, surmonté d'un globe et de deux étoiles. Le RIC ne mentionne (par erreur) que l'autel avec VOT-IS-XX.

5. Inv. 77. Constantin I, *folllis*, Trèves, 326 (RIC VII Trèves 475 ; LRBC I, 28) ; 2,41 ; 20 ; 6.

A. CONSTAN-TINVS AVG, tête laurée à d.

R. PROVIDEN-TIAE AVGG, porte de camp surmontée d'une étoile, à l'exergue : PTR croissant pointé

6. Inv. 80. Constance II César, *folllis*, Lyon, 332 (RIC VII Lyon 245 ; LRBC I, 188 ; Bastien 1987 : 316-337, 236) ; 1,65 ; 18 ; 6.

A. FL IVL CONSTANTIVS NOB C, b. lauré cuirassé à d.

R. GLOR-IA EXERC-ITVS, deux soldats tenant deux étendards, •PLG à l'exergue

7. Inv. 82. Époque constantinienne, imitation locale, après 335 ; 0,85 ; 13 ; 0.

A. Buste casqué à g. Louve allaitant Romulus et Remus (type *Urbs Roma*) ; à l'exergue : TRS

8. Inv. 85. *Idem* ; 0,96 ; 14 ; 6.

A. [VRBS]-RO[MA], b. casqué à g.

R. *Idem*, à l'exergue : ••

9. Inv. 86. *Idem* ; 1,35 ; 12 ; 6.

A. [CONSTAN]-TINOPOLI, b. casqué à g.

R. Victoire à g. sur proue (type *Constantinopolis*), JL•P à l'exergue.

10. Inv. 78. *Idem* ; 0,35 ; 13 ; 7.

A. B. fruste à d. – Victoire à g. sur proue.

R. Hybride combinant un revers au type *Constantinopolis* avec un buste impérial.

11. Inv. 87. Theodora, *folllis*, atelier indéterminé, 337 ; 1,00 ; 15 ; 0

A. [FL]MAX[THEO-DORAE AVG], b. drapé à d.

R. [PIETAS-ROMANA], l'impératrice de face avec un enfant.

12. Inv. 83. Hélène, *folllis*, atelier indéterminé, 337 ; 0,95 ; 16 ; 6.

A. Droit fruste. PA-X PV-BLICA, la Paix à g. avec rameau et sceptre.

13. Inv. 84. Monnaie brisée : *aes* 4 ou imitation de petit module.

### 5.2.5. Niveau IIIa

1. Inv. 7. As fruste (lisse et brisé), 1<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ; 5,84 (incomplet) ; 28 ; ?

2. Inv. 6. Antoninien percé, entre 268 et 294 ; 3,38 ; 18 ; ?

A. IMP[ ], tête radiée à d.

R. Revers fruste.

L'effigie est mince et barbue ; il pourrait s'agir de Claude II, Aurélien, Probus, Carus.

3. Inv. 12. Imitation locale, après 270 ; 1,25 ; 15 ; 6.

A. [DIV]O CLAV[DIO], tête radiée à d.

R. [CONSECRATIO], autel.

4. Inv. 70. Constantin I, demi-*folllis*, Trèves 310/311 (RIC VI Trèves 898) ; 1,30 ; 19 ; 6.

A. CONSTANTINVS AVG, b. lauré drapé de dos à d.

R. SOLI IN-VICTO, Sol à g. lève la main et tient un globe, PTR à l'exergue.

5. Inv. 127. Constantin I, *folllis*, Trèves, 310/313 (RIC VI Trèves 873) ; 2,82 ; 25 ; 0.

A. CONSTANTINVS P F AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. SOLI INVIC-TO COMITI T F

PTR

Sol à g. lève la main et tient un globe.

Malgré le faible poids dû à l'usure, il s'agit de l'émission de 310/313 et non de celle de 313/315 où le module est beaucoup plus réduit.

6. Inv. 9. Constantin I, *folllis*, Lyon, 315 (RIC VII Lyon 315 ; Bastien 1987 : 294-316, 596) ; 2,57 ; 19 ; 6.

A. IMP CONSTANTINVS AVG, b. lauré cuirassé à d.

R. SOLI INVIC-TO COMITI T F\*

PLG

même revers.

7. Inv. 66. Constantin I, *follis*, Londres, 317 (*RIC* VII Londres 106); 2,73; 19; 6.  
A. IMP CONSTANTINVS AVG, b. lauré drapé cuirassé à d.  
R. *Idem* mais marque S P  
PLN
8. Inv. 126. Constantin I, *follis*, Arles, 317/318 (*RIC* VII Arles 145); 3,09; 21; 6.  
A. IMP CONSTANTINVS P F AVG, b. lauré drapé cuirassé à d.  
R. SOLI IN-VI-CTO COMITI C S  
QARL
- même revers.
9. Inv. 69. Constantin I, *follis*, Thessalonique (?), 318/319 (*RIC* VII Thessal. 55); 2,26; 17; 6.  
A. CONSTANTINVS AVG, b. lauré cuirassé à d.  
R. VOT-XX-MVLT-XXX dans une couronne.
10. Inv. 62. Constantin I, *follis*, Londres, 319/320 (*RIC* VII Londres 160); 2,95; 18; 6.  
A. CONSTA-NTINVS AVG, b. casqué cuirassé à d.  
R. VICTORIAE LAETAE PRINC PERP, deux Victoires posent sur un autel un bouclier écrit VOT-PR; l'autel est orné d'un losange avec points au milieu et dans chaque coin de l'autel, PLN à l'exergue.
11. Inv. 4. Constantin II César, *follis*, Lyon, 321 (*RIC* VII Lyon 148; Bastien 1987 : 318-337, 105); 2,94; 19; 0.  
A. CONSTANTINVS IVN N C, b. lauré drapé cuirassé de dos à d.  
R. BEATA TRANQVILLITAS, autel écrit VIO-TIS-XX, surmonté d'un globe et trois étoiles, marque C R  
PLG
- La forme VIO- au lieu de VO- est sans doute due à un point de centrage trop développé qui parasite la légende.
12. Inv. 13. Constantin I, *follis*, Londres, 320/321 (*RIC* VII Londres 191); 2,48; 20; 6.  
A. CONSTA-NTINVS AVG, b. casqué cuirassé à d.  
R. VIRTVS-EXERCIT, étendard écrit VOT-XX entre deux captifs assis, PLN à l'exergue.
13. Inv. 141. Crispus César, *follis*, Londres, 321/322 (*RIC* VII Londres 229); 2,47; 20; 6.  
A. CRISPVS-NOBIL C, b. casqué cuirassé à d.  
R. BEATA TRAN-QVILLITAS, autel écrit VOT-IS-XX, surmonté d'un globe et de deux étoiles, PLON à l'exergue.
14. Inv. 55. Crispus César, *follis*, Londres, 321/322 (*RIC* VII Londres 237 et note p. 111); 2,47; 18; 6.  
A. CRISPVS-NOB CAES, b. casqué cuirassé à d.  
R. BEATA TRA-NQVILLITAS, autel écrit VOT-IS-XX surmonté d'un globe et trois étoiles, PLON à l'exergue.
15. Inv. 64. Époque constantinienne, *aes* 4, Constantinople, 330 (*RIC* VIII Constant. 22; *LRBC* I, 1067); 0,86; 14; 0.  
A. [POP ROMAINVS, b. à g.  
R. CONS- et étoile dans une couronne.  
Sur la date de cette série, voir Brenot 1980.
16. Inv. 71. Constantin II César, *follis*, Arles, 333 (*RIC* VII Arles 371; *LRBC* I, 75); 2,23; 18; 0.  
A. CONSTANTI-NVS IVN N C, b. lauré cuirassé à d.  
R. GLOR-IA EXERC-ITVS couronne  
PCONST
- deux soldats tenant deux étendards.
17. Inv. 5. Époque constantinienne, *follis*, Trèves, 330/331 (*RIC* VII Trèves 530; *LRBC* I, 59); 2,38; 18; 6.  
A. CONSTAN-TINOPOLIS, b. casqué à g.  
R. Victoire à g. sur proue, TRP à l'exergue.
18. Inv. 67. *Idem*, Trèves, 332/333 (*RIC* VII Trèves 548; *LRBC* I, 71); 2,21; 18; 6.  
A. CONSTAN-TINOPOLIS, b. casqué à g.  
R. Victoire à g. sur proue, TRP\* à l'exergue.
19. Inv. 11. *Idem*, Trèves, 333/334 (*RIC* VII Trèves 563; *LRBC* I, 86); 1,62; 16; 0.
- Même type mais palme  
TRS
20. Inv. 60. *Idem*, atelier indéterminé, 330/335; 2,18; 15; 6.  
Même type, marque illisible.
21. Inv. 63. Imitation locale, après 335; 0,79; 12; 0.  
A. B. casqué à g.  
R. Victoire à g. sur proue (type *Constantinopolis*)
22. Inv. 10. *Idem*; 1,51; 12/14; 6.  
Même type.
23. Inv. 56. Époque constantinienne, *follis*, Trèves, 332/333 (*RIC* VII Trèves 547; *LRBC* I, 71); 1,55; 15; 0.  
A. VRBS-ROMA, b. casqué à g.  
R. Louve allaitant Romulus et Remus, TRS\* à l'exergue.
24. Inv. 8. *Idem*, Arles, 336/337 (*RIC* VII Arles 407; *LRBC* I, 409); 1,24; 13/16; 6.  
Même type mais X  
SCONST
25. Inv. 73. Époque constantinienne, imitation locale, après 335; 0,75; 12; 6.  
Même type, sans marque.
26. Inv. 46. Fils de Constantin, imitation locale, après 335; 1,44; 14; 6.  
A. FL IVL CONS[...]NOB C, b. lauré cuirassé à d.  
R. Type *Gloria exercitus*, deux soldats tenant un étendard, TR à l'exergue.
27. Inv. 14. Époque constantinienne, imitation locale, après 335; 0,74; 12; 9.  
A. CONSTAN-[ , b. avec diadème de rosettes à d.  
R. Type *Gloria exercitus*, deux soldats tenant un étendard.
28. Inv. 43. *Idem*; 0,59; 12; 6.  
A. B. lauré fruste à d.  
R. *Idem*.
29. Inv. 68. *Idem*; 0,88; 13; 7.  
A. B. fruste à d.  
R. *Idem*, I dans l'étendard.
30. Inv. 18. Constance II ou Constant, *follis* imitation, après 337; 0,93; 14; 0.  
A. DN FL CONSTA[ , b. drapé cuirassé avec diadème de rosette à d.  
R. *Idem*.
31. Inv. 53. Constant, *follis*, Arles, 342 (?)/348 (*RIC* VIII Arles 80; *LRBC* I, 457); 1,46; 13; 0.  
A. CONSTANS-[P F AVG], b. drapé cuirassé diadémé à d.  
R. [VICTORIAE DD AVGG Q NN], deux Victoires face-à-face, MA liés dans le champ, SARL à l'exergue
32. Inv. 57. Constant, *follis*, atelier indéterminé, 342 (?)/348 : 0,86; 14; 0.  
A. [CONSTAN]-S P F AVG, b. drapé cuirassé avec diadème de rosettes à d.  
R. *Idem*, marque illisible.
33. Inv. 65. Constance II ou Constant, imitation locale, après 342; 0,68; 12; 8.  
A. Effigie fruste à d.  
R. - ]VGG Q NN. *Idem*, palme dans le champ.
34. Inv. 19. *Idem*; 0,93; 14; 0.  
A. B. drapé cuirassé diadème avec rosettes à d.  
R. Type *Victoriae dd augg q nn*, deux Victoires face-à-face.
35. Inv. 15. *Idem*; 0,65; 13; 0.  
A. B. fruste diadémé à d.  
R. *Idem*.
36. Inv. 72. *Idem*; 0,80; 13; 6.  
A. B. lauré fruste à d.  
R. *Idem*.

37. Inv. 17. Constance II ou Constant, *aes* 3, Constantinople, 348/350 (*RIC* VIII Constant. 85-88; *LRBC* II, 2011-2014); 2,68; 20; 0.  
A. ]CONSTA[ , b. drapé cuirassé diadémé à g.

R. Type *Fel temp reparatio*, soldat en armes tirant un barbare hors de sa cabane, CONS à l'exergue.

38. Inv. 16. Constant, *aes* 3, atelier indéterminé, 348/350; 2,47; 18; 0.  
A. [DN CONSTA]-NS P F AVG, b. fruste à d.

R. Type *Fel temp reparatio*, l'empereur à g. tenant un globe surmonté d'un phénix et un *labarum*, debout sur une galère conduite par la Victoire.

39. Inv. 61. Constant, *aes* 3, Trèves, 348/350 (*RIC* VIII Trèves 230; *LRBC* II, 36); 1,97; 18; 0.

A. DN CONSTA-NS P F AVG, b. drapé cuirassé diadémé à d.

R. FEL•TEMP•REPARATIO, phénix sur bûcher à d., TRP\* à l'exergue.

40. Inv. 59. *Idem* (*RIC* VIII Trèves 236; *LRBC* II, 37); 2,76; 18; 0.

Même type mais le phénix est sur un globe.

41. Magnence, *aes* 3, Trèves, 350 (*RIC* VIII Trèves 307; *LRBC* II, 56; Bastien 1983 : 39); 2,90; 20; 6.

A. [DN MAGNEN]-TIVS P F AVG, b. drapé cuirassé nu-tête à d., A derrière la tête.

R. [VICTORIAE DD NN] AVG ET CAE, deux Victoires placent sur un cippe un bouclier écrit VOT-V-MVLT-X, TRS à l'exergue.

42. Inv. 116. Imitation locale, milieu IV<sup>e</sup> s., après 354; 0,34; 13; 6.

A. B. fruste à d.

R. Type *Fel temp reparatio*, l'empereur à g. frappe un cavalier qui tombe.

43. Inv. 42. *Aes* 2 imitation, 379/388; 2,71; 20; ?

A. Droit fruste.

R. Type *Reparatio reipub*, l'empereur à g. relève une femme tourelée et tient un globe nicéphore.

44. Inv. 22. *Aes* 4 fruste; 0,78; 13; ?

Imitation du milieu du IV<sup>e</sup> ou monnaie de la fin du IV<sup>e</sup> s.

45. Inv. 58. Monnaie indéterminée; 3,92; 20; ?

46. Inv. 117. Monnaie brisée indéterminée.

### 5.2.6. Niveau IIIb

1. Inv. 2. Magnence, *aes* 2, Trèves, 350 (*RIC* VIII Trèves 260; *LRBC* II, 48; Bastien 1983 10); 4,92; 21; 0.

A. DN MAGNEN-TIVS P F AVG, b. drapé cuirassé nu-tête à d., A derrière la tête.

R. FEL TEMP-REPARATIO, l'empereur dans une galère à g. avec globe nicéphore et *labarum*, Δ à gauche du champ, TRP à l'exergue.

2. Inv. 3. Époque théodosienne, *aes* 4, atelier indéterminé, 388/398; 1,04; 14; 6.

A. B. drapé cuirassé diadémé à d.

R. [VICTOR-I]A A[VGG] ou A[VGGG], Victoire à g. avec couronne et palme.

3. Inv. 52. Imitation minime, sans doute du milieu du IV<sup>e</sup> s.; 0,17; 6; ?  
Pas de frappe discernable.

4. Inv. 47. Imitation minime; milieu du IV<sup>e</sup> s.; 0,17; 6; ?

Une face fruste, l'autre avec traits indistincts.

5. Inv. 48. Monnaie fruste indéterminée; 2,51; 18; ?

### 5.2.7. Hors stratigraphie

1. Salle 7, surface de décapage. Inv. 1.

As indéterminé, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.; 5,98; 21; ?

2. Fosse 5. Inv. 88. Faustine II, as, Rome, 161/175 (*RIC* Marc Aurèle 1655-1656 ou 1683); 10,75; 24; 6.

A. FAVSTINA-AVGVSTA, b. drapé en chignon à d.

R. Légende illisible, SIC dans le champ : déesse à g. avec objet indéterminé et sceptre.

3. Cabane 3, sablière sud. Inv. 125. Constant, *follis*, Trèves, 348/350 (*RIC* VIII Trèves 232,234 ou 236; *LRBC* II, 35,37 ou 39); 2,24; 16/18; 7.

A. DN CONSTA-NS P F AVG, b. drapé diadémé cuirassé à d.

R. FEL•TEMP•[REPARATIO], phénix à d. sur globe, TRS[ à l'exergue.

## 6. ÉTUDE DE LA CÉRAMIQUE

On a privilégié une présentation chronologique du mobilier du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. en commençant par les fosses d'où est issu le mobilier céramique le plus ancien.

### 6.1. Fosse 3

Cette fosse a livré un matériel de l'époque flavienne et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. Particularité qui semble propre à la Flandre méridionale, les productions grises sableuses communes à l'ensemble de la Gaule du Nord-Ouest, côtoient des céramiques à gros dégraissants montées à la main ou au tour lent. Il s'agit essentiellement d'une poterie modelée, de teinte rougeâtre, brune à noire, avec un dégraissant charbonneux. L'essentiel des productions grises sableuses consiste en vases et gobelets tronconiques, souvent ornés de bandes lissées.

Un bord de vase de type « Mayen » (Alzei 27) de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. s'est glissé dans l'ensemble (élément intrusif très probablement).

#### 6.1.1. Sigillée (fig. 10)

1. Coupelle bilobée Drag. 27.

#### 6.1.2. Terra nigra (fig. 10)

28. Fond de vase à pied annulaire (diam. : 5,4 cm). La pâte à cœur gris, est grise à l'extérieur et gris-beige à l'intérieur. Ce type de fond peut appartenir à une assez grande variété de formes : vases biconiques Hofheim 113 (Ritterling 1913), à épaule ronde et col concave plus ou moins haut, Hofheim 114, voire bouteille, qui expliquerait bien la couleur interne.

#### 6.1.3. Productions grise et noire (fig. 10)

##### Vases fermés à col tronconiques

2. Vase à col tronconique (diam. ouv. : 10,5 cm). Le col concave à lèvre éversée est orné de bandes lissées sombres. L'épaule est peu marquée. La pâte est jaune-brun, la surface brune.

3. Partie médiane d'un vase à col tronconique (ép. : 15,6 cm). Le haut de la panse est rond, avec une épaule soulignée par un méplat. La pâte est orangée à grise, la surface, beige à gris foncé.

4. Grosse marmite à col tronconique (diam. ouv. : 16,2 cm; h ép-lèvre : 9,5 cm). Le col est nettement concave, avec une lèvre arrondie horizontale. L'épaule, peu marquée, est soulignée par une gorge. La pâte est grise, la surface, gris-brun.

Ces trois vases à haut col tronconique bien fermé, appartiennent à une production très commune chez les Morins (Seillier, Thoen 1978), Ambiens (Ben Redjeb 1978; Bayard 1980, type 25a; Dupuis, Tuffreau-Libre 1981; Mahéo 1988, p. 85, 3), Atrébates (Jelski 1977, p. 39-50; Tuffreau-Libre 1975; Tuffreau-Libre 1980) et peuvent être datés du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s.



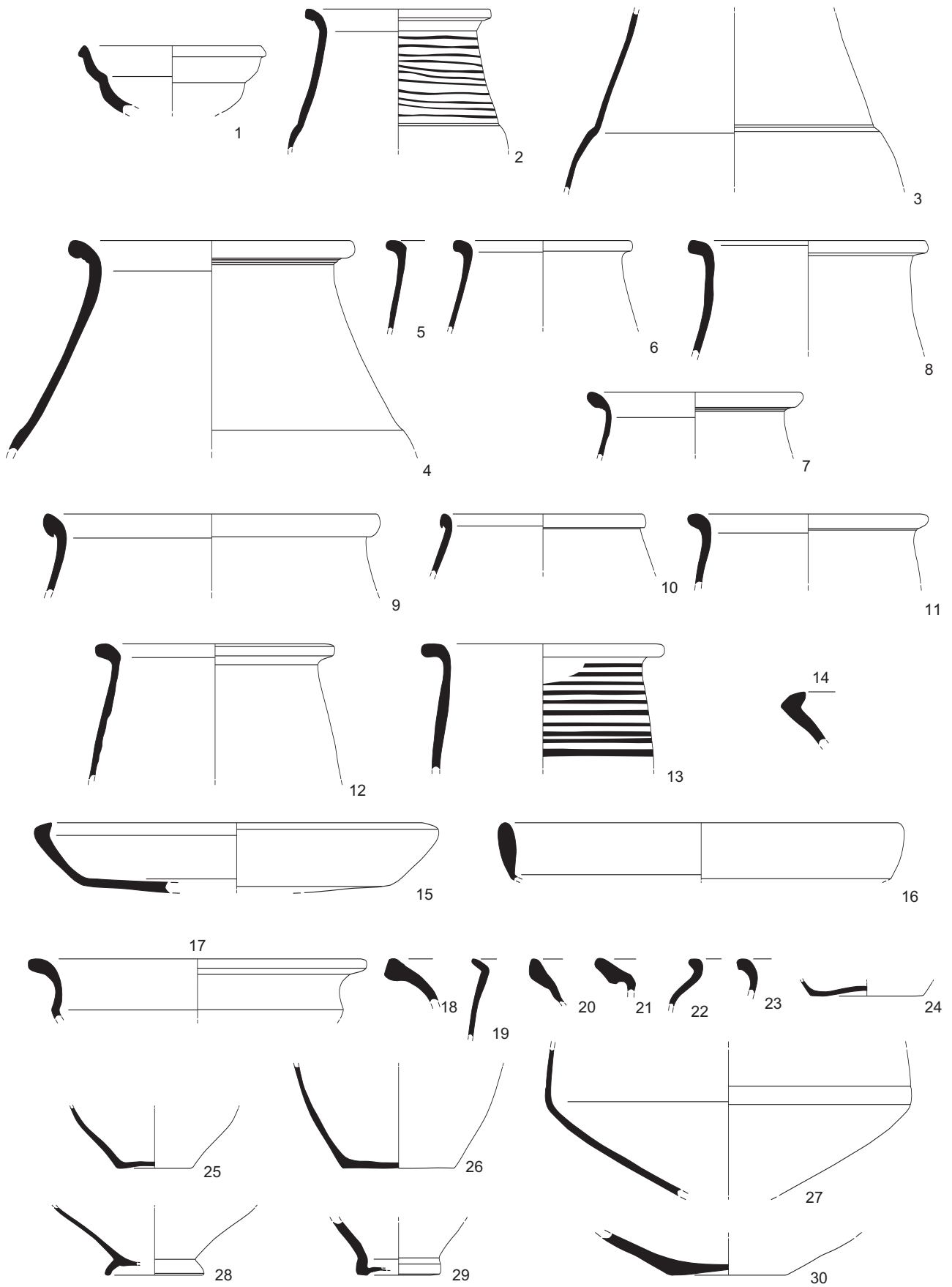


FIG. 10. — Céramique de la fosse 3. Éch. 1/3.

5. Gobelet à col tronconique rectiligne, et lèvre oblique, de couleur grise.
6. Gobelet à col tronconique rectiligne et lèvre épaisse (diam. ouv. : 10 cm). Pâte grise sableuse, surface rouge.
7. Partie supérieure d'un gobelet à col tronconique concave et lèvre ronde (diam. ouv. : 11,7 cm). Pâte fine grise, surface grise.
8. Gobelet à épais col tronconique concave et lèvre arrondie horizontale (diam. ouv. : 13,5 cm). Pâte grise, surface gris-brun.
9. Bord de vase, sans doute une grande marmite à col tronconique (diam. ouv. : 19 cm). Le col est nettement concave ; la lèvre renflée, est repliée en crochet. La pâte est grise, comme la surface.
10. Partie supérieure d'un petit vase, probablement à col tronconique (diam. ouv. : 11 cm). La lèvre ronde est repliée en crochet. La pâte fine est grise comme la surface.
11. Partie supérieure d'un gobelet à col tronconique (diam. ouv. : 13,2 cm). Lèvre ronde. Pâte grise, surface beige.
12. Gobelet à col tronconique, légèrement convexe et lèvre horizontale (diam. ouv. : 13,5 cm). Pâte grise, surface grise.
13. Gobelet à col tronconique presque vertical et lèvre arrondie oblique (diam. ouv. : 13,5 cm). La pâte est rouge-brun, la surface, de couleur brune, est ornée de bandes lissées sombres.

Parmi les vases qui viennent d'être décrits, quatre (5, 6, 12, 13) sont suffisamment conservés pour déterminer leur forme générale. Ce sont des vases à col tronconique rectiligne ou légèrement convexe peu fermés. Elle prend la suite de la précédente. Elle est largement attestée au II<sup>e</sup> et dans la première moitié du III<sup>e</sup> s. (Jelski 1977, Tuffreau-Libre 1980, Bayard 1980 : type 25b). Le col presque droit du n° 13 n'apparaît pas avant le milieu du II<sup>e</sup> s.

24. Fond de vase fermé, en pâte brune sableuse (diam. : 6,3 cm).
25. Fond de vase fermé, sans doute à col tronconique (diam. : 4,2 cm). La pâte sableuse est marron.
26. Fond de vase fermé, sans doute à col tronconique (diam. : 6,3 cm). La pâte et la surface sont grises.

#### *Assiettes carénées à lèvre rentrante*

14. Petit fragment de bord. La pâte sableuse est brune, de même que la surface.
15. Partie supérieure. La pâte et la surface sont grises (diam. ouv. : 22,8 cm). Les assiettes carénées à bord oblique et lèvre rentrante sont très communes dans l'aire précitée, des Flaviens à la fin du II<sup>e</sup> s. (Tuffreau-Libre 1980 : type IVa, Bayard 1980 : type 14).

#### *Bol à panse globulaire ?*

16. Lèvre en amande de couleur grise, qui pourrait appartenir à un bol à panse globulaire et lèvre épaissie (diam. ouv. : 22,8 cm). Forme fréquente aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. (Tuffreau-Libre 1980 : type Ia, Bayard 1980 : type 15, du III<sup>e</sup> et dérivés du IV<sup>e</sup> s.).

#### *Bol en S*

17. Bol à col concave très éversé (diam. ouv. : 18,8 cm). La pâte et la surface sont grises. Cette forme est bien connue depuis La Tène et a traversé toute l'époque romaine avec de nombreuses variantes. Les caractéristiques du présent exemplaire, col très éversé, sont plutôt antérieures au milieu du I<sup>er</sup> s.

#### *Bol caréné*

27. Partie inférieure (épaule-panse) d'un bol caréné à col tronconique en pâte brune (d ép : 20 cm). La surface est de même couleur. C'est là aussi une forme des plus courantes. La partie supérieure faisant défaut, il est délicat de classer ce vase ; cependant la carène anguleuse et la rec-

titude de la panse suggèrent une forme des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. (Tuffreau-Libre 1976a, Tuffreau-Libre 1980 : type IIB, Bayard 1980 : type 18 a-b).

#### *Divers*

18. Fragment d'un rebord de marmite (?) à lèvre anguleuse. La pâte est grise, la surface, gris bleuté.
19. Partie supérieure d'un gobelet de forme indéterminée. Le col est convexe, la lèvre fine oblique. La pâte et la surface sont grises.
20. Bord de marmite (?). Lèvre anguleuse oblique. Pâte noire, surface noire
21. Bord de vase (ovoïde : marmite ?) Lèvre anguleuse redressée. Pâte noire, surface noire.
22. Bord de gobelet. Pâte grise, surface grise.
23. Bord de gobelet à lèvre ronde. Pâte grise, surface grise mate.
29. Fond (diam. : 4,8 cm). Pâte grise, surface grise.
30. Fond d'une forme ouverte (diam. : 6,3 cm). Pâte grise, surface grise.

#### *6.1.4. Poterie modelée brune à noire (fig. 11, 1-12)*

Cette poterie grasse et charbonneuse est particulière ; montée à la main ou au tour lent, ses teintes varient du rouge au noir (coups de feu). Les formes peuvent être lisses ou porter un décor : bandes de petites dépressions, décor flammé, lissé ou peigné. Ce lot bien homogène d'aspect fait partie d'une fabrication locale bien attestée par les prospections sur le site des Noires-Terres à Ardres et dans la région de Guînes. Sur le tracé du TGV, de tels vases ont été mis au jour à Bavinchove. Mais ils ont été signalés dès 1978 à Frencq (Dilly 1978), site rural où ils constituaient l'essentiel de la céramique, au I<sup>er</sup> et début II<sup>e</sup> s. et à Boulogne (Seillier, Thoen 1978), où leur présence au début du II<sup>e</sup> s. est loin d'être négligeable. Dans cette ville, une première étude spécifique leur a d'ailleurs été consacrée récemment (Belot, Canut 1994a).

1. Marmite à panse ronde, col court, lèvre anguleuse horizontale (diam. ouv. : 21,3 cm). Le fond manque. Le haut de panse porte une bande réalisée au peigne. La pâte, de couleur brun clair, comme la surface, poreuse, est riche en inclusions charbonneuses.
2. Vase ovoïde à fond plat, et petite lèvre concave (diam. ouv. : 11 cm ; H : 15,6 cm ; diam. fond : 9,3 cm). La pâte est marron-rouge brique, avec dégraissant charbonneux. La surface noire est lissée à l'extérieur, et marron à l'intérieur.
3. Vase à panse globulaire, fond plat et col légèrement concave (diam. ouv. : 12 cm ; H : 13 cm ; diam. fond : 9,3 cm). Un décor peigné recouvre l'essentiel du vase. La transition avec le col est soulignée par une ligne d'incisions obliques. La pâte, marron à noire, est riche en inclusions grossières.
4. Bord de vase ouvert, vraisemblablement ovoïde, à panse concave et lèvre épaissie en biseau. La pâte noire, épaisse, contient du dégraissant charbonneux.
5. Partie supérieure d'un vase globulaire, type petit *dolium*, à lèvre anguleuse, et décor peigné (diam. ouv. : 19,2 cm). La surface est brune orangée.
6. Partie supérieure d'un vase fermé, de couleur brun-noir, à panse ronde et col concave. La lèvre est allongée et redressée. L'épaule est ornée d'un décor peigné oblique.
7. Partie supérieure d'un vase globulaire, marron foncé (diam. ouv. : 16,7 cm). L'épaule oblique, relativement droite, se prolonge insensiblement par un col concave, à lèvre oblique un peu épaissie. La panse

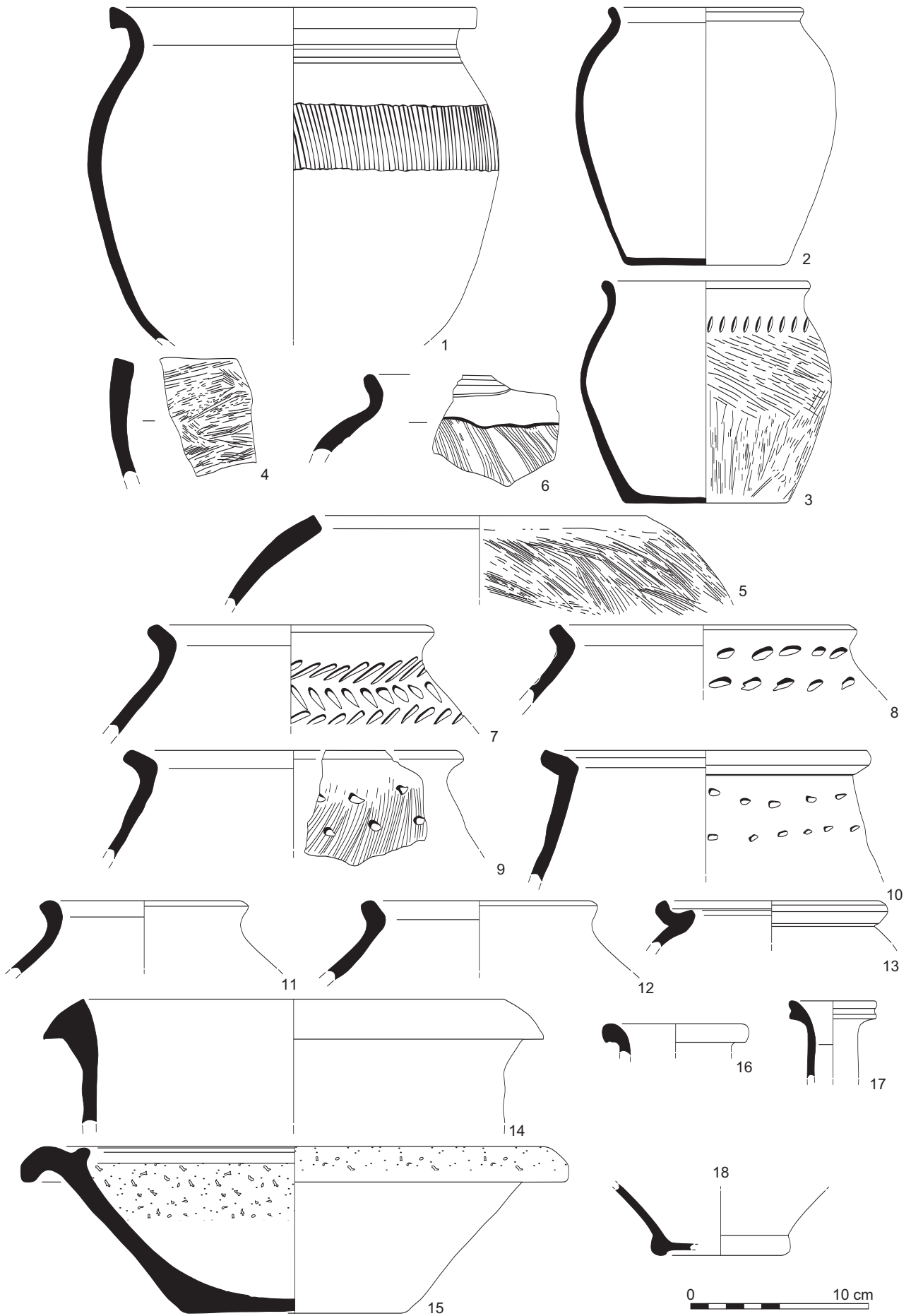


FIG. 11. — Céramique de la fosse 3. Éch. 1/3.

porte un décor de trois lignes d'incisions obliques, d'orientations opposées, pour former des chevrons.

8. Partie supérieure d'un vase globulaire, à lèvre anguleuse, de couleur gris-noir (diam. ouv. : 17 cm). Le haut de panse et le creux du col oblique portent chacun une bande d'impressions digitales irrégulières.

9. Partie supérieure d'un vase globulaire, à col oblique et lèvre anguleuse, de couleur gris-noir (diam. ouv. : 19,2 cm). Le col porte un décor peigné avec deux lignes de petites incisions.

10. Partie supérieure d'un vase à col tronconique et lèvre anguleuse éversée, de couleur grise (diam. ouv. : 19 cm). Un décor de deux bandes de petites incisions irrégulières orne le col. La pâte est grasse, à dégraissant charbonneux.

11. Petit vase ovoïde lisse de couleur brune, col rectiligne, lèvre ronde éversée (diam. ouv. : 12 cm).

12. Petit vase ovoïde lisse de couleur brune, col oblique, lèvre anguleuse (diam. ouv. : 13 cm).

### 6.1.5. Céramique type « Mayen » (fig. 11, 13)

13. Partie supérieure d'un vase ovoïde à lèvre rabattue oblique portant une gorge sur l'intérieur. La pâte est brune, rugueuse, à dégraissant gréseux, très fortement cuite (diam. ouv. : 13,5 cm). Type Alzei 27 (Unverzagt 1916), forme originaires de l'Est (Eifel et vallée de la Moselle; Van Ossel 1986a; Bayard 1993; Gilles 1994).

### 6.1.6. Pâtes claires (fig. 11, 14 à 18)

14. Col d'amphore à large embouchure (diam. ouv. : 25 cm). La lèvre est triangulaire et nettement décollée. La terre est blanche. Il semble s'agir d'une Dressel 38-Beltrán II: Flaviens - début II<sup>e</sup> s. (Peacock, Williams 1986; Sireaudeau 1988).

15. Mortier de couleur blanche (diam. ouv. : 30 cm). Le bord en large collerette horizontale possède à son départ une baguette ronde, non saillante, soulignée par une gorge. La partie principale est convexe, et se termine par une lèvre tombante arrondie. Cette forme est caractéristique de la période flavienne. Type Gillam 237 (Gillam 1957): de 60-100.

16. Partie supérieure d'une cruche de couleur beige, lèvre ronde (diam. ouv. 8,4 cm).

17. Partie supérieure d'une cruche de couleur beige. Le col étroit vertical est surmonté par une lèvre triangulaire éversée, verticale à l'extérieur, avec une large cannelure à mi-hauteur (diam. ouv. 5 cm). Type voisin de Hofheim 50 B (Ritterling 1913): 40-70.

18. Fond de cruche à pied annulaire rond en terre beige (diam. 8,1 cm).

## 6.2. Fosse 5

Cette fosse a livré un abondant matériel céramique du II<sup>e</sup> s. et de la première moitié du III<sup>e</sup> s. La sigillée (fig. 12, 1 à 10) est peu présente. Par contre, les céramiques fines, notamment les vases métallescents, sont nombreuses (fig. 12, 11 à 22). À côté des productions sableuses grises et noires (fig. 13, 1 à 20), communes au nord de la Gaule, la céramique à gros dégraissant constitue un groupe non négligeable (fig. 14, 4 à 10) et on a aussi une production de vases guillochés (fig. 12, 23 à 25). Les assiettes « à enduit rouge pompéien » sont nombreuses (fig. 14, 12 à 17). Les pâtes claires sont quasi absentes : un mortier (fig. 14, 18).

La chronologie du dépôt ne peut être définie précisément. Les céramiques vont du II<sup>e</sup> s jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. au moins. Certes, les tessons strictement datables du II<sup>e</sup> s. sont plutôt de taille modeste et probablement résiduels, hormis l'assiette Drag. 31. D'autre part l'absence de numéraire, en particulier des

émissions inflationnistes, est un indice qui plaide pour la fin du dépôt avant le troisième tiers du siècle.

L'analyse archéologique a montré deux strates bien différenciées. Il est donc possible que les remblais initiaux aient contenu du matériel du II<sup>e</sup> s. qui n'est pas majoritaire, et de modeste taille. La couche de terre organique avec déblais de destruction, contenant l'essentiel du matériel, faiblement fragmenté, est datable du III<sup>e</sup> s.

### 6.2.1. Sigillée (fig. 12)

La sigillée est rare, et surtout représentée par des tessons résiduels. Tous les fragments décorés relèvent de cette catégorie. Cette faible représentation, la présence de Drag. 45 montre que le dépôt s'est principalement constitué à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. ou au III<sup>e</sup> s. D'un autre côté, le grand plat Drag. 31 au profil complet, n'est pas une forme rencontrée au-delà du milieu du III<sup>e</sup> s.; de plus, il porte l'estampille de *Bellinicus* (140-190).

1. Grand plat en terre sigillée Drag. 31 (diam. ouv. : 29,4 cm; diam. fond: 12,6 cm H: 6,6 cm). La pâte rose, la surface rouge luisante, indique une production de la Gaule du Centre; estampillé *Bellinicus*, potier de Lezoux: 140-190 (Oswald 1931 : 41, Piton 1988 : 205).

2. Rebord de Drag. 45. Gaule de l'Est.

3. Rebord de Drag. 45. Gaule de l'Est.

4. Petit fragment de panse d'un bol Drag. 37, décoré d'un motif floral (étoile ou rosace).

5. Petit fragment de panse d'un bol Drag. 37, décoré de motifs floraux (plantes, rinceaux).

6. Petit fragment de panse d'un bol Drag. 37, décoré d'un personnage avec main levée vers la gauche.

7. Partie inférieure d'un plat en terre sigillée de l'Est, rouge orangée. Le fond présente un ombilic central (diam. : 9 cm).

8. Partie inférieure d'un plat en terre sigillée de l'Est, rouge orangée. Le revêtement n'est que partiellement conservé (diam. : 9 cm).

9. Partie inférieure de petit coupelle (Drag. 33?) en terre sigillée de l'Est (diam. : 5 cm).

10. Partie inférieure de plat en terre sigillée de l'Est. Bas de panse cannelé, sans doute d'un Drag. 43 ou plutôt Curle 21 (diam. : 9 cm).

### 6.2.2. Céramiques engobées (fig. 12, 11 à 22)

Il s'agit essentiellement de gobelets noirs métallescents lisses, avec fin décor de guillochis. On notera par ailleurs la présence d'un seul exemplaire du gobelet sac à lèvre en corniche (n° 19) pourtant très courant jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s.

11. Gobelet piriforme, en pâte fine rouge, à engobe luisant noir. La forme générale est étroite, avec un col allongé. La lèvre est une simple baguette. Trois lignes de guillochis, équidistantes, réparties sur la hauteur, décorent le vase (diam. ouv. : 6,5 cm; H: 13,5 cm; diam. fond: 3,5 cm). Cette forme Niederbieber 31 (Oelmann 1914) est bien connue de 180 à 250. Elle a été fabriquée en Gaule centrale (Symonds groupe 10, forme GC 2) et en Rhénanie (Symonds groupe 43, forme Trèves 3). La seconde provenance est ici très vraisemblable, compte tenu de la forme élancée, du décor caractéristique et de la facture.

12. Col de gobelet, à pâte rouge et surface noire métallescente (diam. ouv. : 7 cm). La conservation fragmentaire ne permet pas de déterminer la forme originelle, soit un vase piriforme comme le précédent, soit un vase à panse globulaire et col tronconique Niederbieber 33, autre forme

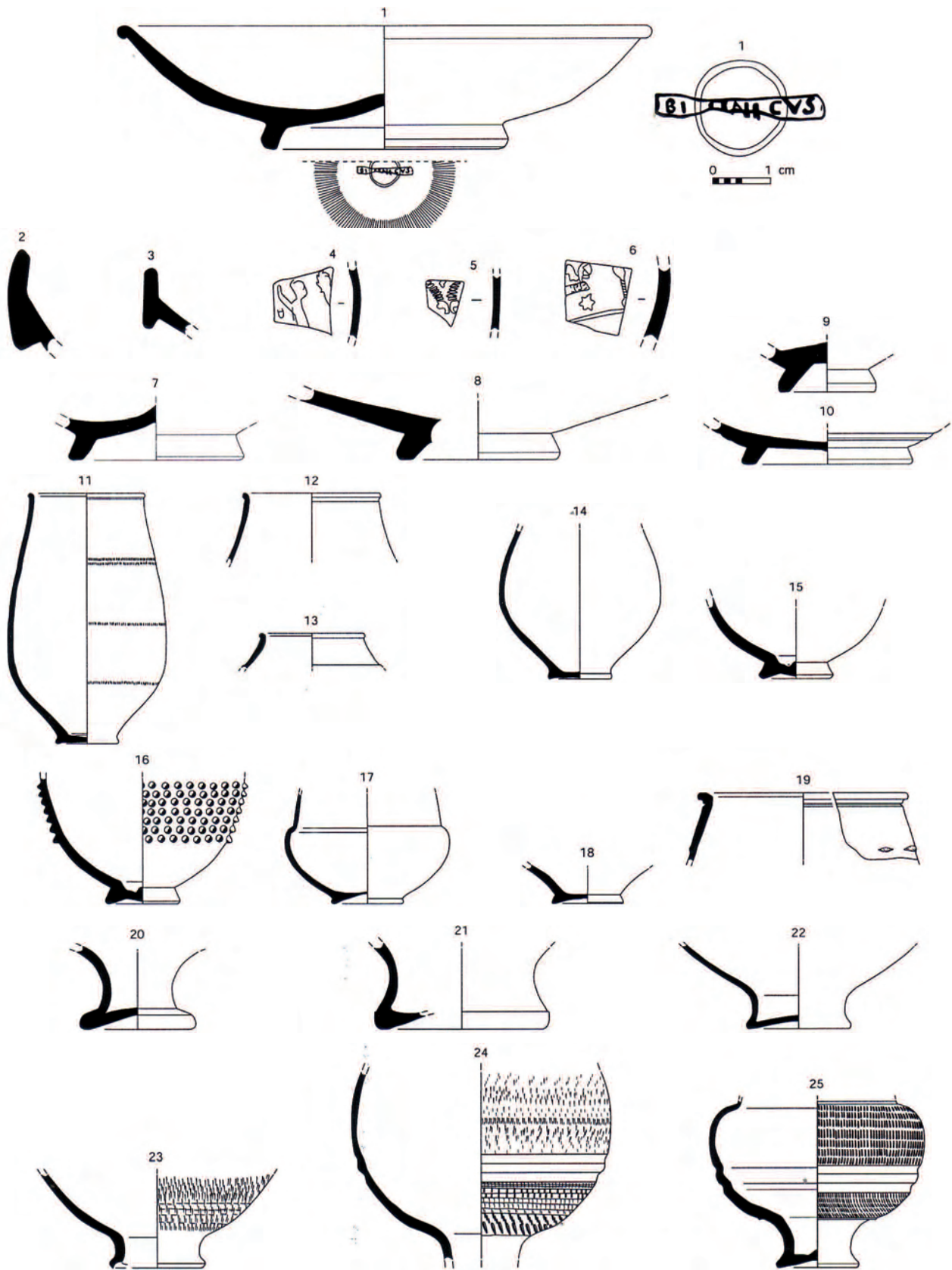


FIG. 12. — Céramique de la fosse 5. Éch. 1/3.

bien connue de 180 à 250. Ce second type a été aussi fabriqué en Gaule centrale (Symonds 1992 : groupe 9, forme GC 1) et en Rhénanie (Symonds groupe 43, forme Trèves 1) et dans d'autres ateliers (Argonne, Symonds groupe 25, Alsace, Symonds groupe 26) avec une facture différente.

13. Col de gobelet, à pâte beige et couverte noire luisante. La pâte indique une production de Rhénanie inférieure (Cologne). Le col court et oblique, terminé par une baguette, évoque les variantes du vase globulaire Niederbieber 32, à panse plus ou moins carénée, et col court tronconique fermé, terminé par une petite lèvre éversée.

14. Partie inférieure d'un gobelet, à pâte fine orangée, et revêtement de couleur noire lustré (diam. fond : 3,3 cm). Il pourrait s'agir d'un vase piriforme Niederbieber 31, identique au n° 11 ; toutefois l'absence des lignes de guillochis n'est pas habituelle, à moins qu'il ne s'agisse d'une production tardive.

15. Partie inférieure d'un gobelet (diam. fond : 3,5 cm). Le haut pied étroit et la panse surbaissée évoquent là encore les vases piriformes Niederbieber 31. Pâte rouge brique et engobe noir métalléscent.

16. Gobelet « hérisson » ovoïde décoré sur la panse de rangées régulières de petits cônes pointus (diam. fond : 3,7 cm). Pâte beige avec un revêtement interne et externe lustré noir luisant. Les analyses ont montré qu'un exemplaire similaire, trouvé à Rouen dans un contexte de la première moitié du II<sup>e</sup> s., provient de Lezoux (Rouen 1982 : 89 ; Blaskiewicz, Dufournier 1988 : fig. 3, 6).

17. Fond de gobelet (diam. fond : 3,3 cm). Pâte rouge, surface noire.

19. Rebord de gobelet sac à lèvre en corniche à revêtement luisant de couleur noire (diam. ouv. : 10,5 cm). La pâte blanche suggère une production de Cologne (Anderson 1982 ; Bocquet, Laduron, Vilvorder 1992 ; Vilvorder, Bocquet 1995). Le décor de flammes à la barbotine sur le haut de la panse est associé aux gobelets à décor zoomorphe (scènes de chasse, « Hunt Cups »), anthropomorphe (« Gladiator Beakers ») ou végétal.

### 6.2.3. Productions fines régionales (fig. 12, 20-25)

18. Petit gobelet à col tronconique (diam. fond : 3,6 cm). Panse basse. Pâte grise fine très bien cuite, surface grise lustrée.

20. Pied étroit doté d'un large anneau saillant à la base (diam. : 6 cm). Pâte grise, surface noire mate.

22. Fond de vase (diam. : 5,3 cm). Fond concave, panse très large. Pâte fine marron, cœur gris surface grise.

### Vases globulaires guillochés à pied étroit

Ces trois vases font partie d'un même groupe. La panse globulaire, ronde dans les 23 et 24, ovale pour le 25, repose sur un pied étroit concave élargi à la base. La panse est coupée au tiers inférieur par une large moulure encadrée par des cannelures. Les zones situées au-dessous, jusqu'au départ du pied, et au-dessus, jusqu'au col, sont recouvertes de guillochis. Le col fait défaut. Aucun type comparable n'a été trouvé. Il s'agit peut-être d'une imitation des gobelets guillochés en pâte claire (Tuffreau-Libre 1978c ; Tuffreau-Libre 1977c), si abondants dans la Somme où une production est attestée à Beuvraignes (Ben Redjeb 1987). Ce type de vase, qui paraît l'héritier des tonnelets du I<sup>er</sup> s., a bénéficié d'un retour de mode au III<sup>e</sup> s., y compris en Grande-Bretagne (Symonds 1994 : « pentice beakers »).

21. Pied de vase (diam. : 9 cm). Pâte grise, surface gris bleuté.

23. Bas de panse et pied (diam. fond : 5,4 cm). Guillochis sur la panse. Pâte rouge brique, surface grise.

24. Partie inférieure (sauf le pied) d'un vase à panse ronde. Décors de guillochis serré ou quadrillé, sur deux registres séparés par une large

moulure arrondie soulignée par des rainures. Pâte à cœur gris, rouge vers l'extérieur, surface grise.

25. Partie inférieure d'un petit vase proche du précédent. Le pied étroit et concave repose sur un fond élargi (diam. : 4,3 cm ; H : 9 cm). Pâte à cœur gris, rouge foncé vers l'extérieur, surface gris-noir. La panse porte un décor de guillochis serrés ou quadrillés, sur deux registres séparés au tiers inférieur de la hauteur par une moulure arrondie, soulignée de part et d'autre par des rainures.

### 6.2.4. La poterie commune grise et noire (fig. 13)

#### Vases à col tronconique

1. Gobelet à col tronconique complet, trouvé dans la tranchée de prospection qui recoupe la fosse 5. La panse basse et ronde est surmontée par le col élané presque vertical et légèrement convexe. La lèvre est ronde (diam. ouv. : 12 cm ; diam. fond : 4,5 cm ; H : 18 cm). Pâte rouge à cœur, surface grise. Type Tuffreau-Libre IIa ou b des gobelets tronconiques (Tuffreau-Libre 1980) : I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. Type Bayard 28 (Bayard 1980) : première moitié III<sup>e</sup> s.

2. Partie supérieure d'un gobelet à col vertical légèrement convexe (H col : 10,5 cm ; diam. ouv. : 15 cm), décoré de larges bandes lissées qui alternent avec des zones rugueuses ornées de croisillons. La lèvre est ronde, la pâte et la surface grises. Type IIe des vases tronconiques. Des vases à col tronconique décorés de bandes lissées obliques et croisées, recoupées par des bandes horizontales, ont été fabriqués à la Calotterie (Couppé, Tuffreau-Libre 1977 : fig. 17, 1, 2, 4 ; Tuffreau-Libre 1980 : fig. 51, 1, fig. 52, 1), dans un secteur de l'atelier qui a fonctionné du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s.

3. Gobelet à col tronconique et lèvre ronde (diam. ouv. : 12 cm). La pâte fine et la surface sont grises. La forme semble identique à celle du n° 1.

4. Bord de gobelet à col tronconique convexe (?) et lèvre oblique (diam. ouv. : 10,2 cm). Pâte et surface grises.

#### Assiette carénée

6. Assiette carénée (diam. ouv. : 21 cm). La carène vive est surmontée par un col presque vertical. La lèvre rentrante forme un bec de corbeau. Pâte et surface grises. Tuffreau-Libre, Type IV des assiettes à panse carénée : I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.

#### Bols

5. Partie supérieure d'un large bol caréné. Le col vertical, légèrement convexe, porte des bandes lissées. La lèvre rectangulaire se développe à l'horizontale (diam. ouv. : 21,3 cm). Pâte sableuse grise. Tuffreau-Libre, Type VIIa des bols à panse ronde : II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. La forme est connue en Picardie, en blanche à quartz, type Bayard 41 : deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. -début IV<sup>e</sup> s.

7. Bol en S à panse ronde. La transition entre la panse très rentrante et le col oblique se fait insensiblement par une carène ronde. La lèvre est ronde et éversée. Le fond manque (diam. ouv. : 18 cm). Pâte et surface grises. Tuffreau-Libre, Type VIIa des bols à panse ronde : II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.

8. Bol à panse ronde à bord rentrant. Décor lissé externe (diam. ouv. : 18,3 cm). Pâte très sableuse grise. Tuffreau-Libre, Type Ia des bols à panse ronde : I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. Cette variante bien caractéristique et très courante au IV<sup>e</sup> s., apparaît dans la Somme dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (Bayard 1994).

9. Bol à panse ronde rentrante (diam. ouv. : 18,6 cm). Pâte rouge brique très sableuse, surface gris brun. Type similaire au précédent.

10. Bol à panse ronde et col vertical (diam. ouv. : 19,5 cm). Décor peigné externe. Pâte marron, très bien cuite, surface brun foncé.

11. Bol à panse ronde avec une carène peu marquée. La lèvre épaissie ovale est faiblement saillante sur la paroi externe, alors qu'elle est très marquée à l'intérieur (diam. ouv. : 16,2 cm). Pâte rouge brique à cœur gris, surface grise. Type Bayard 24 : troisième quart du III<sup>e</sup> -IV<sup>e</sup> s.

12. Petit bol à panse ronde et marli (diam. ouv. : 12 cm). Pâte rouge à cœur gris, surface grise. La forme évoque les coupelles à marli en *terra nigra* du I<sup>er</sup> s., et leurs successeurs en production semi-fine, abondants dans le sud de l'Oise, au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. Tuffreau-Libre, Type Va des bols à

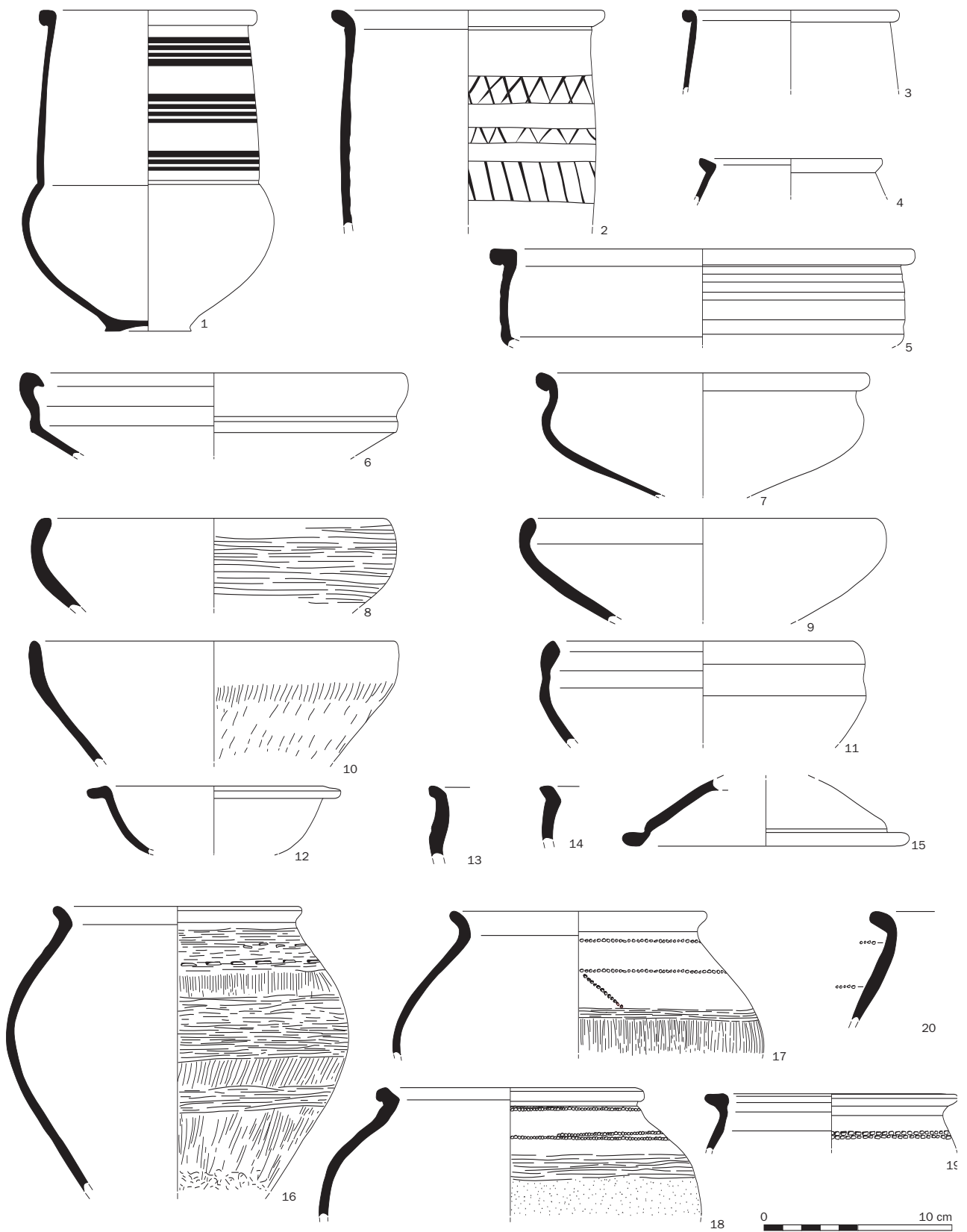


FIG. 13. — Céramique de la fosse 5. Éch. 1/3.

panse ronde : I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s., apparemment fréquent au IV<sup>e</sup> s., ainsi à Arras (Tuffreau-Libre 1984, fig. 17, 4-6).

### Vases ovoïdes, marmites

13. Bord de marmite. Col épais, lèvre amincie. Pâte et surface grises.
14. Bord de marmite. Pâte et surface grises.
15. Couvercle (diam. : 16,2 cm). Pâte marron, surface grise.

### Vases ovoïdes à décor peigné

Il s'agit d'un groupe de céramiques bien représenté dans la fosse 5 et typique de cette partie de la Morinie. Ce sont des vases ovoïdes à panse arrondie ornée de bandes peignées alternant avec des lignes de points incisés et des surfaces lissées. On en rencontre un exemplaire dans le niveau 0 de la cave et ailleurs en surface du site. Ces vases sont fréquents autour de Théroouanne et de ses environs (Delmaire 1976, p. 286-287, fig. 52) et daté des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. À Clarques, des vases au décor similaire ont été mis au jour dans des contextes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (Routier 1980).

16. Vase ovoïde à col court éversé (diam. ouv. : 13,3 cm ; H cons. : 15 cm). Fond manquant. Décor peigné sur toute la panse. Stries horizontales sur le col. Pâte marron à cœur gris, surface marron foncé.
17. Vase ovoïde à col court éversé (diam. ouv. : 13 cm). Le haut de la panse est orné de lignes de petites incisions. Un décor peigné recouvre le bas. Pâte rouge, surface gris-brun.
18. Vase ovoïde à col court éversé (diam. ouv. : 14,4 cm). Décor peigné sur panse et lignes creusées à la roulette sur col. Pâte marron sableuse, surface grise.
19. Rebord de vase de couleur grise. Pâte grise. Décor de deux lignes serrées de casiers à la roulette près du col. (diam. ouv. : 13,5 cm).
20. Col de vase globulaire. Décor de deux lignes de dépressions horizontales. Pâte et surface marron.

### 6.2.5. Céramique modelée à dégraissant coquillier (fig. 14, 1-3, 7, 8)

Les vases à panse ronde (1 et 2), assimilables à des marmites, car ils portent des traces d'exposition au feu et les plats profonds à cuire (3), ont été trouvés en grand nombre dans la cave (voir ce paragraphe pour les références). Ces vases sont montés à la main.

1. Vase à panse ronde, col vertical redressé, lèvre plate (diam. ouv. : 24 cm). Pâte beige à dégraissant coquillier, épaisse en moyenne de 1 cm. Surface de couleur identique.
2. Vase à panse ronde, col vertical légèrement concave, lèvre arrondie (diam. ouv. : 24 cm). Pâte de couleur marron, à dégraissant coquillier. Surface beige-marron avec plages de cendres au niveau du col. Traces de feu bien nettes ayant fragilisé la pâte.
3. Plat profond ou terrine (diam. ouv. : 19,2 cm ; diam. fond : 17,4 cm ; H : 6 cm). Pâte marron-noir à fort dégraissant coquillier. La surface de couleur identique porte des traces de feu (suié, cendres).
7. Rebord d'un plat de forme voisine du précédent, avec bord droit oblique, lèvre plate et un bourrelet de préhension. Pâte brun-marron à dégraissant coquillier.
8. Rebord brun-marron à dégraissant coquillier et décor peigné externe.

### 6.2.6. Céramique modelée à gros dégraissants (fig. 14, 4-11)

Ces vases ont été montés soit à la main, soit au tour lent, soit les deux. La pâte est abondamment dégrais-

sée, avec du calcaire et des particules de chamotte. Ce groupe comprend des grandes assiettes profondes (4-6), à bord droit oblique, incliné à environ 45° et fond plat, utilisées comme plats à cuire.

4. Plat à bord droit oblique, petite lèvre rentrante et fond plat (diam. ouv. : 25 cm ; H : 4,8 cm). Pâte grasse marron foncé, surface de couleur identique.
5. Plat à bord droit oblique, petite lèvre rentrante et fond plat (diam. ouv. : 25 cm ; H : 4 cm). Pâte grasse marron foncé, surface de même couleur. Cette pièce est plus finement exécutée que la précédente.
6. Grand plat à bord droit oblique épaissi vers le haut pour former la lèvre (diam. ouv. : 32 cm ; diam. fond : 21 cm ; H : 4,8 cm). Bord oblique, lèvre épaissie, fond plat. Pâte gris-noir avec inclusions charbonneuses. La surface de couleur identique porte des traces de feu.
9. Fond de récipient (diam. : 15 cm). Bourrelet externe, fond plat. Pâte à dégraissant charbonneux et graviers. À rapprocher de la poterie grasse trouvée dans la fosse 3.
10. Fond de récipient, plat, sans doute une terrine, si l'on se fie à la largeur (diam. : 22 cm). Pâte sableuse marron, surface de même couleur.
11. Bord de *dolium* à col rainuré et grosse lèvre ronde (diam. ouv. : 27 cm). Pâte épaissie grise à inclusions charbonneuses, surface marron.

### 6.2.7. Assiettes « à enduit rouge pompéien » (fig. 14, 12 à 17)

Toutes les assiettes relèvent du même groupe de production, à pâte beige, souvent avec un noyau gris (Peacock 1977 : Fabric 6 ou 7). De même, il n'y a qu'une seule forme déclinée en différentes tailles. La paroi droite est inclinée à environ 45° et présente parfois une certaine concavité. La lèvre est épaissie en son milieu. Le fond est plat. L'enduit rouge recouvre la surface interne ainsi que le bord externe. C'est le type V de Blicquy (De Laet, Thoen, Van Doorselaer 1969; De Laet *et al.* 1972) daté sur ce site des Flaviens à la première moitié du II<sup>e</sup> s. mais qui perdure jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. à Amiens (Type Bayard 1A) et jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. à Arras. Un centre de production est désormais connu aux Rues-des-Vignes dans le Nord (Thuillier 1993).

12. Grand plat à enduit rouge en terre beige (diam. ouv. : 39 cm).
13. Petite assiette à enduit rouge en terre beige (diam. ouv. : 21 cm).
14. Fond d'assiette à enduit rouge en pâte beige (diam. pied : 13 cm).
15. Assiette à enduit rouge. Le bord est oblique et lèvre épaissie (diam. ouv. : 24 cm ; diam. pied : 16 cm ; H : 4 cm). Pâte beige.
16. Assiette à enduit rouge. Le bord est oblique, lèvre épaissie et ronde (diam. ouv. : 26 cm ; diam. pied : 18 cm ; H : 4,5 cm). Pâte beige. Bel enduit rouge.
17. Grand plat à enduit rouge. Fond plat, bord oblique, lèvre épaissie, petit pied (diam. ouv. : 21 cm ; diam. pied : 30,8 cm ; H : 4,8 cm). Pâte beige. L'enduit rouge recouvre la surface interne et le rebord externe où des traces de coulées sont observées.

### 6.2.8. Pâtes claires (fig. 14, 18)

18. Grand et profond mortier. La collerette à lèvre ronde, assez développée est nettement repliée et pend verticalement. Autre particularité, le bourrelet interne, assez saillant, est placé plus bas que le rebord. (d externe : 40 cm ; H cons. : 9 cm). Pâte homogène jaune crème, surface de même couleur. Variante d'une forme très courante : type 5 de Bavay (Carmelez 1982) rencontré dans des niveaux 50-80 et 180-190, type 149 de Stuart (Stuart 1977) : 40-120 (avec de nombreuses comparaisons).



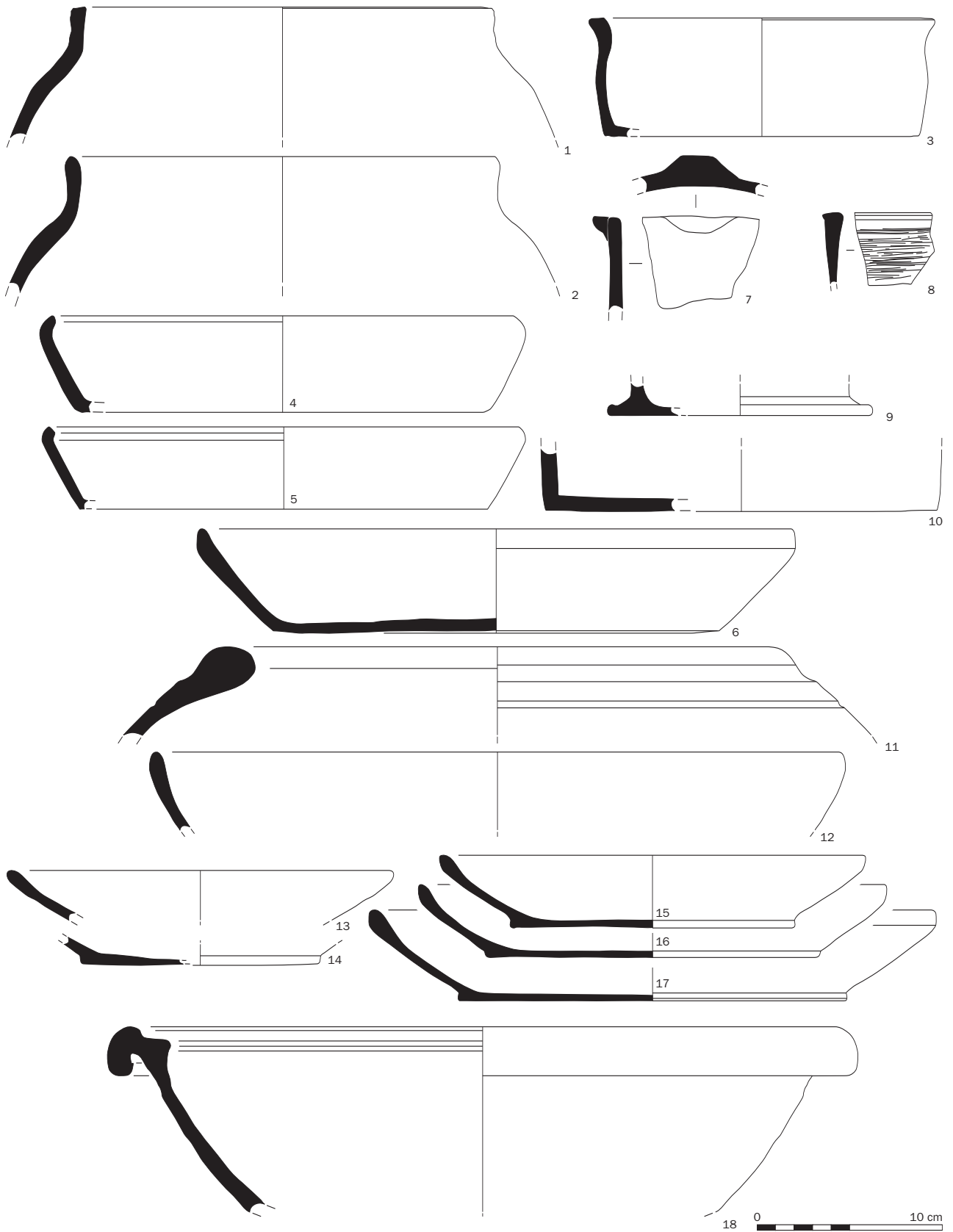


FIG. 14. — Céramique de la fosse 5. Éch. 1/3.

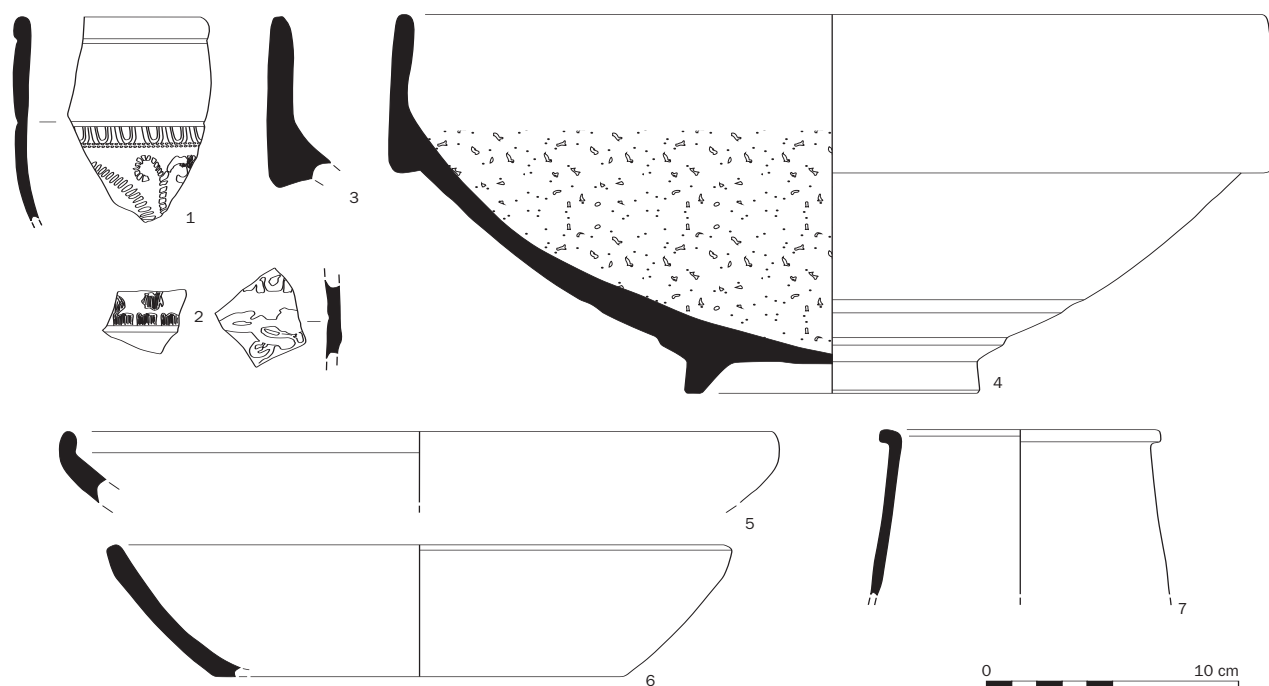


FIG. 15. — Céramique de la fosse 4. Éch. 1/3.

### 6.3. Fosse 4

Dans cette fosse ovale qui a livré des tessons de poterie divers, on signale avant tout un très grand mortier sigillé (1) et une *oenochœ* en bronze très bien conservée (fig. 46).

#### 6.3.1. Sigillée (fig. 15)

1. Bol Drag. 37 (diam. ouv. : 20 cm). Décor floral sur panse (guirlandes, oves...). Pâte rose, surface rouge orangé indiquant une provenance de la Gaule du Centre.
2. Fragments de Drag. 37.
3. Rebord de Drag. 45. Pâte rose.
4. Très large Drag. 45 (diam. ouv. : 36 cm ; diam. pied : 12 cm ; H : 16,4 cm). Pâte rose, surface rouge vermillon.

#### 6.3.2. Poterie non tournée (fig. 15)

5. Assiette à bord droit oblique avec une courte lèvre ronde verticale (diam. ouv. : 29 cm). Pâte grasse épaisse noire, surface marron-noir lissée. Des vases analogues ont été rencontrés dans la fosse 5.
6. Assiette à bord droit oblique (diam. ouv. : 25,5 cm ; H : 5,4 cm). Pâte grasse marron, surface marron-noir lissée.

#### 6.3.3. Poterie grise sableuse (fig. 15)

7. Bord de gobelet à col tronconique rectiligne (diam. ouv. : 11,5 cm). Pâte grise, surface grise. Vases analogues dans la fosse 5.

### 6.4. Fosse 1

Cet ensemble tardif comprend une proportion importante de sigillée d'Argonne décorée à la moquette. Les groupes 3 et 6 de Hübener sont présents et permettent de dater cet ensemble du dernier tiers du

IV<sup>e</sup> s.-début du V<sup>e</sup> s. Les références générales renvoient à Chenet 1941, Hübener 1968. Dans la céramique commune, notons quelques marmites, des bols, une faisselle, des restes de jarre et de mortier.

#### 6.4.1. Sigillée d'Argonne (fig. 16 et 17)

1. Grand Chenet 324 (diam. ouv. : 20,3 cm). Terre jaune orangé.
2. Chenet 320 (diam. ouv. : 15,4 cm). Molette formée de casiers de hachures obliques séparés par deux barres verticales. Groupe 3 de Hübener (340-365).
- 3 et 4. Fragments de panse d'un Chenet 320. Molette à quatre motifs décoratifs différents alternés en sept casiers : 4 de hachures obliques à droite ou à gauche, 1 réticulé et 1 de six globules : UC 100 inversée, complétée à Amiens (Piton, Bayard 1977 : 262-263, pl. 41, 5), connue à Brumath, Amiens. Groupe 6 de Hübener (vers 385-420). Pâte orangée, surface orange.
5. Fond de Chenet 320. Molette complexe réunissant oves, croisillons, points, hachures mélangées. Pâte et surface rouge orangé.
6. Fond de Chenet 320. Molette mal sortie avec casiers de petits carrés, hachures obliques vers la droite et globules. Pâte et surface rouge orangé.

#### 6.4.2. Céramique grise (fig. 18)

1. Grand bol à panse ronde et lèvre épaissie rentrante (diam. ouv. : 27 cm ; diam. fond : 9 cm ; H : 11 cm). Paroi épaisse. Pâte grise, très bien cuite, surface grise. Type Ia des bols ronds, bien représenté dans le comblement de la cave (niveau Ia-b : fig. 29, 4-7, fig. 27, 3-4).
8. Fond (diam. : 6,9 cm). Pâte grise, surface grise.
9. Fond (diam. : 7,8 cm). Pâte grise, surface grise.
10. Fond (diam. : 5 cm). Pâte grise, surface grise.
11. Pied (diam. : 10,5 cm). Pâte très dure, très bien cuite, gris foncé, surface externe rouge, interne grise. Ce vase a sans doute subi l'action du feu.

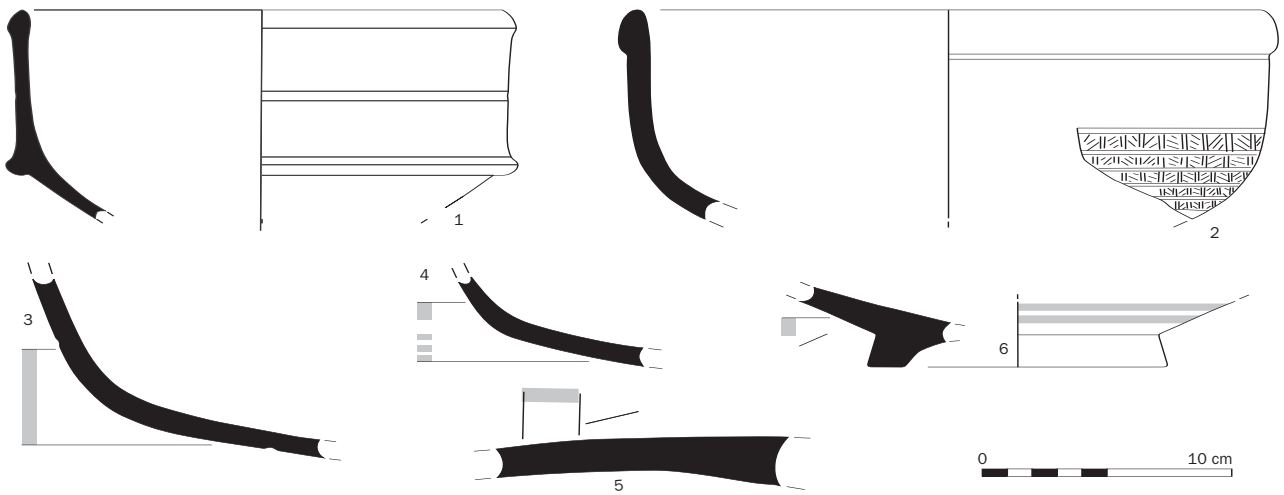


FIG. 16. — Céramique d'Argonne de la fosse 1. Éch. 1/3.

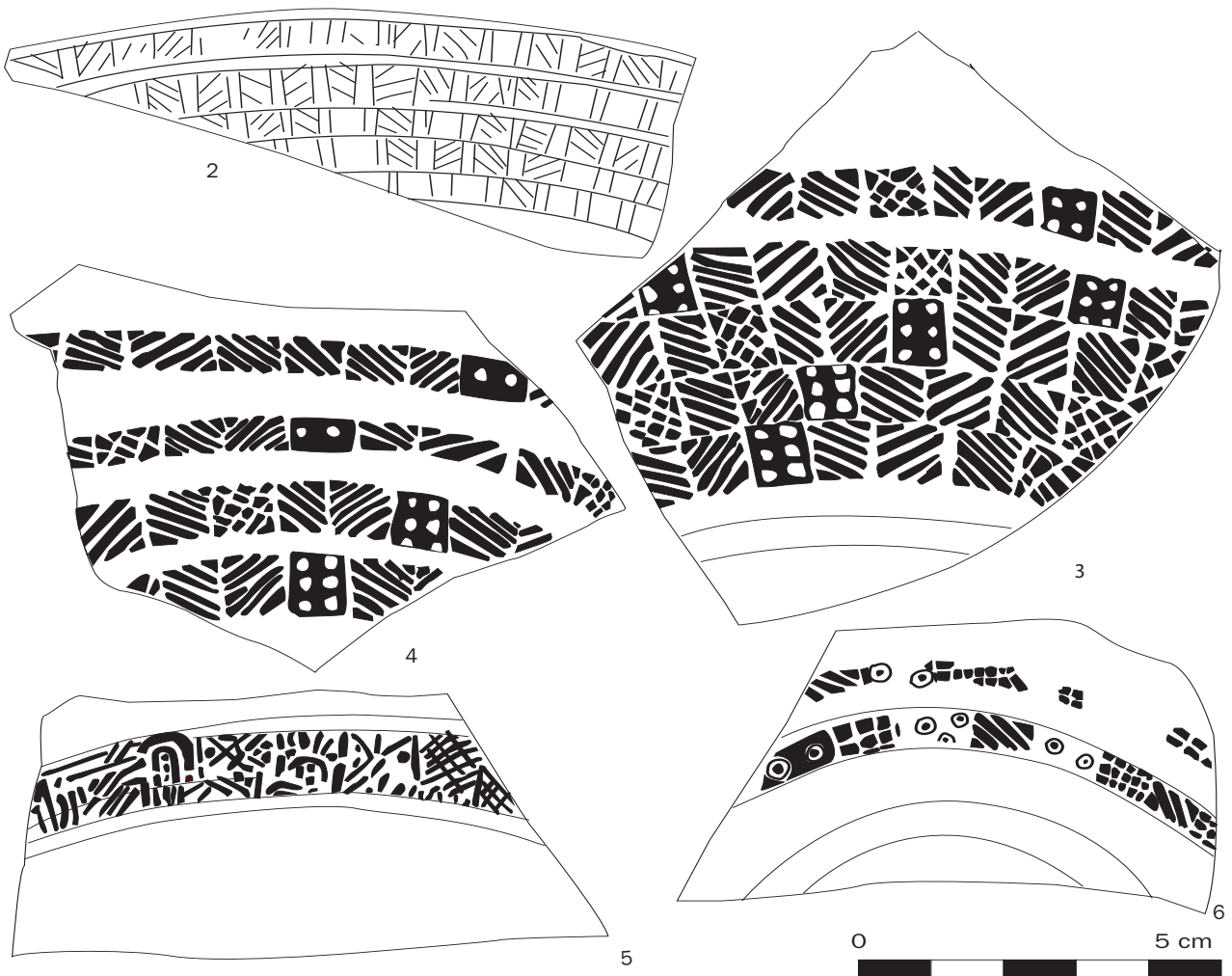


FIG. 17. — Molette sur céramique d'Argonne de la fosse 1. Éch. 1/1.

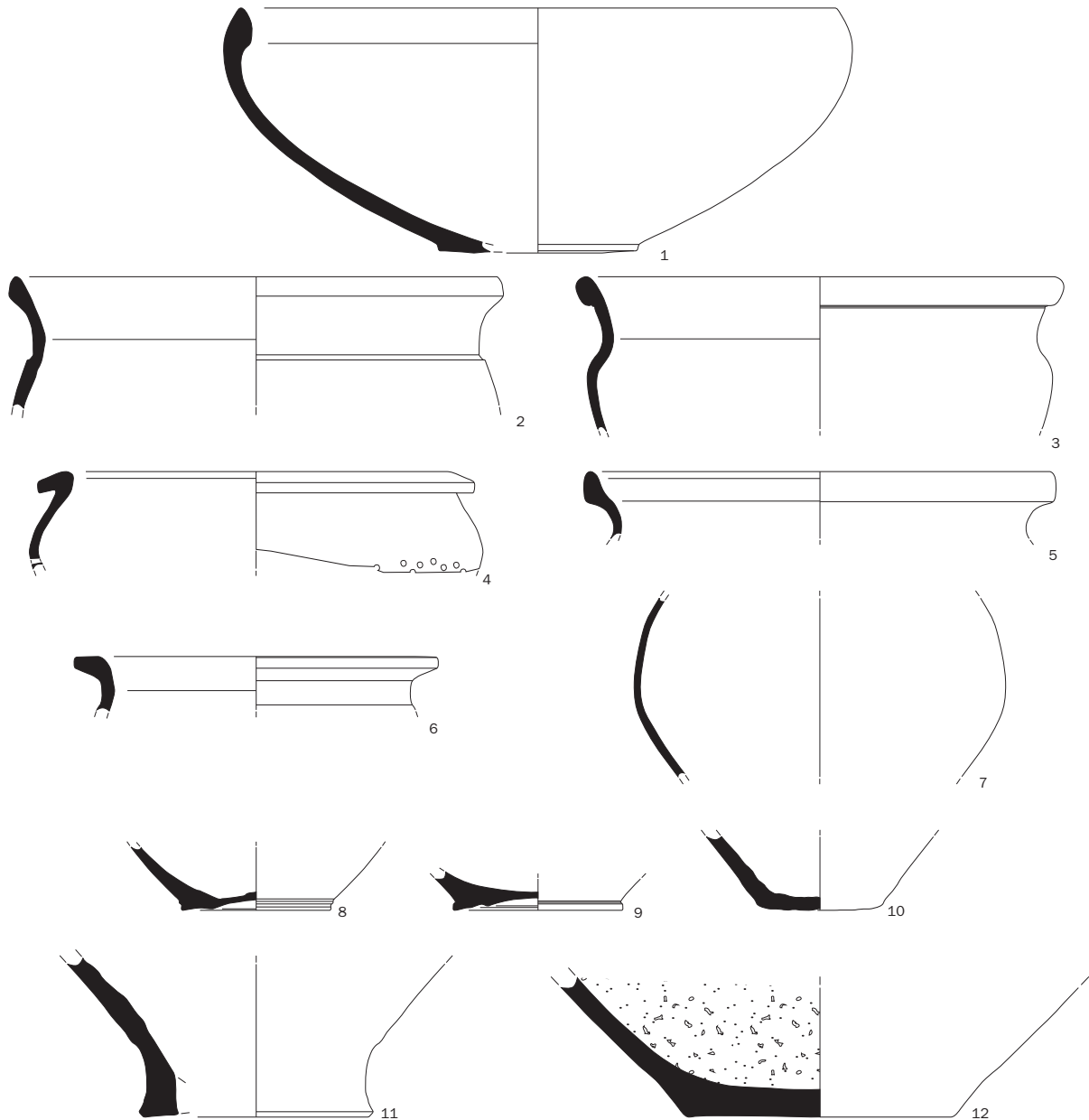


FIG. 18. — Céramique de la fosse 1. Éch. 1/3.

#### 6.4.3. Céramique noire

2. Large vase ovoïde à bord oblique éversé (diam. ouv. : 22,8 cm). La lèvre ronde est épaissie. La liaison panse-col est marquée par un épaulement. Pâte gris-noir, surface noire. La forme évoque le Chenet 342. Mais il n'y a pas de certitude à cet égard car la cave a livré des vases similaires qui diffèrent du Chenet 342 par l'absence du pied étroit (cf. le vase complet fig. 29, 1, niveau Ia). Cependant ces vases n'ont pas exactement la même lèvre : sur le plus proche, (fig. 29, 1) la lèvre est simplement épaissie mais ne présente pas de bourrelet externe. Un vase presque identique provient du niveau IIIa-b (fig. 34, 6).

4. Faisselle à lèvre tombante externe (diam. ouv. : 16,8 cm). Les trous sont percés à partir du haut de la panse. Pâte gris-noir, surface interne et externe noire.

#### 6.4.4. Céramique bleutée (imitant les productions de l'Eifel?)

3. Partie supérieure d'un vase de forme indéterminée (diam. ouv. : 22,5 cm). Le col est concave, la lèvre épaissie. La transition col/panse est marquée par une gorge. Il n'y a pas vraiment d'épaule. Pâte grise, surface gris bleuté. Un col identique a été trouvé dans le niveau Ia-b de la cave (fig. 30, 3). La forme du col n'est pas aussi caractéristique des productions de l'Eifel que celle du vase suivant, néanmoins il pourrait s'agir d'un pot ovoïde Alzei 30.

5. Bord de vase ovoïde ou de marmite à col concave et lèvre anguleuse (diam. ouv. : 21,3 cm). La lèvre est très caractéristique des productions de l'Eifel. On la trouve par exemple sur les pots ovoïdes à anse Alzei 30. Pâte gris foncé, surface gris bleuté.

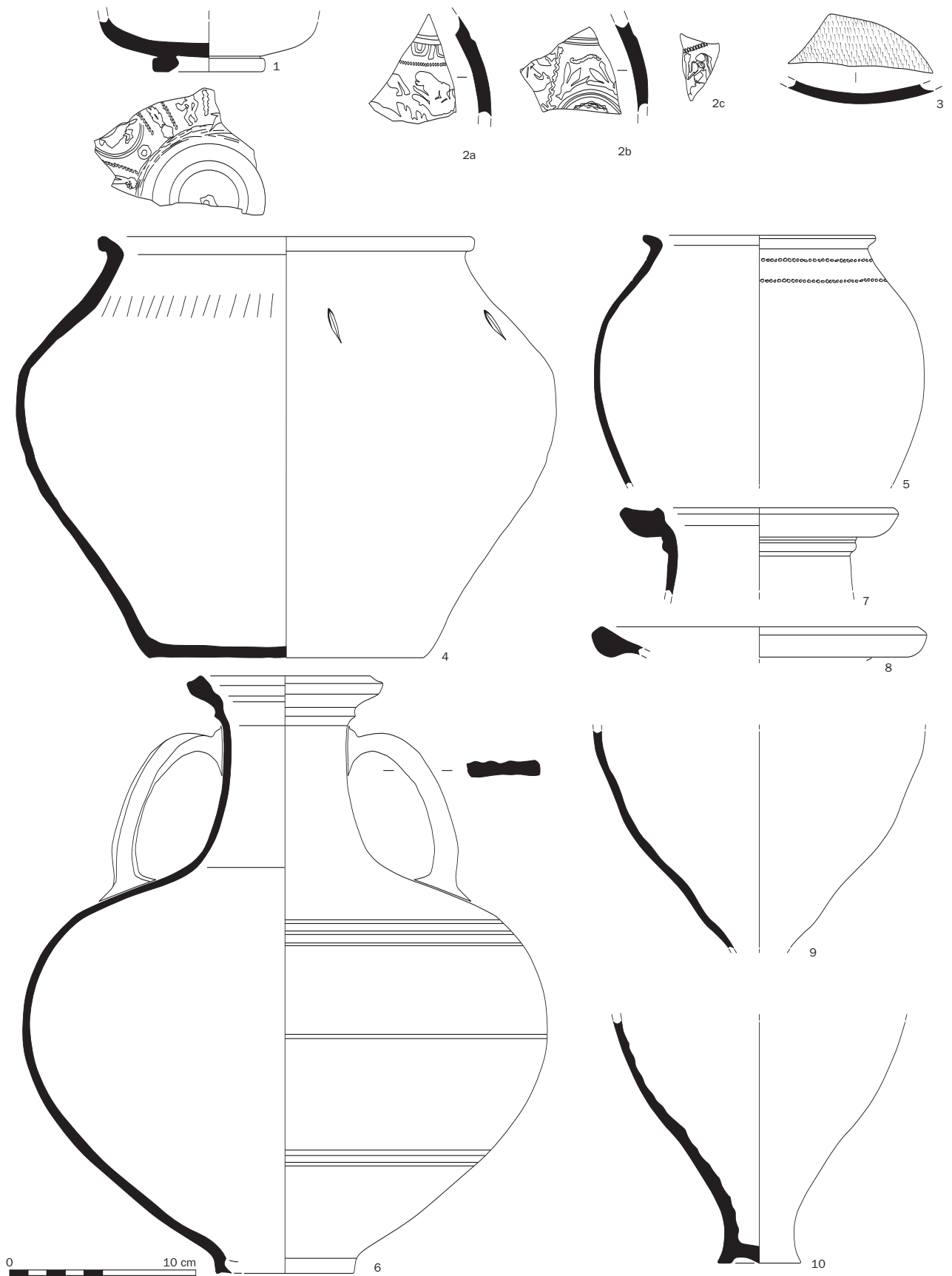


FIG. 19. — Céramique de la cave (niveau 0). Éch. 1/3.

6. Col concave et lèvre épaissie horizontale (diam. ouv. : 16,5 cm). Pâte gris foncé, surface gris bleuté moucheté. Ce vase ne paraît pas relever du répertoire de l'Eifel.

7. Panse ronde d'un vase globulaire (diam. max. pa. : 20 cm). Pâte gris foncé, surface gris bleuté. Il s'agit certainement du même vase que le 6.

#### 6.4.5. Pâte claire

12. Fond de mortier (diam. : 12 cm). Terre blanc rosé. Râpe de graviers.

13. Amphore africaine (diam. ouv. : 16,5 cm). Le col tronconique fermé est légèrement convexe. La lèvre épaisse et allongée est pratiquement verticale (en bandeau convexe). Pâte beige. Type II des africaines (Panella 1973).

#### 6.5. Niveau 0 de la cave (fig. 19, 1 à 10)

L'attribution de l'ensemble du mobilier au Haut-Empire ne fait aucun doute. Il est plus délicat au vu du modeste nombre de vases d'établir une datation précise. Les trois éléments bien datables appartiennent au II<sup>e</sup> s. Mais ils pourraient être résiduels.

##### 6.5.1. Sigillée

1. Bol orné Drag. 37. Décor de personnages et oiseaux dans cadres et médaillon : tiges, vrilles, étoiles. Datation : II<sup>e</sup> s. (GC).

2. Fragment de Drag. 37 à décor libre : un lion bondissant vers la gauche sur un autre animal ; feuillage et ligne d'oves. Datation : II<sup>e</sup> s.

##### 6.5.2. Engobée

3. Fragment de vase à revêtement coloré. Pâte blanche ; surface noire lustrée guillochée. Il pourrait s'agir d'une production de Cologne : II<sup>e</sup> s. (voir réf. *supra*).

##### 6.5.3 Sableuse grise

4. Grosse marmite à panse large, col oblique presque droit avec une courte lèvre éversée. Fond plat (diam. ouv. : 21 cm ; H : 24 cm ; d pa : 30 cm). Léger décor en relief (flamme) sur le haut de la panse, stries à l'intérieur. Pâte grise bien cuite, surface grise. C'est une variante plus grande du type suivant.

5. Vase globulaire à col oblique presque droit et courte lèvre éversée (diam. ouv. : 13 cm). Le col est décoré de deux lignes de fines lignes d'incisions. Pâte marron foncé, surface gris noirâtre. Ce type de vase, avec ces décors caractéristiques est fréquent du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. Il est très abondant dans la fosse 5 (16-20).

##### 6.5.4. Pâtes claires

6. Grande cruche à deux anses. Ce vase très fragmenté présente un profil presque complet. La panse ronde est large et surbaissée. Elle porte trois zones de cannelures : trois sur le haut de la panse, une au milieu et deux en bas. Le pied est annulaire. Le col, relativement étroit, est presque vertical, et faiblement concave. Le goulot, très éversé, a une face inférieure convexe et une face supérieure oblique légèrement concave avec un rebord saillant. La transition avec le col est soulignée par une moulure. Les anses sont plates avec deux cannelures (diam. max. pa. : 30 cm ; diam. pied : 7,8 cm ; d col : 6,6 cm ; diam. ouv. : 11 cm). Pâte à cœur gris-noir, surface interne et externe orangée. Silhouette proche du Type IIIa des cruches à deux anses, d'après un exemplaire provenant de Famars (Beaussart 1976, fig. 9, 16). Par contre le goulot est très différent.

7. Goulot très large d'une cruche (diam. ouv. : 15,6 cm). La lèvre a un profil très proche de celle de l'exemplaire précédent. La surface supérieure légèrement concave, avec le petit rebord interne caractéristique est ici horizontale. La moulure à la transition de la lèvre et du col est très épaisse. Pâte grasse rouge foncé à marron, surface rouge.

8. Large rebord de cruche à lèvre épaisse, en terre marron (diam. ouv. : 19 cm).

9. Moitié inférieure (sauf pied) d'une cruche de couleur marron-brun en pâte grasse marron.

10. Pied d'amphore à panse fuselée et pied oblique (diam. fond : 8 cm ; H cons. : 24 cm ; d pa : 30,4 cm). Pâte et surface beige. Gauloise 4 ?

#### 6.6. Niveau I de la cave (fig. 20)

Les tessons recueillis dans cette couche liée à la destruction de la cave appartiennent au III<sup>e</sup> s.

1. Partie supérieure d'un grand et profond récipient à col vertical, de couleur rouge-orangé (diam. ouv. : 30 cm).

2-4. Fragments de gobelets à col tronconique vertical légèrement convexe. La lèvre est ronde (n° 2 : diam. ouv. : 10 cm ; n° 3 : diam. ouv. : 13,5 cm ; n° 4 : diam. max. pa. : 11 cm ; H cons. : 10,5 cm).

5. Partie inférieure d'une amphore ovoïde. La panse est légèrement cassée par une inflexion des parois. Pied en mamelon (diam. max. pa. : 50 cm ; H cons. : 30 cm). Pâte rouge rosé, surface rouge. Il s'agit sans doute d'une Dressel 20 du III<sup>e</sup> s. (Martin-Kilcher 1987 : profilgroupe G).

#### 6.7. Niveaux Ia-b de la cave (fig. 21 à fig. 34)

C'est de ces niveaux que proviennent les deux tiers du matériel céramique de la cave.

##### 6.7.1. Vases engobés (fig. 21, 6-7)

6. Gobelet à haut col tronconique Chenet 337 (diam. ouv. : 5 cm ; H cons. : 13 cm). Le haut et le bas de la panse sont délimités par des cannelures qui encadrent des bourrelets (trois en haut). Le haut de la panse est décoré de rinceaux et feuilles d'eau à la barbotine. Pâte grise fine, surface grise lustrée. Production d'Argonne.

7. Pied de gobelet. Pâte fine rougeâtre, engobe gris lustré.

##### 6.7.2. Sigillée (fig. 21, 1 à 5 et 8 à 15 ; fig. 22, fig. 23 et fig. 24)

###### Sigillée de Gaule Centrale

1. Curle 23 (diam. ouv. : 24,5 cm ; H : 7 cm). Pâte fine rose, surface rouge vermillon mat. Deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

2. Drag. 33 (diam. ouv. : 15 cm). Surface rouge vermillon. I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.

3. Drag. 27 (diam. ouv. : 10,2 cm). Pâte très cuite, surface rouge vermillon mat. II<sup>e</sup> s.

4. Drag. 38 (diam. ouv. : 13,8 cm). Surface rouge vermillon. Milieu II<sup>e</sup> s.-milieu III<sup>e</sup> s.

5. Drag. 46. Pâte très cuite, surface rouge vermillon mate. 80-150.

###### Sigillée de l'Est

10. Drag. 44 (diam. ouv. : 16,8 cm). Pâte orangée, engobe rouge brillant. 100-250 (niveau Ia).

12. Drag. 38 à lèvre sans cannelure (diam. ouv. : 30 cm). Pâte orangée, engobe disparu. 150-250 (niveau Ia).

13. Drag. 43 ou plus vraisemblablement Curle 21 (diam. ouv. : 25,5 cm). 150-220 (niveau Ia).

###### Sigillée d'Argonne (fig. 21, 8, 9, 11, 14, 15 ; fig. 22, 1-9)

8. Chenet 304 à bord arrondi. Pâte rouge, surface rouge luisante.

9. Chenet 324 (diam. ouv. : 18 cm). Terre orangée (niveau Ia).

11. Chenet 304 (diam. ouv. : 30 cm). Terre orangée (niveau Ia).

14. Fond de vase, pied arrondi externe, oblique interne. Terre orangée (niveau Ib).

15. Fond de vase. Terre rouge orangée proche de la sigillée (niveau Ib).

###### Chenets 320 (fig. 22, 1-9 et fig. 23)

1. Chenet 320 (diam. ouv. : 26,4 cm). Molette avec deux lignes de casiers individualisés très imprimés dans la pâte. Registre plus serré en

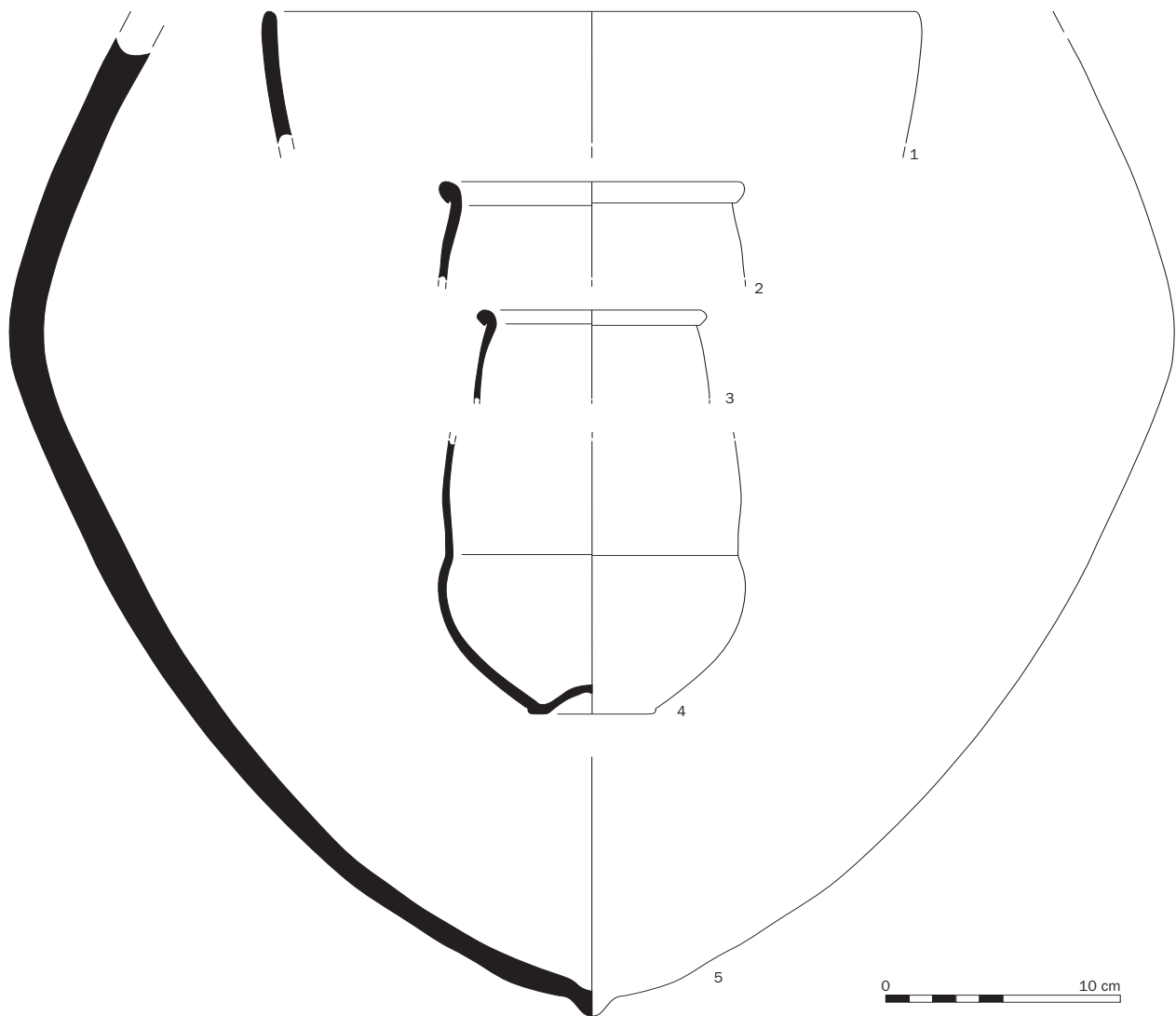


FIG. 20. — Céramique de la cave (niveau I). Éch. 1/3.

bas de panse. Groupe 2 de Hübener: 330-340 à 370 selon la datation révisée de D. Bayard (Bayard 1990). Terre orangée (niveau Ia).

2. Chenet 320 (diam. ouv. : 24 cm). Molette avec lignes de casiers individualisés très imprimés dans la pâte. Groupe 2 de Hübener. Terre orangée (niveau Ia).

3. Chenet 320 aux deux tiers complet (diam. ouv. : 20 cm ; H : 10,8 cm). Décor à la roulette : grilles sinueuses espacées. Groupe 2 de Hübener. Pâte rose orangée, surface externe rougeâtre noircie par endroits (niveau Ia).

4. Chenet 320 (diam. ouv. : 21 cm ; H : 13 cm). Molette avec grilles sinueuses composée de deux rangées de mailles carrées avec un point central. Groupe 2 de Hübener. Terre orangée délavée (niveau Ia).

5. Chenet 320 (diam. ouv. : 21,9 cm). Décor à la molette de grilles sinueuses et espacées. Groupe 2 de Hübener. Terre orangée (niveau Ia).

6. Chenet 320 (diam. ouv. : 17,7 cm ; H : 8,4 cm). Molette formée de casiers hachurés obliques soit à droite, soit à gauche. Groupe 3 de Hübener, daté selon D. Bayard de 320-360 (et non 340-370 comme le proposait Hübener). Pâte orangée, surface orangée (niveau Ia).

7. Chenet 320 en terre rose orangée. Décor du groupe 3 de Hübener. Bandes hachurées continues tantôt à droite, tantôt à gauche. Couleur

interne et externe rouge luisant. (diam. ouv. : 17 cm) (niveau Ia).

8. Chenet 320 (diam. ouv. : 16 cm). Panse décorée d'un guillochis désordonné (hachures, stries...). Terre orangée (niveau Ia).

9. Chenet 320 (diam. ouv. présumé : 14,4 cm). Panse ornée de lignes guillochées. Pâte orangée, surface rouge luisante (niveau Ia).

### Chenet 330 (fig. 24, 1-5)

1. Chenet 330 (diam. ouv. : 33 cm). Râpe de graviers. Terre orangée (niveau Ia).

2. Chenet 330 (diam. ouv. : 24 cm). Râpe de graviers. Terre orangée (niveau Ia).

3. Chenet 330 (diam. ouv. : 24 cm) Râpe de graviers. Terre orangée (niveau Ia).

4. Chenet 330 (diam. ouv. : 27,6 cm). Râpe de graviers. Terre beige orangée (niveau Ia).

5. Chenet 330 (diam. ouv. : 29 cm). Râpe de gros graviers. Pâte rose orangé, surface rouge délavée (niveau Ia).

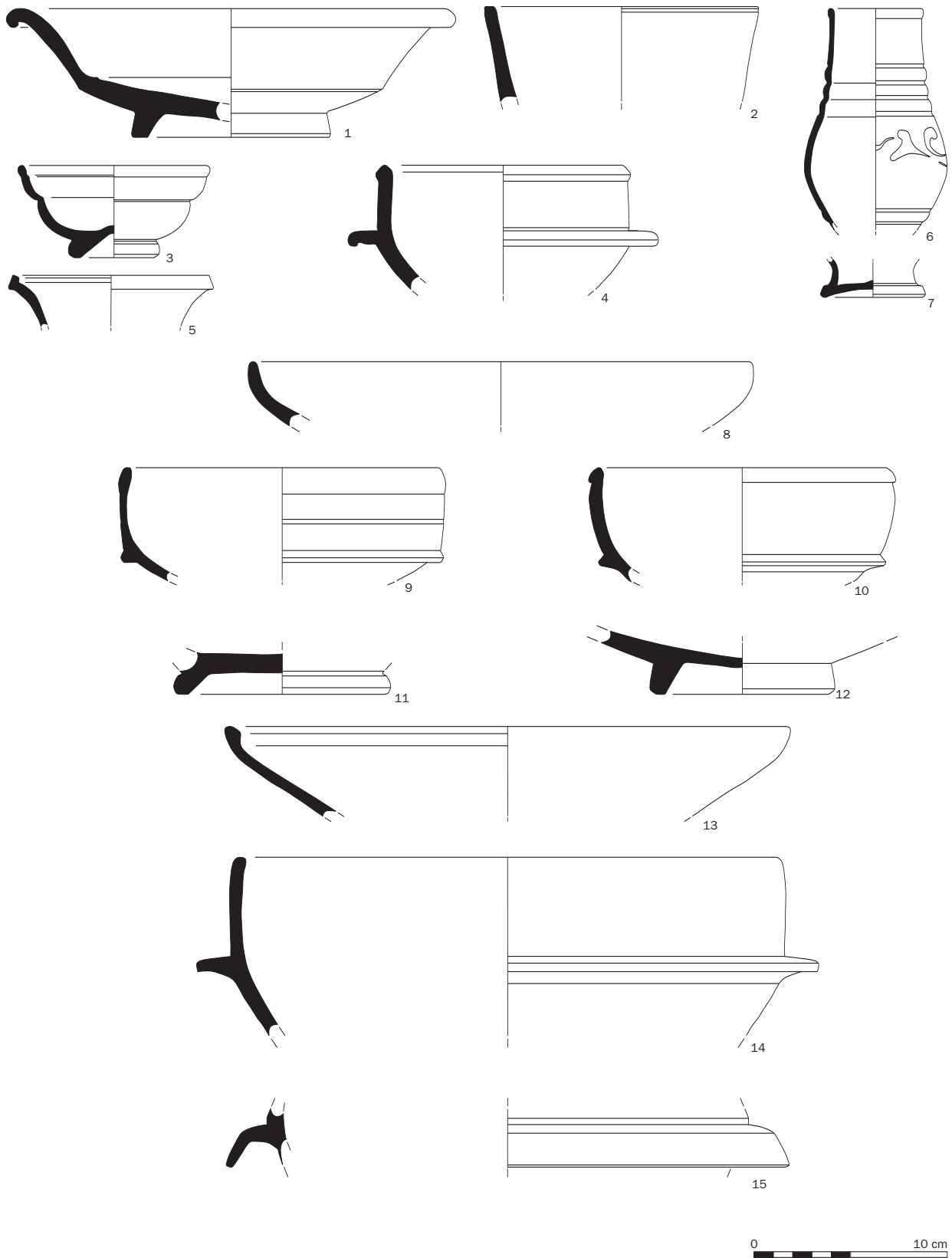


FIG. 21. — Céramique de la cave (niveau I A-B). Éch. 1/3.



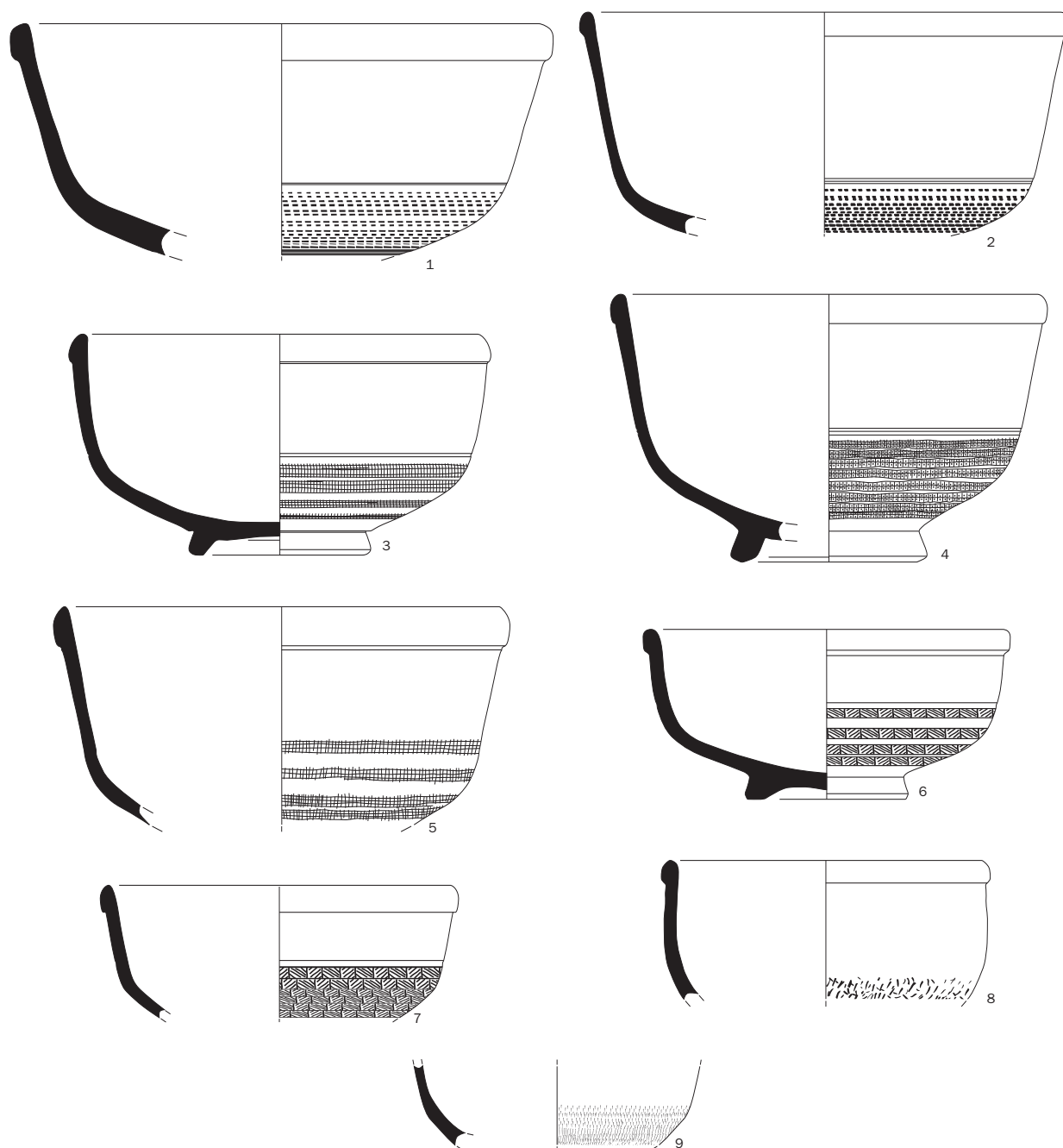


FIG. 22. — Céramique de la cave (niveau IA-B). Éch. 1/3.

### 6.7.3. Imitations de sigillées (fig. 25, 1- 11, fig. 26, 1-3)

Au Bas-Empire, le répertoire des formes de la sigillée d'Argonne est imité par une poterie rouge (fig. 22, 1-2), grise (fig. 22, 3-5) ou beige claire (fig. 22, 7-9) reprenant également des profils classiques de la sigillée du Haut-Empire (fig. 22, 3-5).

1. Grand vase globulaire imité du Chenet 334 (diam. ouv. : 14,8 cm ; diam. fond : 10,2 cm ; H : 25,6 cm). La panse porte sur le pourtour un

décor de longues bandes verticales alternativement excisées et à la molette (fig. 27). Les molettes sont de deux types : des hachures obliques alternées ; des zigzags en épi (ou en harpon). Pâte orangée, surface rouge mat passé. Le type de décor est apparemment inédit car les exemples de la période qui nous intéresse portent des décors excisés (Vasselle, 1974 : pl. Ia, 110).

2. Partie supérieure d'un petit vase imité du Chenet 334 (diam. ouv. : 9,6 cm). Décor floral excisé sur la panse. Pâte orangée. À l'opposé du précédent, il s'agit d'un type bien connu dont les premiers exemples sont attestés dès la fin du II<sup>e</sup> s. (Drag. 54 = Déch. 72) et très commun au IV<sup>e</sup> s. Pour se limiter à la région, nous citerons un exemplaire à Arras des années 370-390, orné de volutes et d'épis excisés (Arras

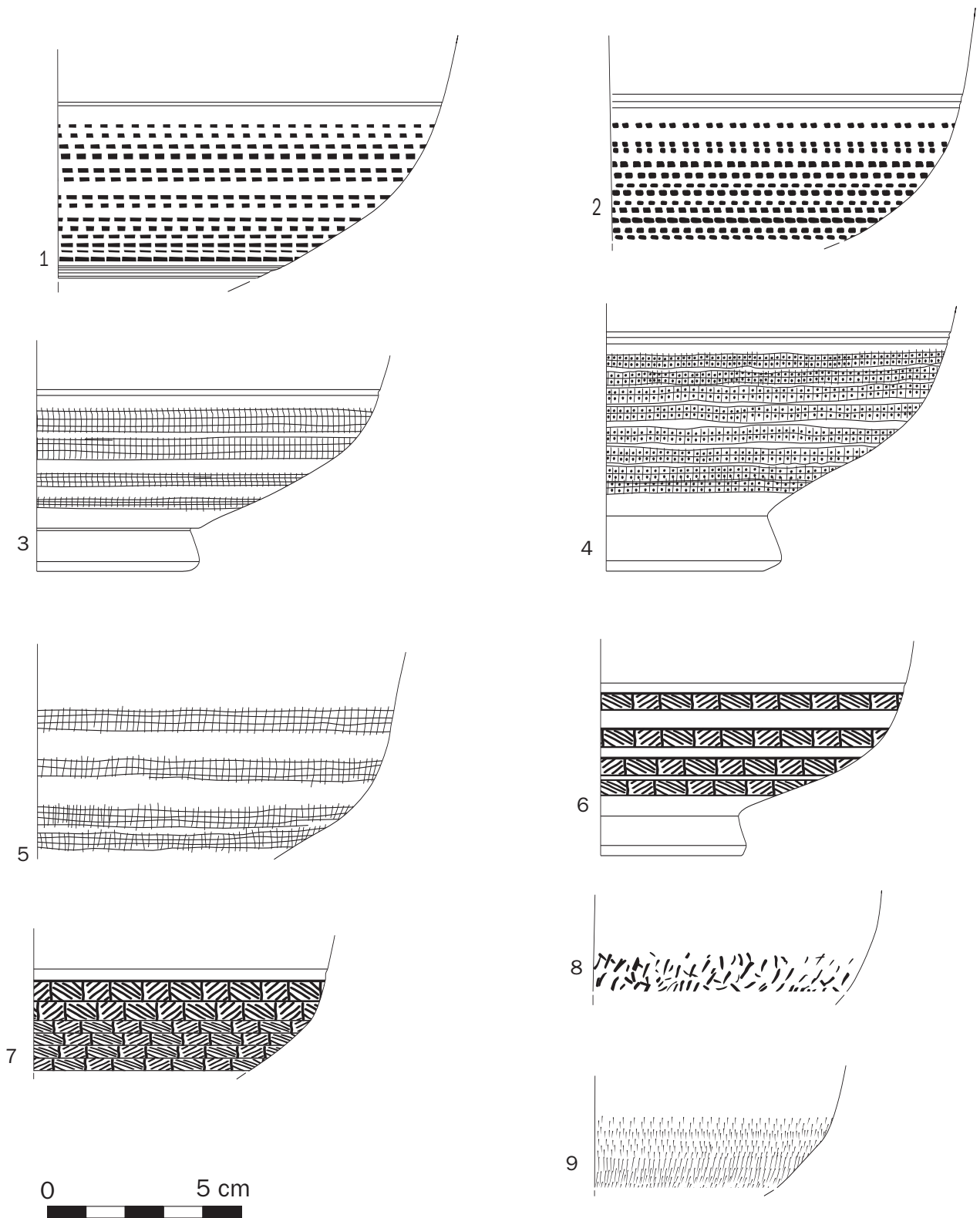


FIG. 23. — Molettes sur céramiques d'Argonne de la cave (niveaux 1 A-B).

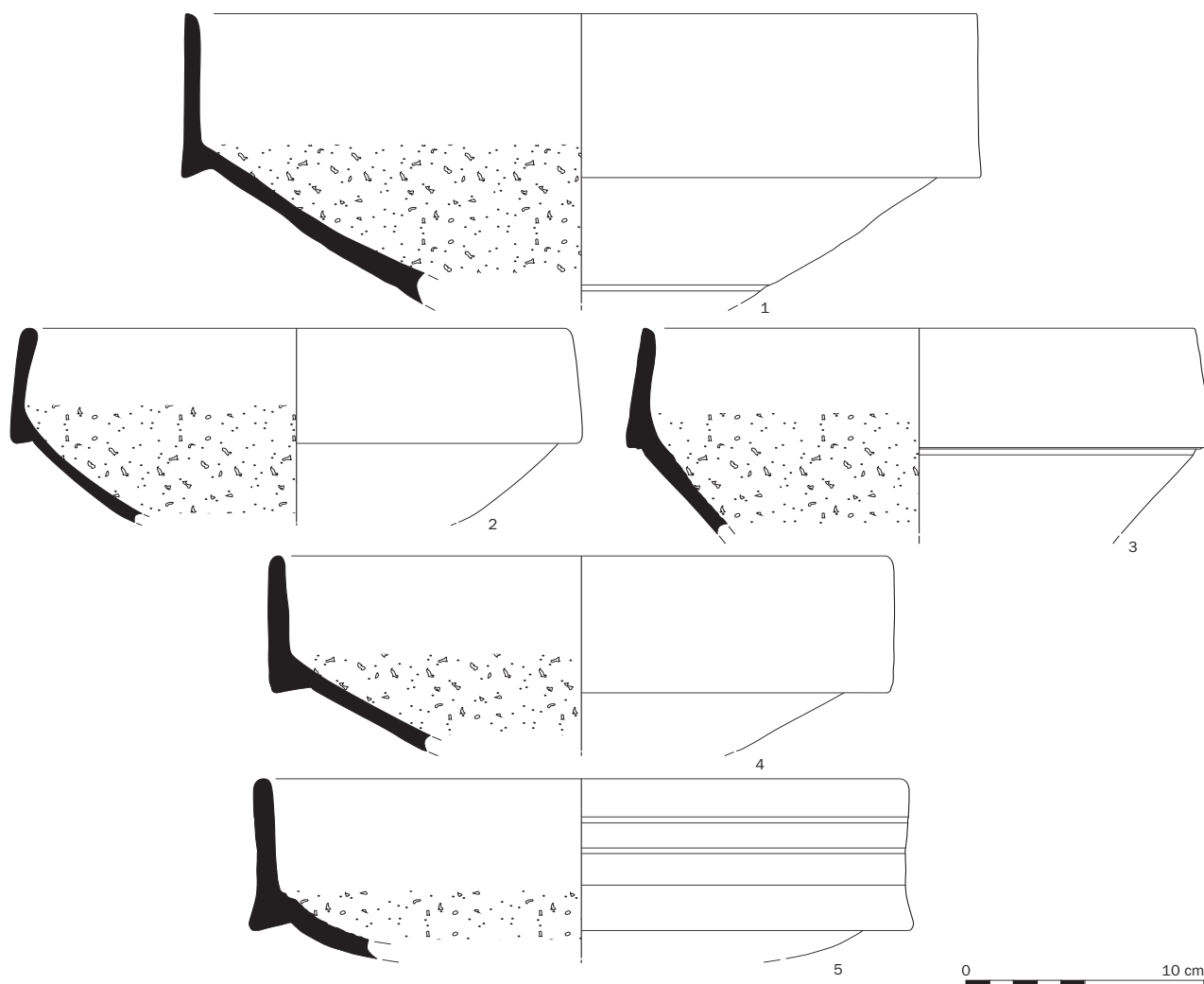


FIG. 24. — Céramique de la cave (niveaux I A-B). Éch. 1/3.

1990 : p. 81, 481) et à Boulogne, un grand vase, daté de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., en terre rouge pâle avec un décor fruste de rinceaux et d'animaux courants (Belot 1990, p. 164-165, 11-16, photo p. 169) (niveau Ib).

3. Bol imité du Chenet 320 (diam. ouv. : 20 cm). Pâte marron rougeâtre, surface grise (aspect savonneux). Un type similaire est connu à Graincourt-lès-Havrincourt (Machut, Tuffreau-Libre 1991, fig. 11, 27) (niveau Ib).

4. Bol imité du Chenet 320 (diam. ouv. : 13 cm). Pâte grise, surface grise. (niveau Ia).

5. Bol imité du Chenet 320 (diam. ouv. : 18,6 cm). Pâte marron-rouge, surface grise (aspect savonneux) (niveau Ib).

6. Coupe à panse ronde et col droit oblique (diam. ouv. : 12 cm). Pâte grise. La forme évoque la partie supérieure d'un Chenet 342. L'absence de pied ne permet pas d'être assuré de l'identification. Il pourrait aussi s'agir d'un petit bol. D'autant que la présence de ce vase dans un niveau scellé avant 370 paraît incompatible avec la chronologie admise pour cette forme. Pour la présentation de ce type, voir fig. 44B, 3 (niveau Ia).

7. Plat imité du Chenet 304 (diam. ouv. : 29 cm). Terre grise lissée (niveau Ia).

8. Plat imité du Chenet 304 (diam. ouv. : 32,4 cm ; H : 7,5 cm). Décor à la roulette de poinçons triangulaires sur l'extérieur de la panse. Cercle d'incisions sur fond interne. Pâte beige jaunâtre (niveau Ia).

9. Plat imité du Chenet 304 (diam. ouv. : 31 cm). Décor guilloché sur panse. Pâte rouge (niveau Ib).

10. Mortier Chenet 328 (diam. ouv. : 28,5 cm ; H : 13,5 cm ; diam. fond : 10,2 cm). Le mufler de lion a été remplacé par une rosace à sept pétales autour de l'orifice central. Râpe de gros graviers. Pâte tendre marron orangée, surface engobée rouge mat. L'enduit est délavé par endroits et des traces de coups de feu sont observées. Ce vase pourrait se placer dans le groupe des mortiers à enduit rouge connu dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. par les découvertes de Bavay, et largement diffusés dans le nord-ouest de la France (Nord et Picardie) et la Belgique occidentale. Un centre de production est probable aux « Rues-des-Vignes » (Mitard 1978 ; Thuillier 1993 ; Routier, Thuillier 1998) (niveau Ia).

11. Fond de mortier (diam. fond : 12,6 cm). Gros pied annulaire, ajoutée après coup sur le fond du récipient. Râpe de graviers. Pâte orangée, surface rose.

1. Grande coupe imitée de Niederbieber 19 = Chenet 324i ou 325 (diam. ouv. : 28 cm ; H : 13,5 cm ; diam. pied : 10,2 cm). Décor de bandes à la roulette (stries régulières) au-dessus de la carène et sous le rebord. Pâte fine gris cendre, à cœur gris, engobe rouge. Le lustré de la pièce l'apparente aux productions fines des ateliers de l'est. À Niederbieber, le type en sigillée est attesté sur toute la durée de l'occupation (180-260). Chenet le classe parmi les vases du IV<sup>e</sup> s. (niveau Ia).

2. Coupe de même profil mais plus épaisse et lisse (diam. pied : 9,5 cm). Pâte grise à cœur gris, engobe rouge d'aspect mat (niveau Ia).

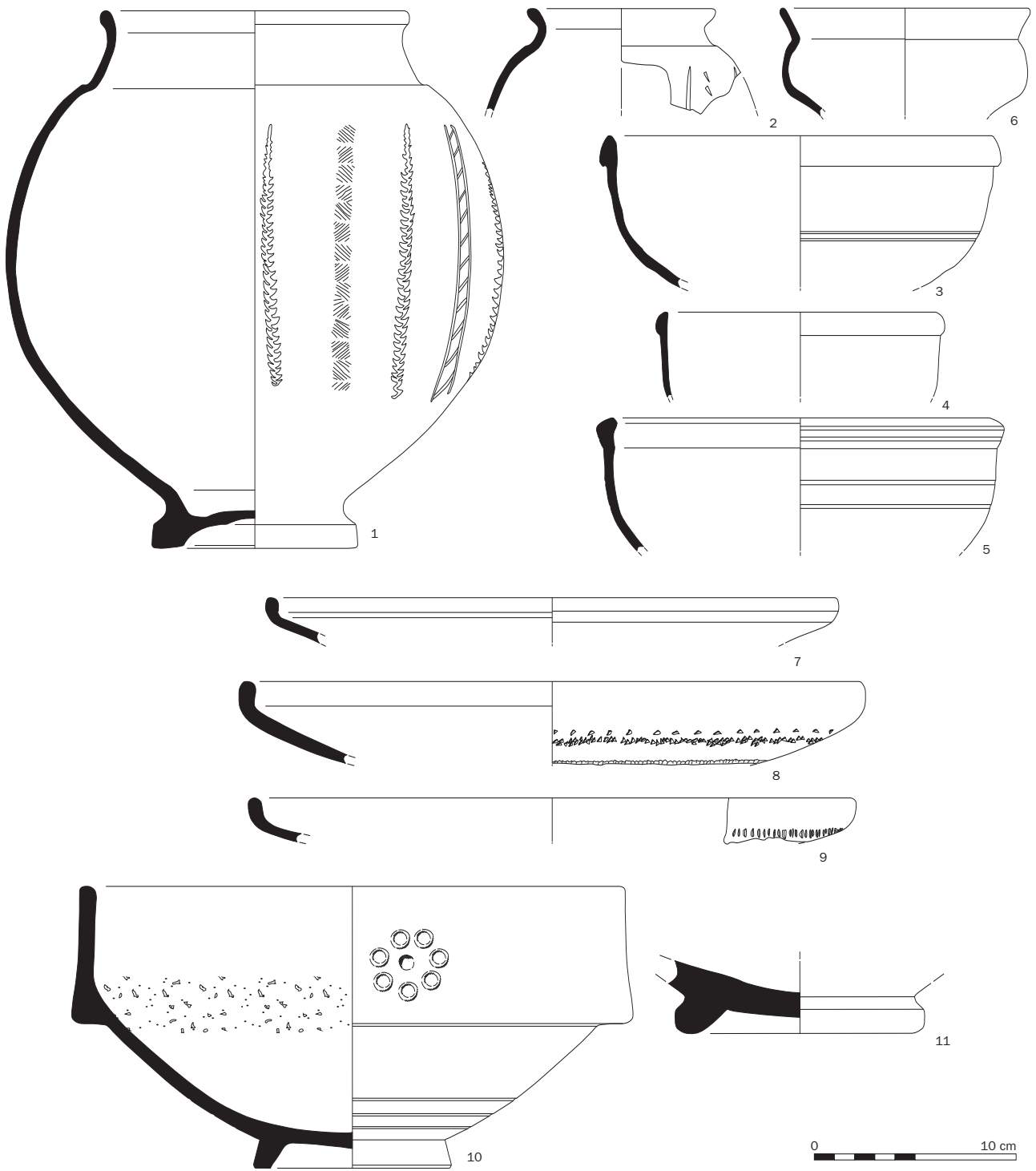


FIG. 25. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

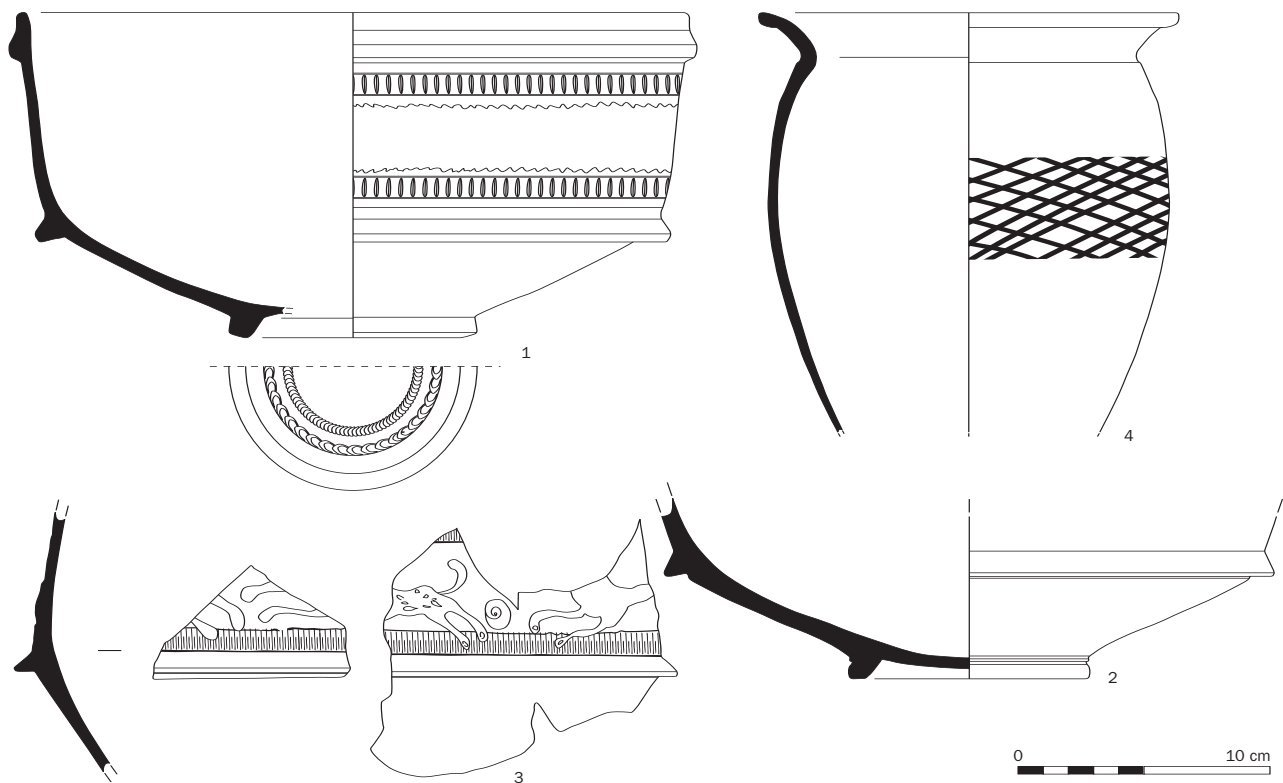


FIG. 26. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

3. Coupe de même profil. Décor de stries à la roulette au-dessus de la carène et sous le rebord. Entre ces stries, et par-dessus, frise d'animaux (scène de chasse) courant vers la gauche, exécutée à la barbotine. Pâte à cœur gris clair, engobe rouge. Plusieurs exemples de vases décorés de cette façon, tous rhénans, notamment de l'atelier de Trèves, sont donnés par Oswald et Pryce (Oswald et Pryce 1920, pl. LXII).

#### 6.7.4. *Black Burnished* (fig. 26, 4)

4. Vase ovoïde élargé (diam. ouv. : 17 cm ; H cons. : 18 cm). Bord très ouvert vers l'extérieur, panse longue portant une trame de croisillons (effacés) dans sa moitié supérieure. Pâte noire très cuite, surface noire lustrée, avec marques de brunissures (coups de feu) : BB1 originaire du Dorset (Williams 1977). Type Gillam 148 (Gillam 1957 ; Cunliffe 1975 : 348-349, types 126, 126/1, 126/2, 127/2). Sur la distribution de ces vases en Gaule on se reportera aux travaux de Fulford (Fulford 1977, Fulford 1987), Blaskiewicz (Blaskiewicz 1988). Pour la région, on se référera à Boulogne (Belot 1994b), où les importations viennent d'être analysées (niveau Ia). De la cave provient encore une terrine en pâte à dégraissant coquillier, qui paraît imiter les plats de BB Gillam 227-228 (fig. 32, 8-9).

#### 6.7.5. *Grise sableuse* (fig. 28, 29, 30)

##### *Formes fermées*

Vase globulaire à col concave et lèvre épaissie en boudin (fig. 28, 1)

À l'époque qui nous occupe, cette forme est rare (et peut-être résiduelle). Elle n'est représentée que par deux exemplaires dans la cave (le second est en céramique noire : fig. 27, 1). Elle n'est pas vraiment caractéristique,

puisque l'on la rencontre durant toute l'époque romaine. Type IIIb des vases à panse ronde.

1. Partie supérieure d'une marmite globulaire (diam. ouv. : 27 cm). Pâte ire bleutée, très bien cuite, surface gris clair bleuté (niveau Ia). Voir marmite à col évasé (fig. 26, 3).

Vases globulaires à lèvre triangulaire « en bandeau » (fig. 28, 2-7)

Ces vases forment un groupe globalement homogène, bien caractéristique et qui l'emporte de loin en nombre dans la catégorie des vases fermés (voir aussi un exemplaire en pâte noire provenant du même niveau : fig. 27, 2 et deux autres vases des niveaux IIa-b et IIIa-b, fig. 30, 2 et 7). La panse est vraiment ronde ; elle est faiblement rentrante, ce qui donne une silhouette trapue au vase. Le pied est à peine marqué. Le fond est le plus souvent concave. La lèvre est triangulaire, avec un bord externe vertical, d'où l'appellation « en bandeau ». À l'intérieur de ce groupe il est possible de discerner des variantes, tout d'abord au niveau de la lèvre. Certaines sont plutôt massives et collées à la panse (3 et 4, fig. 30, 2). Les autres, plus fines, possèdent un col très court, une lèvre rainurée à mi-hauteur sur la face externe, et un bord supérieur éversé. Ces deux caractéristiques lui donnent une forme voisine de celle des lèvres en corniche des

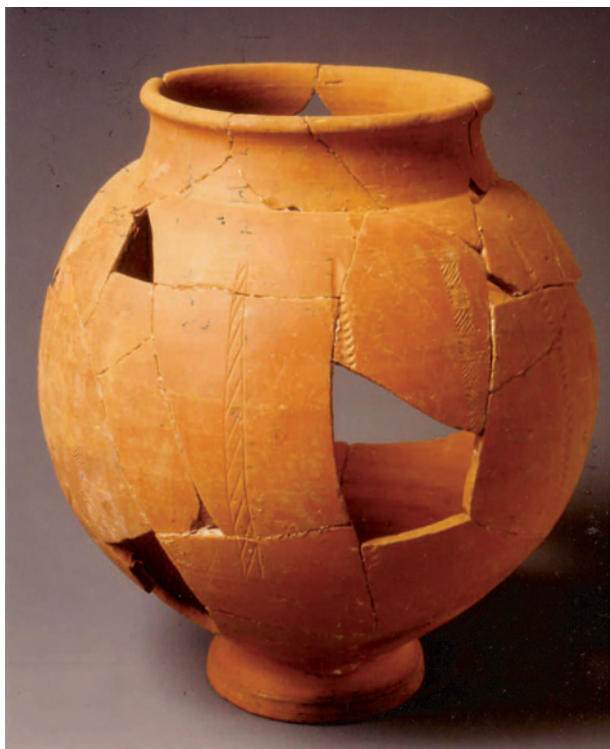


FIG. 27. — Vase de type Chenet 334 imité d'Argonne.  
Cliché L. Petit.

gobelets-sacs. On peut encore noter que seuls les vases à col massifs ont des groupes de bandes lustrées serrées (trois) sur le haut de la panse (3 et 4). Par ailleurs, l'un des vases à lèvre moulurée est un peu plus élancé (5). C'est le type XIa des vases à panse ronde. La forme est très commune, avec de petites variantes, dans le Nord et une partie de la Belgique: Arras (Tuffreau-Libre 1984, 280, fig. 19, 19; Tuffreau-Libre 1990, 111, fig. 2, 473), Graincourt-lès-Havrincourt (Machut, Tuffreau-Libre 1991, 38-41), Noyelles-sur-mer (Tuffreau-Libre 1978c), Amiens (Bayard, Fournier 1978, 15, 17-18), Oudenbourg (t. 168, pl. LII, 5), Tongres (Brulet 1990, type E-7). Selon M. Tuffreau-Libre (Tuffreau-Libre, Jacques 1994) cette forme apparaît au milieu du IV<sup>e</sup> s. À Amiens (Bayard 1990) elle existe dès le dernier quart du III<sup>e</sup> s.

2. Grand vase globulaire (diam. ouv. : 17,4 cm). Pâte grise dure, surface grise (niveau Ia).
3. Vase globulaire (diam. ouv. : 13,5 cm ; h présumée : 18 cm). Pâte gris foncé, plages de suie (niveau Ia).
4. Vase globulaire (diam. ouv. : ; H : 21 cm ; diam. fond : 8,6 cm). Pâte gris clair, surface grise (niveau Ia).
5. Vase ovoïde à base fuselée (diam. ouv. : 16,5 cm ; H : 21 cm ; diam. fond : 7,2 cm). Petite zone de bandes lustrées au milieu de la panse. Pâte à cœur noir, blanche vers l'extérieur, surface gris clair (niveau Ia).

6. Partie inférieure d'une grande marmite à panse ovoïde et fond plat (diam. fond : 9,6 cm ; H cons. : 10,5 cm). Pâte marron, surface grise (niveau Ia).

7. Partie inférieure d'un gros récipient ovoïde (diam. fond : 13 cm ; H cons. : 21 cm). Pâte grise très bien cuite, surface grise (niveau Ia).

#### Formes ouvertes

Marmites évasées à panse ronde (fig. 29, 1-3, fig. 30, 3)

C'est une forme ouverte profonde. La panse ovoïde a une épaule ronde et elle est peu rentrante. Le col, légèrement concave, est éversé. Trois types de lèvres sont observés : simplement épaissie (3), avec un boudin (fig. 26, 3 ; fosse 1 : fig. 29, 2-3 ; niveau IIa-b : fig. 30, 6), triangulaire avec une rainure médiane sur l'extérieur (1-2). Les deux derniers exemplaires ont un décor de bandes guillochées. La forme générale évoque le haut du Chenet 342 mais sans son pied rentrant. Ce type n'est pas répertorié par Chenet, même s'il présente bien des variantes (a, i et j) au pied large et bas. Cette forme n'a pas d'équivalent exact, ni à Arras, ni à Amiens.

1. Marmite évasée (diam. ouv. : 23 cm ; H : 15 cm ; diam. fond : 8,4 cm). Bandes guillochées effacées sur la panse. Pâte grise, surface grise lissée d'aspect mat. Production de facture soignée. (niveau Ia).

2. Marmite évasée (diam. ouv. : 18 cm ; H : 12,6 cm ; diam. fond : 7,2 cm). Bandes guillochées en deux registres sur la panse. Pâte gris-marron, surface grise. Pièce lissée de facture soignée (niveau Ia).

9. Marmite évasée (diam. ouv. : 21 cm ; H : 16,5 cm ; diam. fond : 10 cm). Pâte gris clair, surface gris bleuté (niveau Ia).

3. Partie supérieure d'un vase ouvert (diam. ouv. : 22,5 cm). L'absence de la plus grande partie du profil rend délicate l'attribution à un type. Néanmoins il semblerait qu'il s'agisse d'une marmite évasée à panse ronde. Pâte grise, surface grise. Un exemplaire strictement identique a été mis au jour dans la fosse 1 (fig. 29, 3) (niveau Ia).

Bols à panse ronde et bord rentrant (fig. 29, 5, 4-8)

Les bols à panse ronde et bord rentrant ont une forme simple : la partie supérieure de la panse est arrondie. La partie inférieure est rentrante. Le pied est presque inexistant. Le fond est plat ou faiblement convexe. Les variations se situent au niveau de la lèvre, plus ou moins rentrante et épaissie, jusqu'à former un boudin. Sur certains exemplaires une gorge est placée sous le rebord extérieur. Type Ia des bols à panse ronde. Ces vases sont très fréquents dans le Nord/Pas-de-Calais, la Belgique et la Somme : Arras (Tuffreau-Libre, Jacques 1994), Valenciennes, Tournai, Oudenbourg (Brulet 1990, type E-4), Noyelles (Piton, Marchand 1978), Amiens (Bayard 1990). À Arras, M. Tuffreau-Libre place leur apparition vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. À Amiens ils sont présents dès le premier tiers du siècle et les prototypes à lèvre fine existent dans le troisième quart du III<sup>e</sup> s.

4. Grande coupe (diam. ouv. : 23 cm ; d max panse : 25,2 cm ; h : 10,5 cm). Pâte grise, très cuite, surface grise (niveau Ia).

5. Coupe (diam. ouv. : 21,4 cm ; H : 7,5 cm). Pâte gris bleuté (niveau Ia).

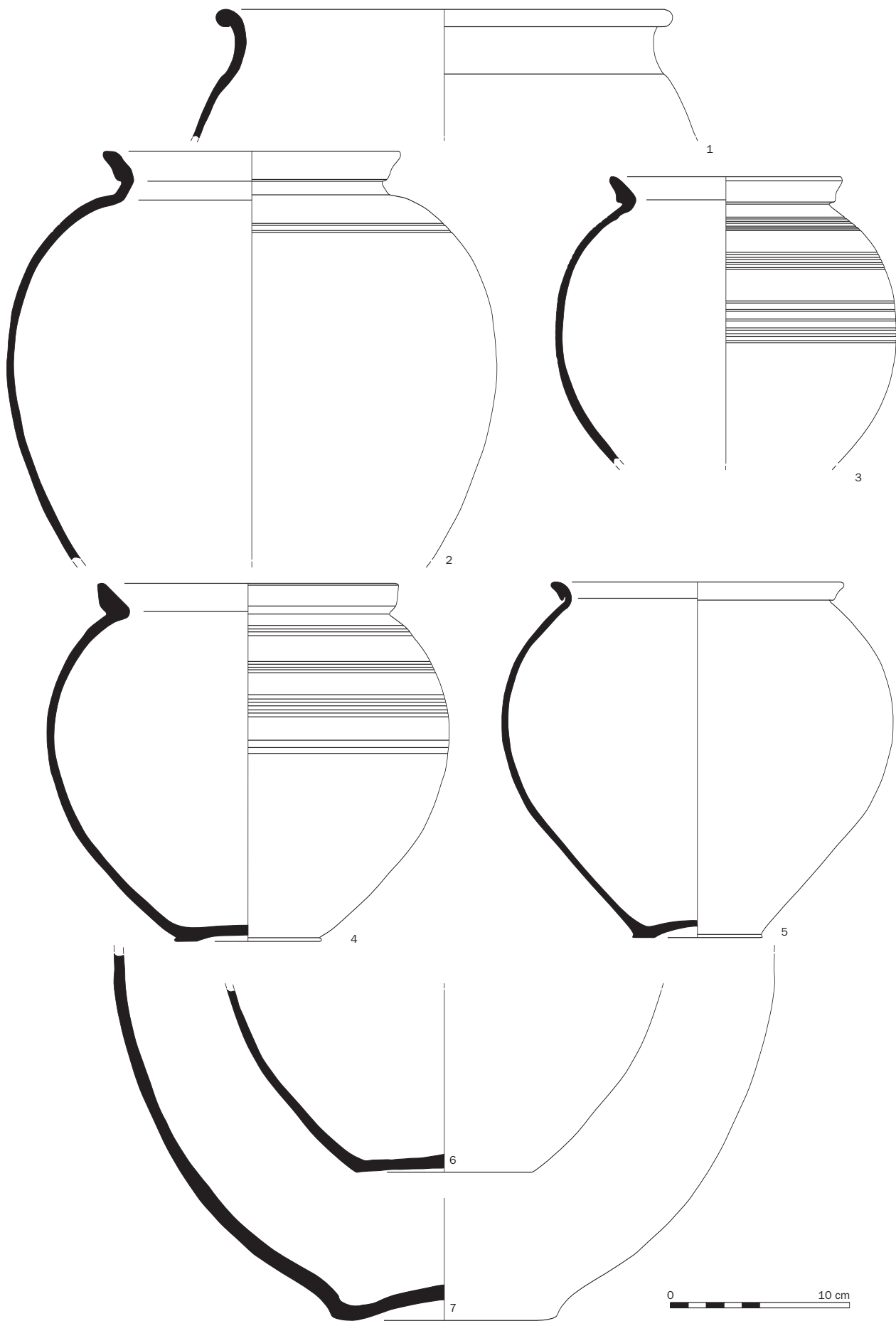
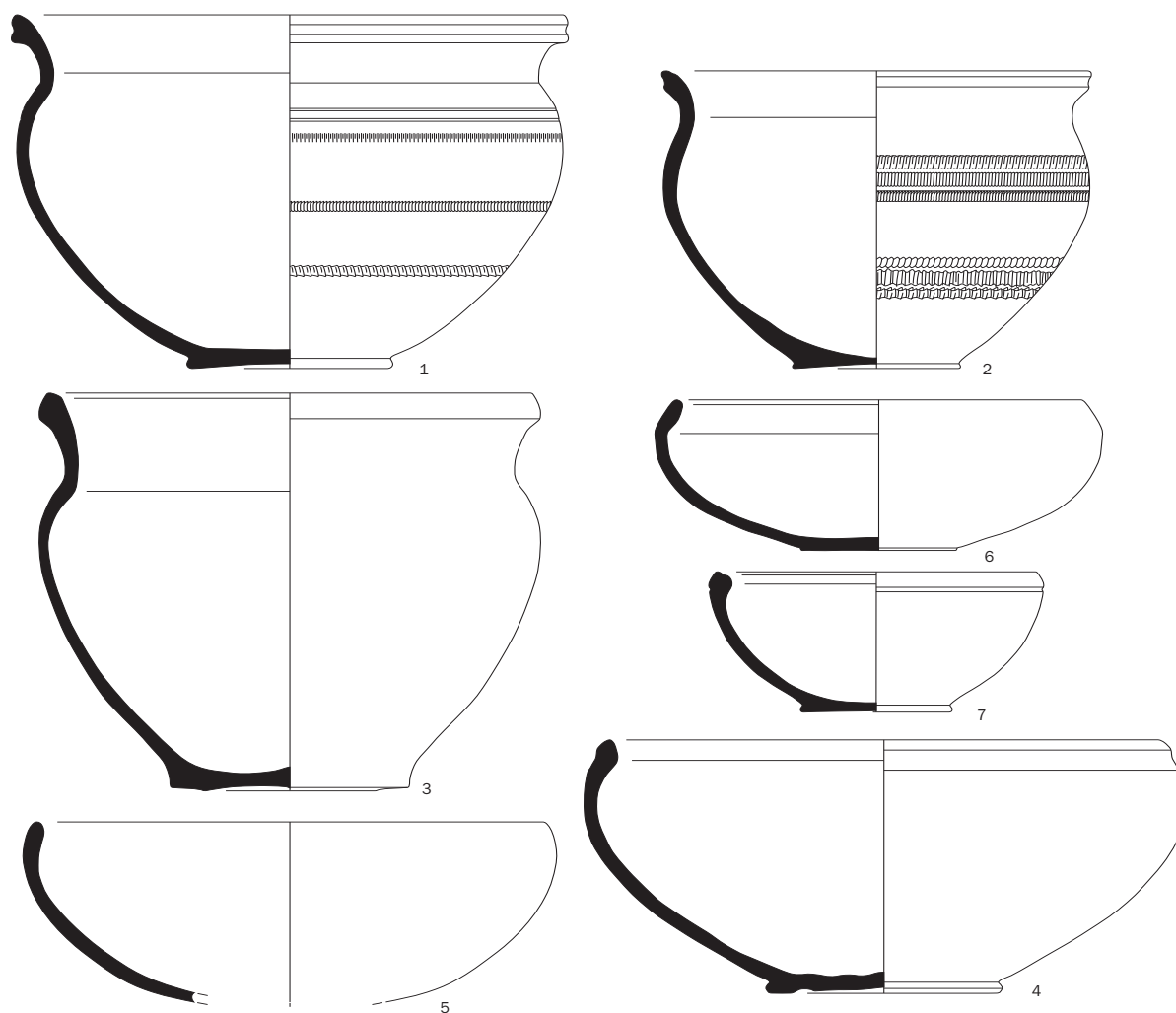


FIG. 28. — Céramique de la cave (niveaux I A-B). Éch. 1/3.

FIG. 29. — *Céramique de la cave (niveaux I A-B). Éch. 1/3.*

6. Bol (diam. ouv. : 16,8 cm ; d panse : 18,6 cm ; H : 6,3 cm). Pâte gris clair, surface gris bleuté (niveau Ia).

7. Petit bol à lèvre ronde (diam. ouv. : 13,5 cm ; diam. fond : 6,3 cm ; H : 5,7 cm). Pâte grise fine cassante, surface grise (Tuffreau-Libre 1977a : p. 33. fig. 11 90 ; niveau Ia).

8. Fond de bol (diam. pied : 10 cm). Pâte à cœur noir bleuté, surface gris blanc (niveau Ia).

#### Marmites cylindriques (fig. 30, 1-2)

Ces vases au profil caractéristique ont une panse aussi large que l'ouverture du col. Celui-ci est droit, tronconique ouvert et fort haut. La transition entre l'épaule, presque inexistante, et le col, est soulignée par de petites cannelures. La lèvre est pratiquement horizontale. Le col est orné de bandes lustrées, soit horizontales soit en croisillons. Des vases similaires sont connus à Amiens au milieu du <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. (non publié, inf. D. Bayard).

1. Partie supérieure d'une marmite cylindrique (diam. ouv. : 22,8 cm ; H cons. : 15,8 cm). Pâte gris blanc, surface gris très clair (niveau Ia).

2. Partie supérieure d'une marmite cylindrique (diam. ouv. : 22,8 cm ; H cons. : 6,6 cm). Pâte noire cassante très bien cuite, surface gris bleuté (niveau Ia).

#### Bols carénés (fig. 30, 4-5)

Ces bols carénés ont un col tronconique court et convexe, orné de bandes lustrées. La carène est faiblement marquée. La lèvre est en crochet. Forme courante à Arras (Tuffreau 1984) et dans sa région, par exemple à Graincourt (Machut, Tuffreau-Libre 1991, fig. 11, 28-29), à Amiens et dans la Somme (Bayard 1994).

4. Bol caréné (diam. ouv. : 22,8 cm). Pâte grise, surface gris bleuté (bandes lustrées bleutées).

5. Bol caréné (diam. ouv. : 21 cm). Pâte grise, surface gris bleuté (niveau Ia).

#### Gobelets bilobés (fig. 30, 6, 8, 9)

Ce type de vase a une forme bien caractéristique. La panse est étranglée, le plus souvent aux deux tiers



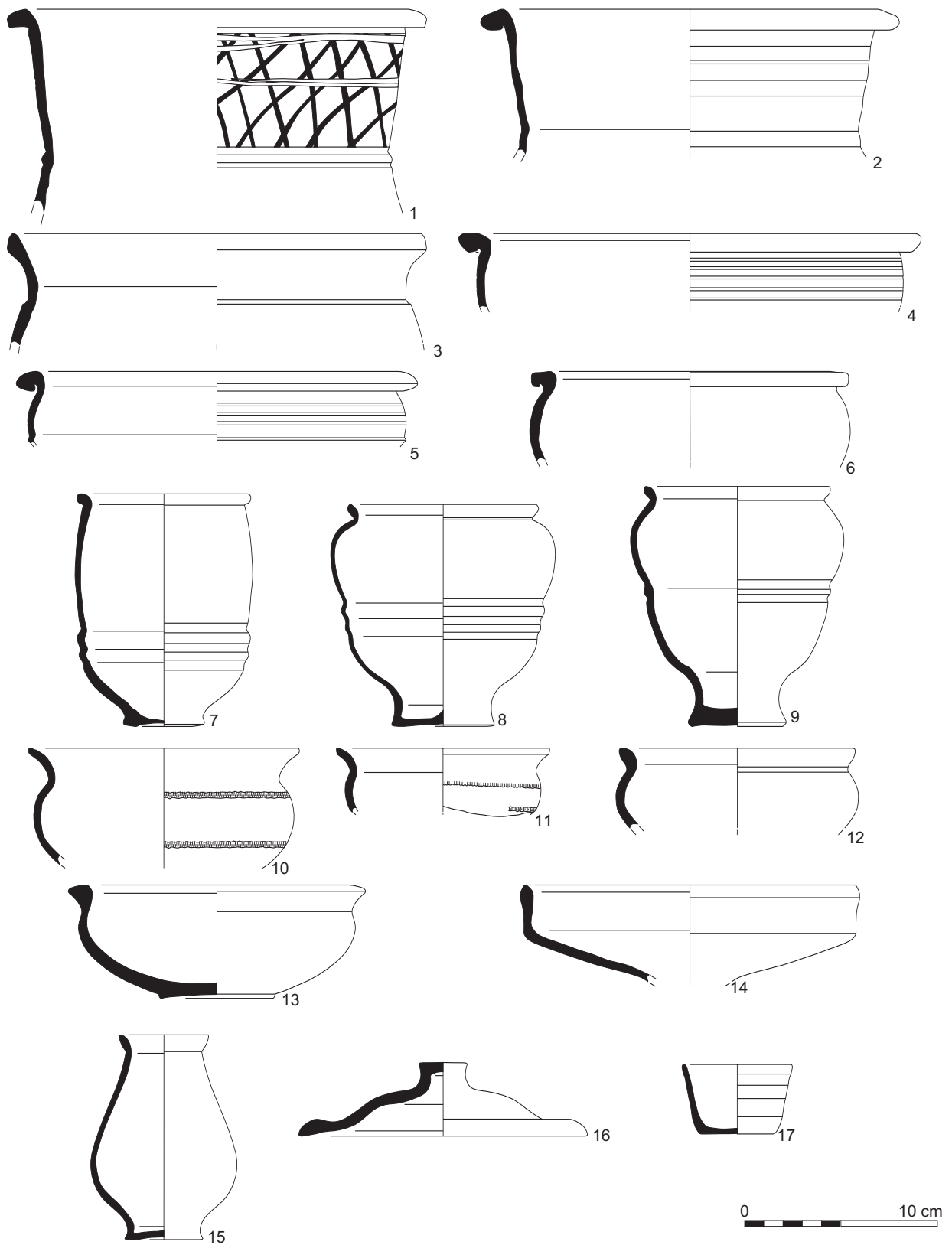


FIG. 30. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

supérieurs (mais cela peut être aussi à mi-hauteur ou plus bas). L'étranglement est souligné par une ou plusieurs moulures encadrées par des cannelures. Le lobe supérieur a un profil circulaire, celui du dessous est arrondi mais tend vers l'ovale. Le tout repose sur un pied étroit tronconique fermé, et haut (piédouche). La lèvre s'appuie directement sur l'épaule. Elle est éversée et épaissie ou triangulaire avec un listel sur le dessus. La surface est en général soigneusement lissée. Types IIa et IIb des vases bilobés. C. Seillier (Seillier 1994a) a proposé un classement en deux groupes : le type le plus ancien (deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.) posséderait deux lobes de diamètre voisin. À partir du dernier quart du IV<sup>e</sup> s. le lobe inférieur deviendrait plus étroit. Cette tendance s'accentuerait au V<sup>e</sup> s. Il convient de signaler le désaccord sur la datation de ce type entre M. Tuffreau-Libre et les autres chercheurs, ou plus exactement la chronologie particulière de ce type à Arras. Pour D. Bayard (Bayard 1994), C. Seillier (Seillier 1994a), R. Brulet (Brulet 1990 : type B4-2, avec contextes), le gobelet bilobé existe au milieu du IV<sup>e</sup> s. D. Bayard le verrait même apparaître vers 330. À Arras il ne serait attesté que vers 390 (Tuffreau-Libre, Jacques 1994).

Ce vase est très répandu dans le nord-ouest de la Gaule (Belgique, Nord, Picardie) en milieu funéraire, comme dans l'habitat. L'Oise, où il est rare, constitue la limite méridionale de sa diffusion. Des exemples sont connus à Boulogne (Belot 1990, p. 174, 12/2c), Étaples, Duisans (Tuffreau-Libre 1993), Arras (Tuffreau-Libre 1984; Tuffreau-Libre 1990, p. 109-112, fig. 3, 525; Tuffreau-Libre, Jacques 1992), Sallaumines (Blicq, Gricourt 1994), Liévin (Roger 1967), Recques/Course (Piton 1977, p. 124-125), Dourges (Demolon 1983), Théroüanne (Delmaire 1976), Boulogne (Belot 1990), Abbeville, Limeux (Tuffreau-Libre 1977c; Tuffreau-Libre 1978c), Vron, Bulles (Seillier 1994a), Noyelles (Piton, Marchand 1978), Nouvion-en-Ponthieu (Piton 1985), Amiens, Jumel (Bayard 1994), Abbeville-Homblières (Pillooy 1902), Marteville (Loizel 1977), Tournai (Brulet, Coulon 1977), Bavay (Brulet 1990) Oudenbourg (Mertens, Van Impe 1971), Tongres (Vanvinckenroye 1967 : Type 42). Le vase bilobé est fréquent dans les tombes, notamment dans le pays arrageois (Tuffreau 2006, fig. 7-8) et aussi ailleurs, du pays minier, comme à Dourges (Henton 2006) jusqu'à la côte comme à Marenla (Piton 2006).

6. Haut de gobelet (diam. ouv. : 16,5 cm). Pâte grise bien cuite, surface grise (niveau Ia).

8. Gobelet bilobé (diam. ouv. : 10,5 cm; H: 12,6 cm; diam. pied: 5,4 cm). Pâte fine marron-beige, surface grise (niveau Ia).

9. Gobelet bilobé (diam. ouv. : 10 cm; diam. pied: 5,4 cm; H: 13,5 cm). Pâte beige, surface grise (niv. Ia).

### Gobelet à col tronconique (fig. 30, 7)

7. Vase à col tronconique (diam. ouv. : 9,6 cm; diam. pied: 4,5 cm; H: 12,6 cm). La panse est basse, haut col convexe, cannelures médianes. Pâte gris clair, surface gris clair légèrement luisante, grâce à un lustrage soigné. Type IIe des vases tronconiques (niveau Ia).

### Bols ronds lustrés à col concave éversé (fig. 30, 10-11)

Deux vases de modeste dimension ont un profil presque identique, quoique leur taille diffère. La panse est ronde. Le col est assez haut et nettement concave. Le diamètre au niveau de la lèvre est identique à celui de la panse. Leur pâte est fine, bien cuite, et ils sont décorés de lignes de guillochis sur la panse.

10. Bol à panse ronde (diam. ouv. : 15 cm). Pâte grise, surface grise (niveau Ia).

11. Bol à panse ronde (diam. ouv. : 11,5 cm). Pâte grise, surface grise (niveau Ia). (niveau Ia).

### Bols à panse ronde et lèvre triangulaire (fig. 30, 12-13)

12. Partie supérieure d'un vase qui pourrait être un bol rond, ou un gobelet bilobé (diam. ouv. : 13 cm). Petite panse ronde, lèvre oblique. Pâte grise fine bien cuite, surface grise (niveau Ia).

13. Petit bol à panse ronde (diam. ouv. : 15,9 cm; H: 6,3 cm; diam. fond: 6 cm). L'épaisse paroi est amincie à son contact avec la lèvre triangulaire. Fond légèrement concave. Pâte grise sableuse homogène, surface grise (niveau Ia).

### Assiette carénée à bord droit (fig. 30, 14)

Cet exemplaire unique dans la cave appartient à une famille d'assiettes carénées à bord droit, relativement fréquente dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. Les vases en pâte noire fig. 31, 6 et 7 se classent aussi dans ce groupe. Connus à Noyelles (Piton, Marchand 1978), Seclin (Tuffreau-Libre 1993).

14. La panse est rectiligne et le bord droit légèrement incliné vers l'intérieur (diam. ouv. : 18 cm; H: 5,4 cm). Pâte à cœur gris, rouge brique vers l'extérieur, surface grise (niveau Ia).

### Gobelet tulipiforme (fig. 30, 15)

Grand gobelet à panse piriforme basse et col court concave. Deux exemplaires de cette forme ont été trouvés dans la cave, le second en pâte noire (fig. 31, 12). La silhouette générale rappelle celle du Chenet 333, mais la forme est plus haute et plus fermée. En outre le pied est à la fois moins haut et plus large.

15. Petit vase intact (diam. ouv. : 5,1 cm; diam. fond: 4,5 cm; H: 11,4 cm). Pâte gris-blanc, surface gris clair (niveau I).

### Couvercle (fig. 30, 16)

16. Couvercle (diam. : 15,5 cm; H: 3,9 cm). Pâte gris-blanc, surface grise à l'extérieure et noire à l'intérieur (voir fig. 31, 13, en pâte noire) (niveau Ia).

### Creuset (fig. 30, 17)

17. Petit vase à bords droits obliques et fond plat (diam. fond: 3,6 cm; diam. ouv. : 5,6 cm; H: 3,3 cm). Pâte grise (niveau Ia).

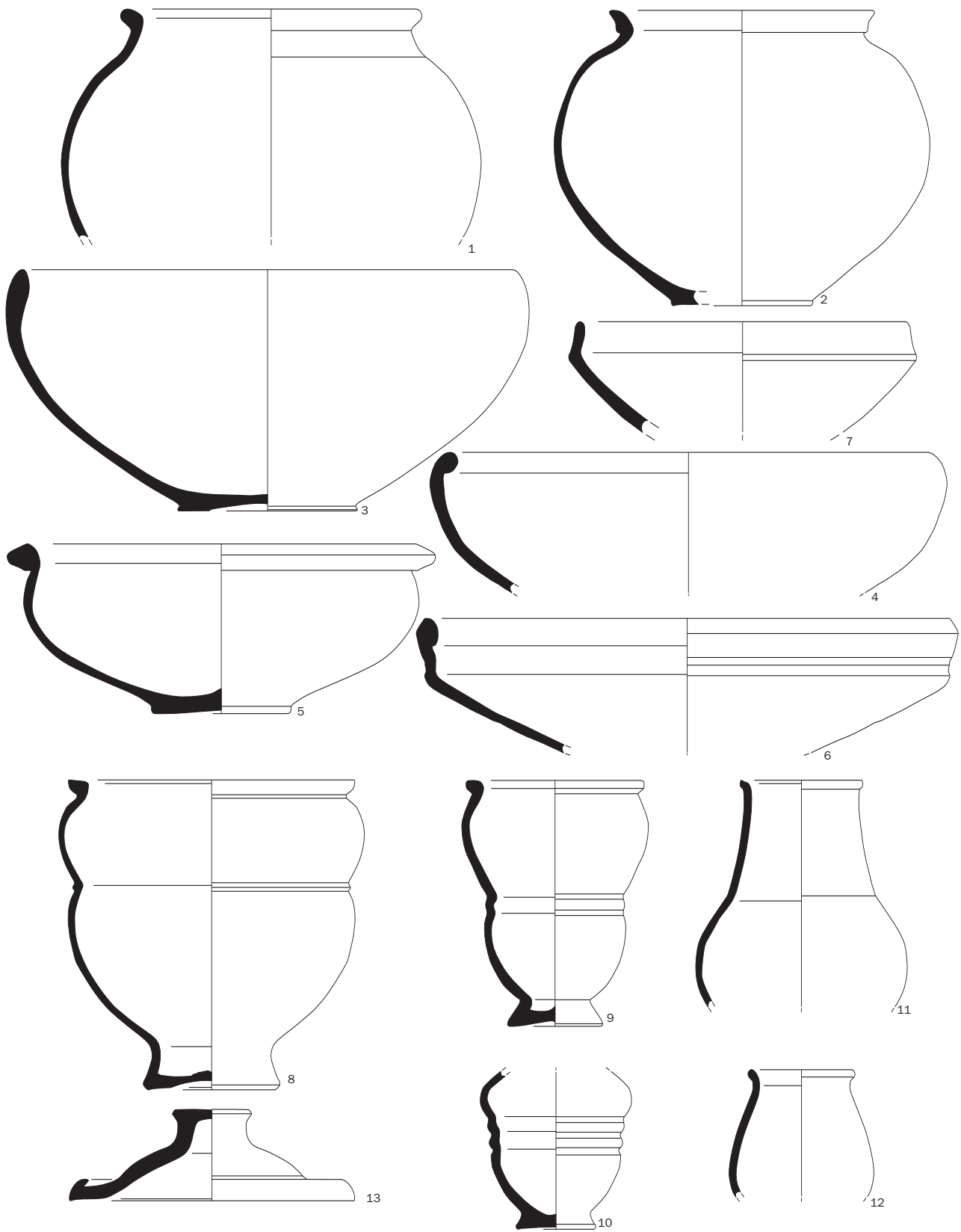


FIG. 31. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

### 6.7.6. Céramique noire (fig. 31)

#### Formes fermées (fig. 31, 1 et 2)

Vase globulaire à col concave et lèvre épaissie en boudin

1. Vase globulaire (diam. ouv. : 16,8 cm ; H cons. : 13,5 cm). Bandes lissées sur la moitié supérieure du vase. Pâte sandwich à cœur gris, noire, puis grise vers l'extérieur. La surface varie du marron foncé sur le bas du vase à noire dans la partie supérieure (niveau Ia).

#### Vases globulaires à lèvre triangulaire

2. Vase globulaire (diam. ouv. : 15 cm ; H : 16,8 cm ; diam. fond : 7,8 cm). Bandes lissées et lustrées sur la panse. Pâte sandwich à cœur noir, grise vers l'extérieur, surface noire (niveau Ia).

#### Formes ouvertes (fig. 31, 3 à 13)

##### Bols à panse ronde

3. Grande et profonde coupe (diam. ouv. : 27,6 cm ; diam. max. pa. : 28,4 cm ; H : 12 cm). Pâte très bien cuite, sandwich à cœur noir, à l'extérieur (niveau Ia).

4. Grand et large bol, type coupe ronde (diam. ouv. : 27 cm ; diam. max. pa. : 28,8 cm ; H cons. : 7,5 cm). Pâte très bien cuite grise à noire, surface noire lustrée à l'extérieur (niveau Ia).

##### Bols à panse ronde et lèvre triangulaire

5. Grand bol (diam. ouv. : 24 cm ; H : 9,6 cm). Pâte très bien cuite, sandwich à cœur noir, avec une fine épaisseur grise vers l'extérieur, surface noire lustrée à l'intérieur et à l'extérieur (niveau Ia).

##### Assiette carénée à bord droit

6. Assiette carénée (diam. ouv. : 30 cm ; H : 7,5 cm). La panse est rectiligne, le bord droit. La carène est très aiguë, soulignée par une large cannelure qui fait ressortir la lèvre ronde, renflée à l'intérieur. Pâte grise, surface noire, mate à l'intérieur et lustrée à l'extérieur (niveau Ia).

7. Coupe (diam. ouv. : 18 cm ; H cons. : 6 cm). La panse est oblique et concave, le bord fin incliné et rentrant. Pâte grise sableuse à cœur marron, surface gris noir (niveau Ia).

##### Gobelets bilobés

Ce lot comporte huit vases bilobés, plus ou moins complets, de couleur noire en trois tailles différentes (petits, moyens, grands), comme définies ci-dessous :

8. Grand vase bilobé (diam. ouv. : 16 cm ; diam. pied : 7,5 cm ; H : 17,4 cm). Pied concave, lobes dissymétriques, lèvre épaisse horizontale. Pâte, très bien cuite, sandwich, à cœur noir, grise vers l'extérieur, surface noire. (niveau Ia).

9. Vase bilobé de taille moyenne (diam. ouv. : 9,3 cm ; d pied : 5 cm ; H : 14 cm). Profil fuselé, répartition symétrique des lobes avec cannelure saillante médiane. Pâte sandwich à cœur noir, grise vers l'extérieur, surface noire (niveau Ia).

10. Vase bilobé de petite taille (diam. ouv. : 8,7 cm ; diam. pied : 4,8 cm ; H : 9 cm). Les lobes sont dissymétriques, séparés par deux bourrelets, encadrés de cannelures. Le pied est peu détaché de la panse. Pâte sandwich à cœur noir, grise vers l'extérieur, surface noire (niveau Ia).

##### Gobelet à col tronconique

11. Gobelet (diam. ouv. : 6,6 cm ; H cons. : 12,6 cm). Panse ronde, long col tronconique incurvé, petite lèvre évasée. Pâte gris clair, surface gris noir, luisante. Type imité des gobelets métallescents produits en Argonne (Chenet 339) et à Trèves (Hussong, Cüppers 1972 ; Symonds 1992 ; Gilles 1994), très répandu et caractéristique du IV<sup>e</sup> s. (Tuffreau-Libre 1984, p. 21, fig. 91, 8 ; niveau Ia).

##### Gobelet tulipiforme

12. Petit gobelet (diam. ouv. : 6 cm ; H cons. : 7,5 cm). Panse ovoïde, col resserré, bord évasé. Pâte marron, surface noire rugueuse (niveau Ia).

##### Couvercle

13. Couvercle complet (diam. ouv. : 16 cm ; H : 5 cm). Pâte grise, surface noire (niveau Ia).

### 6.7.7. Céramique non tournée (fig. 32)

#### Poterie épaisse à gros dégraissant coquillier

Les poteries façonnées à la main, dont le faciès général rappelle les productions de l'Âge du Fer, présentent des disparités de cuisson qui lui donnent des teintes variées allant du rouge brique au noir. Son dégraissant fin très abondant n'est apparemment qu'à base de coquillage marin pilé.

Les vases sont montés à la main sans véritable souci esthétique car destinés à l'usage courant. Le répertoire est limité à deux formes : pots ovoïdes (1-4), des plats ou assiettes (8, 9). Une troisième forme incomplète correspond soit à un couvercle soit à une assiette creuse (5). Un seul vase porte un décor d'incisions.

#### Formes fermées

Les formes fermées forment un groupe homogène. Les vases ont une forme générale tronconique ouverte, avec une petite épaule ronde et un col court droit ou légèrement concave, incliné vers l'extérieur. La forme est déclinée en différentes dimensions. L'épaisseur des parois est toujours conséquente, mais augmente avec la taille du vase.

1. Bord de vase ovoïde (diam. ouv. : 23 cm). Col arrondi, lèvre évasée. Pâte beige clair à dégraissant coquillier (niveau Ia).

2. Vase ovoïde (diam. ouv. : 21 cm). Panse plate, col redressé, lèvre évasée. Pâte rouge rosé à fort dégraissant coquillier, surface rouge, avec traces de coups de feu (niveau Ia).

3. Grosse marmite (diam. ouv. : 21 cm). Panse aplatie, col arrondi, lèvre évasée. Pâte beige à fort dégraissant coquillier, surface de même couleur. Le haut de la panse et le col sont enduits de suie. Fortes traces de feu (niveau Ia).

4. Marmite (diam. ouv. : 16,2 cm ; H cons. : 15 cm). Panse aplatie, col arrondi, lèvre évasée. Décor excisé dans le creux du col. Pâte beige à noire à fort dégraissant coquillier. Traces de coups de feu et nappes de suie. Trouvé écrasé en place à la base du niveau Ia.

6. Moitié inférieure d'une grosse marmite (diam. fond : 19 cm). Panse rectiligne oblique, fond plat. Pâte à dégraissant coquillier beige à noire (niveau Ia).

7. Moitié inférieure d'une grosse marmite (diam. fond : 16,5 cm). Panse oblique, fond plat. Pâte à dégraissant coquillier beige à noir (niveau Ia).

#### Formes ouvertes

Les assiettes ou plats ont une forme élémentaire : un bord oblique, droit ou faiblement concave, un fond plat.

5. Couvercle ou assiette profonde (diam. ouv. : 31 cm). La forme incomplète ne permet pas de se prononcer. La forme de la lèvre

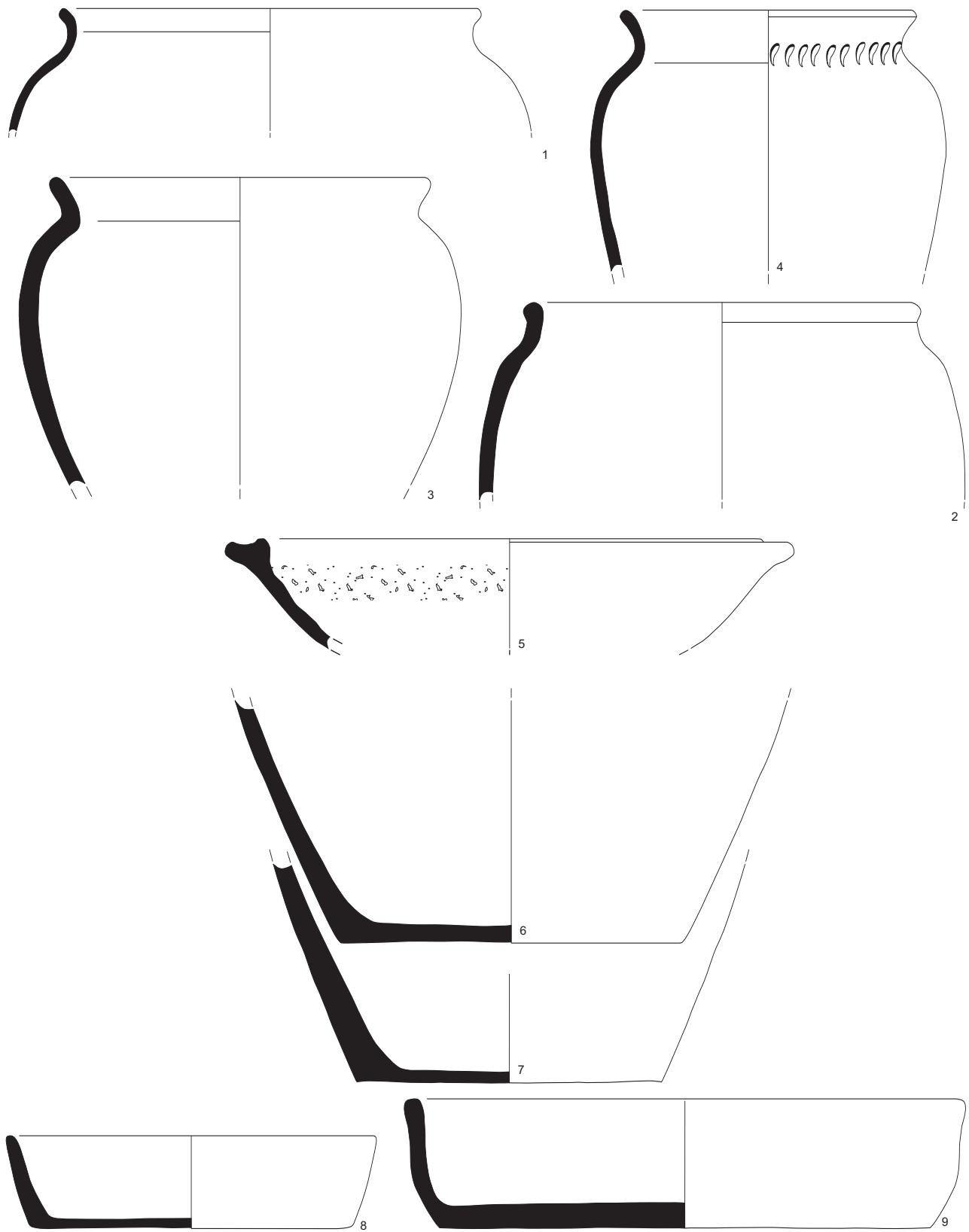


FIG. 32. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

triangulaire, à face supérieure horizontale, avec une cannelure et un rebord imite celle des plats en Black Burnished Gillam 227-228. Par contre la forme elle-même diffère, car la paroi est plus inclinée que sur les terrines en BB1. Pâte marron beige à dégraissant coquillier peu abondant (niveau Ib).

8. Assiette (diam. ouv. : 20,4 cm ; diam. fond : 17,6 cm ; H : 5,3 cm). Pâte à dégraissant coquillier. Surface noire (suie) (niveau Ia).

9. Plat (diam. ouv. : 31 cm ; diam. fond : 27 cm ; H : 6,6 cm). Bord droit, fond plat. Pâte à très fort dégraissant coquillier. Surface externe marron à noire, interne rouge rosé (niveau Ia).

### 6.7.8. Plats et assiettes à enduit rouge pompéien (fig. 33, 6, 7, 8)

6. Grand plat (diam. ouv. : 35 cm ; diam. fond : 17 cm ; H : 5 cm). Col rectiligne, lèvre anguleuse fond concave. Pâte beige, enduit rouge saumoné interne, avec coulée sur le bord externe (niveau Ia).

7. Assiette (diam. ouv. : 31,2 cm ; diam. fond : 23 cm ; H : 3,2 cm). Bord arrondi, lèvre épaisse et fond plat. Pâte beige, enduit rouge interne (niveau Ia).

8. Assiette (diam. ouv. : 30,7 cm ; diam. fond : 22 cm ; H : 4,2 cm). Bord aminci vers son milieu, lèvre arrondie et fond plat. Pâte beige, enduit rouge interne (niveau Ia).

### 6.7.9. Pâtes claires (fig. 33, 1 à 5, 9, 10 à 13)

1. Bol à panse ronde (diam. ouv. : 20 cm ; diam. fond : 5 cm ; H : 7,8 cm). Pâte orangée, surface de même couleur, avec plages brûlées et desquamées. Ce vase a subi une action intense du feu. Il s'agit probablement d'une production grise ou noire (niveau Ia).

2. Bol à panse ronde (diam. ouv. : 17,5 cm ; H : 6 cm). Pâte orangée, surface de même couleur avec traces de feu. Ce vase a subi une action intense du feu. Il s'agit probablement d'une production grise ou noire (niveau Ia).

3. Gobelet bilobé (diam. ouv. : 7,2 cm ; H : 6,6 cm). Profil bas fuselé, partie supérieure de la panse très renflée. Terre beige (niveau Ia).

4. Faisselle (diam. ouv. : 13 cm ; H : 5,7 cm). Les trous sont groupés en faisceaux verticaux qui prennent naissance juste sous la lèvre horizontale. Pâte beige jaunâtre (niveau Ia).

5. Plat (diam. ouv. : 29 cm ; diam. fond : 26,4 cm ; H : 4 cm). Lèvre épaissie rentrante. Fond plat. Pâte rouge brique, surface grise, bord arrondi (niveau Ia).

### Mortier

9. Mortier à lèvre angulaire épaisse et tombante (diam. ouv. : 27,6 cm ; H : 9,6 cm ; diam. fond : 11,4 cm). Terre blanc-gris (niveau Ia).

### Cruches

10. Haut de cruche (diam. ouv. : 6,3 cm). Le col droit et oblique dans la partie supérieure conservée possède une cannelure saillante. La lèvre amincie est éversée. Pâte beige clair, surface beige (niveau Ia).

11. Haut de cruche (diam. ouv. : 9 cm). Forme identique au vase précédent. Pâte beige clair, surface beige (niveau Ia).

12. Bord de cruche à lèvre discoïde (d max : 5,2 cm ; diam. ouv. : 20 cm). Pâte blanche poreuse, surface blanche. Départ d'anse ajoutée après coup (niveau Ia).

13. Partie supérieure d'une cruche (diam. max. pa. : 18 cm). Panse ronde, col étroit. Pâte orangée, surface orangée (niveau Ia).

### 6.8. Niveaux IIa-b de la cave (fig. 34A)

1. Bol à panse ronde et lèvre triangulaire (diam. ouv. : 24 cm). Pâte sandwich à cœur noir, grise sur une faible épaisseur vers l'extérieur, surface gris noir. Des quatre fragments le composant, trois proviennent de la cave (IIb), le quatrième fut trouvé dans la fosse 5. Type déjà présenté (cf. fig. 27, 5).

2. Vases globulaires à lèvre triangulaire (diam. ouv. : 16 cm ; diam. fond : 7,8 cm ; H : 18 cm). Surface orangée, plages de rubéfaction et desquamée par plaques. Ce vase a subi une action intense du feu. Il s'agit d'une production grise ou noire. Ce type de vase, très abondant, a été étudié plus haut (niveau IIa).

### 6.9. Niveaux IIIa-b de la cave (fig. 34B)

Si le niveau IIIa est assez pauvre en matériel, en revanche le niveau IIIb a livré un mobilier céramique varié, avec des formes tardives (attribuables à la fin du IV<sup>e</sup> s. et au V<sup>e</sup> s.) et de la grosse poterie non tournée à dégraissant, si abondante dans les niveaux Ia-b.

1. Chenet 320 (diam. ouv. : 24 cm). Décor à la molette usé du groupe 3 de Hübener. Huit rangées de casiers à hachures obliques alternées à droite et à gauche en terre orangée délavée (niveau IIIa).

2. Partie supérieure d'un gobelet à col tronconique en terre grise fine (diam. ouv. : 5 cm, niveau IIIa).

3. Coupe imitée du Chenet 342 (diam. ouv. : 14,7 cm ; H : 9,4 cm ; diam. pied : 4,5 cm). Pied étroit, plein, épaule marquée, lèvre oblique évasée. Pâte marron rougeâtre, surface grise. Niveau IIIb à -0,15 m sous le décapage de surface. Ce type de vase est très fréquent à partir du dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. Son évolution a été récemment examinée par C. Seillier (Seillier 1991, Seillier 1994b). Très commun dans le Nord de la Gaule (Picardie, Nord, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Belgique, Pays-Bas, Rhénanie). Dans la région, il a été trouvé par exemple à Arras (Jacques, Tuffreau-Libre 1992, fig. 7, 18), Graincourt-lès-Havrincourt (Machut, Tuffreau-Libre 1991, fig. 14, 46-47), Abbeville (Tuffreau-Libre 1977c), Nouvion-en-Ponthieu (Piton 1986 : tombe 182, fig. 25, 5), Théroouanne (Delmaire 1976, fig. 55, 15 et 16), Rouen (Tuffreau-Libre 1978e). Le dépôt cultuel du Bois Robichet à Théroouanne renferme deux grandes coupes de types Chenet 342 (Blamangin 1996, p. 140-141).

4. Gobelet à panse ronde (diam. max. pa. : 9,3 cm ; H : 10,5 cm). Pâte marron rougeâtre, surface grise d'aspect savonneux. L'absence du col ne permet pas d'identifier le type (niveau IIIb).

5. Très large et épaisse marmite en terre gris clair, bien cuite, cassante, de couleur grise (diam. ouv. : 33 cm ; niveau IIIa-b).

6. Vase à panse ronde et col oblique ouvert (diam. ouv. : 22,8 cm). Le col évasé faiblement concave se termine par une lèvre arrondie. L'épaule est marquée. Pâte grise, surface gris beige. Un vase identique (voire le même ?) a été trouvé en fosse 1 (niveau IIIb).

7. Vase globulaire à col en bandeau (diam. ouv. : 16,8 cm). Cette variante des vases globulaires à col en bandeau possède un col plus haut que les vases déjà examinés et une lèvre plus fine, et nettement en corniche (rebord éversé, cannelure médiane externe marquée). Pâte marron, surface gris-marron (niveau IIIa).

8. Partie supérieure d'un bol (diam. ouv. : 21,6 cm). Col convexe et lèvre arrondie. Terre grise (niveau IIIa).

9. Partie supérieure d'une cruche (diam. ouv. : 6 cm). Col vertical avec bourrelet saillant. Anse plate de couleur grise. Pâte rouge foncé, surface grise (niveau IIIb).

10. Petit creuset en terre orangée en forme de cloche renversée (diam. ouv. : 3,6 cm ; H : 4,2 cm). Un exemplaire voisin a été trouvé à Arras (Jacques, Gricourt, Hosdez, Tuffreau-Libre 1994, p. 556, fig. 4, 3 ; niveau IIIb).

### 6.10. Analyse de la céramique

Le matériel de Zouafques fournit quelques ensembles qui permettent de découvrir la céramique de cette partie de la Morinie. Les petits ensembles, recueillis dans les fosses, ont une portée limitée par leur volume modeste et par leur nature : des remblais où le mobilier résiduel occupe une part non négligeable. Néanmoins, ils permettent d'avoir un aperçu sur le début du II<sup>e</sup> s. (fosse 3), sur le III<sup>e</sup> s. (fosses 4 et 5), et sur le début du V<sup>e</sup> s. (fosse 1). Le matériel de la cave, abondant et varié, permet une approche beaucoup plus intéressante pour le second tiers du IV<sup>e</sup> s.

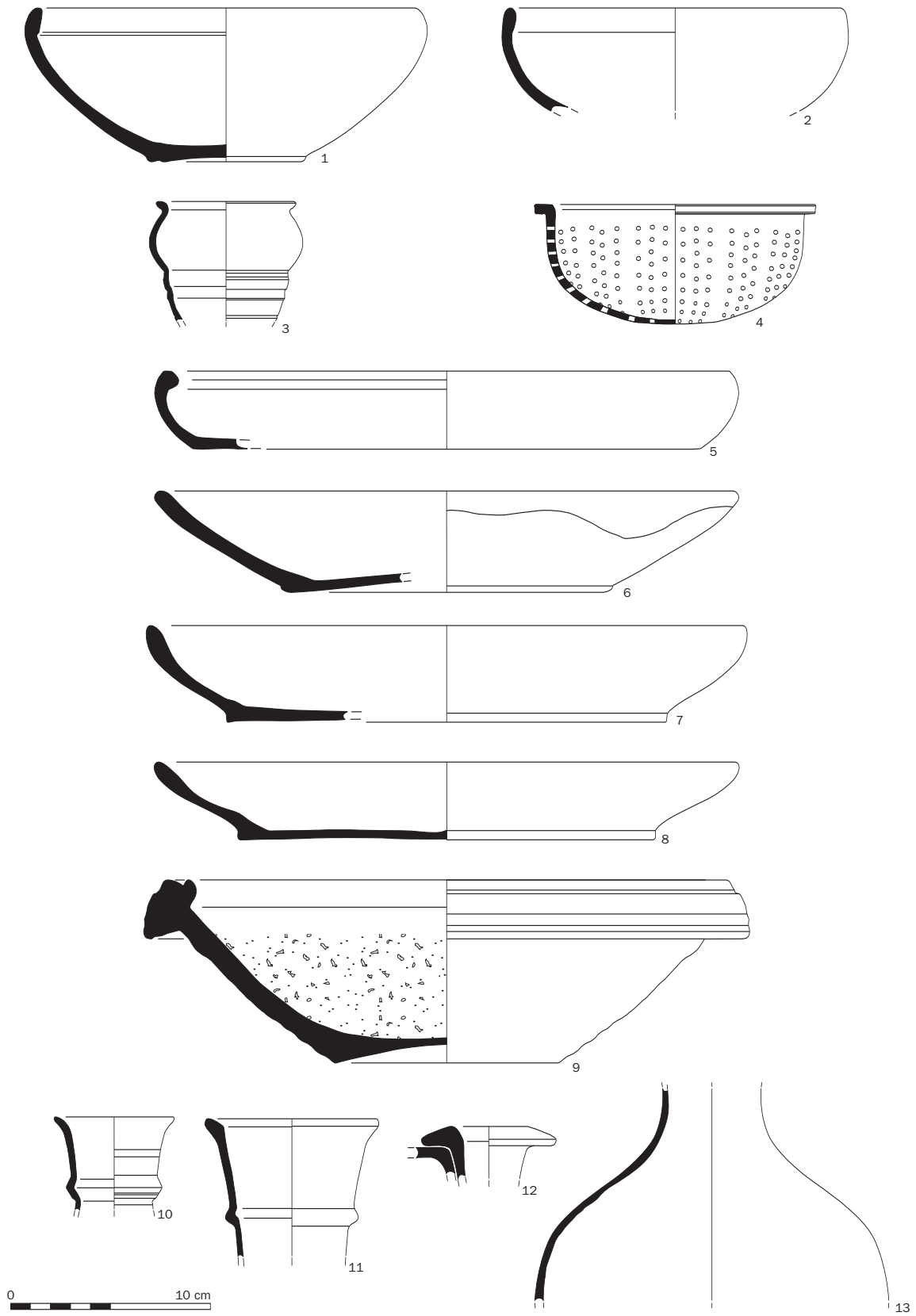


FIG. 33. — Céramique de la cave (niveaux 1 A-B). Éch. 1/3.

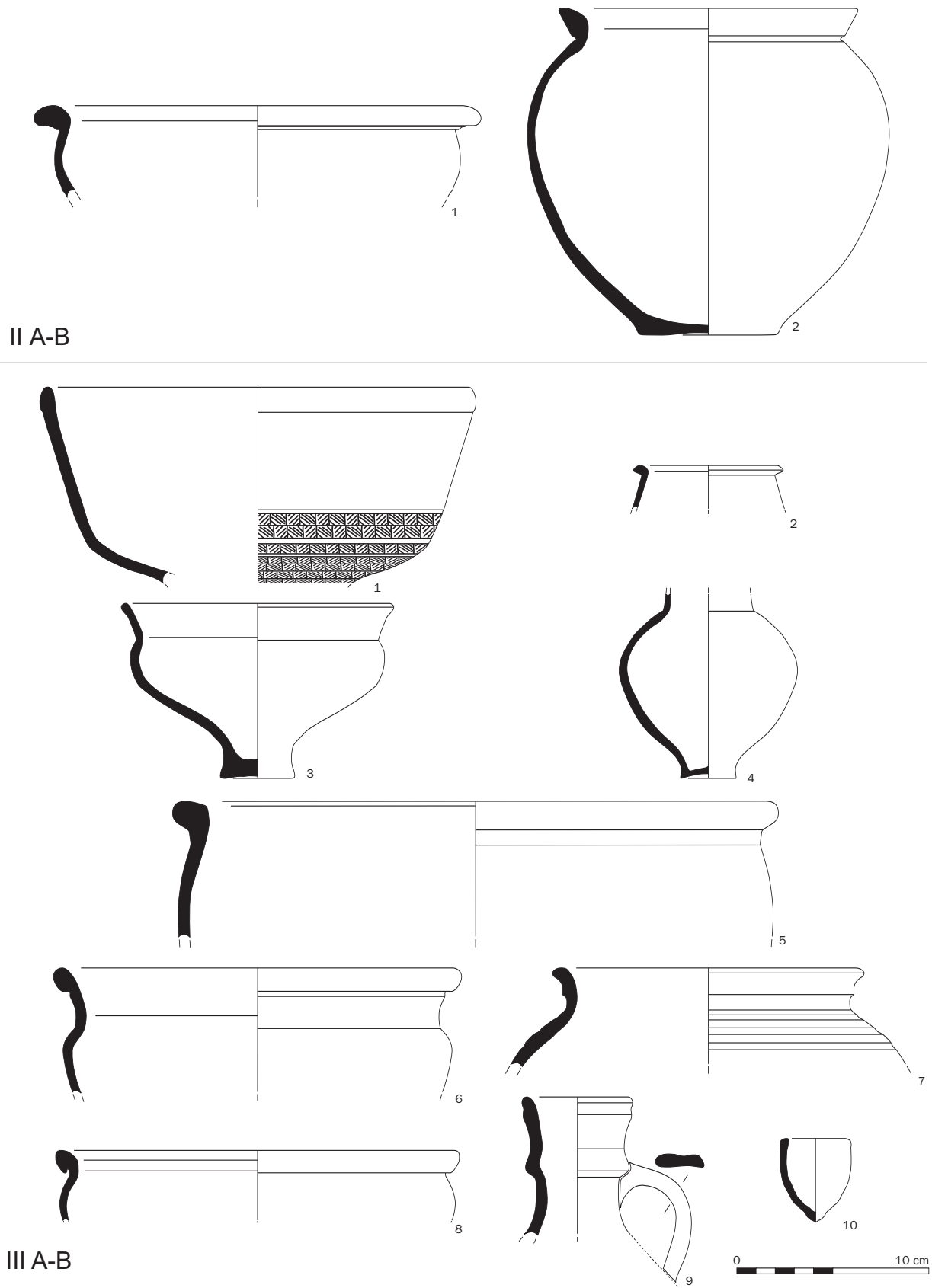


FIG. 34. — Céramique de la cave (niveaux II A-B et III A-B). Éch. 1/3.



### 6.10.1. L'intégration aux circuits d'échanges

À défaut d'une véritable analyse, on peut faire quelques remarques sur l'approvisionnement céramique de la villa. La sigillée de la Gaule du Sud n'est pratiquement pas attestée. Cela tient vraisemblablement à la chronologie du matériel recueilli, qui ne paraît pas antérieur au début du II<sup>e</sup> s.

La Gaule du Centre est présente : environ 5 kg, soit une centaine de tessons. Elle est très fragmentée et essentiellement résiduelle. Quelques pièces sont mieux conservées, ainsi le grand Drag. 31 estampillé du II<sup>e</sup> s. (fosse 5), l'assiette Curle 23 dans la cave, et un grand mortier Drag. 45 (fosse 4). Les types rencontrés relèvent du répertoire habituel Drag. 18/31 (4 ex.), Drag. 27 (4 ex.), Drag. 33 (3 ex.), Drag. 37 (3 ex.), un Drag. 38, des Drag. 45.

La sigillée de Gaule de l'Est est présente au III<sup>e</sup> s., mais elle est essentiellement représentée par les productions d'Argonne du IV<sup>e</sup> s. : cent vingt tessons de grande taille pour un poids de 5 à 10 kg. Il y a au moins cinquante vases différents parmi lesquels vingt-deux Chenet 320, six mortiers Chenet 329-330, des bols Drag. 38, trois coupes Chenet 304.

Les céramiques engobées sont bien représentées au III<sup>e</sup> s. Ce sont des importations de Trèves ou de la Gaule centrale ; Cologne est présent pour le II<sup>e</sup> s., mais à l'état résiduel.

Aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., la céramique grise et noire relève du répertoire commun aux Morins, Amiens et Atrébatés. On observe une prédilection certaine pour les vases à haut col tronconique, les bols carénés à col tronconique et les assiettes carénées à bord rentrant. L'ensemble du III<sup>e</sup> s. (fosse 5) a livré une part importante de céramiques à la diffusion plus restreinte, puisqu'il a été difficile de trouver des parallèles. Le répertoire de cette période paraît un peu plus original. Au IV<sup>e</sup> s., la situation est similaire : les formes du nord-ouest de la Gaule, marmite globulaire à col en bandeau, bols à panse ronde, gobelets bilobés, côtoient des types locaux. Ces productions locales comprennent des productions ordinaires mais aussi des vases à pâte fine, soigneusement décorés.

Les amphores sont trop peu nombreuses pour en tirer une image significative.

### 6.10.2. La poterie non tournée

Cette vaisselle domestique à usage culinaire (dépôts de suie, coups de feu sur les parois) comprend deux catégories principales : les vases à pâte noire, à

dégraissants de végétaux, chamotte, calcaire, recueillis dans les fosses 3, 4 et 5 (5 kg) et les vases à pâte beige et à dégraissant coquillier qui proviennent de la fosse 5 (10 kg) et de la cave (30 kg). La première production, d'abord seule au II<sup>e</sup> s., coexiste avec la seconde au III<sup>e</sup> s., puis disparaît au profit de cette dernière au IV<sup>e</sup> s. Par contre le répertoire morphologique de ces vases est remarquablement constant : des marmites trapues à large ouverture et des plats à bord oblique ou vertical.

La poterie non tournée de la fosse 3 (fig. 11, 1 à 12), du II<sup>e</sup> s., est composée exclusivement de vases à pâte brune à noire, avec dégraissants végétaux et charbonneux (chamotte). La forme principale est un vase ovoïde peu fermé (9), avec un col court et une petite lèvre éversée. La partie la plus large de la panse se situe aux deux tiers de la hauteur. Les décors au peigne ou par impressions sur la panse sont très fréquents (7 des 9 ex.). Un seul vase a déjà la forme des marmites plus récentes (fig. 11, 2) : une épaule ronde et haute.

Dans la fosse 5, du III<sup>e</sup> s., deux productions coexistent : les pâtes noires à dégraissants de calcaire et chamotte et les pâtes beiges à dégraissant coquillier. Les registres typologiques sont différents. Le premier groupe comprend des assiettes et des plats, à bord oblique et lèvre épaissie ou rentrante (fig. 14, 4-6). Le second groupe correspond à deux formes : des marmites à panse ronde et col court vertical (fig. 14, 1-2) ; des terrines ou plats profonds, les uns à bord droit oblique (fig. 14, 7-8), les autres à bord un peu convexe et court col épaissi légèrement concave (fig. 14, 3). La fosse 4, elle aussi du III<sup>e</sup> s., recelait deux plats du premier groupe (fig. 15, 5-6).

Dans la cave, il n'y a plus que des vases à dégraissant coquillier : la pâte est beige en général, mais l'exposition au feu peut lui donner des colorations diverses, noire, rouge, rose, marron. La caractéristique commune est le fin dégraissant coquillier utilisé en abondance. Les formes n'évoluent guère : marmites trapues à épaule ronde et col court vertical ou un peu éversé (fig. 32, 1-4 et 6-7), assiettes ou plats à bord droit presque vertical (fig. 32, 8), ou faiblement convexe avec un col droit (fig. 32, 9).

Cette céramique grossière peut être qualifiée pour le IV<sup>e</sup> s. de « germanique » en raison de ses analogies avec des productions de Germanie Libre<sup>15</sup>. Certains sites tardifs du Nord de la Gaule livrent des tessons de poterie façonnée à la main. Souvent des objets germaniques, notamment épingles et fibules féminines, y

15. — SEILLIER 1994b.

sont aussi rencontrés. Les auteurs suggèrent donc de voir dans ces poteries une tradition germanique, liée à des implantations de populations originaires de ces régions. Cette thèse est assez généralement admise<sup>16</sup>.

Les analyses en Flandre belge, aux Pays-Bas et en Basse Saxe ont montré qu'une partie de ces vases de tradition germanique ont été fabriqués localement<sup>17</sup>. Dans cette vaste aire, cinq groupes principaux ont été discernés. Ils correspondent en fait à de nombreux ateliers. En Allemagne, les vases sont d'origine locale. Ailleurs, certains vases sont importés de Germanie Libre, mais beaucoup sont des avatars locaux interprétés comme la continuité de techniques germaniques par des immigrants.

Les travaux sur la poterie façonnée à la main ou au tour lent en Flandre belge conduisent à nuancer cette interprétation. En Flandre sablonneuse, ces poteries à gros dégraissants ont traversé toute l'époque romaine<sup>18</sup>. La situation est identique chez les Morins. Les poteries modelées font partie d'une tradition locale bien ancrée. Plus encore cette céramique, très répandue localement, paraît avoir été produite avec la même facture jusqu'au Moyen Âge. On la retrouve en effet près du littoral dans certains sites inédits du Transmanche<sup>19</sup> : à Coquelles (sites médiévaux J et K, aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup>-<sup>xv</sup><sup>e</sup> s.), à Fréthun (site médiéval Q, du <sup>xi</sup><sup>e</sup> au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> s.). La présence continue de cette poterie de l'époque gallo-romaine au Moyen Âge, atteste une persistance des traditions tout en posant un sérieux problème de chronologie quand elle n'est pas accompagnée d'éléments archéologiques bien datés.

Les analyses réalisées sur ces productions au <sup>iv</sup><sup>e</sup> s. dans le Nord/Pas-de-Calais montrent une hétérogénéité des pâtes et des provenances<sup>20</sup>. Il est intéressant de noter que les trois sites les plus proches de Zouafques où des échantillons ont été analysés (Boulogne, Vron, Saint-Martin), n'ont livré que des vases à dégraissant coquillier, dont l'origine locale ne fait guère de doute. Cette céramique a été étudiée à Boulogne<sup>21</sup>. Pour E. Belot, l'interprétation ethnique n'est pas pertinente, puisque la production de ces vases perpétue une tradition antérieure aux mouvements de population qui affectent la région à partir de la fin du <sup>iii</sup><sup>e</sup> s. Les observations faites à Zouafques concordent, et il n'y a pas dans la production étudiée de traces caractéristiques d'une tradition céramique

germanique, tant au niveau des formes que des techniques de fabrication.

## 7. ÉTUDE DU PETIT MOBILIER

### 7.1. Armes et outils (fig. 35 à 37)

#### 7.1.1. *Umbo* (fig. 35, 1, 36)

1. *Umbo* de bouclier, profil conique, sommet perforé (diam. : 15 cm ; H : 5 cm). La collerette circulaire présente trois boules de rouille qui laissent deviner l'emplacement des rivets de fixation. Type Rhenen-Vermand de Böhme (Böhme 1974, p. 111-114, avec références et répartition) caractérisé par un court anneau droit à la base du cône pointu (niveau Ia, près du mur ouest de la cave).

#### 7.1.2. *Haches* (fig. 35, 2-3, 36)

2. Grosse hache lourde à dos droit, lame élargie oblique et tranchant convexe (h : 15,5 cm ; la base : 9,1 cm ; largeur sommet : 4,7 cm ; ép. sommet : 3,7 cm ; poids : 1 kg). La section est triangulaire. Le bord inférieur de la lame est faiblement concave, avec un ressaut et un élargissement au niveau de l'emmanchement. Le percement de forme ovulaire, très légèrement oblique par rapport au dos (mais parallèle au talon), conserve des traces de bois du manche. Hache simple de type A (à dos droit) de la typologie de Böhme (Böhme 1974, p. 104-105) : <sup>iv</sup><sup>e</sup> s.-<sup>v</sup><sup>e</sup> s. dans les sépultures de guerriers. Mais c'est une forme attestée bien antérieurement, dans des contextes parfaitement civils, et notamment ruraux : type 2 (Manning 1985) et 2a (Pohanka 1986) (niveau IIIa).

3. Petite hache à dos légèrement convexe, lame élargie, tranchant convexe (H : 13 cm ; largeur base : 5,4 cm ; largeur sommet : 2,5 cm ; ép. max. sommet : 2,8 cm) ; 2.6.1.3. La section de la lame est triangulaire, celle du talon est rectangulaire. Percement de forme ovulaire pour manche. La forme est pratiquement identique à la précédente, mais dans une version allégée d'où un talon moins massif et donc proportionnellement plus étroit que sur la hache précédente. Type 3 (Manning 1985) (niveau IIIa).

#### 7.1.3. *Couteaux et couperets* (fig. 37, 1-6 et fig. 38 à 40)

1. Long couteau à dos droit (L totale : 27 cm ; L lame : 17,7 cm ; L soie : 9 cm, avec traces ligneuses ; largeur lame : 3,6 cm) La lame de section triangulaire est rainurée. Le tranchant est droit, la pointe dissymétrique. Type 17 (Manning 1985) qui signale sa rareté relative (niveau Ia).

2. Couteau à dos courbe (L totale : 21,5 cm ; L lame : 17 cm ; l lame : 3 cm). La lame de section triangulaire comporte une rainure. Son extrémité est incurvée (niveau Ia).

3. Couteau à douille fermée de section ronde (L lame : 19 cm ; L totale : 29 cm). La lame possède un dos plat et une pointe effilée. Couperet du type 3 (Manning 1985 ; niveau Ia).

4. Couteau incomplet (lame cassée), à douille ouverte de section ronde (diam. : 2,8 cm ; L douille : 5 cm). Couperet du type 3 (Manning 1985).

5. Lame lancéolée. Le tranchant est convexe, faiblement incurvé vers la soie. Le dos est droit sur les deux tiers de la longueur du côté de la soie, puis il s'infléchit nettement vers la pointe. La soie est dans le prolongement du dos de la lame. Type 18b (Manning 1985), forme plutôt tardive.

16. — DEWERT, OSTERRIETH, SEVERS 1987 ; JACQUES 1990, p. 83 ; BRULET 1990, p. 78 ; TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1994, p. 19 ; TUFFREAU-LIBRE, RÉVILLION 1994 ; SEILLIER 1994b.

17. — DE PAEPE, VAN IMPE 1991 ; DE PAEPE, VAN IMPE 1994.

18. — VERMEULEN 1992b.

19. — Équipe archéologique<sup>15</sup>. — SEILLIER 1994b.

16. — DEWERT, OSTERRIETH, SEVERS 1987 ; JACQUES 1990, p. 83 ;

BRULET 1990, p. 78 ; TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1994, p. 19 ; TUFFREAU-LIBRE, RÉVILLION 1994 ; SEILLIER 1994b.

17. — DE PAEPE, VAN IMPE 1991 ; DE PAEPE, VAN IMPE 1994.

18. — VERMEULEN 1992b.

19. — Équipe archéologique Transmanche 1988.

20. — BOUQUILLON, TUFFREAU-LIBRE, LECLAIRE 1994.

21. — BELOT, CANUT 1994a.

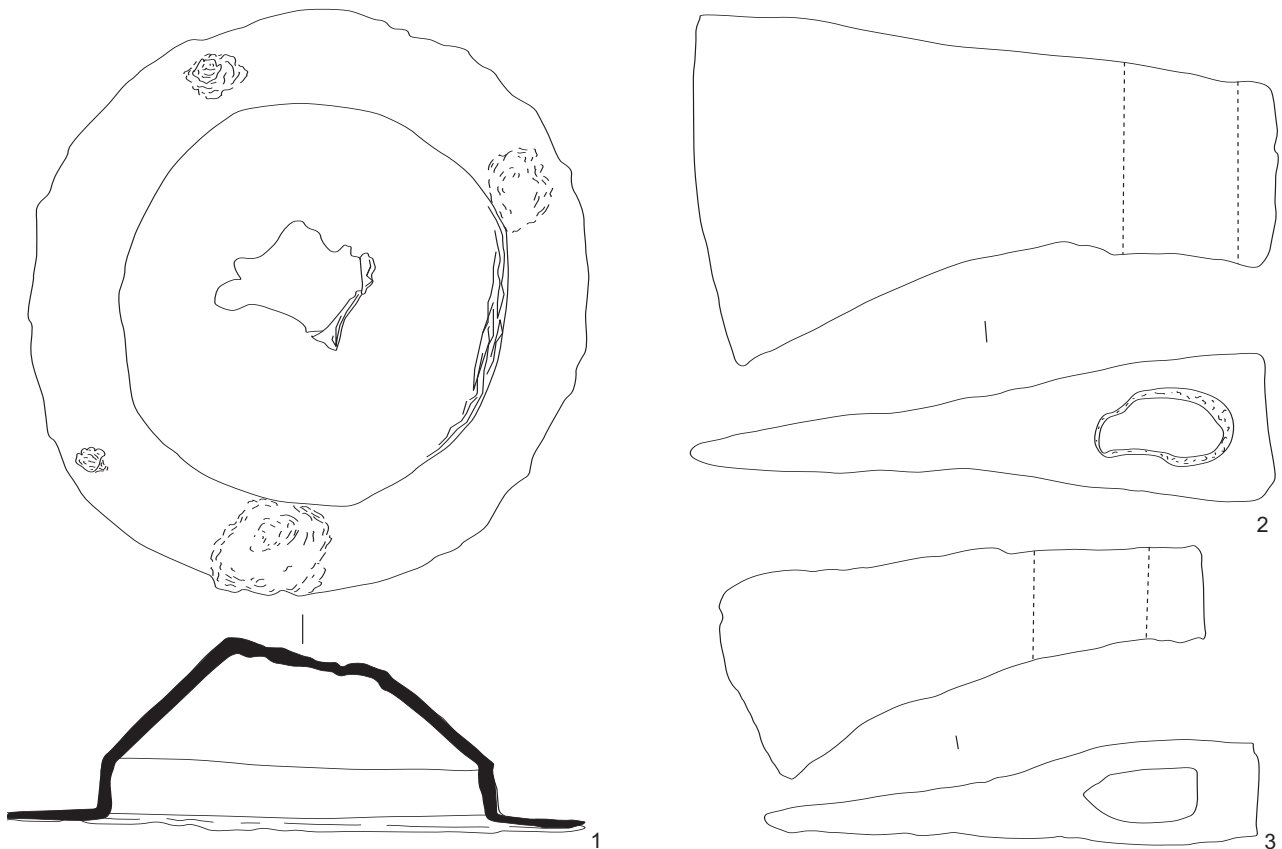


FIG. 35. — Mobilier métallique ferreux de la cave (umbo et haches). Éch. 1/2.

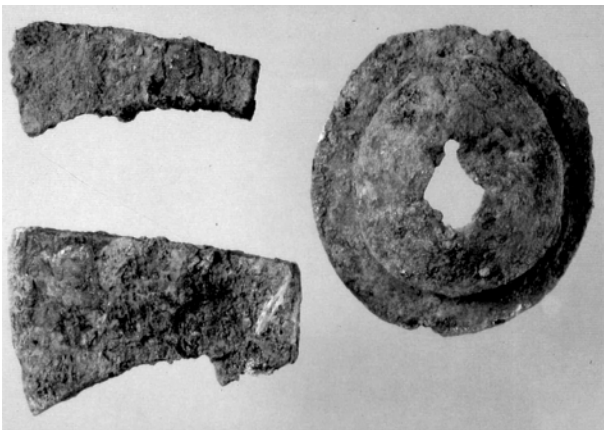


FIG. 36. — Haches et umbo de bouclier trouvés dans la cave.  
Cliché L. Petit.

6. Restes de lame de couteau et soie complète.

1. Petit couteau complet à lame de fer courte, large et ovale et manche en os travaillé orné d'ocelles (L totale : 18,8 cm ; L du manche : 10,5 cm ; L lame : 8 cm ; l moy lame : 2,2 cm ; l max. manche : 3 cm). Le manche est de section hexagonale, avec trois facettes de même largeur sur chaque face. Sur chaque face, les deux extrémités du manche sont ornées de quatre ocelles : trois ocelles alignées, une par facette, la

quatrième placée devant cet alignement, sur la facette médiane. L'usure de l'os près de la lame a fait disparaître presque complètement les cercles. Le reste de la surface des facettes est creusé d'une large cannelure. Les extrémités sont encore rehaussées des stries parallèles. L'extrémité du manche est protégée par une plaquette de bronze encadrée avec bossage central en fer. La lame lancéolée est courte. Le tranchant et le dos convexes sont pratiquement symétriques. Type 21 (Manning 1985), romain tardif. Des exemplaires comparables ont été trouvés dans des sépultures de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. à Oudenburg, tombe 111, (Böhme 1974, pl. 96), Abbeville-Homblières, tombe 67 (Böhme 1974, pl. 113), Monceau-Le-Neuf, tombe 1 (Böhme 1974, pl. 141), Vermand III, tombe 284 (Böhme 1974, pl. 141), Vron, tombe 209A (Seillier 1983, p. 30), Nouvion-en-Ponthieu, tombe 15 (Piton 1986, p. 53, fig. 19), Liberchies (Mertens, Brulet 1974, p. 92, fig. 39, 5) (niveau IIIa).

#### 7.1.4. Divers

##### Bronze (fig. 41)

1. Éperon en bronze très bien conservé (diam. : 7 cm ; H : 5 cm). Il est formé d'une languette de section semi-circulaire terminée aux extrémités par un crochet vif. La pointe coulée, est formée d'une sphère encadrée par deux anneaux cylindriques et terminée par une extrémité en tête d'obus. Un crochet vient s'y rattacher. Les éperons ont été étudiés par Jahn (Jahn 1921). Ils font partie de l'équipement du cavalier dès le Haut-Empire, mais le nombre des découvertes est plus important pour la période tardive, ce qui montre une diffusion supérieure. Il a été souvent trouvé dans des contextes militaires (niveau Ib).

2. Applique (de harnais ? diam. : 1,5 cm ; H : 6 cm).

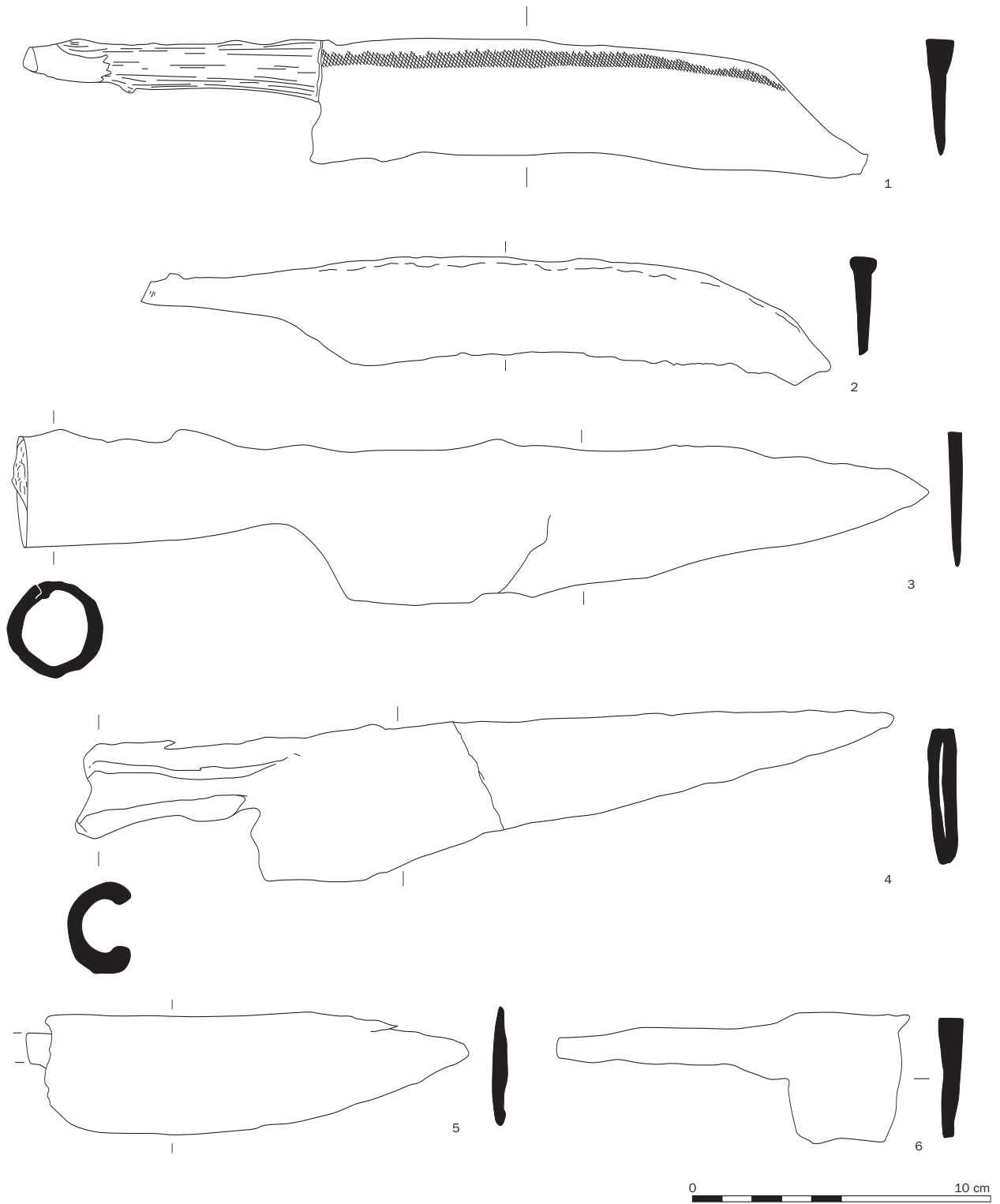


FIG. 37. — mobilier ferreux de la cave (couteaux). Éch. 1/2.

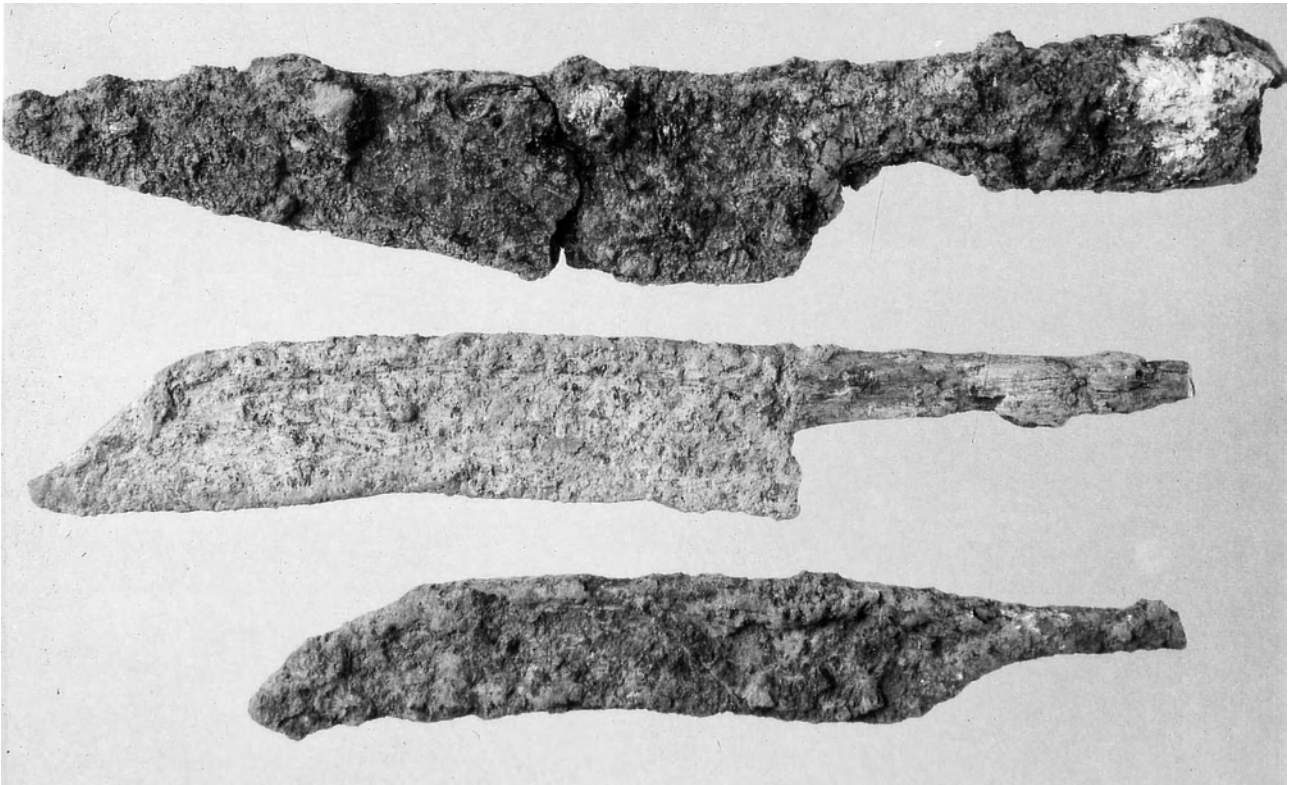


FIG. 38. — Couteaux trouvés dans la cave. Cliché L. Petit.

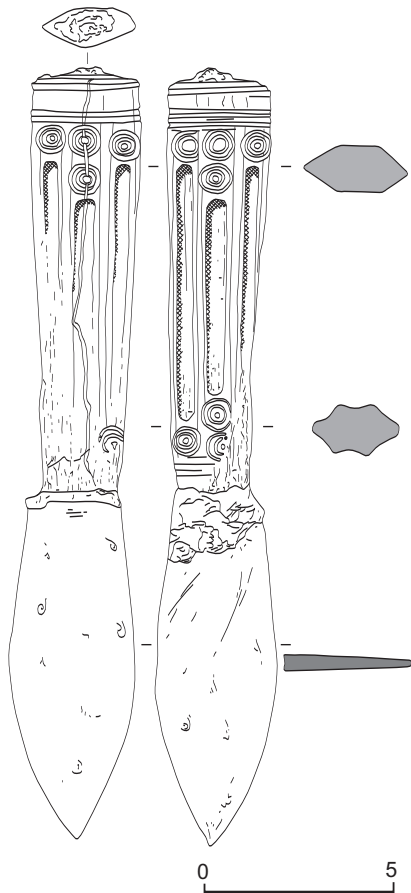


FIG. 39. — Couteau provenant de l'escalier de cave (niveaux IIIa). Éch. 1/2.



FIG. 40. — Couteau à manche en os ocellé. Cliché L. Petit..

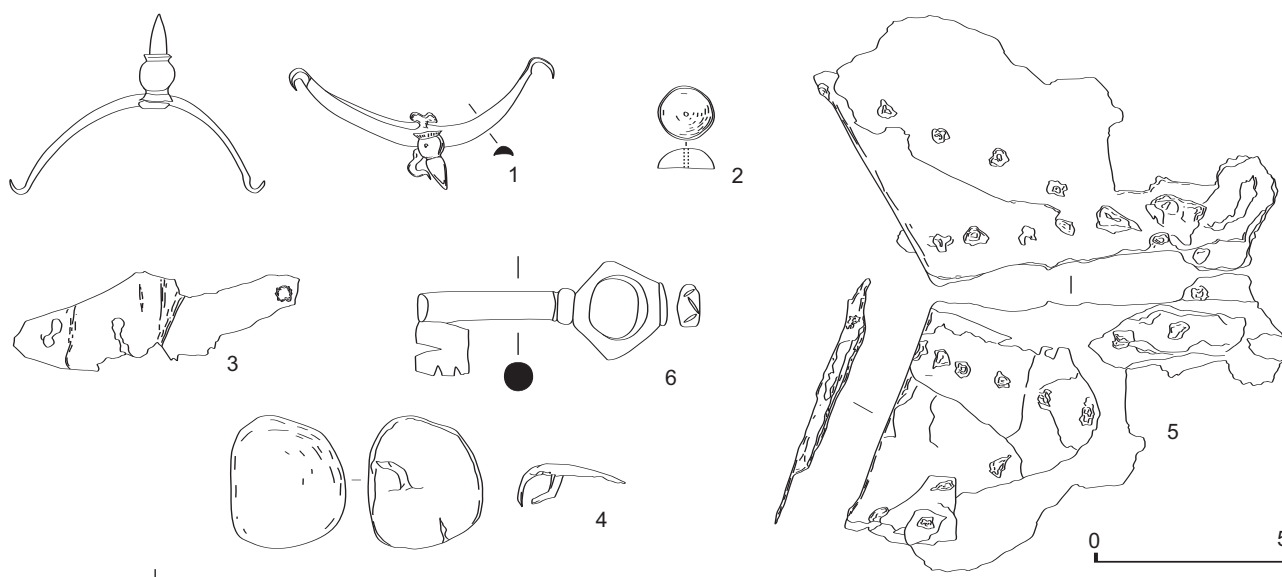


FIG. 41. — Mobilier en bronze de la cave. Éch. 1/2.

3. Tôle fine travaillée, extrémités découpées avec trous à bords rabattus (fixations arrachées). Partie médiane avec décrochement anguleux. Pliée. Longueur totale initiale : 9 cm (niveau Ia).

4. Applique discoïde en tôle avec rivet de fixation central (diam. : 3,4 cm) (niveau Ib)

5. Plaque de bronze repliée, feuilletée avec lignes de rivets de fixation. La pièce comporte une armature rigide sur laquelle reposent les fines tôles plaquées les unes contre les autres. (L totale dépliée : 15,8 cm). Autre fragment en 6'.

6. Petite clé en bronze complète. La tige tubulaire de section ronde est creuse. L'anneau plat est décoré d'incisions (niveau Ia).

### Fer (fig. 42, 1, 2, 3, 4)

1. Grande clé en fer terminée en crochet (L : 25 cm). Tige de section ronde, aplatie à l'extrémité, avec anneau de suspension (niveau Ia).

2. Briquet en fer (L : 10 cm). Plaque trapézoïdale qui s'élargit vers les deux tiges de préhension (cave).

3. Anse de seau complète en fer (L maximum : 24 cm). La tige de section ronde se termine par deux crochets.

4. Fer de bêche rectangulaire (L totale : 28 cm ; l : 21 cm ; H base : 12 cm), trouvée sur le sol de la cave. Comme dans la plupart des exemplaires gallo-romains et britanno-romains, seul le tranchant était en fer, le reste de la lame était en bois (« bêche ferrée » cf. David 1979 et David 1979a). La palette de bois était engagée dans le fer et maintenue latéralement par des montants de section rectangulaire au moyen de trois clous. Cette technique peut correspondre à un souci d'économie, mais elle était encore utilisée récemment en Grande-Bretagne pour bêcher les terres lourdes, celles-ci n'adhérant pas au bois à la différence du fer (White 1967, p. 27-28, *pala cum ferro*). Type 2c (Manning 1985). La typologie et la répartition en Grande-Bretagne sont discutées par Rees (Rees 1979, p. 322-326). Pour la région proche, il existe un exemplaire de forme similaire à Bavay (Carmelez 1985) et en forêt de Compiègne.

### Os (fig. 43, 1-2)

1. Tibia de bœuf, taillé en facettes. (diam. : 2,4 cm ; niveau I).

2. Extrémité de métatarse de capriné à tête percée de quatre orifices disposés deux à deux latéralement et de face (L : 8 cm). Usage indé-

miné. Un os travaillé de manière similaire a été trouvé à Arras dans un atelier de tabletterie (Bourgeois, Tuffreau-Libre 1981).

### 7.2. Éléments de parure et de vêtement (fig. 43 à 45)

#### 7.2.1. Fibules (fig. 43, 3, 4, 5)

3. Fibule ? (L : 10,7 cm ; l médiane : 2,3 cm). Cet objet de fer corrodé est formé d'une plaque triangulaire allongée, avec une tige plus ou moins cylindrique collée à l'extrémité et au dos de la partie large. Une tige est fixée à mi-longueur de cette dernière. Il existe une seconde pièce saillante au dos et au tiers de la longueur du côté étroit. On peut reconnaître dans cet objet non restauré une fibule à charnière du type à arc continu Ettlinger 33 (Ettlinger 1973 : de 60 à 110) dont l'arc aurait été aplati, et l'ardillon manquerait en partie. Une autre interprétation est celle d'une agrafe de suspension de fourreau d'épée ou pontet (fosse 5).

4. Fibule en fer à ressort (L : 7 cm ; l dos : 0,6 cm). Le ressort est trop corrodé pour que les spires puissent être dénombrées. La corde est probablement externe, le dos plat allongé, le pied aplati, avec un portardillon triangulaire ajouré. L'ardillon est complet. Trouvé dans la fosse 3.

5. Fibule en *oméga* en bronze (diam. : 2,5 cm ; L ardillon : 3,6 cm ; ép. : 1,5 cm). Elle est formée d'une bande plate striée, enroulée aux extrémités. C'est un objet des plus courants, trouvé par exemple à Rhenen, tombe 818 (Böhme 1974, pl. 59, 10), Porchester (Cunliffe 1975, p. 200, fig. 109,7), (niveau Ia), Vireux-Molhain, tombe 81 (Lemant 1985, p. 9, fig. 12, 1), Grunwald (Keller 1971, pl. 7, 4 et pl. 29, 9), Tongres, tombe 111 (Vanvinckenroye 1984, pl. 72, 16).

#### 7.2.2. Boucles de ceinture (fig. 43, 6-7)

6. Boucle de bronze, de forme ovale et ornée de protubérances symétriques latérales (d externe max : 4,3 cm ; d interne max : 2,6 cm). Ces excroissances imitent un décor floral purement ornemental. Ardillon en fer. Exemplaire similaire à Westerham, tombe B (Böhme 1974, pl. 44) (niveau Ia).

7. Plaque-boucle réniforme. (L : 3,6 cm ; la : 2,6 cm ; ép : 4 mm). La monture rigide est en bronze, la plaque est d'argent, biseauté et

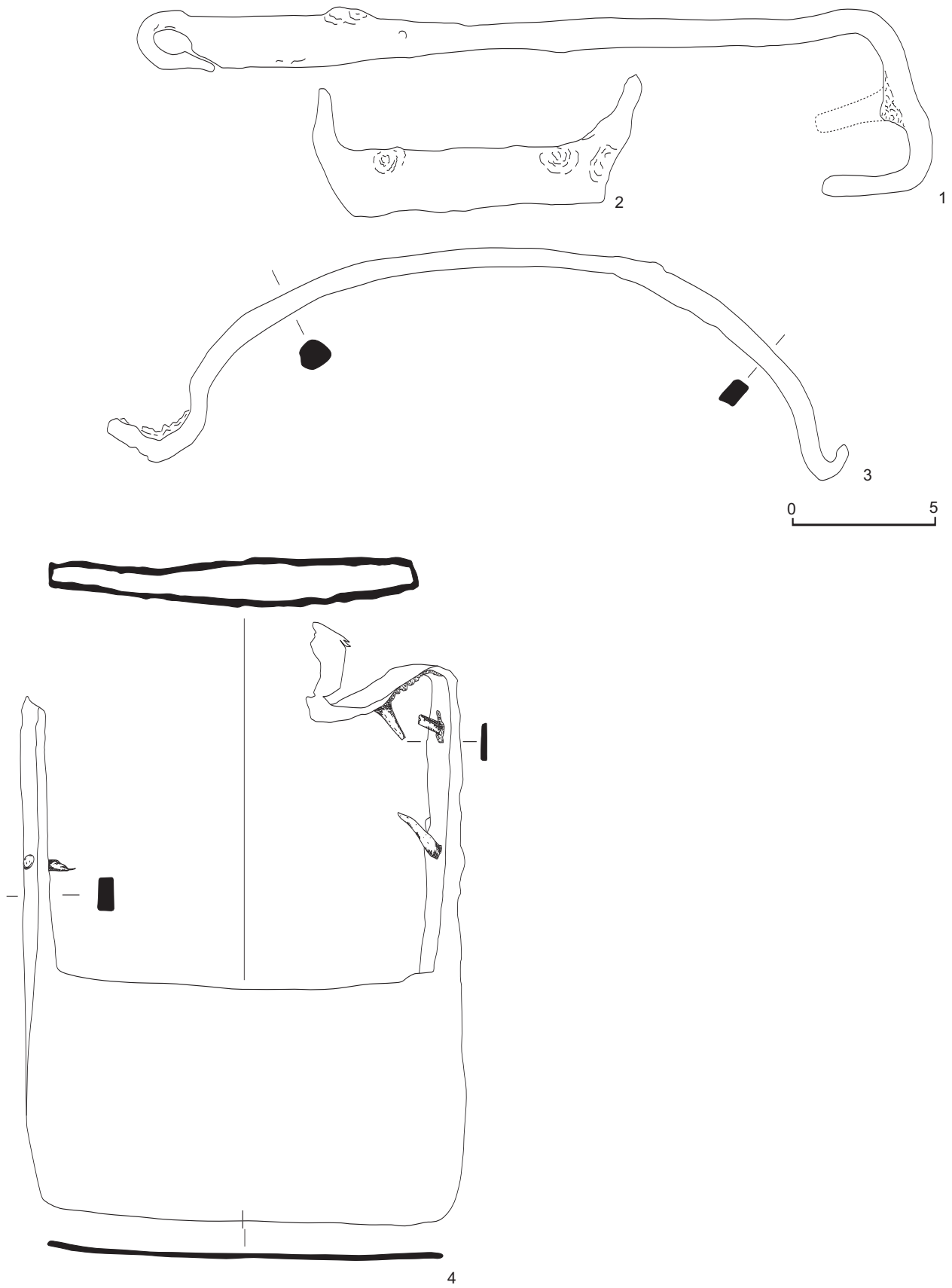


FIG. 42. — Mobilier métallique provenant de la cave. Éch. 1/2.

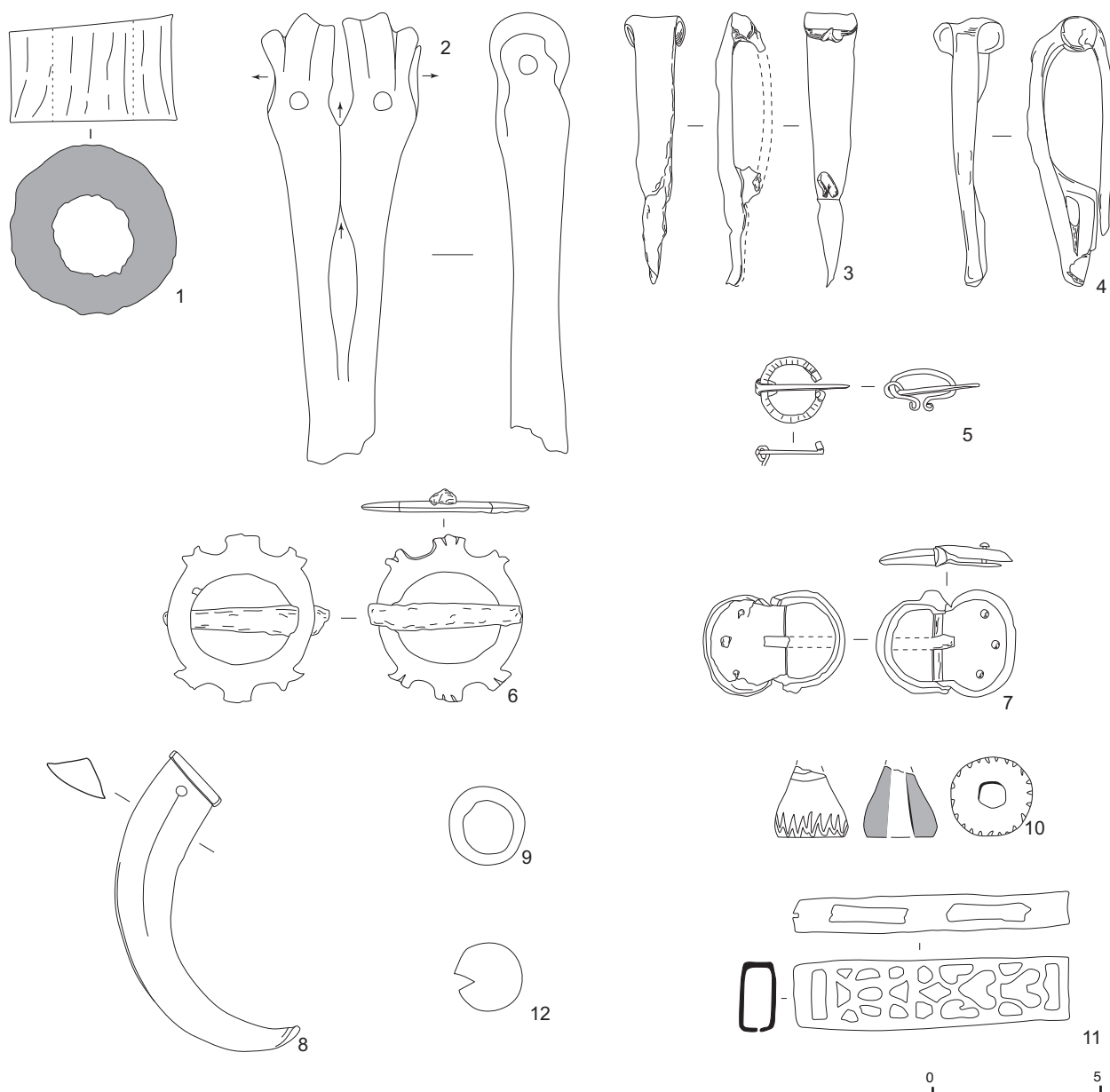


FIG. 43. — *Petit mobilier métallique (fibules) et osseux de la cave. Éch. 1/2.*

repliée vers le dessous, maintenue par trois petits rivets à tête circulaire. (niveau Ib) C'est un objet relativement courant, trouvé notamment dans les tombes militaires du IV<sup>e</sup> s., et au V<sup>e</sup> s. à Haillot, tombes VIII et XIII (Breuer, Roosens 1956, p. 211, fig. 9, 6 et 223, fig. 15, 7), Nimègue, nécropole Nieuwstraat (Böhme 1974, pl. 85, 6). Type des boucles à plaque ovale, variante A de Keller (Keller 1971, p. 58-59), à la chronologie incertaine (époque valentinienne). Il n'est pas démontré que ce soit un objet strictement réservé aux militaires ou aux fonctionnaires.

### 7.2.3 Ornaments divers, pendentifs (fig. 43, 8 à 12)

8. Canine gauche de jeune verrat, avec monture en bronze. Un orifice circulaire a été percé dans le haut, près de la bague de sertissage, qui épouse la section triangulaire de la dent. C'est un objet particulière-

ment intéressant, car il a été rencontré dans plusieurs sépultures de guerriers germaniques, avec une monture du même genre. L'objet complet comprend deux canines qui encadrent une monture tubulaire avec élément(s) de suspension. L'inventaire a été dressé par Böhme (Böhme 1974, p. 116-117). Une paire à monture d'argent a été trouvée à Monceau-le-Neuf (Aisne) et Brumath (Bas-Rhin) (décor en taille biseautée). Les autres exemplaires sont à monture de bronze, à Richborough, NorthWraxall, Southery (Chadwick-Hawkes 1962-1963, p. 29-31), au Mont-Hermes (Oise), Vermand (Aisne), Vertault (Côte d'Or), Djemila (Algérie), Schongau (Souabe), Dangstetten (Hochrhein, dans sept tombes), Rottweil. Ces objets ont été interprétés par Werner (Werner 1949) comme des ornements de casques. Ce pourraient être des éléments de harnachement, à valeur prophylactique. En fait leur fonction n'est pas déterminée avec certitude (niveau Ia).

9. Petit anneau (diam. : 1,9 cm) en bronze (fosse 3).



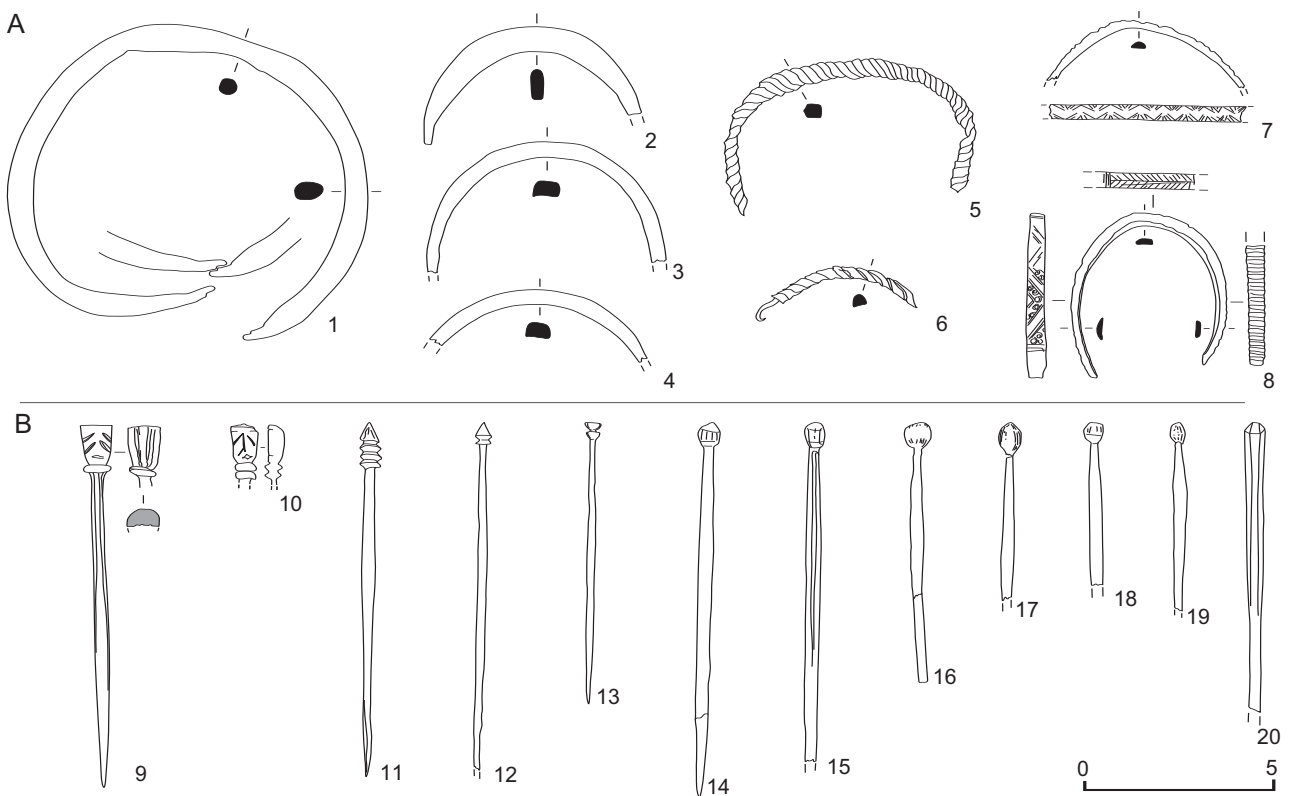


FIG. 44. — *Petit mobilier métallique (bracelets) et osseux (aiguilles) de la cave. Éch. 1/2.*

10. Perle de verre de forme tronconique, à base plate (sommet cassé), de couleur noire. Elle est décorée, à la base, d'un filet de verre blanc dentelé et au sommet, d'un fil enroulé en spirale. Trouvée en surface du bâtiment. Des objets similaires sont connus pour l'époque romaine tardive à Altenstadt, tombe 21 (Keller 1971, p. 86, pl. 33, 6-7), Vireux-Molhain, tombe 25, 13a (Lemant 1985).

11. Gaine ouvragée en bronze (L : 7,5 cm ; l : 2,4 cm ; ép : 1 cm). Cet objet de section rectangulaire est ajouré de façon décorative sur les deux faces. Les côtés possèdent deux ouvertures rectangulaires. Il pourrait s'agir d'un passe-lanière. Les parallèles sont rares : Richborough (Henderson 1949, pl. LIV, 225 et 228 ; niveau Ia).

12. disque (jeton) en schiste bleu (diam. 20 mm) (cave).

#### 7.2.4. Bracelets de bronze (fig. 44A, 1-8)

Les bracelets de bronze et de verre noir proviennent tous de la cave et sont datables du IV<sup>e</sup> s. ; le répertoire des formes et des décors est bien connu régionalement (Jacques, Gaillard 2006, p. 80-89) ainsi que sur un cadre géographique plus large, comme à Oudenburg (Sas 2004, p. 343-378)

##### *Bracelets lisses*

1. Bracelet en bronze lisse rigide (diam. : 9 cm). La tige a une section ronde à ovale irrégulière. Elle se termine par des extrémités aplaties avec deux petites encoches pour assurer la fermeture (niveau IIIb).

2. Fragment de bracelet en bronze lisse rigide (diam. estimé : 5 cm). Section irrégulière plate et ronde vers la partie manquante. On distingue une encoche de fermeture similaire à celle observée sur le

numéro 1 (niveau IIb). Tongres, tombe 156 (Vanvinckenroye 1984, pl. 88, 1).

##### *Bracelets de fils torsadés*

5. Bracelet de bronze torsadé composé de deux fils (diam. max. : 6 cm). Les crochets de fermeture ont disparu (niveau Ib).

6. Moitié de bracelet en bronze lustré composé de deux fils. Crochet de fermeture. (niveau Ib).

Les exemples de bracelets à deux, trois, quatre fils torsadés sont nombreux : Barfield 1968 : fig. 34, 9, 10, 12 ; Vireux-Molhain : tombe 15, (Lemant 1985, fig. 24, 7), Tongres, tombe 65 (Vanvinckenroye 1984, pl. 46, 1). Keller (Keller 1971, p. 97-98, type 1) indique une chronologie de la fin du III<sup>e</sup> s. à la première moitié du V<sup>e</sup> s.

##### *Bracelets plats à décor poinçonné*

Ces bracelets sont formés d'une languette fine de métal cuivreux, décorée sur la face supérieure (et parfois sur les côtés) d'incisions parallèles, droites, obliques, en épis et d'ocelles exécutées à l'aide de poinçons.

7. Fragment de bracelet rigide en bronze. Décor incisé en forme de serpent. (niveau Ib).



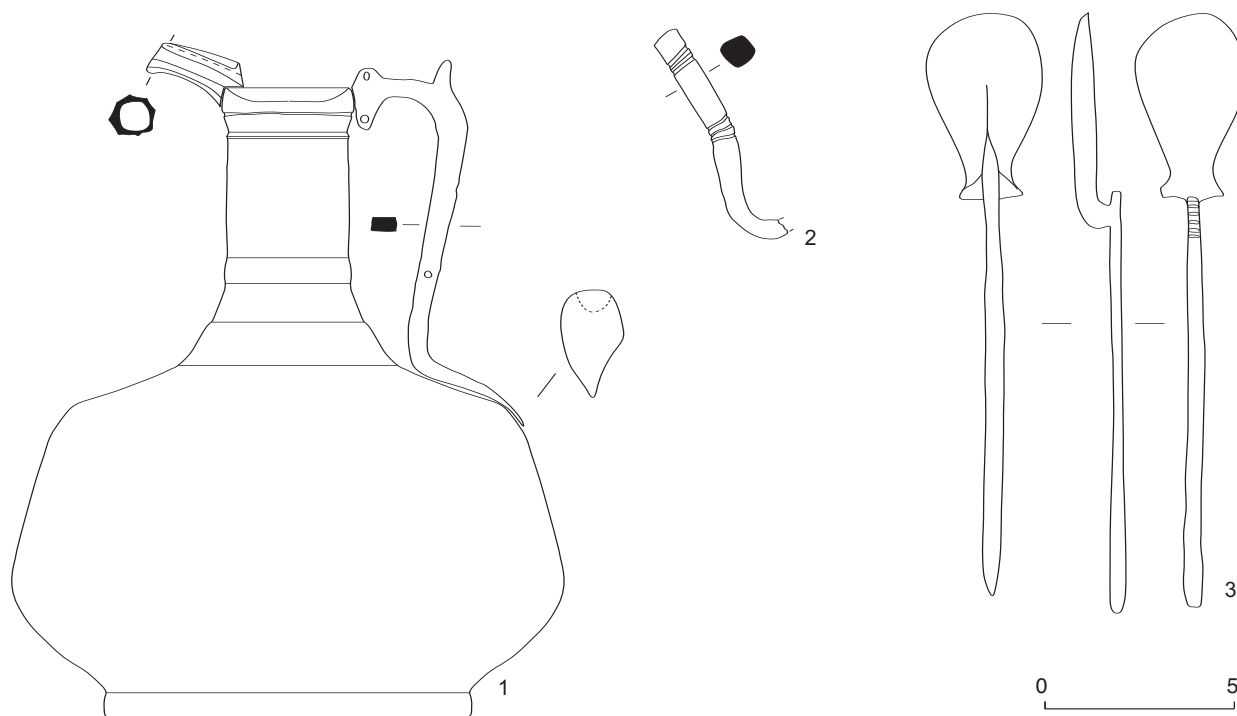


FIG. 46. — *Œnoché et éléments de vaisselle en bronze de la fosse 4. Éch. 1/2.*

19. Épingle marron à tête ovale, à tige renflée jusque sous le col (L: 4,6 cm, niveau Ia).

20. Épingle marron à tête plate biseautée. Tige épaissie vers le haut (L: 7 cm, fosse 5).

### 7.3. Vaisselle métallique

#### 7.3.1. L'œnochoé (fig. 46, 1)

L'œnochoé de Zouafques est en tôle de bronze d'un demi millimètre d'épaisseur (au niveau de la panse), à patine verte (H: 20,8 cm; diam. max. panse: 17 cm; diam. fond: 11 cm; diam. col interne: 3,2 cm; diam. col externe: 3,8 cm). La panse large et basse est tronconique fermée, avec une paroi légèrement convexe. L'épaule et le pied forment des angles marqués avec celle-ci, mais ils sont incurvés. L'épaule est presque plate. Le pied est annulaire et le fond plat. Le col cylindrique est mouluré à la base: deux parties galbées encadrent un segment à parois concaves. L'embouchure (bec verseur et anneau de serrage) a été coulée d'une seule pièce avec l'anse légèrement pontée, et dotée d'un poucier. Le bec verseur, court, trapu, a une section externe octogonale. Il fait corps avec la bague de serrage du col. L'anse, de section rectangulaire, possède un butoir de couvercle disparu mais dont on voit encore la charnière. Elle est percée de deux orifices pour une lanière de suspension. Sa partie inférieure s'élargit en une feuille d'eau (épaisseur: 1 mm) pour assurer la fixation sur l'épaule. La conser-

vation est bonne dans son ensemble, même s'il faut noter une déchirure sur la moitié du pourtour de l'épaule, et une autre localisée en bas de panse. Deux œnochoés sont presque identiques: celle de Clavier-Vervoz (fig. 50, 2) (Bodson 1984, p. 71, fig. 10, 129, photo: pl. VI); celle de Saint-Loup-de-Buffigny (Aube) (fig. 50, 3: Tassinari 1975, p. 69 et pl. XXXV, 180). Ce type est caractéristique du III<sup>e</sup> s. Il a été trouvé dans un contexte de cette époque (fosse 4). Même type d'œnochoé trouvé à Sains-du-Nord et daté II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. (Bodart 1997, fig. 2, 2) et exemplaire identique trouvé en contexte III<sup>e</sup> s. dans la villa de Dury (Quérel 2000, fig. 131, p. 152).

#### 7.3.2. Élément de seau (?) (fig. 46, 2)

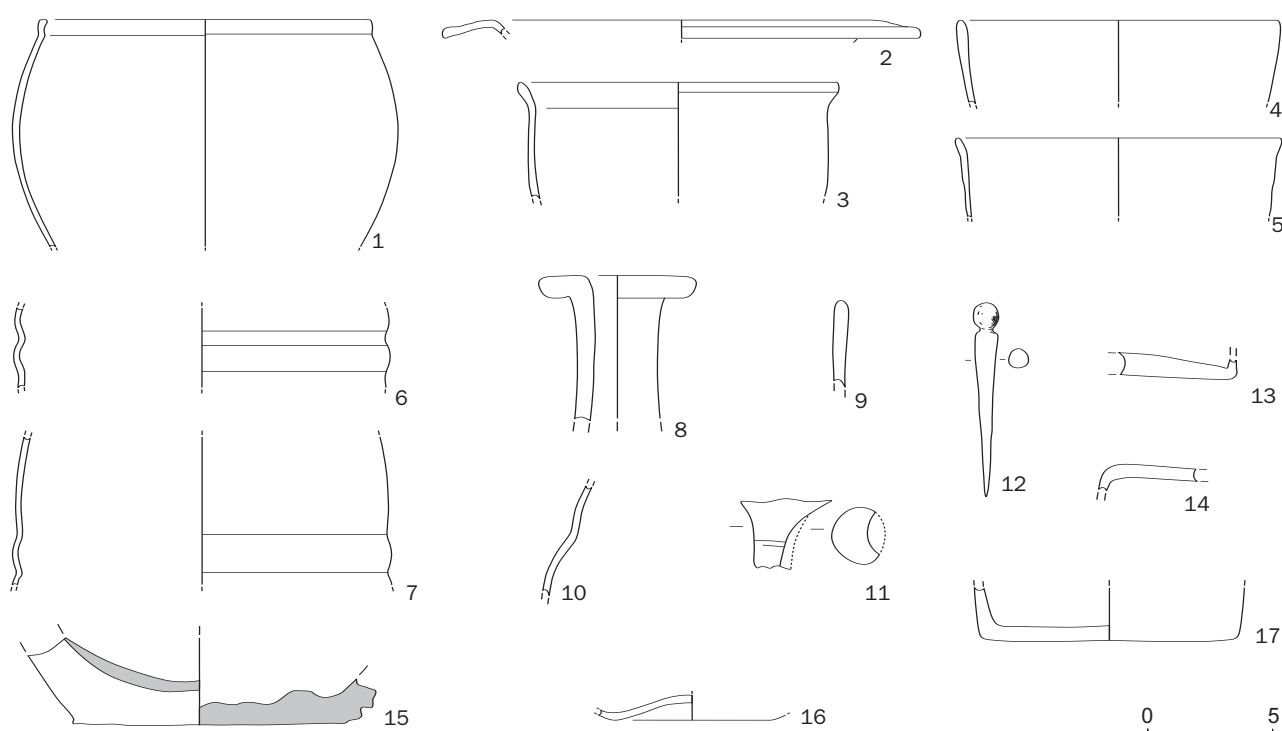
2. Extrémité d'anse de seau (?) en bronze terminée en crochet de section quadrangulaire (L: 5,2 cm). Tige renflée, striée (niveau IIb).

#### 7.3.3. Cuiller (fig. 46, 3)

3. Cuiller en argent (L: 14 cm). Le cuilleron en forme de bourse se rattache au manche de section carrée par un décrochement en quart de cercle. C'est un objet relativement courant aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Riha, Stern 1982), en particulier dans les contextes funéraires. Pour citer deux exemples, Vireux-Molhain, tombe 12 (Lemant 1985: 17, fig. 22, 10) et Tongres, tombe 106-107 (Vanvinckenroye 1984, pl. 67, 5, niveau Ia).

### 7.4. Vaisselle de verre (fig. 47, 1-17)

1. Gobelet globulaire (diam. ouv.: 9 cm; H cons.: 7 cm). Le bord éversé est coupé. Verre blanc grisâtre opaque avec de multiples

FIG. 47. — *Éléments de verrerie provenant de la cave*. Éch. 1/3.

veinules (filaments noirs) enchevêtrés. Type très courant, Morin-Jean 70 (Morin-Jean 1913), Isings 96 (Isings 1957) : III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.

2. Bord à marli (diam. ouv. : 10,8 cm). Verre blanc. Ce rebord pourrait appartenir à une coupelle type Isings 42. Cependant cette forme est plus ancienne, III<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., que le contexte d'où provient ce fragment.

3. Haut de gobelet (diam. ouv. : 9,3 cm ; H cons. : 3 cm). Verre blanc mat. Le galbe de la panse, la courte lèvre éversée suggèrent qu'il s'agit sans doute d'un gobelet globulaire apode du même groupe que le n° 1.

4. Haut de gobelet (diam. ouv. : 8,9 cm). La panse presque droite est oblique. La lèvre épaissie est soulignée par une rainure externe. Verre bleuté. Le fragment conservé est insuffisant pour déterminer le type.

5. Haut de gobelet (diam. ouv. : 8,9 cm). Verre très fin, opaque, de couleur noire. Le fragment conservé est insuffisant pour déterminer le type.

6. Fragment de barillet frontinien (diam. : 10,5 cm). Verre bleu. Type Kisa 268 (Kisa 1908), Morin-Jean 132, Isings 89. Ces bouteilles caractéristiques sont essentiellement diffusées entre Seine et Rhin (Chassaing 1960 ; Landes 1983, p. 62-63 ; Sennequier 1985, p. 169 ; Canut 1993). Elles sont particulièrement abondantes dans le nord-ouest de la France : Seine-Maritime (Rouen), Somme (Amiens), Aisne (Vermand), Pas-de-Calais (Boulogne). Apparues à la fin du I<sup>er</sup> s., leur plus grande fréquence se place au IV<sup>e</sup> s.

7. Fragment de barillet frontinien (diam. : 10,5 cm). Verre blanc transparent.

8. Goulot de bouteille (diam. : 4,5 cm ; H : 4 cm). Grosse lèvre horizontale. Verre bleu épais opaque.

9. Lèvre verticale épaissie en verre blanc.

10. Fragment de verre jaune.

11. Fragment de pied de section ronde. Verre blanc orné d'un filament jaune enroulé.

12. Tige renflée à tête ronde et col pincé. Verre transparent. Objet de toilette (L : 5,4 cm).

13. Fragment de fond de bouteille carrée en verre vert transparent.

14. Fragment de bouteille carrée en verre bleu opaque.

15. Gros creuset à verre en terre cuite rouge ; coulées de vitrification et épaisseur de verre (6 mm) au fond du récipient. Diam : 10 cm.

16. Fond concave.

17. Fond plat. Diam : 10 cm.

## 7.5. Éléments de construction (fig. 48-50)

### 7.5.1. Clous et tenons (fig. 48, 1-17)

1. Longue tige de fer (L : 33 cm). Section plate sur une moitié de la longueur, section carrée ensuite (niveau IIIb).

2. Longue tige de fer de section carrée (L : 29 cm, niveau IIIa).

3. Tige de fer recourbée (L : 21 cm). Section rectangulaire avec une lame en languette.

4. Grand clou de section carrée, tête ronde et plate (L : 18 cm).

5. Grand clou de section carrée, tête ronde et plate (L : 18 cm).

6. Grand clou de section carrée, tête ronde et plate, extrémité repliée.

7. Partie supérieure d'un gros clou, tête ronde et plate.

8. Clou de section carrée, tête plate (L : 17 cm).

9. Clou de section carrée (L : 10,5 cm).

10. Petit clou de section carrée, tête plate (L : 7,5 cm).

11. Petit clou de section carrée, tête plate (L : 10,5 cm).

12. Clou court et gros, tête plate, section carrée (L : 5,5 cm).

13. Cheville en fer (L : 11 cm).

14. Cheville en fer, base plate perforée (L : 9,5 cm).

15. Cheville en fer, base plate perforée (L : 16 cm).

16. Anneau en fer (diam. : 3,3 cm).

17. Anneau en fer (diam. : 4,5 cm).

### 7.5.2. Terre cuite (fig. 49, 1-7) et marbre (fig. 49, 9)

1. Relevé de l'assemblage de tuiles maçonnées sur les bords de la fosse 5. Angle supérieur gauche manquant (0,7 m sur 0,6 m).

2. *Tegula* complète (L : 0,4 m ; l : 0,32 m ; ép. : 4 cm ; provient de l'amas observé à l'angle nord-est du bâtiment principal de la villa).

3. Demi *tegula* perforée (provient de l'amas à l'angle nord-est du bâtiment principal).

4. Ardoises bleues perforées (niveaux I et IIb).

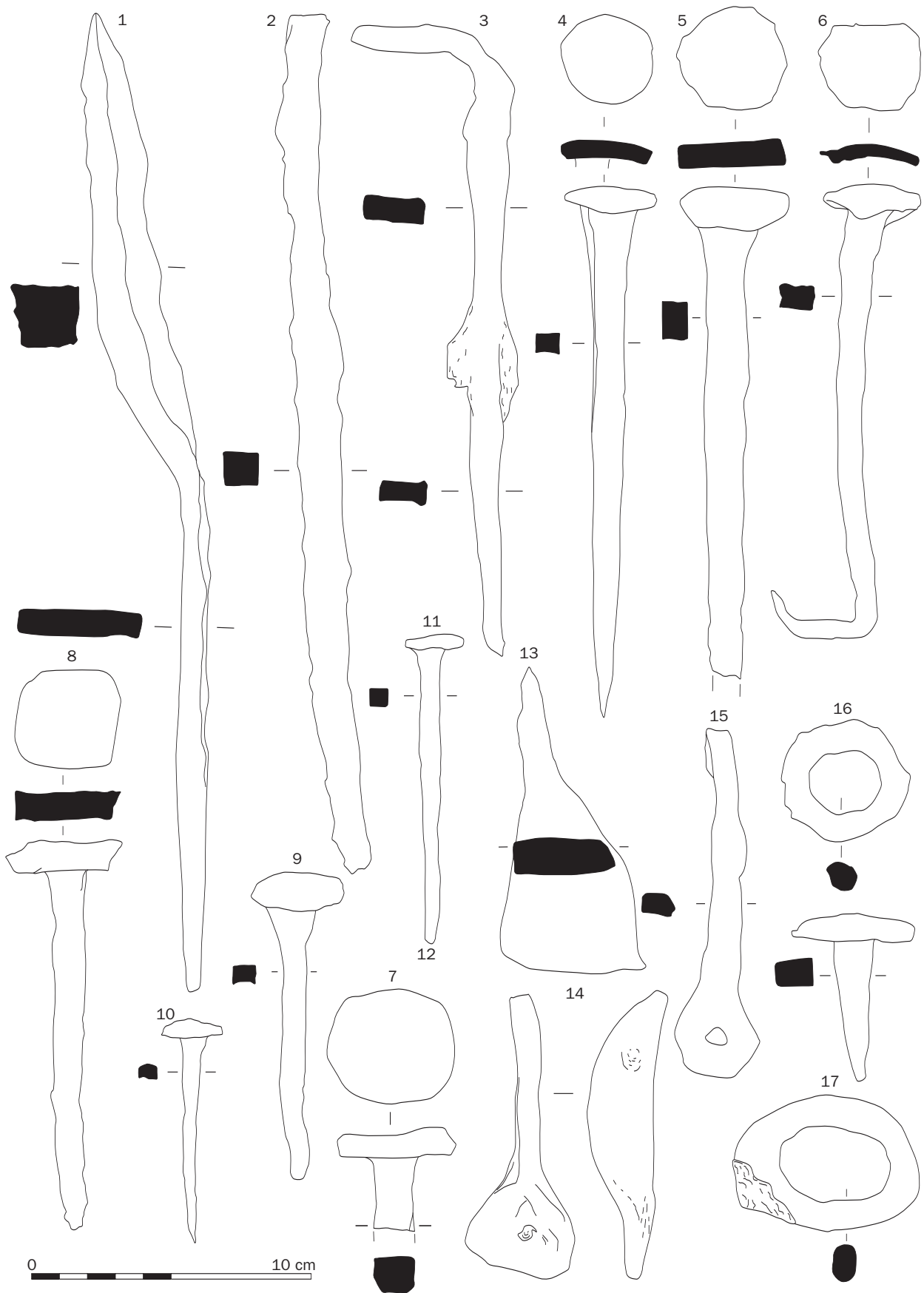


FIG. 48. — Éléments ferreux de huisserie trouvés de la cave. Éch. 1/2.

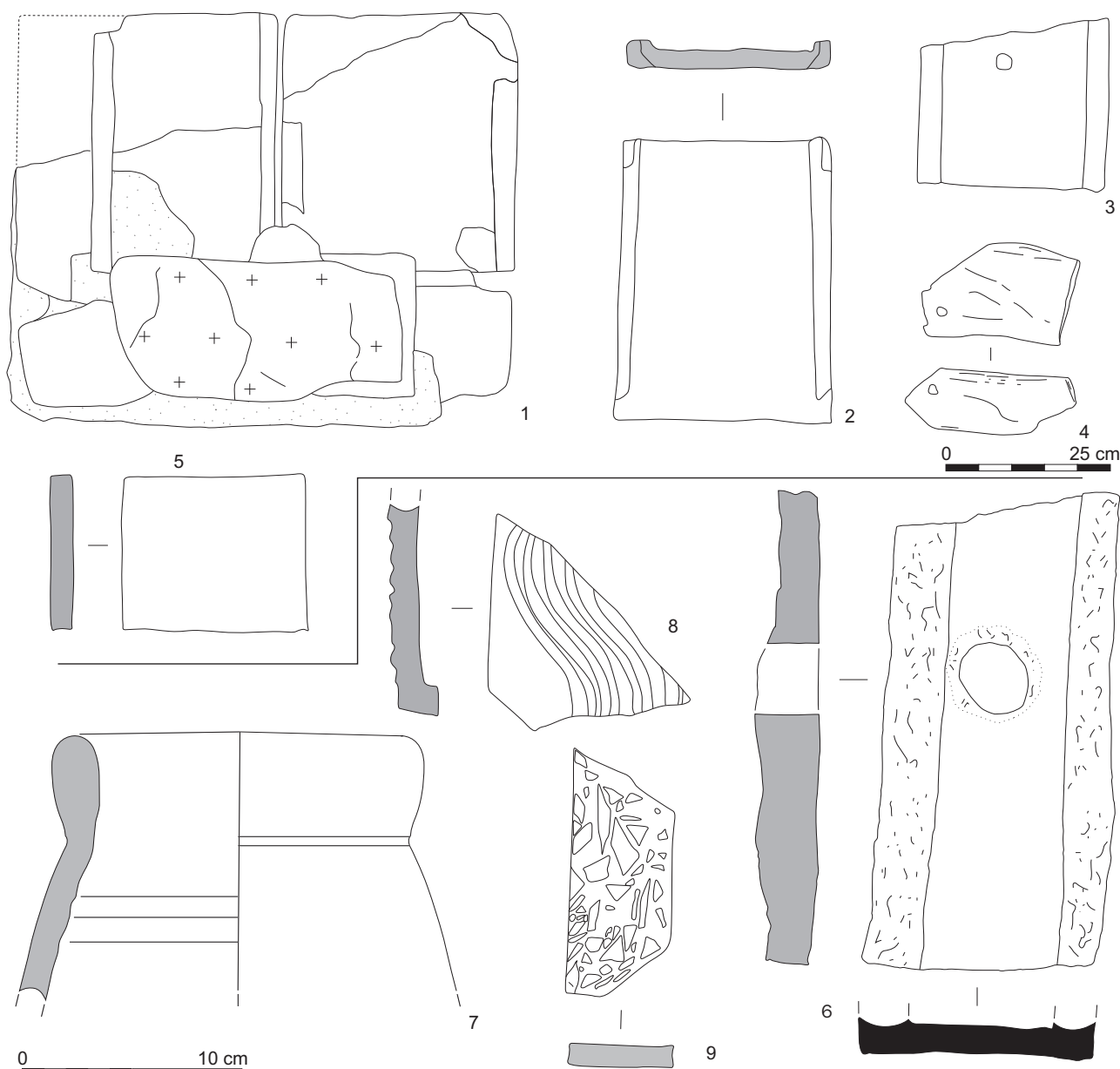


FIG. 49. — Éléments de construction en terre cuite. Éch. 1/10 (1-5) ; Éch. 1/3 (7-9).

5. Carreau de terre cuite de 0,3 m x 0,3 m, soit une *testa pedalis* d'un pied de côté (*tetradoron*). Ce peut être un élément de *suspensura*.

6. Élément de conduit de chauffage (*tubulus*) en terre rouge de section quadrangulaire, perforé.

7. Extrémité de drain en poterie beige : profil ovoïde, embout resserré et bord renflé. Diam. 16,5 cm. Fosse 1.

8. Fragment de tubulure en terre rouge avec rainures sinueuses d'adhésion. Fosse 1.

9. Plaquette de marbre.

### 7.5.3. Éléments lapidaires (fig. 50, 1-10)

1. Fût de colonne engagée semi-circulaire à base en bourrelet (L : 1,2 m ; diam. : 0,4 m). Craie jaune piquetée. Réemployée comme marche d'escalier de la cave. Un second fût présente les mêmes caractéristiques.

2. Pilastre quadrangulaire à extrémités en bourrelet (L : 1,5 m ; section : 0,3 m sur 0,2 m). Craie blanche piquetée. Réemployée comme marche d'escalier. Un second pilier présente les mêmes caractéristiques.

3. Demi-tambour de colonne en craie blanche (diam. : 0,8 m).

4. Tambour de colonne en craie (diam. : 0,4 m).

5. Dalle plate en craie jaune (0,7 m sur 0,6 m et 0,2 m). Réemployée comme marche d'escalier de la cave.

6. Voussoir de la cave (0,75 m sur 0,5 m et 0,2 m).

7. Gros bloc (1 m sur 0,6 m et 0,5 m) utilisé dans la cage d'escalier de la cave.

8. Bloc (1 m sur 0,5 m et 0,4 m) utilisé dans la cage d'escalier de la cave.

9. Moëllon biseauté (0,7 m sur 0,3 m).

10. Moëllon biseauté (0,4 m sur 0,2 m et 0,3 m).

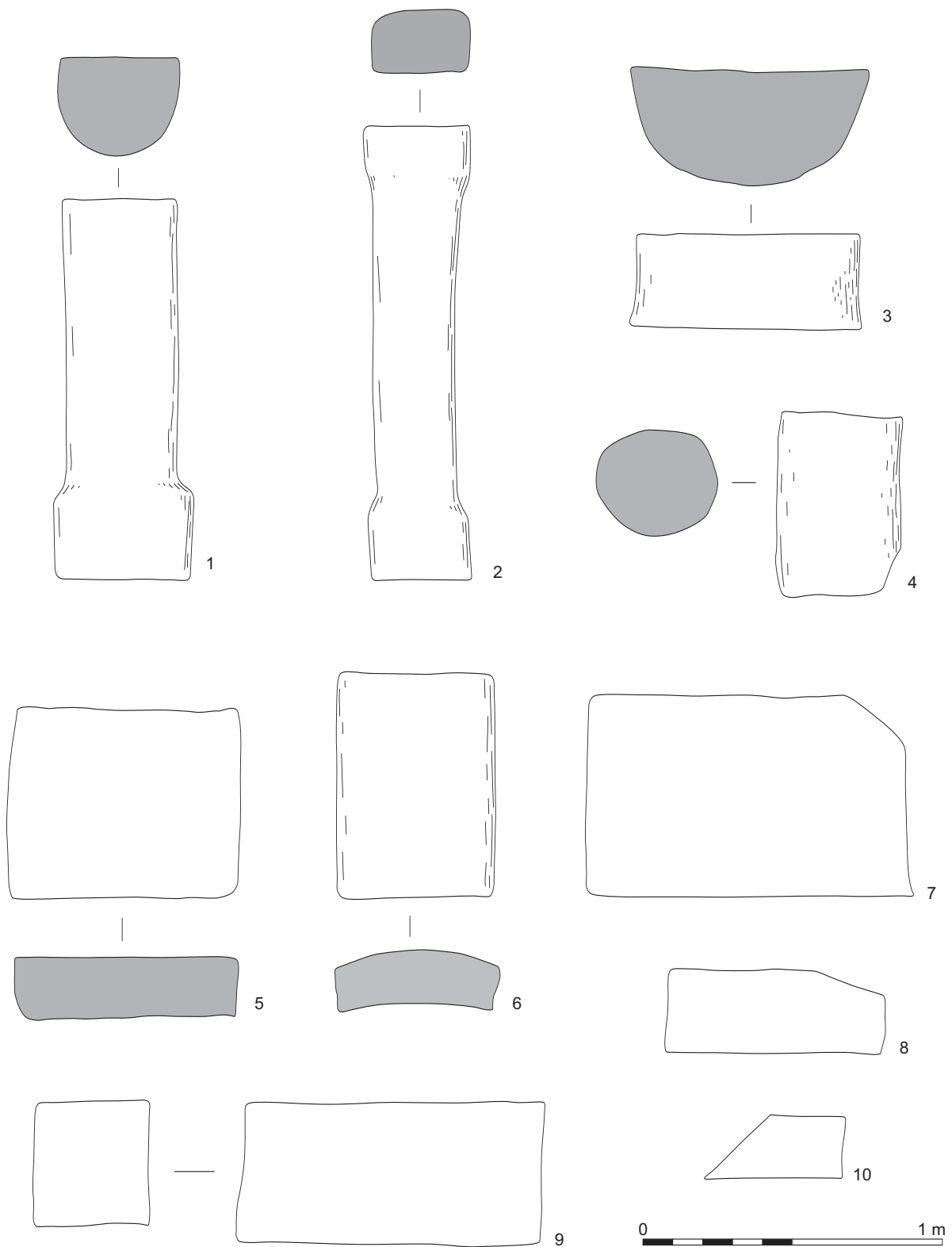


FIG. 50. — Bocs calcaires architecturaux réemployés pour la cave. Éch. 1/20.

	NR	% NR	PR	% PR	NMI	% NMI
bœuf	1 156	62,0	78 742	83,6	16	26,2
porc	607	32,6	11 586	12,3	25	41,0
caprinés	15	0,8	230	0,2	3	4,9
équidés	13	0,7	1 100	1,2	2	3,3
chien	3	0,2	90	0,1	1	1,6
cerf	26	1,4	2 100	2,2	2*	3,3
sanglier	3	0,2	50	0,1	1	1,6
renard	3	0,2	6	0,0	2	3,3
blaireau	1	0,1	184	0,2	1	1,6
castor	1	0,1	10	0,0	1	1,6
coq	19	1,0	60	0,1	4	6,6
canard colvert	12	0,6	18	0,0	1	1,6
pygargue	1	0,1	22	0,0	1	1,6
canard pilet	4	0,2	8	0,0	1	1,6
total	1 864	100	94 206	100	61	100
indéterminés	1 080	36,7	6 854	6,8		
TOTAL	2 944	100	101 060	100		

\* décompte sans les bois de chute

Tableau 4. — Inventaire des restes animaux du site de Zouafques Wolphus.

## 8. LES RESTES OSSEUX ANIMAUX<sup>22</sup> (S. Lepetz)

### 8.1. Les animaux

Les restes osseux animaux du site de Zouafques proviennent pour l'essentiel de la cave de la *villa* dont le comblement est daté du milieu ou du troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle. La fouille a livré 2 944 os dont 1 864 (soit 63,3 %) ont été déterminés. Le poids total de l'échantillon est de plus de 100 kg (dont 93,2 % de déterminés). Le matériel est très bien conservé et peu fragmenté. Ces restes se situent dans les niveaux de destruction de la cave et peuvent constituer une bonne image de la consommation carnée des occupants du site au Bas-Empire. En outre, la préservation de nombreux os entiers permet une étude ostéométrique des bovins et fait de Zouafques un site important pour la connaissance de la stature des animaux à l'époque romaine dans cette région.

La liste des espèces est composée d'animaux domestiques : le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus scrofa domesticus*), des équidés (*Equus* sp.), les caprinés rassemblant le mouton (*Ovis aries*) et la chèvre (*Capra hircus*), le chien (*Canis familiaris*), le coq domestique (*Gallus gallus*) et le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), possiblement domestique.

La faune sauvage est représentée par : le cerf (*Cervus elaphus*), le sanglier (*Sus scrofa scrofa*), le renard (*Vulpes vulpes*), le blaireau (*Meles meles*), le castor (*Castor fiber*). L'avifaune sauvage est présente avec un reste de pygargue à queue blanche (*Haliaëtus albicilla*) et du canard pilet (*Anas Acuta*).

Les restes d'animaux domestiques représentent près de 93 % du nombre de restes déterminés (tab. 4). Parmi ceux-ci le bœuf est largement majoritaire (62 % du nombre de restes et 84 % du poids des restes) et le porc arrive en seconde position avec un tiers des restes. Notons que le nombre minimal d'individus (NMI) est plus élevé pour le porc (25) que pour le bœuf (16). Les os des autres mammifères (mouton, cheval) ne représentent chacun que 1 % ; le chien est rare (trois restes). La proportion des restes des trois principales espèces domestiques (porc, bœuf, mouton) est similaire à ce que l'on observe habituellement sur les sites ruraux du Bas-Empire. Le bœuf y est en effet fréquemment largement majoritaire<sup>23</sup>.

Les restes de cerf dominent le lot d'ossements d'animaux sauvages (140 restes sur 150) et les restes de ramure permettent de décompter au moins quinze individus. Mais l'essentiel de ces vestiges provient de

22. — Cette étude a été effectuée en 1990. L'article présenté ici (2012) est celui, à peine remanié, proposé en 2003 dans le cadre d'un projet de publication monographique. Entre la date de l'analyse et celle de paru-

tion, de nombreux résultats ont largement été repris dans des synthèses globales ou des articles généraux.

23. — LEPETZ 1996.



	Vache	Taureau	Bœuf
radius	6	3	9
métacarpe	5	1	10
tibia	5	2	2
métatarse	4	3	9
total	20	9	30

Tableau 5. — *Évaluation des proportions relatives de chaque sexe d'après les différents os.*

%	Dimorphisme sexuel	Effets de la castration
radius	5,5	13,8
tibia	9,0	9,5
métatarse	5,3	9,8

Tableau 6. — *Dimorphisme sexuel (D.S.) et effets de la castration (E.C.) sur la longueur des différents os du squelette de bœuf (en %).*

bois de chute et ne provient donc pas d'animaux chassés. En revanche, les deux bois de massacre et les vingt-quatre os postcrâniens sont, quant à eux, bien probablement issus de bêtes tuées par l'homme. En écartant ces fragments de bois du décompte, le cerf demeure l'animal prépondérant dans la liste des espèces sauvages, mais sa représentation passe alors de 7,1 % à 2 %, ce qui la ramène ainsi à une valeur plus habituelle. Notons que le lièvre, qui est un animal parfois bien représenté dans les spectres de faune sauvage est ici absent. En revanche le sanglier, que l'on rencontre assez rarement, est représenté par trois restes.

### 8.1.1. Description des espèces domestiques

L'un des intérêts du site est qu'il a livré de nombreux os entiers qui permettent d'étudier assez précisément la stature des animaux et d'estimer les proportions relatives de chaque sexe (taureau, vache et bœuf) dans le troupeau.

L'indice de gracilité associé à la taille des os, donne la possibilité de lier ces statures aux sexes des animaux. En effet, les os de bœuf sont les plus longs et ont une gracilité équivalente aux os de vaches, tandis que les restes de taureaux sont nettement plus trapus. Seuls les métapodes et les radius permettent d'effectuer d'une façon sûre cette distinction, mais les différences entre les sexes sont telles qu'il est possible ici de la tenter sur les tibias.

24. — Les mesures sont données dans LEPETZ 1995.

		n	Étendue	Moyenne
vache	radius	6	121,6-130,7	124,7
	métacarpe	5	118,2-124,8	121,7
	tibia	5	115,6-129,3	121,7
	métatarse	4	117,8-125,2	122
	ensemble	20	115,6-130,7	122,5
taureau	radius	3	129,4-133,7	131,6
	métacarpe	1		127,2
	tibia	2	132,8-134,5	133,6
	métatarse	3	124,7-130,4	128,5
	ensemble	9	124,7-134,5	130,2
bœuf	radius	9	144,5-156,9	149,8
	métacarpe	10	133,6-143,1	138,8
	tibia	2	139,4-153,3	146,3
	métatarse	9	135,7-145	141,1
	ensemble	30	133,6-156,9	144

Tableau 7. — *Hauteurs au garrot des bœufs évalués à partir des différents os longs (cm).*

Nous avons donc environ un taureau pour deux vaches et trois bœufs (tab. 5). Notons la présence de deux os atypiques (un radius et un métacarpe) pour lesquels la détermination n'a pas été possible. Ils pourraient provenir d'un mâle castré à un âge différent des autres et dont les os ne se seraient pas développés de la même manière.

La mise en parallèle du sexe des animaux et de la taille des os permet d'évaluer l'ampleur du dimorphisme sexuel et des effets de la castration sur les mâles.

À partir des os sur lesquels a pu être mesurée la longueur totale<sup>24</sup>, le dimorphisme sexuel peut être évalué à environ 5 % en faveur des taureaux pour les métapodes et le radius (tab. 6), et à près de 10 % pour le tibia. La castration a quant à elle comme effet d'augmenter d'environ 9 à 14 % la longueur des os. La valeur élevée fournie par le radius permet de constater que cette action n'affecte pas d'une manière identique tous les os et que l'os de l'avant-bras semble plus sensible aux modifications que les autres.

La soixantaine d'os permet d'évaluer la taille au garrot des animaux selon leur sexe (coefficients de Matalocsi<sup>25</sup>). Cette méthode est très imprécise (tab. 7) mais elle permet de se faire une idée approximative de la taille des bêtes. Les vaches ont une stature moyenne de 1,23 m, les taureaux de 1,30 m et les bœufs sont nettement plus grands avec une taille au garrot moyenne de 1,44 m. Les analyses ostéométriques menées ces dernières années ont permis de bien décrire l'ampleur des modifications intervenues au

25. — MATALOCSI 1970.

	n	Étendue	Moyenne
métacarpe III	5	74,4-85,5	81,5
métacarpe IV	4	76,8-84,8	80,8
métatarse III	3	76,0-83,2	78,8
métacarpe IV	2	79,2-83,2	81,2
ensemble	14	76,0-85,5	80,7

Tableau 8. — *Hauteurs au garrot des porcs évalués à partir des différents os longs (cm).*

début de la période romaine dans le domaine zootechnique et de mieux comprendre les rythmes des changements de la stature des animaux. Il est apparu que selon les territoires, les cités ou les bassins versants, les troupeaux étaient constitués d'animaux de statures variables ; il y a donc une forme de régionalisation des morphotypes aux périodes laténienne et romaine<sup>26</sup>.

Il en est probablement de même pour les autres taxons domestiques. Les travaux en cours permettent de se rendre compte que la taille des porcs varie aussi en fonction de la région étudiée. À Zouafques, les cochons mesurent environ 81 cm, soit un niveau habituel pour cette époque (tab. 8). C'est environ 12 cm de plus que la taille des bêtes gauloises (dont la moyenne tourne autour de 69 cm), mais il reste encore beaucoup à faire pour comprendre la diversité des tailles et des morphologies à cette époque. Pour les porcs, l'approche est rendue particulièrement délicate du fait de l'abattage précoce des individus qui ne laisse que peu d'os d'adultes étudiables.

Les autres espèces sont plus rares. Il n'est en outre jamais aisé de définir le rôle des équidés dans l'économie des sites ruraux. La première raison tient à la difficulté de distinguer les chevaux des mules qui, on le sait, sont parfois présentes à cette époque. La forme des os est très semblable et les critères de diagnoses ne sont pas toujours accessibles sur toutes les pièces osseuses. Même si le cheval est majoritaire, on ne doit pas exclure que les hybrides aient été utilisés à Zouafques comme dans le reste du Nord de la France. L'autre raison de la difficulté d'étudier ce taxon tient en ce que le cheval fait partie des animaux dont le statut change à partir de la période romaine. Habituellement consommé par les Gaulois, il ne l'est plus régulièrement à partir du I<sup>er</sup> siècle, très probablement sous l'influence des Romains qui excluaient catégoriquement sa viande de leur régime alimentaire<sup>27</sup>. On ne trouve alors sur les sites que peu

d'os et ceux-ci ne laissent que peu d'opportunité de comprendre leur implication dans les activités rurales. Dans les remblais de la cave, treize pièces squelettiques ont été mises au jour ; six d'entre elles proviennent de la tête (dent et crâne). Sur les sept os restants, trois (un tibia, une scapula et un métapode) portaient des traces de découpe. Il s'agit de fines incisions ou, comme sur le tibia, d'une trace de raclage au couteau observée sur la diaphyse perpendiculairement à l'axe de l'os. Il ne semble pas faire de doute que l'on ait prélevé la viande. Cette viande a pu être destinée à l'alimentation des chiens ou à celle des hommes. Mais l'étude des sites du Bas-Empire fait apparaître des usages alimentaires un peu différents de ceux observés pour le Haut-Empire<sup>28</sup>. Il semble qu'il y ait un regain d'intérêt pour la viande de cheval et cette évolution est peut-être à mettre au compte de l'influence germanique. Cette évolution demeure discrète mais semble-t-il réelle.

Le coq domestique représente 1 % des restes. Sur les neuf os entiers, cinq proviennent de mâles et quatre de femelles. Le canard colvert a, lui, un statut particulier puisqu'il peut être sauvage ou domestique, appartenir à la basse-cour ou avoir été chassé, et les travaux permettant de distinguer les deux formes font encore défaut. La présence conjointe du coq et du canard pourrait militer en faveur d'une appartenance à une forme domestique, mais on doit par ailleurs remarquer la présence du canard pilet qui révèle la pratique d'une chasse aux oiseaux sauvages ; il serait alors peu prudent de trancher en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse.

### 8.1.2. Les taxons sauvages

Les restes de cerf sont principalement des bois de chute qui ne rendent donc pas compte de la réelle consommation de cet animal à Zouafques. Il y a en revanche un réel intérêt des occupants du site pour ce type de matière première. Certains bois portent des traces de scie, indiquant un travail artisanal. Ces restes proviennent de jeunes animaux (daguets) mais aussi d'individus plus âgés (taille importante de certains bois). Les os provenant d'animaux chassés sont présents dans des proportions habituelles pour cet animal et permettent d'attester la pratique de la chasse sans qu'une sélection ou *a fortiori* une gestion des troupeaux sauvages ne puissent y être décelées.

À La Tène, le cerf est minoritaire par rapport au lièvre et dans la tradition cynégétique romaine, il se situe à l'opposé du sanglier : il passe pour le symbole

26. — DUVAL, LEPETZ, HORARD-HERBIN 2012.

27. — ANDRÉ 1981.

28. — LEPETZ 1996.

de la timidité et de la lâcheté, car il fuit devant ses poursuivants; sa chasse est considérée comme non périlleuse. Ainsi, les auteurs classiques sont moins prolixes sur cet animal et les documents iconographiques bien moins nombreux que pour le sanglier. Ce gibier a donc un caractère roturier; et s'il était l'animal chassé par le propriétaire terrien à la fin du 1<sup>er</sup> s. en Italie, il sera abandonné, semble-t-il, aux fermiers au cours des premiers siècles de l'Empire. L'animal se chasse à pied (plus rarement à cheval) à l'aide de filets, d'épouvantails et parfois de pièges. Sa traque est facile et c'est sans doute pourquoi on le trouve fréquemment dans les spectres fauniques. Proportionnellement aux autres espèces de grands mammifères sauvages, les restes de cerf sont habituels et nombreux dans les sites ruraux<sup>29</sup>. Si le cerf n'est pas un gibier de choix pour la chasse sportive, il faut noter qu'il a parfois été élevé dans les *vivaria* et constituait une source de revenus. Cette pratique, qui va par ailleurs à l'encontre de la vision que nous pouvons avoir du caractère sauvage de l'animal<sup>30</sup>, marque l'intérêt de certains éleveurs pour l'espèce, et est susceptible de remettre en cause l'origine purement cynégétique de certains individus. Cependant la question demeure ouverte puisqu'il n'est pas possible de distinguer les os d'un animal chassé de ceux d'un individu prélevé dans un enclos.

Au Bas-Empire, sa chasse connaîtra un regain d'intérêt. Son statut change et l'animal prend une place plus large dans les assemblages osseux et sans doute aussi dans les activités de chasse. C'est sans doute à cette époque que se situe l'origine de la vénerie occidentale (elle aussi sous l'influence germanique?) et que se met en place les usages médiévaux; de nombreux ouvrages loueront alors la noblesse de la chasse au cerf (*Livre du Roy Modus*, *Livre de chasse* de Gaston Phoebus et *Vénerie* de Jacques de Fouilloux par exemple). Cette bête deviendra alors le gibier par excellence.

Le site a par ailleurs livré trois restes de sanglier qui ont pu être distingués de ceux du porc. L'absence de caractères morphoscopiques déterminants peut être parfois à l'origine de confusions avec le porc domestique, mais la taille plus élevée des os de sanglier a permis ici la distinction. L'espèce est assez rare dans les assemblages fauniques de cette période. Ceci est d'autant plus remarquable que la chasse au grand gibier, quoique réduite, est malgré tout généralement attestée par la présence du cerf. Dans la tradition romaine, le sanglier occupe, derrière le lion, le

deuxième rang dans la hiérarchie des bêtes sauvages. La brutalité de sa chasse, le courage de l'animal, la difficulté et le danger de sa mise à mort en ont fait le gibier noble par excellence, et sa traque l'une des activités les mieux considérées. On pourrait s'attendre à ce que le sanglier soit donc présent dans de nombreux sites. Cependant, en Gaule, ses restes sont rares et ce fait s'observe déjà à l'Âge du Fer. La difficulté de sa chasse en est probablement la raison.

Le renard (NR: 3) et dans une moindre mesure le blaireau (NR: 1) sont tous les deux des voleurs de volailles et ont peut-être été chassés pour cette raison. Mais il peut aussi s'agir d'un moyen de se procurer des fourrures et la présence d'un reste de castor pourrait militer en faveur de cette hypothèse (il s'agit d'une incisive). Les deux raisons peuvent aussi être conjuguées. La consommation du blaireau n'est pas connue pour l'époque gallo-romaine (l'animal est parfois mangé de nos jours). Le castor a pu l'être.

Une autre espèce sauvage est le pygargue à queue blanche (extrémité proximale d'humérus). Cet oiseau est assez rare dans les assemblages fauniques, mais sa présence épisodique soulève des questions concernant sa chasse et son emploi en fauconnerie<sup>31</sup>. Le pygargue à queue blanche est un très grand aigle (envergure de 2 à 2,40 m) peu courant dans nos régions (vit dans les parties orientale et septentrionale de l'Europe, jusqu'en Asie). Ce migrateur partiel fréquente les régions côtières et les fleuves poissonneux d'où il tire une partie de sa nourriture. Il s'attaque aussi aux oiseaux (jusqu'au canard) aux mammifères (jusqu'au faon de chevreuil) et se nourrit de charognes. L'animal de Zouafques a-t-il été trouvé mort? A-t-il été chassé pour ses plumes ou dans le cadre d'une activité sportive? A-t-il pu être mangé? S'agit-il d'un reste isolé sans lien direct avec les autres ossements?

## 8.2. L'âge des animaux

L'étude de l'âge d'abattage des animaux se fonde sur le degré d'épiphyse des os<sup>32</sup> et les stades d'éruption d'usure et d'éruption dentaire<sup>33</sup>.

Les données fournies par les restes de bœufs permettent de constater que les animaux ont été tués à des âges trop avancés pour qu'il s'agisse uniquement de bêtes de boucherie, mais quelques taurillons et bourillons ont pu être tués vers l'âge de un an et demi. La presque totalité des animaux ont dépassé l'âge de quatre ans (tab. 9 et fig. 51) et cette période pourrait être celle de l'abattage des taureaux et de quelques

29. — LEPETZ 2009; CLAVEL et LEPETZ 2010.

30. — POPLIN 1993; VIGNE 1993.

31. — FRÈRE 2010.

32. — BARONE 1976.

33. — DUCOS 1968; GRANT 1982; SCHMID 1972.

Âge	Nb d'individus
1 an	1
2 ans	2
6-7 ans	3
8 ans	1
9-10 ans	3
12-15 ans	3

Tableau 9. — Estimation de l'âge des bœufs à partir des dates d'éruption dentaires (Schmid 1972) ou du niveau d'usure des dents (Ducos 1968).

Age d'éruption	Nb d'individus
vers 4 mois	1
vers 5 mois	1
vers 6-7 mois	5
vers 9 mois	3
vers 12 mois	1
vers 18 mois	2
plus de 18 mois	24

Tableau 10. — Estimation de l'âge des porcs à partir des dates d'éruption dentaires (Schmid 1972).

M3 inf.	Code Grant	Nb d'individus
sortante		2
sortie sans usure		2
très peu d'usure	a	1
peu usée	b et c	5
usée	d et e	12
usée et très usée	f à j	4

Tableau 11. — Niveau de l'usure des M3 inférieures de porc (code Grant 1982). La M3 inférieure sort vers 18 mois.

jeunes bœufs. La majorité (60 %) des animaux est abattue après l'âge de cinq ans et l'observation des usures dentaires révèle une majorité d'animaux de plus de huit ans. Ceci constituerait l'image du sacrifice des bœufs destinés au travail puis de l'abattage des vaches laitières. Rappelons que l'étude de la répartition des sexes a permis d'observer que les bœufs sont majoritaires (50 %) suivi des vaches (35 %); les taureaux (15 %) sont gardés pour la reproduction. Il s'agit donc d'un élevage bovin tourné vers la production de travail (et dans une moindre mesure de lait ?).

Les porcs, animaux uniquement destinés à la consommation, sont habituellement abattus dans leur deuxième année. À Zouafques, les deux tiers des bêtes ont plus de vingt-quatre mois (os et restes den-

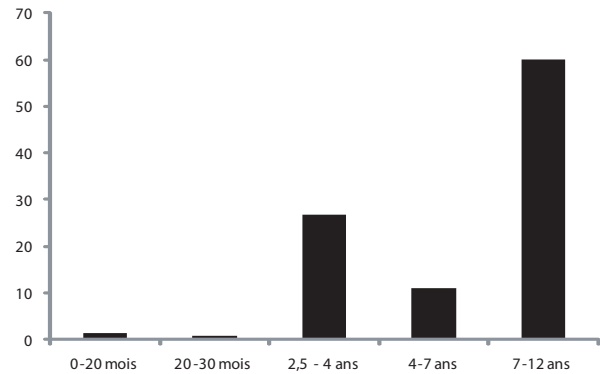


FIG. 51. — Répartition des ossements de bœufs en fonction de l'âge estimé des individus (319 observations : Barone 1976).

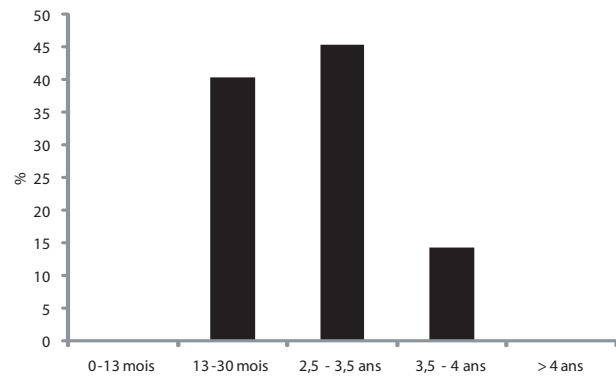


FIG. 52. — Répartition des ossements de porcs en fonction de l'âge estimé des individus (110 observations : Barone 1976).

taires) et un quart a plus de trois ans, ce qui est inhabituel (tab. 10-11, fig. 52). L'usure importante de certaines M3 laisse deviner la présence d'animaux très âgés, qui correspondent probablement aux reproducteurs. La présence des canines permet de faire la part de chaque sexe dans l'échantillon : il y aurait une femelle pour trois mâles. Ceci pourrait correspondre à un abattage préférentiel des mâles dont seuls quelques individus sont gardés pour la reproduction, mais pourrait aussi avoir comme origine une récolte préférentielle des canines de mâles (plus grandes et plus longues que celles des femelles).

Si le sacrifice des suidés suit une règle habituelle en ce qui concerne leur sexe, ceci n'est pas le cas pour leur âge. En effet, il semble qu'au lieu d'un abattage régulier des animaux à une période précise qui correspond à leur développement maximum, la gestion du troupeau soit moins rigoureuse, la fourchette d'âge à laquelle les animaux sont tués est plus large. S'agit-il d'animaux engraisés et donc laissés vivant plus longtemps (ce qui est inhabituel) ou d'un type d'élevage

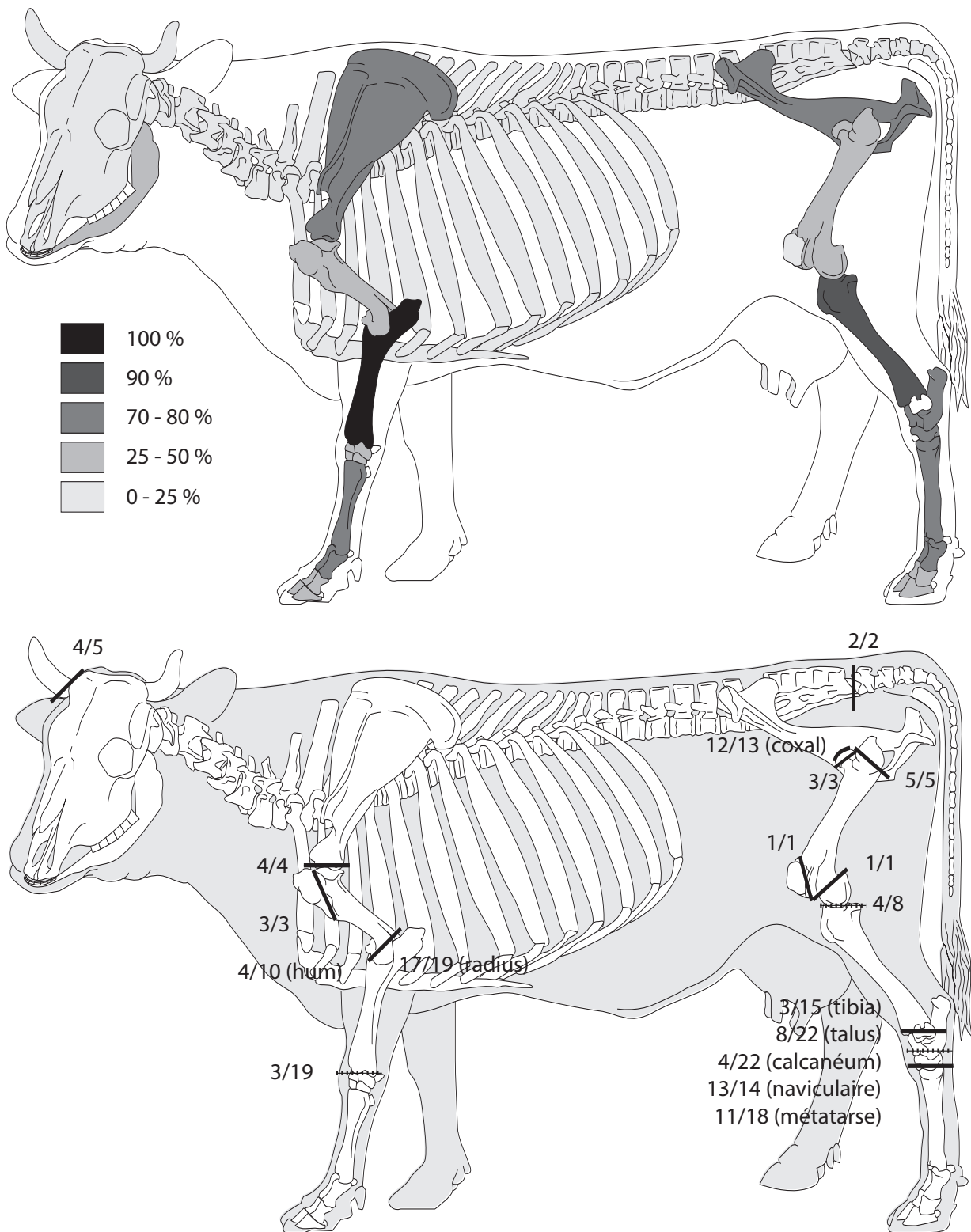


FIG. 53. — Distribution anatomique des os de bœufs d'après le nombre minimum d'individus évalués sur chaque partie du squelette (NMI maximum (en noir) = 16) et décompte des traces de découpe.

particulier (enclos, semi-liberté) dont la gestion n'était pas stricte.

### 8.3. Découpe et mise en pièce

Les restes de bœufs sont principalement des os des membres qui sont les éléments portant le plus de viande et les plus solides (fig. 53); on remarque aussi une très forte présence des métapodes. Les os de la tête, les vertèbres, les côtes et les dernières phalanges (II et III) sont beaucoup plus rares et cela ne peut pas être mis au seul compte des effets taphonomiques. On doit envisager une chaîne opératoire à l'origine de la présence plus ou moins forte dans ce dépôt de certaines pièces anatomiques. On peut envisager une gestion des carcasses après abattage qui laisse des déchets en différents points du site; nous serions alors en présence ici essentiellement de rejets secondaires de préparations culinaires.

De très nombreuses traces de découpe sont présentes sur les os. Ils sont issus de différents gestes intervenant lors des multiples étapes du traitement de l'animal. Des coups de couperet à la base des chevilles osseuses révèlent la récupération de la corne. Les traces fines de couteau sur les faces palmaires des phalanges I (fig. 54) marquent la récupération des tendons. L'intervention sur cette partie de la main ou du pied permet d'extraire entre autre le tendon perforé et le tendon perforant qui sont reliés aux muscles fléchisseurs. La probable extraction des tendons présents sur la face dorsale des bas de patte n'a pas laissé de traces visibles. Faut-il donc conclure de leur présence parmi les restes alimentaires que ces pieds de bœufs étaient eux aussi mangés? La présence des bois de cervidés sciés permet d'envisager l'hypothèse d'un enchevêtrement des types de rejets liés d'une part à de la consommation et d'autre part à une activité artisanale.

Les autres types de découpes sont liés à la mise en pièce des animaux. Au niveau de l'épaule, la capsule articulaire scapulo-humérale reçoit des coups de couperet qui affectent la tête articulaire de l'humérus. Au niveau du coude, l'extrémité distale de l'humérus porte parfois (4 cas sur 10 restes) des traces qui marquent la désolidarisation énergétique du coude au couperet. Dans trois cas, la désarticulation s'est faite au couteau. Ainsi, en sectionnant la partie radiale du ligament collatéral latéral, le relief latéral d'insertion du radius a pratiquement toujours sauté (17 cas sur 19). La rareté des traces sur l'extrémité distale du radius (3 cas sur 19) et leur absence sur les os du carpe révèle une désarticulation très fine au couteau.

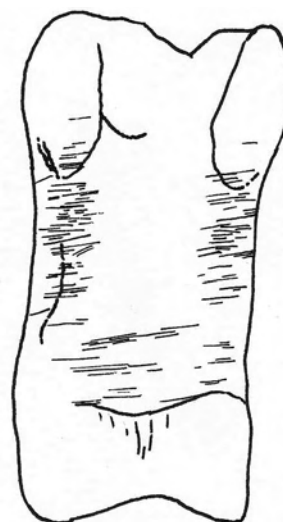


FIG. 54. — Relevé de l'ensemble des traces de découpe présentes sur les faces palmaires des phalanges I et révélant le prélèvement des tendons.

Pour l'arrière-train, le bourrelet acétabulaire du coxal et la tête fémorale portent les marques de la désarticulation de la hanche à la suite du sectionnement au couperet, pour le premier, des ligaments formant la capsule articulaire, et pour le second, du ligament de la tête fémorale.

La séparation du fémur et du tibia s'est effectuée en tranchant l'épiphyse distale du fémur (les condyles sautent) ou en désarticulant finement au couteau. Pour les pieds, les coups sont nombreux et divers. Les naviculocuboïdes et les métatarses portent presque tous des traces de coup ou de fines stries transversales à l'axe du membre; elles sont liées à la désarticulation de la cheville ou plus probablement au prélèvement des tendons dans la mesure où la séparation du bas de patte a plutôt dû se faire à la suite des coups de couperet portés, plus haut, sur les épiphyses distales des tibias, les talus et les calcaneums.

La technique de mise en pièce et de prélèvement de la viande à Zouafques est similaire à celle observée depuis la fin du 1<sup>er</sup> siècle dans le Nord de la Gaule et décrite notamment à partir des grands dépôts mis au jour dans les boucheries urbaines<sup>34</sup>.

Pour le porc, les os constituant le rachis sont eux aussi très peu nombreux et il est probable que ce déficit soit à mettre au compte de la destruction différentielle qui touche ces éléments plus fragiles. Les bas de pattes (phalanges et métapodes) sont peut-être aussi

34. — LEPETZ 2008.

restés dans la peau lors d'un éventuel prélèvement. En revanche, les éléments de tête sont bien représentés et tout particulièrement les mandibules reflétant d'une part une préférence alimentaire pour cette partie (le crâne est un morceau de choix et il est souvent présent sous forme de demi-têtes dans les tombes) et d'autre part la grande solidité des dents qui résistent mieux que les ossements à la destruction. Ainsi les restes les plus nombreux sont ceux des parties consommées : têtes et membres. Pour ces derniers, la différence de représentation qui existe entre les os s'explique par une plus grande solidité des ulnas et des tibias.

#### 8.4. Conclusion

L'analyse des restes osseux d'animaux du site de Zouafques a permis de multiples observations.

Les remblais de la cave du IV<sup>e</sup> siècle ont livré de grandes quantités d'os de bovins, de restes de porc (dans une moindre mesure) et d'animaux sauvages bien conservés. Ces vestiges sont pour l'essentiel des rejets alimentaires, mais de nombreux éléments de bois de cervidés sciés et de phalanges proximales de bovins laissent apparaître une activité artisanale basée sur le travail de la matière dure et des tendons. Il est difficile de déterminer l'ampleur de cette activité. L'étude a aussi mis en évidence la consommation de viande de cheval et la présence de restes de sanglier et de cerf qui témoignent de la chasse au grand gibier, de castor, de renard et de blaireau qui semblent montrer l'intérêt pour la fourrure et de pygargue à queue blanche, dont la présence peut paraître anecdotique, mais qui constitue une rare mention pour cette région. Cet assemblage est assez typique de ceux que l'on rencontre au Bas-Empire et confirme les changements observés à cette époque concernant l'hippophagie et les activités cynégétiques (peut-être sous l'influence germanique). Les animaux sont d'assez grande taille et l'analyse des âges d'abattage révèle que les bovins ont été tués pour la majorité d'entre eux après leur réforme (de travail ou de production de lait) et que la gestion du troupeau de porc est inhabituelle. La découpe effectuée au couperet est, quant à elle, celle rencontrée sur les sites contemporains de la région.

#### 9. APPORT SCIENTIFIQUE DU SITE DE ZOUAFQUES

La *villa* de Zouafques a été partiellement dégagée, ce qui en limite l'analyse. Le bâtiment principal, au centre de la fouille, était très arasé de telle sorte que sa description demeure lacunaire, en dehors des éléments disponibles donnant l'image d'un plan parfaite-

ment classique. C'est assurément la cave placée dans l'une des pièces d'angle qui a fourni des informations tout à fait intéressantes.

Sur le plan architectural, elle présente une structure voûtée en plein cintre technique de construction peu fréquente dans nos régions<sup>35</sup>. D'autre part, le mobilier de ses remblais constitue un ensemble important, homogène et varié de céramiques datées du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Avec les autres dépôts, qui datent du II<sup>e</sup> s. (fosse 3) et du III<sup>e</sup> s. (fosses 4 et 5), il fournit une référence précieuse sur les céramiques de la région. Les ensembles romains tardifs (cave et fosse 1) ont un grand intérêt, car ils peuvent être comparés avec profit au matériel recueilli dans les grandes cités voisines : Boulogne, Arras et Amiens ; Théroüanne et Cassel n'ont pour l'heure pas livré beaucoup de documentation.

Le recours aux blocs de réemploi pour la construction de la cave est un procédé connu du Bas-Empire en milieu urbain (Cambrai) et en contexte rural (Attin). Ces deux fouilles ont permis d'étudier un habitat de la fin du IV<sup>e</sup> s., fondé sur des sablières basses reposant sur des plots calcaires, qui ne sont autres que des blocs de construction réemployés sur le même modèle que la cave de Zouafques. À Cambrai, des bases de colonnes servent de reposoir à des sablières délimitant des carrés d'habitation<sup>36</sup>. À Attin, un premier bâtiment rectangulaire à fondation sur solins de craie a été agrandi par l'adjonction d'un alignement de quatre gros blocs calcaires architecturaux entre lesquels court une sablière basse en partie creusée dans la fondation de craie pilée<sup>37</sup>.

#### 9.1. Chronologie et évolution

Une tranchée ovulaire, sous l'angle nord du bâtiment et à ses abords, pourrait correspondre à un aménagement antérieur à la construction du bâtiment principal de la *villa*. Cette tranchée, large de 0,30 m et profonde de 0,15 m, a un comblement riche en charbons de bois et torchis. Le tracé oblong, de 4 m sur 2 m, relativement régulier, est recoupé par le mur est. À proximité, quelques saignées de cendres, parfois rectilignes ou anarchiques et des taches de même nature dans l'argile complètent cette aire d'occupation stérile en mobilier.

Compte tenu de l'arasement du bâtiment principal, il n'y a bien évidemment pas de niveaux de sols pour déterminer sa durée d'occupation et les différents stades de sa construction. La médiocre conservation des fondations ne permet même pas d'observations

35. — VASSELLE 1969.

36. — ROUTIER 1999, fig. 11-13.

37. — ROUTIER, RÉVILLION 2007.

claires sur leur chronologie relative. Toutefois, leur tracé et leur aspect hétéroclite, permettent de supposer plusieurs états.

La présence, au voisinage du bâtiment, de fosses contenant un matériel nettement antérieur au Bas-Empire (fosses 3, 4, 5), démontre clairement l'ancienneté de l'occupation : marmites, bols et gobelets en sableuse grise des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s., céramique sigillée Drag. 27, 31, 33, 37, dont un Drag. 31 estampillé *Bellinicus* (seconde moitié du II<sup>e</sup> s.) et un fond de Drag. 37 avec décors du II<sup>e</sup> s. La *villa* de Zouafques est occupée au moins depuis le II<sup>e</sup> s. ; certains vases semblent même un peu plus anciens, de l'époque flavienne. C'est une date de fondation relativement tardive pour les *villae* du nord de la France.

Pour le Haut-Empire, force est de reconnaître les limites de la documentation. Le bâtiment principal a certainement connu différentes phases de construction, mais elles ne sont pas identifiées, hormis celle qui vit l'aménagement de la cave (fondation recoupée). Le matériel peu abondant recueilli au fond de cette dernière, correspond à son utilisation et couvre les II<sup>e</sup> et/ou III<sup>e</sup> s. Mais cela est insuffisant pour lui assigner une date de construction. On peut néanmoins verser au dossier les datations archéomagnétiques, qui pourraient montrer une phase architecturale à la fin du II<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> s. Au III<sup>e</sup> s. une vaste fosse a été creusée devant la façade du pavillon d'angle nord. Cette position n'est pas sans soulever des interrogations, car elle ne paraît pas compatible avec le fonctionnement normal du bâtiment. Peut-être faut-il y voir une carrière de limon, ouverte très provisoirement le temps de travaux de réfection ou de reconstruction. Elle fut comblée avec du limon à la base, mais la partie supérieure recelait outre un matériel céramique non négligeable (probablement antérieur au dernier tiers du III<sup>e</sup> s.), des débris de démolition : tuile, ardoise, mortier et terre brûlée. Il pourrait s'agir des traces d'une destruction par le feu. On peut encore remarquer que le premier niveau de destruction de la cave (niveau I) ne contenait que quelques tessons des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. De la même période date une fosse isolée, sans fonction déterminée où fut trouvée une oenochoé de bronze (fosse 4).

La cave n'est devenue un dépotoir que plus tardivement. Certes la terre sigillée mêle des vases lisses qui pourraient correspondre à la fin du III<sup>e</sup> s. et au début du IV<sup>e</sup> s., ainsi que des bols Chenet 320 ornés de molettes des groupes 2 et 3 de Hübener. Par contre, le numéraire ne comprend pratiquement pas d'antoni-

niens, et une majorité d'émissions constantiniennes. La grande phase de comblement se situe visiblement au milieu et dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> s. Ces rejets étaient introduits par une ouverture dans le mur de façade. Le dépôt est d'une remarquable richesse en céramiques, ossements animaux et objets divers. Dans un second temps, la cave fut réutilisée comme un espace artisanal, probablement en fosse-cendrier desservant des fours. Cette activité s'est poursuivie dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> s. (Chenet 342 ; deux monnaies : une de 379 en IIIa et l'autre de 388 en IIIb). La fosse 1 témoigne d'une présence plus tardive encore, dans le premier quart du V<sup>e</sup> s., selon la phase 1 de Bayard<sup>38</sup>. On peut donc raisonnablement penser que l'abandon du site est lié à la grande vague d'invasions de 406-407 qui porta un rude coup à la civilisation gallo-romaine.

Cette chronologie n'est pas en accord avec la typologie céramique d'Arras ou de Graincourt-lès-Havrincourt puisqu'elle implique une apparition plus précoce des vases bilobés qui sont considérés sur ces deux sites comme des formes tardives, introduites vers 380-390. À Zouafques, nous avons adopté une chronologie fondée sur les molettes sur sigillée d'Argonne et les monnaies. Certes, dans les fouilles d'Arras, les niveaux théodosiens ont livré une majorité écrasante d'antoniens et de monnaies constantiniennes (34,1 % de monnaies radiées, 59,8 % de constantiniennes, 3,4 % de valentinienne, 2,5 % d'*aes* 4 émis après 388)<sup>39</sup>. Ces particularités sont attribuées par les auteurs à une pénurie de numéraire à l'époque théodosienne et à la présence de matériel résiduel. Pour une époque voisine, la cave de Graincourt-lès-Havrincourt recelait, sur cinquante-deux monnaies identifiables, cinquante monnaies radiées et deux constantiniennes. Mais le spectre de Zouafques n'a rien à voir avec cela, puisqu'il ne comprend pratiquement pas d'antoniens (trois dans Ia-b, IIa-b), alors que les monnaies constantiniennes sont très nombreuses (93). R. Delmaire (*supra*) conclut à une constitution du dépôt entre 355 et 370. La sigillée d'Argonne ne permet pas une chronologie aussi serrée pour le milieu du IV<sup>e</sup> s., par contre le *terminus ante quem* de 370 est confirmé.

## 9.2 Aspects fonctionnels de la *villa* tardive

Le reste du mobilier de Zouafques, à côté de la céramique et des monnaies, a l'avantage de présenter une foule de petits objets renseignant sur la nature des activités de la *villa* et l'identité de ses occupants au IV<sup>e</sup> s.

38. — BAYARD 1993, p. 107-109.

39. — GRICOURT 1990.



Quelle que fut l'importance stratégique du site de Zouafques ou sa vocation militaire, la *villa* était d'abord le centre d'un domaine agricole où résidaient les membres d'une famille.

Des occupations agricoles ou pastorales, il ne subsiste qu'un fer de bêche complet mis au jour sur le sol de la cave. Les deux haches correspondent à des types retrouvés dans les sépultures de guerriers germaniques, mais aussi à des découvertes dans des contextes d'habitat, de telle sorte qu'il n'est pas possible de déterminer si elles ont servi d'arme ou d'outil. En revanche, l'élevage, notamment de bovin, est bien perçu grâce aux restes osseux, particulièrement abondants dans les niveaux Ia-b de la cave et bien conservés. Ces vestiges ne présentent pas de particularité et correspondent parfaitement aux rejets habituellement recueillis dans les niveaux du IV<sup>e</sup> s. des sites ruraux ; ils nous renseignent sur les orientations de l'élevage et les habitudes alimentaires.

À côté d'accessoires vestimentaires essentiellement masculins (boucles de ceinture, passe-lanière...), des éléments de parure (bracelets de bronze et de verre, épingles à cheveux en os, perle...) indiquent clairement une présence féminine. La vie quotidienne est encore illustrée par une cuiller en argent, une clé en fer, une autre en bronze, une anse de seau, quelques couteaux...

Enfin, une activité artisanale de petite métallurgie du bronze et de travail du verre est attestée pour la phase finale d'occupation du site. Les traces les plus manifestes ont été découvertes dans la fosse 5 et ses abords, sous forme de plusieurs petits foyers ; l'un d'entre eux, en craie et tuiles, fut recoupé par la tranchée de sondage ; un autre, intact, présente une petite surface de tuiles maçonnées. Les déchets de combustion de cette activité ont été rejetés dans la cave utilisée comme fosse-cendrier ; ces couches, formées principalement d'argile cuite et de cendres, ont livré un petit creuset en poterie, un large fond de creuset recouvert d'une épaisse couche vitrifiée et des scories. Zouafques s'intègre parfaitement dans la catégorie des établissements romains tardifs toujours occupés à la fin du IV<sup>e</sup> s., sous forme d'installation secondaire, dans un cadre ruiné ou semi-ruiné. C'est le cas des deux tiers des *villae* connues pour le nord de la Gaule<sup>40</sup>.

### 9.3. Le contexte régional

Dans cette partie nord de la Morinie, les découvertes anciennes fournissent l'essentiel de la documentation archéologique, malgré des prospections systématiques (autour d'Ardres) et les fouilles de sauvetage dans le cadre des grands travaux (Transmanche, TGV Nord)<sup>41</sup>.

Pour toute la zone comprise de la vallée de la Hem à la mer, la *Carte archéologique* fait surtout ressortir des sites des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. Les traces de la présence humaine à la protohistoire et au IV<sup>e</sup> s. sont nettement moins nombreuses.

L'occupation protohistorique n'était pratiquement pas documentée jusqu'aux fouilles récentes à Coquelles et Sangatte, qui ont apporté une première information sur les périodes de La Tène I à La Tène III<sup>42</sup>.

Les découvertes se rapportant à la période gallo-romaine se concentrent de part et d'autre de la Leulène, chaussée de Théroouanne à Sangatte bordant le plateau d'Artois face à la plaine maritime. Cette voie a dû constituer l'axe de circulation majeur de l'intérieur vers le littoral depuis une époque précoce. La romanisation de ce secteur a été forte, si l'on en juge par les diverses trames de centuriations fossiles détectées sur l'ensemble du territoire<sup>43</sup>. Mais la documentation ancienne nous renseigne bien mal. Pour le Haut-Empire, ce sont des trouvailles fortuites d'objets (vases, monnaies, lampes), souvent issus de tombes à incinérations des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. (Tournehem, Autingues, Louches). Pour la période tardive, il y a guère quelques dépôts monétaire des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. (Hames-Boucre, Saint-Tricat, Sangatte) et la nécropole de la Briqueterie à Fréthun où furent découvertes des tombes à inhumations.

Deux agglomérations sont néanmoins attestées. À Ardres, aux « Noires Terres », l'occupation est diffuse sur une cinquantaine d'hectares<sup>44</sup>. L'activité majeure de ce *vicus* en bordure de plaine maritime, paraît avoir été la production et le commerce du sel. Il fut déserté après 270 pour une cause certainement naturelle, la transgression marine dunkerquienne II<sup>45</sup>. Sangatte, point d'aboutissement probable de la Leulène, devait posséder un port, mais la documentation est plus que lacunaire, puisqu'elle s'y borne pratiquement à la découverte d'un trésor du IV<sup>e</sup> s.

40. — VAN OSSEL 1992 ; VAN OSSEL 1995.

41. — DELMAIRE 1994, fig. 56.

42. — Équipe Transmanche 1988.

43. — POUCHAIN 1991.

44. — CABAL 1973 ; DELMAIRE 1994 ; CABAL, FLORENT 2004.

45. — DELMAIRE 1994, p. 99-105.

Dans le cadre des fouilles du Transmanche à la fin des années 1980, trois sites furent étudiés : Fréthun, avec une *villa* occupée du I<sup>er</sup> au début du V<sup>e</sup> s.<sup>46</sup>, ainsi qu'une installation secondaire des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. caractérisée par des constructions en matériaux périssables<sup>47</sup>; Coquelles, avec un *vicus* et sa petite nécropole à incinérations du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.<sup>48</sup>.

En dehors des opérations de sauvetage, les prospections aériennes et pédestres ont permis de repérer plusieurs habitats en dur, identifiables en général à des éléments de *villae*.

Au total, seuls deux sites ont livré des indices d'occupation à l'époque tardive. Dans la *villa* de Fréthun ont été trouvés un *aes* 3 de Valens (364-378), un *aes* 4 de Valentinien II (388-392) associés à de la céramique. À Guînes, un site de *villa* est connu par détection aérienne et prospections au sol. Elle se place à 300 m de la Leulène. À l'emplacement de son corps principal d'habitation (environ 30 m sur 10 m) ont été recueillis : dix-neuf monnaies, dont treize de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. (*folles* de 322-350) et une monnaie théodosienne (383/387), accompagnée de quelques molette d'Argonne. On notera la prédominance des monnaies constantiniennes comme à Zouafques<sup>49</sup>.

#### 9.4. Une présence germanique

La défense du territoire est assurée au IV<sup>e</sup> s. par une part croissante d'éléments germaniques dans l'armée romaine. Des groupes ont été établis avec leurs familles dans les régions septentrionales, proches des frontières terrestres et maritimes. La présence de ces auxiliaires étrangers est connue à travers les nécropoles suburbaines et rurales qui ont révélé à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., soit des objets importés d'outre-Rhin, telles les épingles et les fibules féminines, soit des dépôts qui ne relèvent pas des habitudes romaines provinciales, oboles en métal précieux, peignes à dos triangulaire, armes dans les sépultures d'enfants<sup>50</sup>.

Ces particularités permettent de distinguer dans les nécropoles des individus exogènes. Leur présence dans les nécropoles provinciales montrerait l'intégration de ces groupes au sein des populations locales. Plusieurs exemples sont connus dans la zone maritime de la côte picarde parmi lesquels les cimetières de Noyelles<sup>51</sup>, de Nouvion-en-Ponthieu<sup>52</sup> et surtout Vron (Somme)<sup>53</sup>. Ce dernier cas est particulièrement inté-

ressant. Utilisé du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s., le site a livré un secteur d'inhumations mêlées de quelques incinérations couvrant la période 370/371 à 430/440. Le mobilier funéraire et l'anthropologie ont montré qu'il s'agissait de Germains libres au service de l'Empire, stationnés pour la surveillance du littoral<sup>54</sup>.

Le problème de leur origine et de leur statut juridique – lètes, *gentiles* ou fédérés – n'est pas totalement éclairci. Les lètes (*laeti*) sont au départ des Germains alliés, voire des provinciaux, captifs des ennemis de Rome, récupérés lors des campagnes victorieuses de la fin du III<sup>e</sup> s. et installés dans les terres ravagées du nord de la Gaule pour les remettre en culture. Ils étaient exonérés d'impôt, mais soumis à une obligation de service militaire. Leur statut était assez favorable et il se pourrait que durant le IV<sup>e</sup> s., des ennemis vaincus, mais épargnés par la clémence impériale, en aient bénéficié. Leur statut normal de *gentiles* n'aurait pas dû être meilleur que celui d'esclaves sans droit. Enfin les fédérés sont des groupes entiers passés au service de Rome en vertu d'un traité (*foedus*) qui leur laisse une large autonomie, en contrepartie de la fourniture de combattants auxiliaires largement autonomes, car placés sous les ordres de leurs chefs traditionnels.

Les tombes à armes et objets germaniques ont d'abord été attribuées aux Lètes. Mais ces sépultures n'apparaissent qu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. En outre le statut des Lètes ne paraît pas suffisamment élevé pour justifier la richesse ostentatoire des tombes germaniques. D'un autre côté, les *foedus* ne sont attestés qu'à partir de la fin du IV<sup>e</sup> s. En outre les tombes germaniques n'appartiennent jamais à des groupes importants, à l'échelle d'une tribu fédérée. Il ne semble donc pas y avoir de solution pour l'instant<sup>55</sup>.

Quoiqu'il en soit les cimetières montrent la présence diffuse de ces guerriers germaniques disséminés dans les villes et les campagnes du nord de la Gaule, selon une logique dont le sens nous échappe encore.

Zouafques n'a pas livré de sépultures, mais en revanche la présence d'un *umbo* et d'objets souvent associés aux contextes militaires (éperon, plaque-boucle réniforme à tôle d'argent, haches, couteaux) suggère une présence militaire, qui pourrait être germanique. Certes la découverte d'objets de ce type n'est pas rare<sup>56</sup>. Ici, les témoins sont relativement

46. — DESMAREZ 1991.

47. — ROUTIER 1988, inédit.

48. — JORRAND 1988, inédit.

49. — GRICOURT, DEROEUX 1988.

50. — BÖHME 1974; SEILLIER 1993.

51. — PITON, MARCHAND 1978.

52. — PITON 1985.

53. — SEILLIER 1989.

54. — SEILLIER 1986.

55. — WERNER 1950; BÖHNER 1966; BÖHME 1974; BÖHME 1978.

56. — VAN OSSEL 1992, p. 165-168; VAN OSSEL 1995, p. 27-36.

nombreux. L'indice le plus probant, en dehors de la céramique modelée qui n'est cependant pas significative chez les Morins, est la pendeloque formée de canines de verrat. Cet objet tout à fait particulier est très étroitement associé aux tombes de guerriers germaniques et peut être considéré comme un marqueur ethnique. L'ostéologie montre aussi une consommation hippophagique, pratique observée à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. dans quelques sites atréates, notamment à Arras, pour le sanctuaire germanique<sup>57</sup>. Cette coutume alimentaire nouvelle en Gaule romaine, était habituelle en Germanie Libre. Elle indique sans doute une influence germanique, voire un peuplement.

### 9.5. Un point de surveillance ?

La valeur stratégique de Zouafques au IV<sup>e</sup> s. paraît évidente : son emplacement sur un point élevé dominant à la fois le carrefour de deux voies antiques, avec un point de franchissement de la Hem, et la plaine maritime flamande, lui confère une vocation de point de contrôle.

Au IV<sup>e</sup> s. la région correspond à une zone frontalière. C'est le secteur où s'est développé le *Litus Saxonicum*. Le système défensif de la Gaule du nord s'articulait sur deux axes majeurs : à l'ouest le *Litus Saxonicum* couvrait le littoral de la Manche et de la mer du Nord menacés par les pirates francs et saxons. À l'est, une série de fortifications édifiées entre Bavière et Cologne protégeait la grande voie reliant les côtes de la Manche à la frontière du Rhin. L'hypothèse d'une jonction des deux systèmes défensifs a été émise<sup>58</sup>.

Le site est assez éloigné de la mer à l'heure actuelle mais il est situé à la limite de la plaine maritime flamande qui fut en partie recouverte par l'eau lors de la transgression dunkerquienne. Le phénomène a été observé sur le site d'Ardres<sup>59</sup>. Des terres émergées en îlots au milieu d'étendues marécageuses subsistèrent, mais les témoins de l'occupation de cette région sont peu nombreux pour le IV<sup>e</sup> s.<sup>60</sup>. Il est probable qu'une telle zone était incontrôlable. Zouafques se trouvait donc au IV<sup>e</sup> s. en situation de frontière<sup>61</sup>.

On ignore à l'heure actuelle le rôle précis des petits groupes germaniques disséminés dans l'arrière-pays. Cette répartition est-elle liée à des attributions de terre dans des secteurs sensibles, donc par nature diffuse ?

Selon cette hypothèse Zouafques serait une simple *villa* où résidait une famille germanique. Ces groupes contrôlaient-ils de petites fortifications, comme cela a été établi dans les Ardennes, qui seraient plus vraisemblablement dans la région, des tours ou des *burgi* ? Force est de reconnaître qu'aucun aménagement de ce type n'a été mis en évidence pour le *Litus Saxonicum*, et que les quelques exemples de ce type de construction défensive sont situés loin vers l'est<sup>62</sup>. Quoiqu'il en soit, le site de Zouafques peut être versé au dossier de la défense du territoire de la Gaule septentrionale au IV<sup>e</sup> s.<sup>63</sup>.

*Mots-clés* : Bas-Empire, monnaies, cave, céramique, petit mobilier, faune.

### Bibliographie

- AGACHE 1978 : AGACHE R., *La Somme Pré-romaine et Romaine. Société des Antiquaires de la Picardie* Amiens, 1978.
- ANDERSON 1982 : ANDERSON A. C., *Guide de la céramique romaine à parois fines*, Le Blanc Mesnil, 1982, 117 p. (Revue Archéologique Sites, hors série 17)
- ANDRÉ 1981 : ANDRÉ J., *L'alimentation à Rome*, Paris, 1981.
- BAATZ 1981 : BAATZ D., *Die Saalburg. Ein Führer durch das römische Kastell und seine Geschichte*, Bad Homburg, 1981.
- BARFIELD 1968 : BARFIELD L. H., *Beiträge zur archäologie des Römischen Rheinlands*, Düsseldorf, 1968. (Rheinische Ausgrabungen, 3)
- BARONE 1976 : BARONE R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Paris, 1976.
- BAYARD 1977 : BAYARD D., « La céramique sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le Nord-Ouest de la France », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275.
- BAYARD 1980 : BAYARD D., « La commercialisation de la céramique commune à Amiens (Somme) du milieu du II<sup>e</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> siècle », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 147-210.
- BAYARD 1986 : BAYARD D., *La Picardie dans l'Antiquité Tardive. La Picardie, berceau de la France, Clovis et les derniers Romains*, Amiens, 1986. (Catalogue d'exposition)
- BAYARD 1993 : BAYARD D., « La céramique dans le nord de la Gaule à la fin de l'Antiquité (de la fin du IV<sup>e</sup> s. au VI<sup>e</sup> s.) », dans *Actes du colloque d'Outreau 1992*, Arras, 1993, p. 107-128. (Nord-Ouest Archéologie, n° hors série)
- BAYARD 1994 : BAYARD D., « La céramique de la fin du III<sup>e</sup> s. et de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et ses contextes en Picardie », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule*

57. — JACQUES 2007.

58. — MERTENS 1980 ; BRULET 1990.

59. — SOMMÉ 1969 ; SOMMÉ, CABAL 1972.

60. — DELMAIRE 1976 ; DELMAIRE 1994.

61. — SEILLIER 1993, p. 188.

62. — BRULET 1990 ; VAN OSSEL 1992.

63. — ROUTIER, THUILLIER 2004. Transmanche 1988.

- Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 65-80. (Revue du Nord, collection Archéologie, hors série 4)
- BAYARD, FOURNIER 1978** : BAYARD D., FOURNIER J., « Un dépotoir du IV<sup>e</sup> siècle rue Blaise Pascal à Amiens », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.
- BELOT 1990** : BELOT E., *Les Dieux et les Morts. Collection d'antiquités romaines du Château-Musée de Boulogne-sur-Mer*, Boulogne-sur-Mer, 1990, 319 p. (Mém. de la Société académique du Boulonnais, 9)
- BELOT, CANUT 1994** : BELOT E., CANUT V., *Céramiques des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de notre ère issues du Terrain Landrot à Boulogne-sur-Mer*, Boulogne-sur-Mer, 1994, 64 p. (Éléments d'archéologie boulonnaise, 2)
- BEN REDJEB 1978** : BEN REDJEB T., « Découverte d'un nouveau quartier d'Amiens romain à la gare routière (l'*insula IX*, 3 de *Samarobriua*) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 177-190.
- BEN REDJEB 1987** : BEN REDJEB T., « La commercialisation de la céramique gallo-belge à Amiens. Mélanges Lutz », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, 1987, p. 93-100.
- BLANQUAERT, BOSTYN 1989** : BLANQUAERT G., BOSTYN F., *Prospection du TGV Nord-Flandre*, 1989. (Rapport de diagnostic inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)
- BLAMANGIN 1996** : BLAMANGIN O., « Théroouanne, "le bois Robichet", un dépôt rituel des premières décennies du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. », dans *Du terrain au musée : 1993-1996. Trois années de recherches archéologiques dans l'Audomarois*, Saint-Omer, 1996, p. 62-64, fig. 139-142. (Catalogue d'exposition)
- BLASKIEWICZ, DUFURNIER 1988** : BLASKIEWICZ P., DUFURNIER D., « Réactualisation de la black-burnished ware (B.B.1.) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire », dans *Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule*. Orange 1988, Marseille, 1988, p. 209-214.
- BLIECK, GRICOURT 1994** : BLIECK G., GRICOURT D., « Sépultures du IV<sup>e</sup> siècle découvertes en 1934 à Sallaumines (Pas-de-Calais) », *Gauheria*, 31, 1994, p. 59-78.
- BOCQUET, LADURON 1992** : BOCQUET A., LADURON D., VILVORDER F., « Carte d'identité physico-chimique des céramiques fines engobées produites dans les ateliers de Cologne et de Trèves », dans *Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule*. Tournai 1992, Marseille, 1992, p. 223-238.
- BODART 1997** : BODART H., « Le matériel en bronze découvert à Sains-du-Nord », *Revue du Nord-Archéologie*, 323, 1997, p. 161-166.
- BODSON 1983-1984** : BODSON B., « Le matériel en bronze, os et verre du vicus de Clavier-Vervoz (1965-1979) », *Bull. du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, 18, 1983-1984, p. 17-86.
- BÖHME 1974** : BÖHME H. W., *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, Munich, 1974, 2 vol. (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 19)
- BOUQUILLON, TUFFREAU-LIBRE, LECLAIRE 1994** : BOUQUILLON A., TUFFREAU-LIBRE M., LECLAIRE A., « La poterie non tournée du Bas-Empire dans le nord de la France, analyse de pâtes », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 225-235. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)
- BOURGOIS, TUFFREAU-LIBRE 1981** : BOURGOIS A., TUFFREAU-LIBRE M., « Un atelier gallo-romain de taille de l'os à Arras (Pas-de-Calais) », *Latomus*, 40, 1981, p. 112-120.
- BRUEUR, ROOSENS 1957** : BRUEUR J., ROOSENS E., *Le cimetière franc de Haillot*, Bruxelles, 1957, 203 p. (Archaeologica Belgica, 34).
- BRULET 1977** : BRULET R., « La défense du territoire au Bas-Empire. La Belgique de César à Clovis », *Dossiers de l'Archéologie*, 21, 1977, p. 98-107.
- BRULET, COULON 1977** : BRULET R., COULON G., *La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai*, Louvain, 1977. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 7)
- BRULET 1978** : R. BRULET, *La fortification de Hauterence à Furfooz*, Louvain-la-Neuve, 1978. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 13)
- BRULET 1994** : BRULET R., « La céramique du Bas-Empire à Tournai : importations et vaisselle locale », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 81-94. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)
- BRULET 1995** : BRULET R., « La militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire et les petites agglomérations urbaines de Famars et de Bavay », *Revue du Nord*, 313, 1995, p. 55-74.
- CABAL 1973** : CABAL M., « Le site archéologique d'Ardres, Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, 55, 1973, p. 17-28, pl. 4-7.
- CABAL, FLORENT 2004** : CABAL G., FLORENT G., « La céramique gallo-romaine d'Ardres (Pas-de-Calais) », *Revue du Nord*, 86, 2004, p. 53-111.
- CARMELEZ 1982** : CARMELEZ J.-C., « Les pelves du Musée de Bavay », *Fouilles et études. Archéologie et pédagogie. Musée de Bavay*, 4, 1982, p. 54-86.
- CARMELEZ 1985** : CARMELEZ J.-C., « Les objets en terre cuite du musée de Bavay : les brules-parfum et les vases à encens », dans *Fouilles et études. Archéologie et pédagogie. Musée de Bavay*, 7, 1985, p. 61-65.
- CHADWICK HAWKES 1962-1963** : CHADWICK HAWKES S., « Krieger und Siedler in Britannien während des 4 und 5 Jahrhunderts », *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 43, 1962-1963, p. 155-231.
- CHENET 1941** : CHENET G., *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> s. et la terre sigillée décorée à la molette*, Macon, 1941.
- CHENET 1955** : CHENET G., GAUDRON G., « La céramique sigillée d'Argonne des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. », Paris. (Gallia, suppl. 6)
- COUPPÉ, TUFFREAU-LIBRE 1977** : COUPPÉ J., TUFFREAU-LIBRE M., VINCENT F., « L'officine gallo-romaine de La Calotterie », *Revue du Nord*, 59, 1977, p. 501-543.
- CUNLIFFE 1975** : CUNLIFFE B., *Excavations at Porchester Castle*, vol. I: Roman, vol. II: Saxon, Londres, 1975. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 32)
- DEIMEL 1987** : DEIMEL M., « Die Bronzekleinfunde von Magdalensberg », Klagenfurt, 1987. (Kärntner Museumschriften, 71)
- DE LAET, THOEN, 1969** : DE LAET S. J., THOEN H., « Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique "à enduit rouge pompéien" », *Helinium*, 9, 1969, p. 28-38.
- DE LAET 1972** : DE LAET S. J., VAN DOORSELAER A., SPITAELS P., THOEN H., *La nécropole gallo-romaine de Blicquy*, Bruges, 1972. (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, 14)
- DE LOISNE 1875** : DE LOISNE (Comte), *Dictionnaire Historique et Topographique du P.-de-C.*, Arras, 1875.

- DELMAIRE 1976** : DELMAIRE R., *Étude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins*, Arras, 1976, 412 p. (Mémoires de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 16)
- DELMAIRE 1979** : DELMAIRE R., « La région de Saint-Omer à l'époque gallo-romaine », *Septentrion*, 9 (37), 1979, p. 15-19.
- DELMAIRE 1983** : DELMAIRE R., « De la Gaule Romaine à la France carolingienne », dans *Le Nord de la France, de Théodose à Charles Martel*, Lille, 1983, p. 22-24. (Catalogue d'exposition)
- DELMAIRE 1994** : DELMAIRE R., *Le Pas-de-Calais*, Paris, 1994, 2 vol. (Carte Archéologique de la Gaule, 62)
- DEMOLON, POULAIN, LEHMANN 1978** : DEMOLON P., POULAIN T., LEHMANN Y., « Une cave gallo-romaine à Les Rues-des-Vignes », *Septentrion*, 8 (33), 1978, p. 4-11.
- DEMOLON 1983** : DEMOLON P., « La nécropole du vicus de Noyelles-Godault-Dourges », *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel. Catalogue d'exposition*. 1983, p. 27-82.
- DEMAREZ 1991** : DEMAREZ J.-D., « La villa gallo-romaine de Fréthun », *Revue du Nord*, 78, 1991, p. 173-194.
- DE PAEPE, VAN IMPE 1991** : DE PAEPE P., VAN IMPE L., « Premiers résultats d'une analyse microscopique de céramiques du Bas-Empire de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 239-250. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)
- DE PAEPE, VAN IMPE 1992** : DE PAEPE P., VAN IMPE L., « Historical context and provenancing of Late Roman handmade pottery from Belgium, the Netherlands and Germany », *Archeologie in Vlaanderen*, 1, 1992, p. 145-180.
- DERU 2010** : DERU X., *Die Römer an Maas und Mosel*, Mayence, 2010, 135 p.
- DEWERT, OSTERRIETH, SEVERS 1987** : DEWERT J.-P., OSTERRIETH M., SEVERS L., « Céramique dite "germanique" au castellum de Brunehaut à Liberchies », *Archéol. en Wallonie 1980-1985*, Namur, 1987, p. 105-106. (Catalogue d'exposition)
- DILLY 1978** : DILLY G., « Céramique de tradition de "La Tène" à Frencq (Pas-de-Calais) », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 127-134.
- DUCOS 1968** : DUCOS P., *L'origine des animaux domestiques en Palestine*, Bordeaux, 1968, 191 p. (Publications de l'Institut de préhistoire de l'Université de Bordeaux, 6)
- DUVAL, LEPETZ 2012** : DUVAL C., LEPETZ S., HORARD-HERBIN M.-P., « Diversité des cheptels et diversification des morphotypes bovins dans le tiers Nord-Ouest des gaules entre la fin de l'Âge du fer et la période romaine », *Gallia*, 69-2, 2012 (sous presse), 40 p.
- Équipe Archéologique Transmanche (Collectif) 1988** : Collectif, *Projet de publication des fouilles des fouilles de Transmanche*, s.l., 1988.
- ETTLINGER 1973** : ETTlinger E., *Die römische Fibeln in der Schweiz*, Berne, 1973.
- FRÈRE 2010** : FRÈRE S., « Utilisation précoce de rapaces comme auxiliaire de chasse ? », *Archéopages*, 28, 2010, p. 48-49.
- FULFORD 1977** : FULFORD M. G., « Pottery and Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period », dans Peacock D.P.S., *Pottery and Early commerce. Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres/New-York, 1977, p. 35-84.
- GILLAM 1957** : GILLAM J. P., *Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern Britain*, Newcastle-upon-Tyne, 1968, 40 p.
- GILLES 1994** : GILLES K.-J., « Ein spätrömisches Brandgrab aus Morscheid (Kr. Trier-Saarburg) », *Trierer Zeitschrift*, 57, 1994, p. 379-389.
- GRANT 1982** : GRANT A., « The Use of Tooth Wears as Guide to the Age of Domestic Ungulates », dans *Ageing and sexing animal Bones from Archaeological Sites*, Oxford, 1982, p. 91-108. (British Archaeological Report, British S., 109)
- GRICOURT 1987** : GRICOURT D., « Notes préliminaires sur les monnaies de fouilles trouvées dans les niveaux théodosiens du quartier Beaudumont à Arras (P-de-C.) : vers une réinterprétation de la problématique régionale », *Cahiers numismatiques*, 94, 1987, p. 331-338.
- GRICOURT, DEROEUX 1988** : GRICOURT D., DEROEUX D., « Trouvailles monétaires gallo-romaines en Calais (II) », *Bull. de la Soc. Acad. des Antiquaires de la Morinie*, 23, 1988, p. 335-344.
- GRICOURT 1990** : GRICOURT D., « Le contexte monétaire », dans *Les cultes à Arras au Bas-Empire*, Arras, 1990, p. 100-104. (Catalogue d'exposition)
- HENDERSON 1949** : HENDERSON A. M., « Small objects in metal, bone, glass », dans *Fourth Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1949, 320 p., 99 pl. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 16)
- HENTON 2006** : HENTON A., « La nécropole du Bas-Empire du "Marais de Dourges" à Dourges (Pas-de-Calais) », dans *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, 2006, p. 203-223. (Nord-Ouest Archéologie, 14)
- HÜBENER 1968** : HÜBENER W., « Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnen-sigillata) », *Bonner Jahrbücher*, 168, 1968, p. 240-298.
- HUSSONG, CÜPPERS 1972** : HUSSONG L., CÜPPERS H., *Die Trierer Kaiserthermen. Die spätrömische und frühmittelalterliche Keramik*, Mayence, 1972. (Trierer Grabungen und Forschungen)
- ISINGS 1957** : ISINGS C., *Roman Glass from dated finds*, Groningen, 1957.
- JACQUES 1983** : JACQUES A., « Fouilles gallo-romaines et médiévales à Arras (1982). Bilan provisoire », *Revue du Nord*, 65 (256), 1983, p. 17-32.
- JACQUES 1989** : HOSDEZ C., JACQUES A., *La nécropole à incinérations de Baralle (Pas-de-Calais)*, Berck-sur-Mer, 1989. (Nord-Ouest Archéologie, 2)
- JACQUES 1990** : JACQUES A., « Le Sanctuaire Germanique, phase IIIa et b, décennies 370 et 380 », dans *Les cultes à Arras au Bas-Empire*, Arras, 1990. (Catalogue d'exposition)
- JACQUES 1993** : JACQUES A., « La présence militaire à Arras au Bas-Empire », *L'armée romaine et les Barbares du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle*, Condé-sur-Noireau, 1993, p. 195-207.
- JACQUES 2007** : JACQUES A., « Le sanctuaire germanique d'Arras. Les fouilles de la rue Baudumont », dans *Étrangers dans la cité romaine. Actes du colloque de Valenciennes. Octobre 2005*, Rennes, 2007, p. 221-238. (Collection « Histoire »)
- JACQUES, TUFFREAU-LIBRE 1984** : JACQUES A., TUFFREAU-LIBRE M., « La villa gallo-romaine d'Hamblain-les-Prés. Les états du siècle », *Revue du Nord*, 66, 1984, p. 181-205.
- JACQUES, BELOT 1990** : JACQUES A., BELOT E., *Les Cultes à Arras au Bas-Empire*, Arras, 1990. (Catalogue d'exposition)
- JACQUES, GAILLARD 2006** : JACQUES A., GAILLARD D., « Duisans, la Cité », dans *Sept nécropoles du Bas-Empire dans*

*le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, 2006, p. 59-90. (Nord-Ouest Archéologie, 14)

**JAHN 1921** : JAHN M., *Der Reitersporn. Seine Entstehung und früheste Entwicklung*, Leipzig, 1921.

**JELSKI 1977** : JELSKI G., « Évolution de la marmite à col tronconique ornée de bandes lustrées d'époque romaine d'après les découvertes de la région d'Arras », *Septentrion*, 7, 1977, p. 39-50.

**JORRAND 1988** : JORRAND J.-P., *Le site K de La Route à Coquelles, fouilles du Transmanche*, 1988. (Rapport de diagnostic inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)

**KELLER 1971** : KELLER H., *Die spätrömischen Grafunde in Südbayern*, Munich, 1971. (Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 14)

**KISA 1908** : KISA A., *Das Glas im Altertume*, Leipzig, 1908.

**LANDES 1983** : LANDES C., *Verres gallo-romains du Musée Carnavalet*, Paris, 1983, 117 p.

**LEGUILLOUX 2003** : LEGUILLOUX M., « Les bergeries de la Crau : production et commerce de la laine », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2003, p. 339-346.

**LEMANT 1985** : LEMANT J.-P., *Le cimetière et la fortification du Bas-Empire du Vireux-Molhain*, Mayence. (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Monographien 7)

**LEPETZ 1995** : LEPETZ, S., *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, 1995, 2 vol. (Thèse de doctorat, Université Paris 1)

**LEPETZ 1996** : LEPETZ S., *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens 1996. (Revue archéologique de Picardie, n° spécial 12)

**LEPETZ 2008** : LEPETZ, S., « Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie », dans *Sacrifices, marchés à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*, *Food and History*, 5 (1), 2008, p. 73-105.

**LEPETZ 2009** : LEPETZ S., « La chasse en Gaule romaine », dans TRINQUIER J., VENDRIES Ch. (éd.), *Chasses antiques*, Rennes 2009, p. 139-157.

**LEPETZ, CLAVEL 2010** : LEPETZ S., CLAVEL B., « De la chasse au lièvre à la chasse au cerf – Évolution des pratiques de l'âge du fer au Moyen Âge », *Archéopages*, 28, 2010, p. 38-43.

**LOIZEL 1977** : LOIZEL M., « Le cimetière gallo-romain du Bas-Empire de Martevilles (02) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 151-203.

**LORIDANT 1994** : LORIDANT F., « La céramique de la fin du Bas-Empire à Bavay : premier bilan d'après les fouilles de l'aile sud des cryptoportiques », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 21-31. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)

**MACHUT, TUFFREAU-LIBRE 1991** : MACHUT B., TUFFREAU-LIBRE M., « La cave gallo-romaine de Graincourt-lès-Havrincourt (Pas-de-Calais) », *Revue du Nord*, 73 (292), 1991, p. 159-172.

**MAHEO 1988** : MAHEO N. *et alii*, « Les fouilles de la rue J. Lardière à Amiens », *Nord-Ouest Archéologie*, 1, 1988, p. 71-100.

**MALVACHE, POUCHAIN 1994** : MALVACHE E., POUCHAIN G., « La recherche des cadastres antiques dans la région du Nord – Pas-de-Calais (état provisoire) », *Revue du Nord-Archéologie*, 308, 1994, p. 83-98.

**MANNING 1985** : MANNING W. H., *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons in the British Museum*, Londres, 1985.

**MARTIN-KILCHER 1987** : MARTIN-KILCHER St., *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1: Die südspanischen Olamphoren (Gruppe 1)*, Augst, 1987. (Forschungen in Augst, 7, 1)

**MATOLCSI 1970** : MATOLCSI J., « Historische Erforschung der Körpergrösse des Rindes auf Grund von ungarischem Knochenmaterial », *Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie*, 1970, p. 89-137.

**MERTENS, VAN IMPE 1971** : MERTENS J., VAN IMPE L., *Heet laat-romeins grafveld van Oudenburg*, Bruxelles, 1971, 275 p. (Archeologia Belgica, 135)

**MERTENS, BRULET 1974** : MERTENS J., BRULET R., *Le castellum du Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies II*, Bruxelles, 1974. (Archeologia Belgica, 163)

**MORIN-JEAN 1913** : MORIN-JEAN J., *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1913, 306 p.

**NENQUIN 1953** : NENQUIN J.A.E., *La nécropole de Furfooz*, Bruges, 1953. (Dissertationes Archaeologicae Gandenses, 1)

**NOTTE 1990** : NOTTE L., « Une anse de Hemmoor découverte à Harnes (Pas-de-Calais) », *Bull. comm. départ. Mon. hist. Pas-de-Calais*, 12 (5), p. 485-492.

**OELMANN 1914** : OELMANN F., *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Francfort, 1914 (Bonn, 1976). (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 1)

**OSWALD 1931** : OSWALD F., *Index of potters' stamps on terra sigillata « samian ware »*, Margidunum, 1931. *Index des estampilles sur sigillée*, 1983, 428 p. (Revue archéologique Sites, H.S., 21)

**OSWALD, PRYCE 1920** : OSWALD F., PRYCE T. D., *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, Londres, 1920.

**PEACOCK, WILLIAMS 1986** : PEACOCK D.P.S., WILLIAMS D. F., *Amphorae and the Roman Economy: An introductory guide*, Londres, 1986.

**PILLOY 1902** : PILLOY J., *Le cimetière d'Abbeville, commune d'Homblières (Aisne)*, 1902. (Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne, 5)

**PITON 1977** : PITON D., « Deux céramique du IV<sup>e</sup> s. de Recques-sur-Course », *Bull. hist. du Haut-Pays d'Artois*, 13, 1977, p. 126-127.

**PITON, BAYARD 1977** : PITON D., BAYARD D., « La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le Nord-Ouest de la France », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 221-275.

**PITON 1985** : PITON D., *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme)*, Amiens, 1981, 68 p. (Dossiers Archéologiques, Historiques et Culturels du Pas-de-Calais, 20)

**PITON 1986** : PITON D., « Inhumation masculine, nécropole de Noyelles-sur-Mer, Tombe 15, fig. 9, p. 53 ; vase de tradition gallo-romaine, nécropole de Nouvion-en-Ponthieu, tombe 182, fig. 25, p. 60 », dans *La Picardie, Berceau de la France. Clovis et les derniers Romains*, Amiens, 1986. (Catalogue d'exposition)

**PITON 1988** : PITON D., « La sigillée de Vendeuil-Caply (Oise) – Les estampilles », *Nord-Ouest Archéologie*, 1, 1988, p. 45-70.

**PITON 2006** : PITON D., « Une nécropole du Bas-Empire à Marenla (Le But de Marles) », dans *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, 2006, p. 7-58. (Nord-Ouest Archéologie, 14)

**PITON, MARCHAND 1978** : PITON D., MARCHAND H., « Une nécropole du IV<sup>e</sup> s. à Noyelles/mer », *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 199-229.

**POHANKA 1986** : POHANKA R., *Die eiserne Agrargeräte der*

- Römischen Kaiserzeit in Österreich*, Oxford, 1986, 390 p. (British Archaeological Report, Int. S., 298)
- POPLIN 1993** : POPLIN F., « Que l'homme cultive aussi bien le sauvage que le domestique », dans *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*, Juan-les-Pins, 1993, p. 527-539.
- POUCHAIN 1991** : POUCHAIN G., « De l'organisation de l'espace à l'époque antique dans la Cité des Morins », *Bull. hist. du Haut Pays*, 9 (40), 1990, p. 225-252.
- QUÉREL et alii 2000** : QUÉREL P., FEUGÈRE M. (dir.), *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes*, Villeneuve-d'Ascq, 2000. (Revue du Nord, Collection Art et Archéologie, 6)
- REES 1979** : REES S. E., *Agricultural Implements in Prehistoric and Roman Britain*, Oxford, 1979, 2 vol. (British Archaeological Report, British S., 69)
- RIHA, STERN 1982** : RIHA E., STERN W. B., *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst. Archäologische und metalanalytische Untersuchungen*, Augst, 1982. (Forschungen in Augst, 5)
- RITTERLING 1913** : RITTERLING E., *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, Wiesbaden, 1913. (Annalen des Vereins für Nassanische Altertumskunde, 40)
- ROGER 1967** : ROGER F., « Un cimetière de la fin du IV<sup>e</sup> s. près de la nécropole franque de Liévin », *Revue du Nord*, 49, 1967, p. 741-770.
- ROUTIER 1986** : ROUTIER J.-C., « Découverte d'un site gallo-romain à Estréelles (62) » *Bull. hist. du Haut-Pays*, 28, 1986, p. 69-76.
- ROUTIER 1990** : ROUTIER J.-C., *Le site gallo-romain de Zouafques (Wolphus)*, 1990. (Rapport de diagnostic inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)
- ROUTIER 1991** : ROUTIER J.-C., « Le site archéologique de Zouafques », *Bull. hist. du Haut-pays*, 42, 1991, p. 73-86.
- ROUTIER 1999** : ROUTIER J.-C., *Le site du Lycée Fénelon à Cambrai*, 1999. (Rapport final de synthèse inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)
- ROUTIER, THUILLIER 2004** : ROUTIER J.-C., THUILLIER Fr., « Les témoins d'occupation germanique de la villa gallo-romaine de Zouafques et leur apport dans le contexte de la militarisation de la Gaule du Nord au Bas-Empire », dans *Archaeology in Confrontation. Aspects of Roman Military Presence in the Northwest*, Gand, 2004, p. 379-392.
- ROUTIER, RÉVILLION 2007** : ROUTIER J.-C., RÉVILLION St., « Le site gallo-romain des Trente à Attin : une occupation du Bas-Empire en vallée de Canche », *Revue du Nord*, 89 (373), 2007, p. 89-100.
- SAS 2004** : SAS K., « "Military" Bracelets in Oudenburg : troop Movements, Origins and Relations in the Litus Saxonum in the 4th century AD », dans *Archaeology in Confrontation. Aspects of Roman Military Presence in the Northwest*, Gand, 2004, p. 343-378.
- SCHINDLER 1977** : SCHINDLER R., *Führer durch das landesmuseum Trier*, Trèves, 1977.
- SCHMID 1972** : SCHMID E., *Atlas of Animal Bones*, Amsterdam, Oxford, New York, 1972.
- SEILLIER 1970** : SEILLIER C., « État des recherches gallo-romaines sur le littoral, de la frontière belge à la Somme », *Septentrion*, I, 1970, p. 97-101.
- SEILLIER 1980** : SEILLIER C., « Du Bas-Empire au haut Moyen Âge. Les nécropoles à inhumation dans le Nord de la France », *Septentrion*, 10, p. 30-34.
- SEILLIER 1983** : SEILLIER C., « La nécropole de Vron », dans *Le Nord de la France de Théodose à Charles Martel*, Lille, 1983. (Catalogue d'exposition)
- SEILLIER 1986** : SEILLIER C., « La présence germanique en Picardie à l'époque romaine : les textes et l'archéologie », dans *La Picardie, berceau de la France*, Amiens, 1986, p. 55-58. (Catalogue d'exposition)
- SEILLIER 1987** : SEILLIER C., « Les cimetières romains tardifs du Pas-de-Calais », *Mém. de la com. départ. d'hist. et d'archéo P-de-C.*, 25 (3), 1987, p. 15-26.
- SEILLIER 1989** : SEILLIER C., « Les tombes de transition du cimetière germanique de Vron (Somme) », *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 36, 1989, p. 599-634.
- SEILLIER 1991** : SEILLIER C., « Évolution d'un type de céramique romaine tardive en Gaule du nord-ouest (IV<sup>e</sup>-Ve s.) », *Bull. comm. dép. d'hist. et archéo. P-de-C.*, 13 (1), 1991, p. 61-72.
- SEILLIER 1993** : SEILLIER C., « Les Germains dans l'armée romaine tardive en Gaule Septentrionale. Le témoignage de l'archéologie », dans VALLET et KAZANSKI, *L'armée romaine et les Barbares du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s. Actes du colloque de Saint-Germain-en-laye*, s.l., 1993. (A.F.A.M., mémoires V)
- SEILLIER 1994A** : SEILLIER C., « La céramique romaine tardive de la Gaule septentrionale en milieu funéraire (fin IV<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s.) », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 53-63. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)
- SEILLIER 1994B** : SEILLIER C., « La céramique non tournée d'époque romaine tardive et du haut Moyen Âge sur le littoral de la Manche », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 251-225. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)
- SEILLIER, THOEN 1978** : SEILLIER C., THOEN H., « Céramique d'une fosse-dépotier du camp de la *Classis Britannica* à Boulogne-sur-Mer », *Septentrion*, 8, 1978, p. 62-75.
- SIRAUDEAU 1988** : SIRAUDEAU J., *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers, 1988, 238 p.
- STUART 1977** : STUART P., *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Leyde, 1977. (Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum Kam te Nijmegen, 6)
- SYMONDS 1992, 1994** : SYMONDS R. P., *Rhenish Wares. Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Oxford 1992. (Oxford University Committee for Archaeology, 23)
- TASSINARI 1975** : TASSINARI S., *La vaisselle de bronze, romaine et provinciale au Musée des Antiquités nationales*, Paris, 1975. (*Gallia*, suppl. 29)
- THUILLIER 1993** : THUILLIER Fr., « Découverte d'un atelier de "vernis rouge-pompéien" provincial sur la commune des Ruedes-Vignes (Nord) », dans *Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Versailles 1993*, Marseille, 1993, p. 213-224.
- THUILLIER, ROUTIER 1998** : THUILLIER Fr., ROUTIER J.-C., « Des imitations de sigillée Drag 45 (Chenet 328-330) dans la villa gallo-romaine de Zouafques (62) », *Bull. hist. et archéo. du P-de-C.*, 16, 1998, p. 3-11.
- TUFFREAU-LIBRE 1975** : TUFFREAU-LIBRE M., « Étude d'un type de céramique gallo-romaine. Le gobelet tronconique dans le nord de la France (Nord-Picardie) », *Revue Archéologique de l'Oise*, 6, 1975, p. 32-39.
- TUFFREAU-LIBRE 1977** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique commune gallo-romaine de la forêt de Compiègne au Musée

des Antiquités nationales », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 125-150.

**TUFFREAU-LIBRE 1978** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique commune gallo-romaine au Musée d'Abbeville (Somme) », *Revue archéologique de l'Oise*, 13, 1978, p. 45-52.

**TUFFREAU-LIBRE 1980** : TUFFREAU-LIBRE M., *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord-Pas-de-Calais)*, Lille, 1980.

**TUFFREAU-LIBRE 1990** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique commune du site de Beaudimont à Arras ». *Les Cultes à Arras au Bas-Empire*, Arras, p. 109-112.

**TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1992** : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A., « La céramique gallo-romaine du Bas-Empire à Arras (*Nemetacum*), Pas-de-Calais », *Gallia*, 49, 1992, p. 99-127.

**TUFFREAU-LIBRE 1993** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique de l'Antiquité tardive dans le Nord de la France », dans *La céramique du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. dans l'Europe du Nord-Ouest. Actes du colloque d'Outreau, Nord-ouest Archéologie*, hors série, 1993, p. 91-106.

**TUFFREAU-LIBRE, JACQUES 1994** : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A., « La céramique du Bas-Empire à Arras », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 9-19. (Revue du Nord, hors série, 4)

**TUFFREAU-LIBRE, RÉVILLION 1994** : TUFFREAU-LIBRE M., RÉVILLION St., « La céramique commune du gisement gallo-romain tardif du "Luyot" à Seclin (France) », dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines. Actes du Congrès d'Arras 1991*, Lille, 1994, p. 43-51. (Revue du Nord, hors série, collection Archéologie, 4)

**TUFFREAU-LIBRE 2006** : TUFFREAU-LIBRE M., « La céramique gallo-romaine tardive dans les tombes du Bas-Empire de la région d'Arras », dans *Sept nécropoles du Bas-Empire dans le Pas-de-Calais*, Berck-sur-Mer, 2006, p. 189-202. (Nord-Ouest Archéologie, 14)

**UNVERZAGT 1916** : UNVERZAGT W., *Die Keramik des Kastells Alzei*, Francfort, 1916. (Materialien zur Römisch-Germanischen Keramik, 2)

**VANBRUGGHE 1989** : VANBRUGGHE N., « Recherches archéologiques à Famars (1986-1988) », *Revue du Nord. Archéologie*, 71 (280), 1989, p. 79-97.

**VAN OSSEL 1985** : VAN OSSEL P., « Céramique de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et du V<sup>e</sup> siècle en Gaule Belgique », dans *Actes du congrès de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. Reims 1985*, Marseille, 1985, p. 63-69. (Bulletin de la Société archéologique champenoise, 79, 1986, p. 69-71)

**VAN OSSEL 1992** : VAN OSSEL P., *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, Paris, 1992. (Gallia, suppl. 61)

**VAN OSSEL 1995** : VAN OSSEL P., « Insécurité et militarisation en Gaule du Nord au Bas-Empire. L'exemple des campagnes », *Revue du Nord*, 313, 1995, p. 27-36.

**VANVINCKENROYE 1967** : VANVINCKENROYE W., *Gallo-romeins aardewerk van Tongeren*, Tongres, 1967, 69 p. (Publikaties van het provinciaal gallo-romeins museum te Tongeren, 7)

**VANVINCKENROYE 1982** : VANVINCKENROYE W., *De romeinse Zuidwest-begraafplaats van Tongeren (opgravingen 1972-1981)*, Tongres, 1984. (Publikaties van het provinciaal gallo-romeins museum te Tongeren, 29)

**VASSELLE 1969** : VASSELLE F., « Découverte d'une cave gallo-romaine à Amiens (Somme) », *Ogam*, 21 (1-6), 1969, p. 105-116.

**VASSELLE 1974** : VASSELLE F., « Structures gallo-romaines à Étalon », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1974, p. 103-114.

**VIGNE 1993** : VIGNE J.-D., « Domestication ou appropriation pour la chasse : histoire d'un choix socio-culturel depuis le Néolithique. L'exemple du cerf », dans *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*, Juan-les-Pins, 1993, p. 202-220.

**VILVORDER, BOCQUET 1995** : VILVORDER F., BOCQUET A., « Les groupes techniques des céramiques fines engobées et métallescentes en Belgique : Liberchies et Braives », dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux. Actes de la table ronde d'Arras 1993*, Berck-sur-Mer, 1994, p. 95-102. (Nord-Ouest Archéologie, 6)

**WILLIAMS 1977** : WILLIAMS D. F., « Black-burnished ware from Mumrills: a re-appraisal of sources by heavy mineral analysis », dans *Roman Pottery Studies in Britain and Beyond*, Oxford, 1977, p. 177-187. (British Archaeological Report, Int. S. 30)